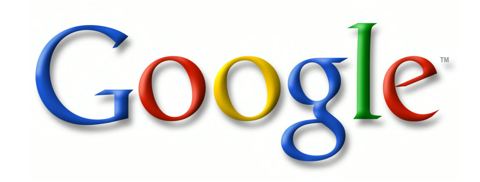
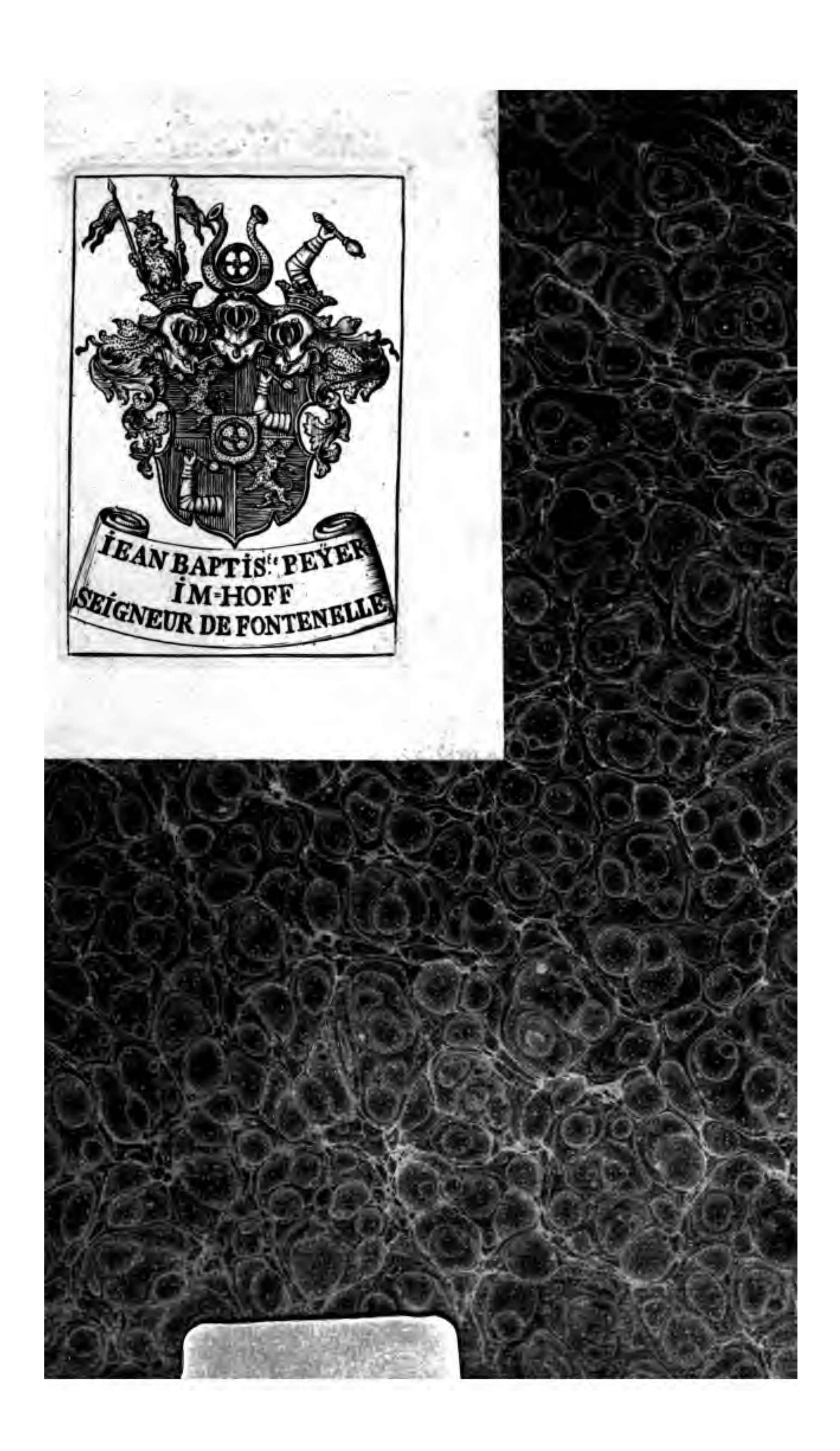





IEAN BAPTISTE PEYER
IM=HOFF
SEIGNEUR DE FONTENELLE


STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

hdk

MÉMOIRES

AUTOGRAPHES

DE M. LE PRINCE

DE MONTBAREY.

I.

SE TROUVE

A Bruxelles, chez Avranssart, G. Gastebois et Cie.
Et à Genève, chez Barbezat et Delarue.

OUVRAGES NOUVEAUX.

TABLEAU DE LA GRÈCE en 1825. Un vol. *in*-8.°, orné du portrait de l'amiral Miaoulis. Prix 6 fr.

LE MÉCANICIEN ANGLAIS. 4 vol. *in*-8.°, avec 100 planches. Prix 40 fr.

GUIDE DU SOLLICITEUR ET DU PLAIDEUR. 1 vol. *in*-12. Prix 2 fr. 50 cent.

VERSAILLES, IMPRIMERIE DE VITRY.

MÉMOIRES
AUTOGRAPHES
DE M. LE PRINCE
DE MONTBAREY,

MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE
SOUS LOUIS XVI;

GRAND D'ESPAGNE DE LA PREMIÈRE CLASSE, PRINCE DU SAINT-EMPIRE, GRAND PRÉFET DES DIX VILLES IMPÉRIALES D'ALSACE, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI, ETC.

Avec un *Fac simile* de son écriture, contenant le portrait moral de M.gr le Comte d'Artois, aujourd'hui S. M. CHARLES X.

TOME PREMIER.



PARIS,
ALEXIS EYMERY, RUE MAZARINE, N.° 30.
ROUSSEAU, RUE DE RICHELIEU, N.° 107.

1826.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Plusieurs personnes connaissaient l'existence des Mémoires de M. le prince de Montbarey, et désiraient qu'ils fussent imprimés.

Ce n'est point à un Éditeur qu'il appartient de faire l'éloge d'un Ouvrage qu'il publie. Nous dirons seulement que celui-ci nous a paru digne d'attirer l'attention du Public.

M. de Montbarey était militaire, homme de cour et homme du monde; il n'a jamais eu de prétentions au titre d'homme de lettres. Nous avons respecté son manuscrit avec un scrupule dont on doit nous tenir compte, et ne nous y sommes permis aucune altération, lors même que l'auteur nous a paru blesser les lois du goût ou violer les règles de la grammaire. La fidélité en ce genre nous a

paru un devoir indispensable, puisqu'il s'agissait d'un ouvrage de *bonne foi*. L'auteur écrivait pour lui-même, peut-être pour ses plus intimes amis : assurément il n'écrivait pas pour le Public.

Le manuscrit autographe de ces Mémoires est déposé chez l'Éditeur. Toutes les personnes qui seront curieuses de le voir, pourront venir en prendre communication, et s'assurer ainsi, que le texte imprimé y est entièrement conforme.

NOTICE

SUR

M. LE PRINCE DE MONTBAREY,

EXTRAITE DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

Le prince de Montbarey naquit à Besançon, le 20 avril 1732, d'une famille illustre par son ancienneté et par les hommes distingués qu'elle a produits. Son père était lieutenant-général des armées du Roi; sa mère, petite-fille du maréchal du Bourg, mourut en couches, du poison que lui avait donné sa garde, pressée de s'approprier sa dépouille, qui lui était dévolue par un usage que ce crime fit abolir. Montbarey, destiné par sa naissance au métier des armes, obtint, à l'âge de douze ans, une compagnie dans le régiment de Lorraine, et fit, avec ce Corps, plusieurs campagnes en Allemagne; dans celle de 1744, il fut blessé devant Fribourg; et une seconde fois à la bataille de Laufeld. Il re-

çut, en 1749, le brevet de colonel; mais ce ne fut qu'en 1758 qu'il commanda le régiment de la Couronne. Il se signala au combat de Crevelt, où une nouvelle blessure vint l'atteindre. Sa belle conduite lui mérita le grade de brigadier. Il fit des prodiges à la bataille de Lutzelberg, où les Hessois et les Hanovriens furent défaits par le prince de Soubise. Il ne se montra pas avec moins d'avantage à celle de Corback; en 1762, il enleva au prince de Brunswick six pièces d'artillerie, dont le Roi lui fit présent, et qui ont décoré l'avenue de son château de Ruffey, jusqu'à l'époque de la révolution, qu'elles furent amenées à l'arsenal de Besançon. La paix de 1763 lui ayant permis de venir à Paris, où sa réputation de bravoure l'avait précédé, il fut accueilli à la cour de la manière la plus flatteuse. Il fut appelé à la place de capitaine des Cent-Suisses, lorsque l'on composa la maison de *Monsieur*, depuis S. M. Louis XVIII. On fut étonné qu'un homme qui avait passé sa vie dans les camps, parlât avec facilité sur des matières qu'il devait n'avoir eu qu'à peine le loisir d'étudier. Des Mémoires, qu'il rédigea sur l'état militaire, fixèrent plus particulièrement sur lui l'attention du conseil

de guerre, où il fut admis en 1776; au bout de quelques mois, il fut nommé adjoint au comte de Saint-Germain, son compatriote, dont les projets de réforme, et les innovations dans la discipline militaire avaient excité beaucoup de mécontentement. Il lui succéda dans le département de la guerre, et se contenta de modifier les mesures de son prédécesseur. Il avait des formes agréables, il écoutait tout le monde avec les apparences de l'intérêt, promettait facilement, et même plus peut-être qu'il ne pouvait tenir. Les espérances trompées amenèrent de l'humeur et des plaintes. La lenteur qu'il mettait dans ses opérations fut jugée peu propre à calmer les débats sur la discipline; sa prudence passa pour de l'irrésolution, et sa douceur, pour de la faiblesse. Enfin on prétendit trouver son administration en défaut, pendant la guerre d'Amérique. Contrarié dans toutes sés vues, et par Necker, entre autres, il remit le porte-feuille au marquis de Ségur, à la fin de 1780. Pendant son exercice, il avait été comblé des faveurs de Louis XVI; et, en quittant le ministère, il resta attaché au monarque, dont il avait su apprécier le noble caractère et les excellentes intentions. Il ha-

bitait à Paris l'hôtel de l'Arsenal, lors de l'insurrection du 14 juillet 1789. Sur un faux avis, que le peuple, maître de la Bastille, avait le projet de mettre le feu aux poudres qui se trouvaient dans cette forteresse, il sortit de chez lui, à pied, avec sa femme, pour chercher un asyle dans un autre quartier de Paris; mais, arrivé sur le quai Saint-Paul, il fut arrêté par des insurgés qui, le prenant pour le gouverneur de la Bastille, le conduisirent à la place de Grève. Il y aurait été égorgé sans le courage de M. de la Salle, commandant de la garde nationale, qui l'arracha des mains des furieux, et le cacha dans un réduit de l'Hôtel-de-Ville, d'où il ne sortit qu'au milieu de la nuit. Quelques jours après, il revint en Franche-Comté, où ses qualités aimables et ses services l'avaient fait chérir de toutes les classes. Certain de trouver des défenseurs dans les habitans de tous les villages voisins, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il prit le parti d'abandonner le château de Ruffey; mais la marche des événemens l'obligea enfin à se réfugier à Besançon. Il ne s'éloigna de cette ville qu'au mois de juin 1791, pour aller en Suisse; et, après avoir erré dans différentes communes, il s'é-

tablit avec sa famille à Constance, où il mourut le 5 mai 1796. M. de Montbarey joignait à une mémoire prodigieuse, des connaissances dans presque tous les genres; il avait le travail extrêmement facile; et, comme Calonne, il savait allier aux affaires le goût des plaisirs. Il avait rédigé des *Mémoires de sa vie*, et l'on doit regretter que cet ouvrage, qu'il avait lu à plusieurs de ses amis, ne se soit pas retrouvé dans ses papiers.

Le prince de Saint-Mauris, colonel du régiment de *Monsieur*, fut du nombre des gentilshommes Francs-Comtois qui se prononcèrent, en 1788, aux États de la province, pour la suppression des priviléges de la noblesse. Forcé, quelque temps après, par les événemens, de chercher un refuge dans les pays étrangers, il se rendit à Coblentz, pour y offrir ses services aux princes français. Le mauvais accueil qu'il reçut de quelques-uns de ses compagnons d'infortune, le détermina à rentrer en France, au risque de tous les dangers qui devaient l'y assaillir. Il habitait Paris, où il avait l'espoir de rester ignoré; mais toutes les précautions qu'il avait prises ne purent le garantir. Arrêté en 1794, comme complice d'une conspi-

ration contre Robespierre, il fut traîné à l'échaffaud, avec le jeune de Sartines, et toute la famille Sainte-Amarante. Sa veuve, qui avait été enfermée avec lui, a épousé M. le prince Louis de la Trémouille.

MÉMOIRES

DE M. LE PRINCE

DE MONTBAREY.

COMPTE QUE JE ME RENDS À MOI-MÊME.

Né en 1732, le 20 avril, à Besançon, de Claude-François-Éléonor de Saint-Mauris, comte de Montbarey, et de Marie-Thérèse-Éléonore du Magne du Bourg, petite-fille du maréchal du Bourg, je perdis ma mère qui mourut, à ce que l'on m'a dit, empoisonnée par sa garde, le lendemain de ma naissance; et mon père, qui ne s'était marié qu'en 1731, ne se remaria pas et ne s'occupa essentiellement que de ma conservation et de l'état militaire auquel il s'était voué dès sa plus tendre jeunesse. Il avait été capitaine dans le régiment Royal, cavalerie, dont M. le maréchal du Bourg avait été colonel, et dont, ensuite,

le marquis du Bourg, son fils, avait été mestre de camp.

Mon père et M. le chevalier de Montbarey, son frère, servaient dans ce régiment, qui, pour eux, était quasi un régiment de famille, puisqu'ils étaient proches parens du marquis du Bourg, le maréchal, son père, étant, par sa mère, petit-fils d'une Saint-Mauris Montbarey.

Les rapprochemens de parenté déterminèrent le mariage de mon père avec la seconde petite-fille du maréchal du Bourg. L'aînée avait épousé le comte de Lostange, du vivant du jeune comte du Bourg, son frère, sur lequel le maréchal réunissait toutes ses affections et l'espoir de sa maison; il mourut à dix-neuf ans, et ce fut cette perte qui engagea le maréchal à donner sa seconde petite-fille à mon père, qu'il regardait comme son parent, et qu'il avait vu élever et servir dans le régiment Royal, sous les ordres de son fils.

Le marquis du Bourg avait épousé la dernière héritière de la maison de Rébé; nièce du cardinal de Rébé, archevêque de Narbonne, petite-fille, par sa mère, du baron de Montclar, du nom de Pons, en Catalogne; et descendante par sa grand'mère, Jeanne d'Albret, de la maison d'Albret-Miossens,

branche cadette de la maison royale de Navarre.

Tous ces détails généalogiques serviront, et trouveront leurs développemens dans la suite de ces Mémoires, puisque le temps m'a transmis des droits à toutes ces successions, dont le recouvrement a fait une des occupations de ma vie (1).

La famille de mon père, du nom de Saint-

(1) La comtesse de Lostange, sœur aînée de ma mère, n'ayant jamais eu d'enfans, mourut en 1769, six ans après sa mère, la marquise du Bourg, et trente ans après le maréchal du Bourg, mort à Strasbourg, en 1739, commandant-général de la province d'Alsace, et chevalier des ordres du Roi. Il avait mérité l'affection que cette province lui portait, par une victoire sur le comte de Mercy, général de l'Empereur, qui, après avoir passé le Rhin, près de Bâle, menaçait à la fois les deux Alsaces, la Franche-Comté, et même la Lorraine, puisqu'il se trouvait placé très-près d'un des débouchés des Vosges. Le mausolée élevé au maréchal du Bourg, dans l'église de Saint-Thomas, à Strasbourg, témoigne et rappelle ce service important.

Le baron de Montclar, grand-père maternel de la marquise du Bourg, ma grand'mère, était mort également à Strasbourg, en 1699. Il était alors chevalier des ordres du Roi, mestre de camp général de la cavalerie, lieutenant-général des armées, et commandant-général de la province d'Alsace. Il avait beaucoup con-

Mauris, était originaire de la ville de Saint-Mauris, en Valais, et portait dans ses armoiries la croix trefflée, armes de cette ville.

Je ne m'arrêterai point sur la généalogie et sur les variantes de l'origine de la maison de Saint-Mauris. Il me suffira de dire qu'elle subsiste depuis plusieurs siècles en Franche-Comté, et qu'elle a produit différens personnages considérables, entr'autres Jean de Saint-Mauris, président d'État du conseil de Charles-Quint et de Philippe II, son fils, ambassadeur de ce dernier auprès de François I.er, roi de France, et qui avait été un des plénipotentiaires de Charles-Quint, chargé de traiter avec François I.er des conditions de sa liberté, lorsque ce prince était prisonnier à Madrid. La conduite de Jean de Saint-Mauris dans cette occasion délicate et importante, et les bontés du roi de France qu'il avait su mériter, en même temps qu'il sut [illegible]

[illegible]

tribué à la tranquillité et à la prospérité de cette province; et avait été chargé de la négociation et de la capitulation qui soumit la ville de Strasbourg à la France, et la réunit à l'Alsace. Cette réunion de Strasbourg eut lieu en 1681, et cette ville devint alors la capitale de la province. Le baron de Montclar était aussi grand-préfet de la préfecture provinciale de Haguenau.

ménager et servir les intérêts de son souverain, le firent choisir, depuis, pour être ambassadeur auprès du prince avec lequel il avait traité pendant sa captivité.

Ce Jean de Saint-Mauris devint ensuite principal ministre de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, et président de tous les conseils de cette partie des États de la monarchie autrichienne.

Il était neveu, par sa mère, du chancelier de Grandville, principal ministre de Charles-Quint, et cousin-germain du cardinal de Grandville.

Jean de Saint-Mauris, son petit-fils, chevalier de Malte, et commandeur des trois grandes commanderies de cet ordre en Franche-Comté, s'était distingué à la guerre, et notamment à la bataille de Prague, qui assura à Ferdinand II d'Autriche le royaume de Bohême, dont l'électeur palatin s'était emparé et s'était fait élire roi.

Dans les embarras où se trouvait l'empereur Ferdinand II, il appela à son secours tous les grands vassaux. Le commandeur de Saint-Mauris leva en Franche-Comté et dans ses commanderies un corps de mille hommes, à ses frais, et le conduisit lui-même à l'Empereur, qui, sensible à cette marque de zèle,

lui demanda quelle récompense pouvait lui être accordée pour ce service important. Le commandeur demanda seulement d'être chargé seul, avec ses Francs-Comtois, de l'attaque ou de la défense d'un poste, sans être soumis à d'autres ordres directs qu'à ceux de S. M. I. Cette grâce lui fut accordée et elle eut pour l'Empereur le plus heureux effet. Le jour de la bataille de Prague, le commandeur et sa troupe furent chargés de la défense d'un poste important, nommé la *Toile du bois ;* ce fut sur ce poste que se retira l'Empereur lorsqu'il vit son armée en désordre et forcée de se replier ; et ce fut à la tête des Francs-Comtois qu'il réattaqua les ennemis et rétablit la bataille qui lui assura la couronne de Bohême.

En récompense de ce signalé service, l'Empereur fit expédier à Jean de Saint-Mauris le diplôme le plus honorable, ajouta, comme support, à l'écu de ses armes, les deux lions grimpans qui sont les armes du royaume de Bohême, avec la couronne royale, et lui promit d'élever au titre et à la dignité de prince du Saint-Empire Romain celui de sa maison qui en réclamerait la grâce. Cette promesse s'est effectuée pour moi en 1774, ainsi qu'on le verra par la suite de ces Mémoires.

Dès le seizième siècle, la maison de Saint-Mauris était entrée dans la confrérie de Saint-Georges, qui exigeait la preuve de seize quartiers de noblesse de père et de mère, ainsi que les chapitres nobles de la province, tels que Château-Châlons, Baume-les-Dames, etc. Deux sœurs de Jean de Saint-Mauris, ministre de Philippe II, avaient été notamment reçues chanoinesses de Baume-les-Dames.

Le même Jean de Saint-Mauris avait fait la substitution graduelle et perpétuelle dans sa maison de la terre de Montbarey ; et ce fut depuis cette époque, que le nom de Montbarey fut ajouté à celui de Saint-Mauris, pour distinguer cette famille de celles qui portaient le même nom dans la province de Franche-Comté.

Lors de ma naissance, en 1732, outre mon père qui était le chef de son nom, vivait le chevalier de Montbarey, son frère cadet, et comme lui capitaine au régiment Royal, cavalerie, et une sœur, d'abord reçue novice dans le chapitre de Château-Châlons, et, depuis, mariée à un homme du rang le plus honorable.

Outre la branche aînée de la maison de Saint-Mauris Montbarey, il existait encore, lors de ma naissance, le comte de Saint-

Mauris Beaujau, frère cadet d'un second lit de mon grand-père, qui, en premières noces, avait épousé Charlotte de Watteville dont je descends, et, en secondes noces, une fille de la maison de Poictiers, dont était fils le comte de Beaujau, qui est mort en 1751, laissant un fils appelé le comte de Saint-Mauris, d'abord capitaine au régiment du Roi, dragons, et, depuis, brigadier des armées, gouverneur du château de Joux, etc.

Il existe encore à Lons-le-Saulnier, une branche séparée dans le seizième siècle de la maison Saint-Mauris Montbarey, dont le chef a été brigadier des armées, après avoir été capitaine et major dans le régiment du Roi, cavalerie.

Pour faire mieux connaître à mes enfans ma généalogie et les obligations que leur naissance leur impose, trois tableaux, que je me déciderai peut-être à placer à la suite de ces Mémoires, leur apprendront, 1.° les alliances directes de la maison Saint-Mauris Montbarey; 2.° les alliances qu'elle a avec toutes les maisons souveraines de l'Europe, par Charlotte de Watteville, épouse de Claude-Jacques de Saint-Mauris, grand-père de mon père; 3.° les alliances très-rapprochées qu'elle

a avec la maison de France par la maison d'Albret-Miossens dont était ma quatrisaïeule maternelle.

Mon père jouissait, à l'époque de ma naissance, de trente mille livres de rente, dont quatre mille provenaient de la dot de ma mère et m'étaient devenues propres par sa mort. Outre la part de la succession de ma grand'mère, qui était assez considérable en effets et en terres, et qui présentait des espérances considérables, je pouvais encore prétendre à la succession de la comtesse de Lostange, sœur unique de ma mère, qui n'avait point d'enfans. Voilà mon état positif lors de ma naissance.

Je fus nourri et élevé à Besançon, sous les yeux et par les soins de la comtesse de Scey, sœur de mon père, et sous la garde de la comtesse de Montbarey, ma grand'mère. La comtesse de Scey eut pour moi des attentions aussi recherchées que si j'eusse été son propre fils; sa tendre amitié pour moi a duré jusqu'en 1782, que j'eus le malheur de la perdre, un an après la mort du chevalier de Montbarey, son frère et mon oncle.

En 1733, mon père fut fait colonel du régiment de Lorraine, infanterie; cette grâce lui avait été promise lors de son mariage.

naissances littéraires, remplacer les jésuites que je quittais.

La société des jésuites était, à cette époque, généralement chargée de l'éducation, dans presque tous les états catholiques de l'Europe. Leur institut leur en imposait l'obligation; leur besoin de dominer se servait de ce moyen, qui les mettait en relations nécessaires avec les maisons les plus considérables dont il leur ouvrait l'entrée, ainsi que du tribunal de la confession, pour arriver à leurs fins. Leur politique, en même temps qu'elle leur prescrivait de veiller à la conservation de la santé et de la pureté des mœurs de leurs élèves, était de prolonger l'éducation des jeunes gens confiés à leurs soins le plus possible, et, par une conséquence toute naturelle, de rendre leurs progrès très-lents, surtout pour ceux qu'ils entrevoyaient devoir suivre la carrière des armes; et ce n'était que vis-à-vis des enfans destinés à l'état ecclésiastique, qui, par leur naissance, paraissaient devoir arriver aux premières places dans le clergé, et qui, par la suite, pouvaient devenir ou leurs protecteurs ou leurs créatures, qu'ils se hâtaient de favoriser les dispositions naturelles, afin d'en tirer parti pour leur propre réputation. Hors cette classe pri-

villégiée, ils ne mettaient que rarement en avant, pour les véritables connaissances, que des gens d'un état médiocre dont ils fussent très-assurés de faire des serviteurs et des préconiseurs au besoin. C'est à cause de cette politique suivie et soutenue, que, dans tous les exercices publics, dont ils donnaient de fréquentes représentations, on ne voyait produits que des élèves pris dans les deux classes dont je viens de parler. Ces bons pères savaient tirer parti, pour leur avantage particulier, du goût dominant de la nation française pour les spectacles, et de tout ce qui pouvait occuper la frivolité ou flatter l'amour-propre des parens de leurs élèves. Ainsi, ils savaient faire tourner à leur profit et à la considération de leur institut, toutes les passions humaines.

Je sortis donc du collége à l'âge de douze ans, sachant un peu lire et écrire, ayant quelques faibles notions de latin; mais, à cela près, dans un état de véritable ignorance; et la vie tumultueuse des camps m'aurait laissé à peu près sans éducation, si je n'avais eu le goût naturel de la lecture et de l'occupation; ce qui fit que je profitai des leçons de mon gouverneur beaucoup plus que mon père ne l'avait espéré.

Je joignis l'armée au commencement de

la campagne de 1744, sur les bords du Rhin. Elle était destinée à s'opposer à l'armée autrichienne, commandée par le prince Charles de Lorraine.

Cette guerre, entreprise par les intrigues du maréchal de Belle-Isle, contre l'avis pacifique du cardinal de Fleury, alors premier ministre, avait eu d'abord les succès les plus brillans; mais, dès la seconde campagne, la fortune avait changé; et la faiblese de l'électeur de Bavière, élu empereur par l'influence française, sous le nom de Charles VII, et le peu de moyens qu'il pouvait tirer de ses Etats faisaient tomber sur la France tout le poids de la guerre.

Les Français qui, dans les premiers momens, avaient traversé l'Allemagne en conquérans, avaient été forcés de se replier, et de venir défendre leurs propres foyers. Ils avaient repassé le Rhin; et, comme alliés de l'Empereur, ils n'étaient, à proprement parler, qu'auxiliaires; le maréchal de Coigny était sous les ordres du maréchal de Seckendorff, général des troupes de l'empereur Charles VII. Ce prince s'était retiré dans ses Etats de Bavière, et il avait avec lui un corps de troupes françaises, commandées par le comte de Ségur.

L'armée française bordait le Rhin que les Autrichiens menaçaient de passer; elle s'étendait depuis Oppenheim, près de Mayence, jusqu'aux premières frontières de France dans la Basse-Alsace. Les troupes impériales occupaient Gemmersheim; M. le maréchal de Seckendorff s'était chargé de cette partie.

Les troupes françaises étaient campées ou cantonnées dans les villes, bourgs et villages à portée du Rhin; et le maréchal de Coigny avait fait construire des redoutes tout le long de ce fleuve, dans tous les lieux d'où il pouvait découvrir les mouvemens de l'ennemi, ou s'opposer à quelque entreprise de sa part.

Je me souviens qu'un jour que, comme lieutenant d'infanterie, je montais ma première garde dans une de ces redoutes, et que mon père, pour juger par lui-même de mon début, était venu passer une partie de la journée avec moi, le maréchal de Coigny fit parcourir ses postes au maréchal de Seckendorff qui était venu le visiter. Le général bavarois voyant la multiplicité des redoutes qui assuraient et garnissaient le front de l'armée française, dit au maréchal de Coigny, très-près du lieu où j'étais de garde: « Monsieur le maréchal, nous fatiguons bien nos troupes; c'est « garder le Rhin comme un f... ruisseau. »

Trois jours après, le maréchal de Secken-dorff se laissa surprendre; le prince Charles passa le Rhin presque sans obstacles, s'empara de Lauterbourg sans coup férir, se rendit maître de Wissembourg; et par conséquent, ayant forcé l'armée bavaroise à se jeter dans les gorges, et à lui abandonner les premières places des frontières françaises, mit l'armée du maréchal de Coigny, qui, comme je l'ai dit, s'étendait jusqu'auprès de Mayence, dans la plus terrible position où jamais armée se soit trouvée, séparée du royaume qu'elle devait défendre, et forcée de conquérir le territoire qu'elle était destinée à garder. L'activité du maréchal de Coigny fit le salut de l'armée qui, par un long détour, parvint enfin à se réunir aux impériaux, entre Haguenau et Wissembourg, lorsque le prince Charles, après s'être emparé de cette dernière place, s'étendait dans les lignes de la Quinche, et cherchait les moyens d'assurer ses nouvelles conquêtes.

Dès que le maréchal de Coigny jugea que ses ordres de marche étaient exécutés, que toutes les troupes françaises étaient en mesure, et arrivaient au point de réunion qui leur avait été assigné, il se porta sur une hauteur, en avant d'Haguenau, d'où il pouvait

examiner les dispositions des ennemis. Il jugea qu'il était d'une importance majeure de ne pas perdre un moment pour attaquer le prince Charles. Il prescrivit les dispositions nécessaires, et, à mesure que les troupes arrivaient, il les faisait marcher, sans se reposer, jusqu'au point de l'attaque. Atteint à Rischnau, près de Fort-Louis, le prince Charles fut battu et obligé de repasser le Rhin; l'Alsace fut en sûreté, et la position défensive des bords du Rhin réoccupée, comme au commencement de la campagne. Quand le Roi se trouva en état de quitter Metz, et de venir se mettre à la tête de ses troupes, l'armée, qui, alors, par le nombre et les succès de Rischnau et de Wissembourg, avait repris la supériorité, passa le Rhin et s'avança dans le Brisgaw. La campagne finit par le siége de Fribourg, que le Roi fit en personne et prit à la fin d'octobre 1744.

Le régiment de Lorraine servit à ce siége. Le jour que je montai ma première tranchée, mon père, malgré tout le désir qu'il avait de ne me pas perdre de vue, voulut que, pendant les vingt-quatre heures de cette tranchée, je restasse à mon drapeau colonel. Sévère observateur de la discipline, il prétendait que nul intérêt ne devait empêcher un soldat ou un officier de rester à son poste. Mais,

père dans l'infanterie, et mérita les éloges du chevalier de Belle-Isle qui en rendit compte au Roi, lorsqu'il rentra au camp devant Fribourg.

Après la prise de cette place, l'armée entra en quartiers d'hiver, et mon père se rendit en Franche-Comté. J'allai demeurer chez M.me l'abbesse de Château-Châlons, qui voulut bien, par amitié pour mon père, plus encore qu'à cause de la parenté qui les unissait, se charger de surveiller ma conduite et l'emploi de mon temps.

Le chapitre de Château-Châlons, à la tête duquel avaient été successivement plusieurs abbesses de la maison de Watteville, depuis deux siècles, était un des plus respectables et des plus respectés de la province de Franche-Comté, tant par sa composition que par le ton de décence et de bonne compagnie qui y régnait. L'habitude de voir l'abbesse toujours prise dans la même maison, avait fait de ce chapitre une espèce de famille, dont chaque chanoinesse se regardait comme faisant partie. Cette façon de penser y entretenait une grande union. Les principes d'honnêteté y étaient solidement établis. J'avais l'honneur d'appartenir par ma famille à une partie des dames qui composaient le chapi-

tre; mais bientôt j'appartins à toutes par la reconnaissance des bontés qu'elles me marquèrent, de leur indulgence pour mon étourderie, et de leur soin constant à faire entrer dans une tête de treize ans les principes de la vertu et de l'honneur. C'est après un laps de quarante-sept années que j'écris ces lignes; et chacune de ces quarante-sept années a affermi la reconnaissance qui me lie à cette maison et à toutes les personnes qui la composaient.

La campagne de 1744, tant par les pertes faites dans différentes occasions où le régiment de Lorraine s'était trouvé, que par les retraites qui furent accordées, ayant fait vaquer plusieurs compagnies, je me trouvai, à l'âge de treize ans, capitaine par rang d'ancienneté.

L'empereur Charles VII, de la maison de Bavière, étant mort pendant cet hiver, l'électeur son fils se hâta de faire sa paix avec la maison d'Autriche, sans en prévenir le comte de Ségur, commandant les troupes françaises qui gardaient son électorat. Cette défection de l'électeur, qui eût pu passer pour une trahison, exposa les troupes françaises, dans cette partie, aux plus grands malheurs. Surprises à Pfaffenhoffen, elles se

défendirent avec courage; mais, forcées de céder au nombre, elles se replièrent avec perte sur les quartiers d'hiver occupés par l'armée française qui avait fait le siége de Fribourg.

Le régiment dans lequel je servais fut destiné à faire partie de l'armée qui s'assemblait aux environs de Francfort, sous les ordres de M. le prince de Conti.

Comme le Roi devait faire la campagne en Flandre, dont l'armée était commandée, sous lui, par le maréchal de Saxe, tout fut prodigué à cette armée pour la rendre formidable et assurer ses succès. Celle du Rhin ne fut qu'une armée d'observation, dont l'objet réel était d'obliger les ennemis à diviser leurs forces, et intimider le collége électoral, assemblé à Francfort pour l'élection de l'empereur. La mort de Charles VII avait réveillé les prétentions et les désirs de la reine de Hongrie, dernière princesse de la maison d'Autriche, de placer la couronne impériale sur la tête du duc de Lorraine, son mari, auquel elle avait cédé le titre de roi de Bohême, pour l'en rendre susceptible. Dès que les électeurs furent réunis à Francfort, la diète fit signifier au général français d'avoir à ne pas gêner la liberté des suffrages par la présence de ses troupes. Le

prince de Conti replia ses premiers postes, se rapprocha du Rhin ; et ne voulant pas s'y laisser acculer, il prit bientôt le parti de repasser ce fleuve, et occupa divers camps d'observation, en avant desquels il posta un corps de douze mille hommes qui campa à Worms, sous les ordres du comte de Ségur. Il étendit ses postes avancés depuis Mayence jusqu'à Haguenau ; et son armée, dans un état purement passif, ne fut occupée qu'à faire des réjouissances tant pour la bataille de Fontenoy que pour les conquêtes qui en furent le résultat. A l'exception du moment où l'armée repassa le Rhin, il n'y fut pas tiré un coup de fusil pendant toute la campagne, et je pourrais ne la compter que comme un camp de paix.

L'élection de l'empereur François I.er se fit très-tranquillement, et ne produisit à l'armée qu'un événement assez singulier dont je vais rendre compte. La brigade de Custine, composée du régiment de ce nom, de celui de Lorraine et de celui du prince de Guise, faisait partie du corps campé à Worms. Un jour, au moment où l'on allait se mettre à table au quartier-général, on entendit, au camp de l'infanterie, qui n'était pas éloigné, une décharge de mousqueterie

qui surprit d'autant plus M. de Ségur qu'il n'avait donné aucun ordre à cet effet, ni de permission pour faire l'exercice. A peine avait-il envoyé un aide de camp aux informations, que deux nouvelles décharges l'impatientèrent et l'inquiétèrent au point qu'il monta à cheval, et fut très-étonné, en approchant du camp, de voir un régiment en bataille. Il s'avança vers M. de Guise qui le commandait, et fut bien plus étonné, quand, à la première question qu'il fit sur le motif de cette réjouissance dont il n'avait pas été prévenu, ce colonel lui répondit tout simplement qu'ayant appris que le duc François de Lorraine, son cousin, venait d'être élu empereur, il avait trouvé aussi légitime que naturel d'en faire faire la réjouissance à son régiment. M. de Ségur, dont l'armée n'était à Worms que pour s'opposer à cette élection, apprécia bien toute l'inconséquence du prince. Mais, le cas ne pouvant pas se renouveler souvent où un simple colonel d'infanterie apprendrait qu'un parent de son nom recevrait la couronne des Césars, il dissimula, et ne fit que rire d'un acte qui, dans toute autre circonstance, aurait pu mériter une réprimande sévère.

Ce M. de Guise, le dernier de cette branche

de la maison de Lorraine établie en France, et dont la sœur avait épousé le maréchal de Richelieu, était un peu extraordinaire, et prouva l'aliénation de son esprit, la campagne suivante, à l'armée d'Italie, où il se tua d'un coup de pistolet, sans raison connue, et le jour même où il avait prié du monde à dîner chez lui.

La campagne finit en octobre; et M. le prince de Conti, dans la distribution qu'il fit des quartiers d'hiver, envoya mon père, qui avait été fait maréchal de camp, pour être employé dans son grade à Besançon, et y commander l'infanterie; M. du Mesnil, également maréchal de camp, fut employé pour la cavalerie, et tous les deux, sous les ordres du duc de Randan, depuis maréchal de Lorges, et alors commandant en chef de la Franche-Comté.

Cet hiver, que je passai, comme le précédent, au milieu de ma famille, fut spécialement consacré à mon éducation. Comme j'avais acquis plus de forces par les exercices que j'avais faits forcément depuis deux ans, j'appris à faire des armes, à monter à cheval, à jouer à la paume; et rien ne fut négligé pour donner à mon tempérament tous les développemens dont il était susceptible.

Mon père fut employé, en 1746, comme maréchal de camp, à l'armée sous les ordres du maréchal de Saxe; et, avec un congé de la cour, je le suivis comme aide de camp. Je fus témoin, et observateur autant que mon âge et la très-petite portion de connaissances que j'avais, purent me le permettre, des différens siéges et de tous les mouvemens des armées pendant cette campagne, qui finit par la bataille de Raucoux, livrée sous les murs de Liége, ou du moins dans la plaine qui avoisine cette ville, le 11 du mois d'octobre.

L'armée des alliés, commandée par le prince Charles de Lorraine, acculée à la Meuse, était forcée, pour assurer ses subsistances, au moment de prendre ses quartiers d'hiver, de repasser cette rivière. Elle avait sa gauche appuyée aux faubourgs de Liége, et sa droite s'étendait dans la plaine, ayant en avant de son front les villages de Raucoux et de Varoux, retranchés et garnis d'infanterie appuyée par des redoutes. C'était derrière ces défenses, que le prince autrichien comptait exécuter le passage de la Meuse, et ne faire reposer son infanterie que lorsque ses bagages, son artillerie et sa cavalerie seraient passés. Un gros corps de cavalerie hollandaise occupait un peu en arrière l'intervalle qui se trou-

vait entre la gauche de son infanterie et celle qu'il avait jetée dans le village d'Aus, qu'il avait fortifié et qui tenait à la ville de Liége.

Le maréchal de Saxe qui, pendant cette campagne, et en arrière de son armée, avait fait faire les siéges de celles des places des Pays-Bas qui n'avaient pas été conquises pendant les deux campagnes précédentes, aurait pu se contenter de ces avantages, et se regarder comme satisfait d'avoir, par ses mouvemens et ses manœuvres, forcé le prince Charles à l'inaction et à rester paisible spectateur de ses succès. Sa campagne n'eût pas été moins belle et moins avantageuse aux armes du Roi, s'il avait laissé les alliés effectuer paisiblement le passage de la Meuse, et s'éloigner pour aller prendre des quartiers d'hiver; mais il crut devoir la terminer par un coup d'éclat, et l'attaque de l'armée alliée fut décidée. Une raison plus moralement militaire le détermina peut-être; peut-être même des ordres de la cour, relatifs aux dispositions politiques des cabinets de l'Europe, influèrent sur sa décision. Il n'est pas inutile d'observer ici que souvent ce que le public curieux, mais peu instruit, et ne pouvant pas l'être au moment où il se permet de juger, regarde comme inutile, se trouve, de fait, devenir nécessaire

d'après des combinaisons politiques dont il n'a pas connaissance.

Le parti une fois pris d'attaquer l'armée ennemie au moment où elle se disposait à repasser la Meuse, au-dessous de Liége, le maréchal ne s'occupa plus qu'à rendre cette action aussi brillante que possible. Il était bien secondé par un état-major nombreux et habile; ses succès, sa figure imposante et militaire lui avaient obtenu la confiance des soldats; et les soins constans qu'il donnait à leurs subsistances, peut-être même la liberté sans licence dont il les faisait jouir, lui avaient acquis leur affection. Il en était de même des officiers de tous les grades, parce que ce général, en servant ses goûts particuliers, s'était conformé au caractère français. Il avait introduit dans son quartier-général et à la suite de l'armée, tous les délassemens et toutes les facilités dont les officiers auraient pu jouir en temps de paix. Des vivandiers nombreux et bien approvisionnés pouvaient, tous les jours de repos, fournir à ces officiers les moyens de subsistance qu'ils auraient pu trouver dans leurs garnisons. Une troupe de comédiens, établie au quartier-général, assurait leur divertissement pour la soirée. Ce luxe ne se bornait pas au seul quartier-général du maréchal com-

mandant, il était imité par M. le comte de Clermont et M. le comte de Lowendall, lorsque ces deux lieutenans-généraux, qui avaient toute la confiance du maréchal de Saxe, commandaient des corps détachés de la grande armée.

Il serait, sans doute, possible de blâmer ce luxe introduit dans nos armées, de faire des observations sur les inconvéniens de la licence qui devaient naturellement suivre les dissipations offertes à la légèreté et à la disposition au plaisir, caractère distinctif du militaire français; on pourrait même se récrier sur les frais énormes que devaient occasionner tous ces établissemens, si étrangers, avant cette époque, aux opérations militaires d'une campagne. Mais, en admettant la justesse de ces observations, l'impartialité commande de faire remarquer en même temps qu'une suite de succès brillans avait accompagné, depuis trois ans, l'armée française; que la présence du Roi, pendant la campagne de 1745, y avait accoutumé au faste, et l'avait introduit dans tous les rangs; que les Pays-Bas sont, par leur sol, leur population, la quantité et la proximité de leurs grandes villes, et par les chaussées qui les joignent, le seul pays de l'Europe qui pût se prêter à toutes les facili-

prince Charles avait placé beaucoup d'infanterie pour couvrir et protéger son passage de la Meuse; il avait lié les communications entre les trois villagos par de gros corps de cavalerie. Toute la cavalerie hollandaise était à la gauche de son armée, derrière le village d'Aus, faubourg de Liége.

Jamais spectacle ne fut comparable à celui que présenta cette plaine immense aux premiers rayons du soleil, le 11 octobre 1746.

Dès le 10 au soir, l'armée autrichienne s'était préparée à ce passage de la Meuse qu'elle devait effectuer, par le déblaiement de tous les gros équipages et attirails embarrassans d'une armée de cent mille combattans. Les trois villages retranchés paraissaient trois citadelles. En Flandre, les villages sont tout naturellement retranchés, puisque, dans presque tous, chaque possession est entourée d'un verger, fermé de haies défensives qui couronnent un mur de terre prise au pied extérieur de la clôture, et dont l'extraction de la terre relevée forme un fossé. D'après ces dispositions générales du terrain, pour peu que l'art y ajoute, le retranchement se trouve tout fait.

Après le débouché, l'armée s'arrêta pour donner le temps à M. le maréchal de Saxe de faire une dernière reconnaissance des points

à attaquer. Pendant les deux heures que dura cette reconnaissance, les soldats, oubliant ce dont ils allaient être occupés le reste de la journée, se mirent à jouer à *coupe-tête*, en avant du front de bandière. Les botteresses (c'est ainsi qu'on nomme à Liége les femmes qui portent sur leur tête le lait, le beurre, et les autres provisions journalières du pays), sortirent de la ville comme à l'ordinaire, vinrent fournir au déjeûner de ces aimables insoucians, se mêlèrent et dansèrent avec eux, jusqu'au moment où, un coup de tambour, répété sur tout le front de l'armée, rappela chacun à son poste, et où tout fut oublié pour ne songer qu'à remplir son devoir avec honneur.

La distribution des colonnes d'infanterie une fois faite pour l'attaque des trois villages, tout se forma, et chaque troupe marcha avec un courage et une gaîté caractéristique du Français. Mon père, à la tête de la brigade de Picardie, fut chargé d'une des attaques du village d'Aus, et je le suivis comme son aide de camp. Jamais plus beau jour n'avait éclairé une plus belle disposition militaire; jamais plus d'ordre ne succéda aussi rapidement aux mouvemens désordonnés de la joie. Les trois villages, battus d'abord par une ar-

de bataille; et, dès le lendemain, après avoir pourvu à tous les détails d'humanité et de secours qu'exigent toujours des actions aussi meurtrières, elle retourna au camp de Tongres, où le quartier-général était la veille de la bataille. On alla à la comédie avec la même gaîté et la même insouciance qu'on y était allé trois jours auparavant.

L'armée autrichienne, après avoir assuré la tête de ses quartiers d'hiver, couverts par la Meuse, y entra vers les derniers jours d'octobre.

L'armée française, après avoir rendu grâces à Dieu de ses avantages, s'occupa également du même objet. Le quartier du maréchal de Saxe fut à Bruxelles, et la campagne finit.

Mon père fut envoyé pour commander les troupes qui regagnèrent la Haute-Alsace, et son quartier fut établi à Béfort. J'y demeurai quelque temps avec lui; et de là, le chevalier de Montbarey, mon oncle, lieutenant-colonel du régiment du Roi, cavalerie, me mena à Château-Châlons, où j'avais déjà passé les hivers précédens. J'allai aussi, pendant l'hiver, à Paris, avec mon père, pour y visiter la marquise du Bourg, ma grand'mère, qui avait présidé à mon éducation pendant que j'étais au collége des jésuites, et qui désirait

fort me voir. Nous y passâmes six semaines, et je suivis mon père à son retour en Alsace, où je demeurai jusqu'à l'ouverture de la campagne de 1747.

En parlant de la bataille de Raucoux, j'ai oublié de rendre compte d'un fait particulier qui peint également l'honneur français et l'amour paternel. Le duc de Boufflers était employé, comme lieutenant-général, à l'armée de Flandre. Il était petit-fils du maréchal du même nom, si connu dans les dernières années du règne de Louis XIV, et qui, pour récompense de ses brillans services au siége de Lille, avait obtenu le gouvernement de la Flandre française, et l'avait transmis successivement à son fils et à son petit-fils dont je parle. Louis XV avait créé, pendant l'hiver de 1745 à 1746, le régiment de Boufflers-Wallon, dont le fils du duc de Boufflers, âgé de quatorze ans, avait été fait colonel. Ce régiment, presque au moment de sa création, avait fait la campagne dans l'armée du maréchal de Saxe. Le duc de Boufflers, employé comme lieutenant-général dans cette armée, apprenant que le régiment de son fils était du nombre de ceux commandés pour l'attaque du village de Raucoux, et craignant que son fils, à quatorze ans, ne fût embarrassé au

début de sa carrière militaire, demanda au maréchal de Saxe la permission de quitter la division de cavalerie à laquelle il était attaché, pour se placer, comme simple volontaire, à côté de son fils, à la tête du régiment de Boufflers. Lorsque la colonne d'attaque dont il faisait partie arriva aux haies du village, il prit son fils entre ses bras, et le jeta de l'autre côté des retranchemens; il y monta après lui, suivi de deux pages, qui, suivant sa qualité d'aide de camp du Roi, et suivant l'ordre observé à la cour de France, devaient toujours l'accompagner. Le père et le fils se conduisirent avec la plus grande valeur, mais les deux jeunes pages du Roi furent tués.

Pendant l'hiver qui suivit la campagne de 1746, le duc de Boufflers eut le commandement des troupes qui allèrent défendre la république de Gènes, quand elle eut secoué le joug des Autrichiens. Il se conduisit d'après les principes de courage et d'honneur dont il avait donné tant de preuves. Il assura la liberté de cette république, et mourut à Gènes de la petite-vérole. Le duc de Richelieu lui succéda, suivit les mêmes erremens, et eut toute la gloire de la délivrance de ces alliés intéressans de la couronne de France. La veuve du duc de Boufflers épousa en se-

condes noces le duc, depuis maréchal de Luxembourg; et son fils, qu'il avait guidé dans ses premiers exploits, à la bataille de Raucoux, mourut fort jeune, ne laissant qu'une fille. En lui s'éteignit la branche ducale de la maison de Boufflers, originaire du Beauvoisis.

Mon père fut destiné à être employé, pendant la campagne de 1747, dans l'armée de Flandre, aux ordres du maréchal de Saxe, et le Roi devait s'y rendre. Les trois campagnes précédentes, outre les batailles de Fontenoy et de Raucoux, avaient été remplies par une infinité de siéges dont l'heureuse issue avait mis sous la main du Roi presque toutes les places de guerre qui défendent la Belgique. Le maréchal de Saxe commandait en personne les siéges des places les plus importantes, et laissait faire les autres par ceux des officiers-généraux en qui il avait le plus de confiance. Ce genre de guerre avait accoutumé les soldats français à ne pas connaître le danger et à se regarder comme invincibles. L'insouciance propre au caractère de la nation se montrait au point que, les soldats méprisant les tranchées faites pour les mettre à l'abri des défenses meurtrières des assiégés, les officiers-généraux avaient besoin de toute

leur autorité pour les empêcher de se rendre au poste qu'ils devaient occuper par le chemin le plus court et à travers champs.

Si cette grande quantité de siéges fit perdre beaucoup de monde à l'armée française, la prise de tant de villes multiplia infiniment le nombre des prisonniers de guerre, qui, tous, étaient envoyés en France jusqu'à leur échange.

Deux places de la plus haute importance restaient encore au pouvoir des alliés : Maëstricht, qui formait notre droite sur la Meuse, et Berg-op-Zoom, à l'extrémité en avant de notre gauche et tenant à la Hollande. Les siéges de ces deux places exigeaient les plus grands moyens; une armée puissante était nécessaire devant chacune, et il fallait même, avant de les tenter, s'être rendu maître de la campagne par un avantage considérable, et avoir pris, par un coup d'éclat, un grand ascendant sur l'armée alliée.

Le maréchal de Saxe fit faire par divers détachemens les siéges de toutes les petites places ou forts de la Flandre hollandaise, et toujours avec succès; et il se porta, pendant ces expéditions partielles, avec le gros de son armée, en avant de Louvain, laissant Bruxelles et toutes les villes considérables de

la Flandre et du Brabant derrière lui, devenant ainsi les dépôts indispensables à une armée de cent cinquante mille hommes. Par le moyen de toutes ces villes nourricières et de toutes les ressources qu'elles lui fournissaient, son armée, dont la présence du Roi augmentait infiniment les besoins et les consommations, était dans l'abondance, tandis que l'armée alliée, postée entre les deux Gettes, et couvrant par sa gauche la Meuse et Maëstricht, se trouvait dans un pays sec, sablonneux, et était obligée de tirer tous ses approvisionnemens de la Hollande et de ses derrières, avec des peines infinies et des trajets considérables.

Le Roi vint établir son quartier-général à la commanderie de *Vieux-Jonc*, en avant de Louvain. Tout le luxe des grandes villes existait dans le camp et dans les différens quartiers occupés par les officiers-généraux français. Toutes les ressources, toutes les recherches du plaisir et de la mollesse se trouvaient dans cette armée; et le maréchal de Saxe lui-même, qui, entraîné par ses goûts, donnait l'exemple de les satisfaire tous, avait besoin de toute sa gloire et de l'activité continuelle dans laquelle il tenait ses troupes, pour qu'on lui pardonnât l'énorme licence

qui régnait dans le camp et dans tous les environs. A cette occasion, il faut bien dire encore que le Brabant et les provinces de Flandre assujetties étaient le seul pays qui pût se prêter, par ses immenses ressources, aux consommations en tout genre qui se faisaient chaque jour.

La proximité des frontières de France, même de Paris, les routes magnifiques, les courriers continuels qui en parcouraient l'espace, tout concourait à rendre cette guerre unique dans son genre; et, comme la manière dont on la faisait n'avait point de modèle, de même, malgré le succès dont chaque opération était suivie, ces campagnes brillantes ne pourront jamais être prises ni données pour exemples.

J'ai dit plus haut que l'objet du maréchal de Saxe était de compléter la conquête des provinces Belgiques par la prise de Berg-op-Zoom et de Maëstricht, places formidables qui restaient aux alliés; mais il ne pouvait en entreprendre le siége, sans avoir remporté sur les alliés un avantage considérable, qui, les obligeant à se replier sur l'une de ces places, lui laissât la faculté d'agir contre l'autre. Il fallait avoir pris un tel ascendant sur l'ennemi, qu'on pût, sans crainte, faire un

détachement considérable, afin de commencer l'une des deux opérations. Ces motifs, connus également par les ennemis, décidèrent de la position qu'ils prirent, comme je l'ai dit plus haut, entre les deux Gettes, petites rivières transversales, qui couvraient leurs ailes; et le maréchal de Bathiani fortifia le front de son camp par tous les moyens qui pouvaient en assurer la sûreté.

Après environ un mois, employés par les généraux des deux armées en reconnaissances de leurs positions et en escarmouches partielles, le maréchal de Saxe proposa au Conseil du Roi de décider la campagne, en attaquant l'armée alliée dans sa position; et son avis fut adopté, non sans quelques observations dictées par la jalousie aux courtisans, envieux de ses succès, et au ministre de la Guerre qui ne l'aimait pas, à cause de la grande prépondérance qu'il avait acquise et qui réduisait souvent ce ministre au rôle très-humble d'exécuteur d'ordres que, la plupart du temps, on ne lui communiquait pas à l'avance.

Il faut bien convenir que le maréchal de Saxe était souverain, et souverain absolu dans son camp; que le Roi, auquel seul il rendait les respects que tous lui devaient, était lui-

même, par la confiance dont il l'honorait avec raison, plutôt son second que son maître; et que cette position devenait très-mortifiante pour le comte d'Argenson, ministre de la guerre, homme d'esprit et de talent, accoutumé à être à peu près souverain à Versailles, et qui se trouvait, au quartier-général, subordonné à un chef qui, n'ignorant pas les principes et la nature de sa jalousie, ne lui épargnait aucun des dégoûts, qu'avec un peu plus de prévoyance pour le temps de la paix, il lui aurait peut-être adoucis jusqu'à un certain point.

Le projet proposé et adopté dans le Conseil du Roi, on ne fut plus occupé que des préparatifs qui pouvaient en assurer le succès; et, peu de jours après, l'armée s'ébranla, et quitta le camp de la commanderie de Vieux-Jonc, pour attaquer l'armée alliée dont j'ai fait connaître la position.

L'armée arriva le 1.er juillet en présence de l'ennemi, et les dispositions furent faites pour attaquer le lendemain.

L'armée alliée avait en avant de son front le village de Laufeld, retranché d'abord naturellement, comme tous les villages de cette partie, et auquel l'art avait ajouté tout ce que le temps avait permis d'y réunir en moyens

de défense. Le général ennemi, ne doutant pas que ce ne fût sur ce point que se portât l'effort des Français, outre le nombre prodigieux d'infanterie et d'artillerie dont il l'avait garni, s'était ménagé les moyens de le soutenir et d'y envoyer constamment des troupes fraîches. Indépendamment de l'artillerie qui bordait les premières haies du village, il avait établi sur ses flancs, dans des positions éminentes, des batteries destinées à en préserver les approches. Des corps considérables de cavalerie remplissaient les intervalles qui séparaient le village de Laufeld de deux autres petits villages éloignés d'environ une demi-lieue; et, derrière cette première ligne de défense, l'armée alliée était rangée en bataille, la gauche se prolongeant dans la plaine, et la droite appuyée à une hauteur sur laquelle était placée toute l'infanterie autrichienne. Les troupes qui défendaient le village de Laufeld étaient, en grande partie, composées de corps appartenant aux alliés de la maison d'Autriche; car je ne dois pas laisser échapper l'occasion de remarquer que, dans cette campagne, comme dans les précédentes, et particulièrement dans les siéges, la conservation des troupes autrichiennes parut être toujours un des objets

principaux de l'attention des généraux autrichiens.

Telle était à peu près la disposition défensive des ennemis. La disposition d'attaque des Français fut faite en conséquence; et, en avant de la hauteur d'Herderen, où se plaça le Roi, entouré de toute sa maison militaire, se formèrent les différentes colonnes d'infanterie destinées à l'attaque de Laufeld, point principal et déterminant de cette journée. Le maréchal de Saxe confia la première attaque à M.gr le comte de Clermont, prince du sang, au courage duquel il accordait une confiance qu'une conformité de goûts avait sans doute commencée et accrue. Cette première division devait être soutenue par plusieurs autres, prêtes à marcher pour l'appuyer, si la résistance des ennemis en rendait l'appui nécessaire.

Mon père, à la tête de deux brigades d'infanterie, formant douze bataillons, qui se composaient de trois régimens suisses et du régiment allemand de la Marck, fut spécialement chargé de l'attaque du village, à la gauche du corps commandé par le comte de Clermont.

Le marquis de Guerchy, à la tête du régiment du Roi et d'une colonne d'infanterie,

attaqua le village à la droite du corps du comte de Clermont; et successivement, à proportion des difficultés qu'on éprouva dans ces attaques, le maréchal de Saxe y porta d'autres corps d'infanterie pour les seconder.

Le terrain formait une pente du côté où les Français dirigeaient leur attaque. L'armée ennemie, comme je l'ai dit, était rangée en bataille en arrière du village, et occupait surtout les hauteurs de Montenaken dont elle garnissait les sommités. La cavalerie des deux armées appuyait les deux ailes de chaque côté; et l'on avait placé le Roi à la portée du canon, près de la justice d'Herderen, afin qu'il pût juger du déploiement de son armée, et en voir tous les mouvemens. Il était en face du village de Laufeld, dont la prise et l'occupation devaient décider du sort de la bataille.

Sept différentes colonnes attaquèrent successivement et demi-circulairement. A chaque attaque, on eut des succès, et l'on vit reculer l'infanterie ennemie; mais le gros des alliés, placé en arrière, s'était formé en colonnes, pour soutenir le village, recevant ceux qui étaient forcés de l'abandonner, et y remarchant sur-le-champ. Les troupes françaises, qui s'en étaient rendues maîtresses, en

étaient ainsi à chaque fois repoussées, avant d'avoir pu s'y établir solidement. Les différentes attaques avaient coûté de part et d'autre des pertes énormes, lorsque le maréchal de Saxe, par un trait de génie militaire, décida la victoire en sa faveur.

Très à portée du village, dans le moment des dernières attaques, il apprécia l'obstacle qui s'opposait à ce que le village, après avoir été emporté, pût rester aux malheureux Français qui s'y sacrifiaient. Il ordonna une nouvelle attaque, tant par les troupes qui avaient déjà combattu, que par des troupes nouvelles, et en même temps il prit deux brigades de cavalerie qui étaient à sa portée, leur ordonna, en tournant le village par la gauche, de charger l'infanterie ennemie qui ne cessait de le rafraîchir, et prescrivit au marquis de Cernay, commandant la brigade des Cravattes, de se jeter sur cette infanterie en fourrageurs et à toute bride. Cet ordre fut exécuté; et cette cavalerie, en se sacrifiant, car elle fut presque détruite, porta le trouble dans la colonne ennemie, la força de s'arrêter; et, le village, emporté encore une fois, n'étant plus soutenu par de nouvelles troupes, les Français purent s'y établir d'une manière sûre et régulière; et les Autrichiens ne furent pas

même tentés de les y attaquer. Cette manœuvre, et le sacrifice de huit escadrons de cavalerie fixèrent la victoire : l'armée ennemie ne songea plus qu'à se retirer derrière les deux Gettes qui couvraient sa marche vers la Meuse. Ce succès éclatant donnant à l'armée française une supériorité marquée, le Roi ne songea plus qu'à profiter des avantages qu'on avait eus en vue en attaquant les ennemis; et, leur retraite vers la Meuse, pour couvrir Maëstricht, les éloignant prodigieusement de Berg-op-Zoom, le maréchal de Saxe ne s'occupa plus que d'en faire le siége, et des préparatifs énormes qu'exigeait une entreprise de cette importance.

Je suivis mon père à toutes les attaques du village de Laufeld; je fus même blessé légèrement à la dernière; et le Roi eut la bonté de remarquer que, quoique âgé seulement de quatorze ans, c'était pour la seconde fois que je l'étais sous ses yeux. Un neveu de mon père, et son aide de camp comme moi, fut tué à mon côté, au milieu du village, en passant sur l'emplacement d'une maison à laquelle on avait mis le feu; il servait dans le régiment de la Marck, infanterie. La perte des Français fut d'autant plus considérable, dans cette bataille, que des Anglais, habillés de rouge,

défendaient le village, et que deux colonnes françaises, vêtues de la même couleur, l'une composée de Suisses, à la tête desquels mon père était, et l'autre composée d'Irlandais, arrivant, chacune de leur côté, dans un chemin creux, se fusillèrent, se prenant réciproquement pour des Anglais.

Le comte de Lowendal, lieutenant-général de la plus haute réputation, passé du service de Danemarck à celui de France, par les soins du maréchal de Saxe, son ami, fut choisi pour commander les vingt-huit bataillons destinés à faire le siége de Berg-op-Zoom. On y ajouta trente-deux escadrons de cavalerie et de dragons sous les ordres du duc de Chevreuse; et on eut soin de munir cette petite armée de tout ce qui pouvait assurer son succès. Une nombreuse artillerie y fut destinée; et mon père fut du nombre des maréchaux de camp employés sous le comte de Lowendal.

Les fortifications régulières de Berg-op-Zoom, la nombreuse garnison qui défendait cette place, où commandait M. de Cromstrom, lieutenant-général hollandais, avaient fait prévoir les difficultés qu'on éprouverait à ce siége; mais elles s'augmentèrent par la nécessité d'attaquer régulièrement le fort de Rowers, qui en couvrait la gauche, et qui

était séparé de la place au moins d'une demi-lieue. La position de Berg-op-Zoom, au bord de la mer, assurait, de plus, l'entrée facile et successive des subsistances que les Hollandais tenteraient d'y faire parvenir. M. le comte de Lowendal investit la place; et, sa circonférence étant plus étendue qu'on ne l'avait prévu d'abord, il demanda un surcroît de troupes, et M. le maréchal de Saxe lui fit passer seize bataillons de plus. Le siége devint alors plus actif. Celui du fort Rowers fut commencé sous les ordres du duc de Chevreuse. Un village placé à la droite de l'armée, en avant de la communication qui existait entre le corps formant le siége de la ville et celui qui assiégeait le fort de Rowers, fut fortifié, retranché, et garni de troupes suffisantes pour s'opposer aux entreprises que les ennemis pourraient tenter. Sa défense fut confiée au comte de Vaud, brigadier, officier de la plus grande distinction, connu par sa fermeté, son activité, et son amour pour la discipline. Dans le cours du siége, il fut attaqué deux fois, et deux fois les ennemis furent repoussés avec perte.

Je n'entreprendrai point de donner le récit détaillé de ce siége, mémorable tant par sa longueur que par l'ardeur avec laquelle les

4.

giment, qui avait rejoint l'armée, après la prise de ce fort, étant destiné à monter à l'assaut, j'y marchai, à la tête de ma compagnie. Ceux qui ont un cœur peuvent juger de l'état d'anxiété de mon père pendant ces terribles instans.

Je pourrais m'égayer sur les scènes comiques qui suivirent les dangers de l'assaut et qui accompagnèrent le pillage de la ville, mais je me contenterai de dire qu'avec la même vivacité qui fit emporter la place, les vainqueurs se portèrent à tout ce que la licence peut produire de plus fort, unissant quelquefois, malheureusement, l'atrocité à cette gaîté folle qui caractérise la nation française. Cette conquête finit la campagne de 1747 ; et le bâton de maréchal fut la récompense accordée au comte de Lowendal, qui, attiré depuis peu, comme je l'ai dit, au service de France, avait beaucoup d'anciens qui murmurèrent de cet avancement, selon eux prématuré.

A cette occasion, je rapporterai une chanson qui fut faite à l'occasion de cette promotion, et qui courut à l'armée et dans la capitale.

Quand Berg-op-Zoom trahit votre espérance,
Calmez vos sens, petits-maîtres ambrés,
Si son vainqueur est maréchal de France,
Par ses leçons un jour vous le serez.

Malgré nos lois et vos discours profanes,
Il vous fait voir que ce titre éminent
Ne s'obtient pas dessus le point aux ânes,
Où le premier passe toujours devant.

De Lowendal et du Saxon, la gloire,
Par mille faits illustra ces héros;
Leurs noms, écrits au temple de Mémoire,
Feront rougir l'orgueil de leurs rivaux.

Cette campagne finie, mon père fut employé en chef à Namur, pendant l'hiver, et j'y demeurai avec lui, à l'exception d'un mois que j'allai passer à Paris, sur la demande positive de la marquise du Bourg, ma grand'mère.

Les spectacles de Paris, pendant ce court espace de temps, allumèrent mon imagination; et, sans porter encore aucun échec réel à la pureté de mes mœurs, ce fut dans ce mois que se développèrent tous mes goûts, et que, sans connaître quel pouvait en être le but, je me sentis atteint de tous les désirs.

Je revins à Namur, auprès de mon père, qui, dans cette place où son devoir le retenait, avait trouvé une société charmante dans la maison de madame la baronne de Rouveroit, qui était sa cousine issue de germaine, étant de la maison de Watteville, et sœur de madame l'abbesse de Château-Châ-

lons, chez laquelle on a vu que j'avais passé deux hivers en Franche-Comté, et dont les soins pour ma santé et mon éducation doivent rester éternellement gravés dans mon cœur.

Madame la baronne de Rouveroit, établie très-richement dans les Pays-Bas, avait une très-bonne maison à Namur; elle n'avait que trois filles, toutes les trois chanoinesses dans un des grands chapitres de Flandre. A ma première arrivée à Namur, et avant mon voyage à Paris, je n'avais vu dans mes trois cousines que des objets rapprochés de mon âge, qui me fournissaient une société agréable, et que je regrettai fort de quitter, quand mon père me fit partir. Mais, à mon retour, et par l'influence de l'air de la capitale sur les inclinations et les facultés physiques de mon individu, la différence du sexe devint pour moi une nouvelle connaissance; et, mon cœur commençant à se faire entendre, je me sentis malgré moi entraîné vers l'aînée des demoiselles de Rouveroit, et j'en devins réellement amoureux. Ce sentiment s'accrut avec rapidité par l'habitude de passer ma vie auprès de l'objet qui l'avait fait naître; et je pus, au bout de quelque temps, me flatter qu'il était partagé. Nous mettions même si peu d'art

pour cacher nos dispositions, que bientôt toute la garnison fut dans la confidence, que nos parens pensèrent à nous unir, et que le bruit de notre mariage devint général dans tous les Pays-Bas. Cette approbation de nos parens, et l'habitude de nous voir tous les jours, ne servirent qu'à échauffer réciproquement nos têtes et nos cœurs.

On peut juger, par le peu que je viens de dire, que, n'étant occupé que de ce seul objet, je n'ai pas à m'étendre beaucoup sur les combinaisons militaires qui occupaient les généraux pendant l'hiver de 1747 à 1748, et qui préparèrent le commencement de la campagne dont l'objet principal était le siége de Maëstricht.

J'ai dit, en rendant compte de la bataille de Laufeld, que la retraite de l'armée autrichienne vers la Meuse avait déterminé le maréchal de Saxe à faire faire le siége de Berg-op-Zoom. Le succès de M. de Lowendal ayant terminé la campagne de 1747, le siége de Maëstricht devint naturellement le but de la campagne suivante, puisque la prise de cette place complétait entièrement la conquête des Pays-Bas autrichiens, celle de toutes les places de barrière, et devait reporter la guerre sur le territoire de la Hollande, qui, depuis trois

campagnes, en éprouvait toutes les calamités, par les sommes considérables qu'elle était obligée de dépenser, et par la perte de presque toutes ses troupes faites prisonnières dans les places assiégées. Le nombre des soldats hollandais prisonniers de guerre en France, était énorme.

Le maréchal de Lowendal avait établi son quartier-général à Namur, pendant l'hiver; celui du maréchal de Saxe était à Bruxelles. La reconnaissance liait à tous égards le premier de ces généraux au second, à qui il devait tout. Leur intimité était extrême, d'autant que, malgré la considération qu'on ne pouvait refuser à leurs talens militaires et à leurs succès, ils partageaient l'envie et la jalousie que leur portaient presque tous les lieutenans-généraux français, dont leur gloire et leur avancement prématuré blessaient l'amour-propre.

Le maréchal de Saxe avait été fait maréchal-général des camps et armées du Roi, et, par ce grade prééminent, il ne voyait personne au-dessus de lui. La confiance du Roi pour lui était sans bornes, et les intrigues de cour ne pouvaient l'atteindre, tant que la guerre le rendait indispensablement nécessaire.

Sa cour, à Bruxelles, était quasi aussi brillante que celle de Versailles. Elle était composée de tous les militaires qui n'espéraient qu'en lui; et il savait distinguer d'une façon très-marquée les officiers-généraux ou particuliers qui avaient rendu des services, ou dans lesquels il avait reconnu du talent. Mon père, à ces deux titres, avait part à sa plus intime confiance. Si cette manière de récompenser par la considération lui attachait les officiers-généraux vraiment militaires, la vie licencieuse qu'il avait l'air d'ignorer, mais qu'il facilitait dans son quartier-général, le rendait cher à tous les jeunes officiers, qui, à la discipline près qu'exigeaient les jours de service, trouvaient à l'armée tous les plaisirs et toutes les facilités jusqu'alors ignorés pendant la guerre et prohibés dans les camps.

Les goûts satisfaits du maréchal de Saxe, et très-publiquement, servaient d'autorisation à ceux de la jeunesse française; et tous ces moyens réunis à la gloire qu'il avait acquise, et à l'utilité dont il était, donnaient à ce général un empire absolu sur toutes les têtes françaises qui se portent si facilement à l'enthousiasme. Il n'en fallait pas tant pour que le crédit énorme du maréchal éblouît et fatiguât le comte d'Argenson, ministre de la

guerre, homme fier et plein de mérite, mais qui, n'étant pas militaire, se trouvait constamment primé et offusqué par le crédit du maréchal-général, qui ne mettait aucune forme dans les grâces qu'il demandait, et qu'il exigeait même pour tels ou tels officiers qu'il avait mis sous sa protection. On peut dire que le maréchal de Saxe usait sans ménagement de l'influence que ses succès et son utilité pendant la guerre lui donnaient, oubliant qu'à la paix, que ces succès même rendaient nécessairement très-prochaine, le ministre de la guerre, les courtisans et les intrigans de la cour lui feraient payer cher ces momens de gloire et d'un pouvoir illimité. Le maréchal de Saxe, se confiant dans ses œuvres, espérait aussi sans doute qu'à la paix, le crédit de madame la Dauphine, qui était sa nièce, le soutiendrait à la cour. Je n'ai pu me refuser à faire ces observations, dont la justesse trouvera son application dans son temps.

Avec moins de confiance dans l'avenir, avec plus de précautions et de prévoyance pour les momens qui suivraient la paix, disons le mot, avec moins d'honnêteté et de loyauté, il eût dépendu du maréchal de prolonger la guerre et par conséquent sa puis-

sance. Il était sûr, tant qu'elle durerait, que son opinion sur les opérations militaires ne serait pas même contestée, ou le serait sans fruit. Il avait dit souvent : *La paix est dans Maëstricht ;* et le siége de Maëstricht fut proposé, accepté, les préparatifs en furent faits pendant l'hiver de 1747 à 1748, et la campagne de cette année commença par cette opération décisive. Tout fut prévu ; rien ne fut épargné, pour rendre immanquable le succès de cette entreprise. L'armée destinée à ce siége s'ébranla par les deux rives de la Meuse, pour se porter, tant par le comté de Namur et la Flandre, que par les duchés de Limbourg et de Luxembourg, aux points qui devaient former l'investissement de cette place.

Le tableau général du développement de l'armée française, partant de ses différens quartiers d'hiver, celui de tous les divers approvisionnemens, tant militaires que de consommation journalière, se dirigeant de tous les points de la frontière de France, sur une étendue de plus de soixante lieues, marchant sur des routes différentes pour arriver au même point et presqu'au même jour, sans se contrarier et se nuire, sont peut-être le chef-d'œuvre de l'art d'un maréchal-général des

logis d'une grande armée. J'espère pouvoir en joindre le tableau à ce compte que je me rends; et, selon moi, ce tableau est un livre classique et élémentaire pour tout militaire qui se destine au service très-important de l'état-major d'une armée.

Par les soins de l'état-major très-nombreux et très-bien composé qui était attaché à l'armée du maréchal de Saxe (genre d'établissement qu'on devait à cette guerre, qui, imité depuis par toutes les puissances militaires, n'a pourtant jamais été porté à la perfection de celui qu'avait formé cet illustre général), l'armée arriva, au jour nommé, avec ses immenses approvisionnemens, autour de Maëstricht, et la place se trouva investie.

Avant de parler de ce siége, je ne peux me dispenser de faire quelques observations sur les moyens décisifs, qui, joints au coup-d'œil et aux talens supérieurs du maréchal de Saxe, décidèrent presque toujours de ses succès. L'attention de ce général à distinguer parmi tous les officiers-généraux attachés à son armée, ceux en qui il pouvait avoir confiance, lui permettait de choisir, pour les différentes opérations, ceux qui étaient propres à les bien exécuter; et il sa-

vait parfaitement attacher chacun d'eux au genre de service dont il était le plus capable.

La partie des subsistances, si essentielle à la guerre, et qui souvent y est décisive, puisque, sans les ressources immenses qu'elle procure, les opérations les mieux combinées et les plus militairement concertées, deviennent impossibles et inexécutables, cette partie, dis-je, entre les mains de M. Duverney, l'un des frères Pâris, avait acquis une perfection de service dont les généraux, avant cette guerre, même ceux du règne brillant de Louis XIV, n'avaient pas une idée. M. Duverney, qu'on peut en regarder comme le créateur, avait placé dans cette administration tous ceux de ses parens en qui il avait trouvé des dispositions; et des jeunes gens qui s'y étaient consacrés, s'étaient formés dans ce service essentiel, qui, depuis, a servi de modèle à toutes les puissances militaires de l'Europe, sans qu'aucune ait jamais pu le porter au même degré de perfection.

Le corps du génie militaire qu'avait créé le maréchal de Vauban, dans les belles années du règne de Louis XIV, avait acquis une supériorité incalculable par la quantité de siéges que la guerre de Flandre avait né-

quelle je passais ma vie, il avait formé une liaison très-intime avec une femme de bonne maison de ce pays, qui avait été mariée en France, et qui, étant séparée de son mari, s'était réfugiée dans un couvent de son pays natal. Cette liaison, qui devint de plus en plus intime, put procurer à mon père de très-grands plaisirs, mais ils furent compensés par des chagrins véritables. La jalousie se mit entre cette dame et madame de Rouveroit, ma tante, chez laquelle j'étais constamment, et avec d'autant plus d'exactitude, que j'étais devenu véritablement amoureux d'Aurore de Rouveroit, sa fille aînée. Cette jeune personne paraissait recevoir avec plaisir mes empressemens; et les choses avaient été poussées au point que notre mariage prochain était devenu très-public. Nous avions l'air de le désirer également l'un et l'autre; nos parens pensaient de même, et mon père surtout, qui voyait très-bien que rien ne pouvait m'être plus avantageux que ce mariage, sous le rapport de la naissance et de la fortune. Il connaissait d'ailleurs la chaleur de ma tête, la force de mon tempérament, et l'effet, sur mes dispositions, d'une éducation trop libre, qui s'était indispensablement ressentie de la licence des camps où j'avais passé ma vie de-

puis l'âge de onze ans. Il craignait en conséquence pour moi le moment de mon retour à Paris, et les charmes et les facilités dangereuses qu'offre cette ville à un jeune-homme de seize ans. Ce mariage était, en outre, un nouveau moyen de rapprochement entre ma famille et celle de Watteville, de laquelle je descendais par mon arrière-grand'mère, et qui, depuis plus d'un siècle, était amalgamée à la mienne par des rapports d'intime amitié, encore plus forts que les liens de la parenté.

Le maréchal de Lowendal tenait une très-grande maison; mon père en avait une très-agréable, et c'étaient les dames de Rouveroit qui en faisaient les honneurs.

En général, dans ces campagnes glorieuses, le maréchal de Saxe, maître d'un des pays les plus riches de l'Europe, avait adopté le systême du maréchal de Villars, sur les contributions tirées du pays conquis. Mais, si le maréchal de Villars, qui avait donné l'exemple, employait les sommes immenses qu'il imposait, à améliorer sa fortune particulière, son imitateur, par ses goûts, par sa magnificence, et par le grand état qu'il tenait à Bruxelles, rendait au pays, en consommations, ce qu'il en retirait en subsides : les

plaisirs d'ailleurs dont il s'entourait, fournissaient aux peuples des divertissemens qui compensaient ce qu'on en exigeait en espèces.

A son exemple, les officiers-généraux employés étaient très-bien payés; et chacun, selon son goût ou ses besoins, consommait ou mettait en réserve ce qui lui revenait en supplément de son traitement ordinaire. L'intendant de l'armée avait la grande main sur tous les traitemens; et, sous lui, des commissaires des guerres, départis dans les différentes places considérables, grapillaient, quand ils ne pouvaient prendre un vol plus élevé, ou qu'ils étaient surveillés par des généraux trop attentifs.

Un des plus intelligens dans cette partie était le sieur Foulon, commissaire des guerres à Namur, qui, depuis, après quarante ans de travaux en différens genres, et après avoir été presque toujours soupçonné de péculat, sans qu'on en ait jamais administré de preuves juridiques, a péri si atrocement dans les premiers jours de la révolution de 1789, étant parvenu, depuis long-temps, à la place de conseiller d'État.

Ce commissaire des guerres passait pour être une des créatures, et même pour un des

espions du comte d'Argenson, ministre de la guerre. S'il n'est pas encore possible aujourd'hui de prononcer sur l'honnêteté des principes du sieur Foulon, on peut et l'on doit convenir que son travail facile, sa figure prévenante, et son esprit rempli de ressources l'ont toujours placé avec utilité près des ministres des divers départemens; et que, s'il n'a pas toujours eu également la confiance de tous, il en est peu qui, dans l'espace de quarante ans, ne s'en soient souvent servis très-utilement.

Ce commissaire, fort jeune alors, s'était mis en avant vis-à-vis du maréchal de Lowendal; et, dans la société de ce général, où il avait été admis, il avait adressé des vœux à la dame dont mon père s'occupait avec toute la chaleur de l'intérêt. Sans vouloir prononcer sur les progrès qu'il pouvait avoir faits auprès d'elle, il en avait été éconduit assez durement, lorsque les sentimens de mon père eurent été manifestés avec fruit.

En général, mon père, vrai militaire, très-gai et parfaitement aimable, avait toujours obtenu des succès en amour; mais, s'il était souvent un peu dur, et quelquefois même tyrannique avec ses maîtresses, nul homme n'était plus faible que lui vis-à-vis d'elles, quand

une fois la connaissance de son caractère avait indiqué à une femme habile les moyens sûrs de le gouverner. La dame à laquelle il s'était attaché avait plus d'intelligence et plus d'art qu'il ne lui en fallait pour découvrir le moyen secret de régner sur son esprit en ayant l'air de ne faire que ses volontés.

Elle voulut se faire un mérite de lui avoir sacrifié les vœux du sieur Foulon, dont il avait pris de l'ombrage ; et comme, en femme habile, elle ne faisait rien pour rien, son empire s'accrut par ce sacrifice. Le premier usage qu'elle en fit fut de chercher à se venger des préférences très-naturelles que la baronne de Rouveroit obtenait dans la maison de mon père, dont elle faisait les honneurs, comme je l'ai dit, à titre de la parenté qui nous unissait avec elle, et plus particulièrement encore à cause de l'espèce d'engagement pris pour le mariage de mademoiselle de Rouveroit avec moi.

Cette femme ne négligea rien pour satisfaire sa haine; les propos les plus indécens, les inculpations les plus calomnieuses, ne furent pas épargnés. Tout l'esprit et toute la prépondérance du chevalier de Montbarey, mon oncle, échouèrent contre les manœuvres de cette femme savante en intrigues. Sa mé-

chanceté ne fit grâce à personne, et se porta même sur mademoiselle de Stein, fille d'une sœur de madame de Rouveroit, qui était chanoinesse, et qui était élevée chez elle avec ses cousines. Cette demoiselle, parfaitement jolie et très-aimable, s'était attiré les hommages de tous ceux qui l'avaient vue, et ses succès avaient alarmé la jalousie de la dame en question. Elle donna de l'existence et de la publicité aux attentions que mademoiselle de Stein s'était attirées de la part d'un jeune commissaire des guerres, frère de la fameuse madame de la Popelinière; et, sans s'embarrasser de la vérité de ses allégations, elle versa le ridicule sur toute une société charmante, et parfaitement unie, avant qu'elle se fût emparée de l'esprit et des sentimens de mon père. Avec l'adresse et le manège dont une femme fausse et intrigante est seule capable, elle réussit à brouiller tout le monde, à dénaturer les actions les plus simples, à faire rompre mon mariage, qui, à ma jeunesse près, réunissait tout ce que je pouvais espérer, et qui, par l'essor des premiers sentimens de mon cœur, aurait assuré mon bonheur dans la suite. Cette femme désunit tout; et, si elle ne put parvenir à brouiller le chevalier de Montbarey avec mon père, au moins eut-elle la satisfaction

de détruire l'influence qu'il devait avoir sur mon mariage, pour la réussite duquel il ne négligea aucun moyen honnête. La conclusion de la paix ayant fait cesser le séjour de mon père à Namur, elle le suivit à Paris, où il la plaça au couvent du Val-de-Grâce, dans un appartement au dehors. Je continuerai à faire connaître les effets de son influence sur l'esprit de mon père, puisque je me suis permis d'entrer dans ces détails.

La plus tendre amitié avait uni, depuis l'enfance, mon père et le chevalier de Montbarey. Quoique plus jeune de sept ans que son aîné, le chevalier avait presque toujours vécu avec son frère. Ils avaient été tous les deux capitaines au régiment Royal, cavalerie, dont le maréchal du Bourg, leur parent très-proche, avait été colonel, ainsi que son fils le marquis du Bourg, et dans lequel le comte du Bourg, frère de ma mère, était également élevé. Ils y avaient toujours vécu en famille, jusqu'au moment où mon père, en 1733, obtint le régiment d'infanterie de Lorraine.

Un caractère vif, franc et loyal, était l'apanage des deux frères; mais des nuances très-prononcées s'y faisaient remarquer. Mon père avait peut-être en force et en énergie

physique ce que son frère avait en délicatesse et en esprit. Mon père avait l'humeur tout-à-fait militaire et propre à lui concilier la confiance et le dévouement des troupes; le chevalier de Montbarey, à la réputation d'un très-bon officier de cavalerie, joignait celle d'un homme de la meilleure compagnie, dont l'esprit saillant, les allusions fines et les heureuses réparties méritaient d'être citées et répétées.

Mon père, de la taille de cinq pieds sept pouces, avait la tournure et la force d'Hercule. Son frère, grand de six pieds deux pouces, avait une figure douce et la vue très-basse; se trouvant, à cause de sa taille, fort éloigné des objets ordinaires, il avait pris l'habitude de se courber, et par conséquent, il avait fini par avoir l'air plus cassé qu'il ne l'était réellement. L'abus que mon père fit toujours de ses forces, et les chagrins dont je ne tarderai pas à faire connaître les causes, ont terminé sa carrière à cinquante-six ans; le chevalier de Montbarey a poussé la sienne jusqu'à quatre-vingt-deux, avec la même fraîcheur d'esprit, la même amabilité, la même philosophie; jusqu'au dernier moment il a conservé un grand ordre dans ses affaires, qui lui a fait trouver

de grandes ressources dans la médiocrité de sa fortune, et qui lui a permis de remplir honorablement les différens rôles auxquels il a été appelé.

Le caractère entier de mon père ne lui laissait pas la possibilité de se plier aux volontés des autres, et le rendait l'implacable ennemi de toute oppression. La philosophie et l'aménité du chevalier de Montbarey lui permettaient de vivre à la cour, où il était aimé et recherché. Sous beaucoup de rapports, mon père dominait et asservissait même ses maîtresses; son frère captivait les siennes par les grâces de son esprit; il était agréable à toutes les femmes par les charmes de sa conversation, et il avait l'art de ramener à lui celles qui, au premier abord, auraient pu être effrayées de sa taille, et repoussées par sa figure pendant les trente dernières années de sa vie.

A l'armée, les généraux avaient grande confiance dans le courage de mon père, et dans l'exécution des opérations dont il était chargé. A la cour, les ministres voyaient avec grand plaisir le chevalier de Montbarey, et comptaient sur sa dextérité, sur ses qualités morales, et appréciaient surtout la sûreté de sa société.

Quant à moi, je n'ai jamais connu de père

dont j'eusse préféré d'être le fils, et j'aurais trouvé de grands avantages à le conserver plus long-temps. Jamais oncle, mieux que le chevalier de Montbarey, ne suppléa avec plus de tendresse, de soins et d'utilité, à la perte que je fis dans l'âge le plus tendre et le plus dangereux. Le chevalier de Montbarey remplit à mon égard, pendant trente-deux ans, les devoirs d'un véritable père, de l'ami le plus dévoué, du guide le plus sage; et si, dans sa vieillesse, les succès que je fus assez heureux d'obtenir dans plus d'un genre le récompensèrent des peines que son affection l'avait engagé à prendre de moi et pour moi; s'il vécut assez pour me voir sortir sans déshonneur du ministère, ayant rassemblé sur ma tête et pour ma postérité des avantages qui devaient le satisfaire; il n'eut jamais non plus de reproches à faire à mon cœur, qui ne cessa d'apprécier ses bontés prévoyantes, et de me faire sentir que, si je devais l'existence et mon heureux début à la guerre au père que la nature m'avait donné, sa mort prématurée avait remis à l'oncle le plus désirable le fardeau, sans doute embarrassant, de mon entrée dans le monde à dix-sept ans, et la direction d'une tête très-vive, susceptible de

toutes les passions, aiguillonnée par l'exemple du pays où j'étais destiné à vivre, et dans lequel, chaque jour, chaque instant, les piéges les plus séduisans et les plus dangereux s'offraient à ma facilité, à mon inexpérience, enfin à tous les goûts qui étaient entrés ensemble dans mon âme.

Lorsque la paix de 1748 eut fait rentrer dans le royaume toutes les forces armées dont le succès avait amené le retour de la tranquillité générale, mon père revint en France; et, après avoir passé quelques mois dans ses terres de Franche-Comté, pour y recevoir les comptes de l'homme en qui il avait placé sa confiance, il se rendit à Paris, pour remercier le Roi et le ministre de la guerre du grade de lieutenant-général des armées françaises, par lequel on avait récompensé ses services. Je l'y suivis, et nous y logeâmes chez un baigneur, au bout de la rue de Tournon, faubourg Saint-Germain. Outre l'habitude qu'avait mon père de loger chez ce baigneur, quand il venait à Paris, deux objets particuliers déterminèrent son choix : le premier était de me tenir à portée du lieu où habitait madame la marquise du Bourg, ma grand'-mère, chez laquelle son intention était de me

déposer souvent ; le second, et sans doute le plus prépondérant, était d'être logé très-près de l'Académie de Jouan, où il comptait me faire apprendre à monter à cheval, et me faire suivre tous les exercices d'une éducation soignée, éducation que ma sortie du collége à onze ans, dont j'ai déjà déduit les motifs, avait fait suspendre pendant tout le cours de la guerre, et dont il sentait le besoin de réparer promptement le retard.

Je fus donc placé écolier externe dans cette académie, où j'allais, chaque jour, suivre mes exercices. Le rassemblement des écoliers sous le même maître, qui, malgré toutes ses bonnes intentions, ne peut pas, par lui-même ou par ses aides, surveiller tous les instans, est souvent la cause, et toujours l'occasion des liaisons qui se forment entre des jeunes gens du même âge, ayant les mêmes inclinations et les mêmes goûts. Ces liaisons, qui paraissent aux gens peu réfléchis assez indifférentes, dans les commencemens, sont, de fait, de la plus dangereuse conséquence ; et, très-souvent, les plus louables dispositions, les principes d'honnêteté et de vertu ont échoué par la force de l'exemple, et même par l'espèce de ridicule que des jeunes gens pervertis font rejaillir sur ceux du même âge qui, grâce à

leur innocence, n'ont pas encore appris à ne rougir de rien.

Dès mon entrée au collége des Jésuites, en 1738, les relations d'intimité que M. et madame la marquise d'Entraigues avaient avec mon père les avaient engagés à lui proposer de mettre leur fils, qui était absolument du même âge que moi, à dix jours près, et qui entrait en même temps dans le même collége, dans la même chambre que moi, et sous le même préfet. Ce jeune homme, de la plus jolie figure, y avait demeuré un an, au bout duquel temps, nos parens avaient jugé à propos de nous séparer; mais il s'était formé entre nous une véritable amitié, causée peut-être par la sympathie; et cette séparation ne changea point l'attrait réciproque qui nous avait unis.

M. d'Entraigues sortit du collége des jésuites deux ans plus tard que moi, pour entrer, comme cornette, dans le régiment de Bourbon, cavalerie, dont monseigneur le comte de Charolois, fort lié avec ses parens, était colonel titulaire. A la fin de 1747, il obtint une compagnie dans ce même régiment, qui, ayant été placé en garnison à Namur, où commandait mon père, nous donna occasion, à M. d'Entraigues et à moi, de nous rapprocher

de nouveau; et notre amitié de collége reprit toute sa force, d'autant qu'il passait sa vie dans la maison de mon père.

Cette liaison acquit une bien plus grande force quand, à mon arrivée à Paris, M. et madame d'Entraigues, voulant rendre à mon père, dans ma personne, les soins et les attentions qu'il avait eus pour leur fils, à Namur, m'ouvrirent leur maison, où je fus, dès-lors, reçu et traité comme leur propre fils. Nous trouvant, de plus, le jeune d'Entraigues et moi, dans la même académie, tout concourut à resserrer des nœuds qui ne purent être rompus que par sa mort, arrivée en 1780.

Jules-César de Crémeaux d'Entraigues joignait à une figure charmante, à la physionomie la plus agréable, un esprit plus naturel que cultivé. Il n'était pas régulièrement bien fait, et avait les épaules un peu hautes et fortes; mais sa jambe était parfaite, et il avait des dispositions naturelles pour tous les exercices du corps qui exigent de l'adresse. Je ne tracerai point ici son portrait moral : outre qu'à cette époque son caractère était à peine formé, l'intime liaison qui nous a toujours unis le ramènera souvent sur la scène; et il se fera bien mieux

connaître par les faits que par ce que je pourrais en dire ici.

La liberté avec laquelle j'avais vécu dans la maison de madame de Rouveroit, à Namur, la conformité d'âge et la première effervescence de l'adolescence avaient, de concert, contribué à la passion que je croyais ressentir pour Aurore de Rouveroit. La publicité qu'on donna dans les premiers momens aux arrangemens de notre mariage futur, et peut-être les plaisanteries qu'on nous en faisait à l'un et à l'autre, nous avaient persuadé que nous nous aimions. Le chevalier de Montbarey, qui désirait très-fort ce mariage, nous servait de tous ses moyens, d'autant mieux qu'il ne pouvait souffrir madame de Casteja, à laquelle mon père s'était attaché. Celle-ci, de son côté, le détestait, et redoutait la tendre amitié des deux frères, dont un trop grand rapprochement pouvait lui enlever celui sur lequel elle régnait. Mon oncle avait bien su démêler les moyens qu'elle avait employés pour rompre ce mariage; mais il ne put en empêcher l'effet. Il faut bien que je dise, pour bien peindre la situation de nos cœurs, que les contradictions que nous éprouvâmes, après avoir

joui de la plus grande liberté, et enfin la rupture entière qui nous ôta les moyens de nous voir, nous rendirent peut-être plus véritablement amoureux que nous ne l'étions réellement.

L'absence, un petit voyage en Franche-Comté, qui servit de distraction, et enfin le séjour de Paris, où tout était nouveau et attrayant pour un jeune homme de dix-sept ans, eurent bientôt anéanti ce que nous avions pris pour une passion éternelle. Quelques correspondances, quelques lettres que je trouvai moyen de faire parvenir, entretinrent cette liaison pendant quelque temps; mais elle finit entièrement, au bout d'une année, par le mariage d'Aurore de Rouveroit avec M. le prince de Gâvres.

Logé chez un baigneur, allant tous les jours à l'académie pour faire mes exercices, qui me prenaient au moins quatre heures le matin et près de deux heures l'après-midi; l'assiduité de mon père au Val-de-Grâce, où demeurait madame de Casteja, dans tous les momens que ses affaires lui laissaient; tout contribuait à me laisser une entière liberté, dans toutes les heures où mes maîtres ne m'occupaient pas. Les liaisons que je formai bien aisément avec presque tous mes cama-

rades d'académie me mirent dans le cas d'employer le temps que j'avais de libre à toutes les dissipations possibles; et la chaleur de mon tempérament, qui se développait, tourna bientôt tous mes goûts vers les femmes.

La facilité des filles de Paris me charma d'abord; dans le premier moment, je donnai tête baissée dans tout ce qui se présenta; mais, comme j'avais dix-sept ans, que j'étais extrêmement fort pour mon âge, et que j'avais une assez jolie figure, je parvins facilement à plaire à des demoiselles de théâtre et à des courtisanes du plus grand ton. L'extrême amitié qui nous unissait, d'Entraigues et moi, et qui finit par nous faire surnommer *les deux inséparables*, fit que, même dans ces goûts passagers, nous ne nous attachâmes, le plus souvent, qu'à deux sœurs ou des amies aussi unies entre elles que nous l'étions nous-mêmes.

Mais je m'aperçois que j'empiète sur des temps postérieurs; et, des objets futiles, je reviens à des faits plus marquans et qui ont décidé de la fortune du reste de ma vie.

J'ai déjà dit que le grand ascendant qu'avait pris le maréchal de Saxe, par ses succès et ses glorieux exploits, l'avait rendu le premier homme de l'État; son crédit énorme,

pendant la guerre, éclipsait celui de tous les ministres; le comte d'Argenson surtout, ministre de la guerre, en avait été jaloux au-delà de toute expression. Avec infiniment d'esprit et de capacité, élevé par un père qui s'était fait la plus grande réputation, tant dans la police de la ville de Paris, qu'il avait créée au commencement du siècle, pendant la régence, que par la manière dont il avait rempli la place de Garde des Sceaux, lorsque le Régent la lui confia, le comte d'Argenson, à la tête de l'administration militaire, voyait celle des affaires étrangères entre les mains du marquis d'Argenson, son frère; et, avant la prépondérance marquée du maréchal de Saxe, rien ne pouvait balancer son crédit; les maîtresses du Roi même, ou l'avaient secondé ou s'en étaient servies; mais, à l'époque où le Roi vint à l'armée, les services que le maréchal de Saxe lui rendit, même sous ses yeux, mirent ce dernier dans le cas de demander, pour les officiers-généraux ou particuliers qui s'étaient distingués sous ses ordres, ou qu'il protégeait, des grâces sur lesquelles, souvent, le ministre qui était obligé de les expédier n'était pas même consulté. La paix, qui faisait rentrer tout dans l'ordre ordinaire, devait naturellement dimi-

nuer l'influence du général et relever celle du ministre, qui se promettait bien de rendre au premier les désagrémens qu'il lui avait fait éprouver, lors des dernières campagnes, pendant lesquelles le maréchal s'était peut-être conduit avec plus de hauteur que de circonspection, de délicatesse et de prévoyance. Le moment de la paix amena, à la cour, des dégoûts pour le maréchal, qui avait compté sur le crédit de madame la Dauphine, sa nièce, pour soutenir le sien. Malgré toute sa gloire et l'importance des services qu'il avait rendus, il sentit bientôt qu'il ne lui convenait plus de rester courtisan oisif à Versailles, et que le seul parti qu'il lui convenait de prendre était de vivre dans une retraite où il pût satisfaire ses goûts, et vivre avec la magnificence que l'énormité du traitement que Louis XV lui avait accordé, lui permettait de soutenir. Mais, avant de donner suite à ce projet, il crut devoir solliciter et procurer aux officiers-généraux dont il avait eu à se louer pendant la guerre, des récompenses proportionnées à leurs services; et mon père, pour lequel il avait autant d'estime que d'amitié, fut placé à la tête de la liste qu'il remit à M. d'Argenson, afin de le faire pourvoir d'un gouvernement.

L'homme du monde le moins courtisan était mon père; jamais il n'y eut de caractère moins propre à une sollicitation; aussi fut-il un des premiers sur lesquels le ministre se proposa de faire un exemple du peu d'influence qu'avait sur lui la protection du maréchal de Saxe. Le gouvernement demandé pour lui fut donné à un de ses cadets; et, lorsque mon père demanda une audience au ministre pour lui faire des représentations et des observations sur ce refus, M. d'Argenson, joignant l'ironie à l'obstination, se permit un propos insultant et des plaisanteries sur le traitement dont mon père avait joui pendant qu'il commandait à Namur, sous les ordres du maréchal de Lowendal. De tous les êtres de la création, mon père était le moins endurant; et un ministre qui se permettait un pareil propos sans en avoir les preuves mathématiques sous les yeux et prêtes à être administrées, méritait bien la scène effrayante que mon père lui fit essuyer, et qu'il termina, en lui déclarant que, s'il n'avait présent à l'esprit le respect qu'il devait au Roi, il mettrait au travers de son feu l'insolent ministre qui osait insulter un homme comme lui. Puis, sortant du cabinet ministériel, mon père fut se jeter aux pieds du Roi, pour lui demander justice,

et que son procès lui fût fait avec les formalités les plus strictes.

Cette affaire devint la nouvelle de la cour et de la ville. Le maréchal de Saxe prit fait et cause pour mon père, avec toute la hauteur de son caractère et la chaleur de son amitié; tous les officiers-généraux et autres regardèrent cette affaire comme la leur propre; et lorsque le ministre fut dans le cas d'articuler sur quelles preuves il s'était permis un propos aussi condamnable, ne pouvant le justifier, il rejeta sa présomption sur des notes qu'il prétendit lui avoir été fournies par un certain Foulon, commissaire des guerres, employé en Flandre pendant la guerre, et qui lui-même, interpellé, fut obligé de reconnaître la fausseté de ses allégations, et fut suspendu, pendant six mois, de ses fonctions de commissaire des guerres, en punition de son odieuse calomnie.

Ce Foulon, homme de rien, mais ayant de l'esprit et du talent pour sa place, espèce d'intrigant de la classe dont les bureaux des ministres et leurs antichambres sont toujours pleins, se releva par la suite de cette aventure, intrigua, fut employé, se rendit utile et quasi nécessaire à plus d'un ministre de la guerre, fit une grande fortune, devint Con-

seiller d'État, fut quelquefois au moment d'être Secrétaire d'État de la guerre, et, en 1789, devint une des premières victimes de la révolution. Le peuple, à qui sa dureté dans ses fonctions l'avait rendu odieux, le sacrifia à sa haine, ainsi que le sieur Berthier, son gendre, intendant de Paris. Le sieur Foulon reçut, dans sa vieillesse, de la vengeance illégale d'une populace furieuse, le châtiment qu'il avait mérité plus d'une fois de la justice, pendant sa vie, et qui n'aurait dû être exécuté que par le fer des lois (a).

L'innocence de mon père une fois démontrée, la réparation qui lui était due devenait difficile à régler avec lui, car il n'était guère susceptible de se prêter à aucune sorte d'accommodement; et son emportement dans le premier moment, ses plaintes au Roi et ses discours dans le monde avaient été analogues à son caractère et de la plus grande énergie. Il s'était d'ailleurs expliqué, il ne voulait jamais recevoir de grâces qui lui imposassent l'obligation de remercier le ministre; il avait même déclaré qu'il ne pourrait jamais prendre sur lui de le revoir; de son côté, le comte d'Argenson avouait qu'il n'avait jamais eu autant de peur de sa vie.

Le maréchal de Saxe et les amis de mon

père prirent le parti de faire venir à Paris le chevalier de Montbarey, mon oncle, dont l'esprit conciliant faisait espérer plus de facilités; il était brigadier des armées et lieutenant-colonel du régiment du Roi, cavalerie, et vint nous joindre, mon père et moi, dans la maison du baigneur où nous logions. L'accommodement se fit; le ministre consentit à des réparations par écrit, car mon père s'obstina à ne le point voir, même pour le remercier du brevet de colonel d'infanterie qui me fut accordé, quoique fort jeune. Mon père eut la promesse du premier gouvernement qui viendrait à vaquer, et le chevalier de Montbarey fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, distinction d'autant plus flatteuse, qu'elle était inusitée pour les officiers, même supérieurs, qui n'étaient pas officiers-généraux. Jamais réparation ne fut plus marquante; mais le cœur de mon père avait été ulcéré d'une manière trop cruelle pour que les grâces du Roi pussent en effacer les traces. Son tempérament, altéré par ses peines morales, se détruisit sensiblement; je le vis changer totalement, et ne prenant plus aucun plaisir ni aucun intérêt réel à rien.

L'immensité des troupes qu'avait nécessitées

la guerre qui venait de finir, obligea le Roi à faire une réforme très-considérable. Outre les milices et les Grenadiers-Royaux qui furent licenciés, on supprima quarante-huit bataillons de l'infanterie réglée ; et une très-grande réforme eut lieu dans la cavalerie. Le ministre de la guerre représenta au Roi combien il était fâcheux de renvoyer dans leurs villages les quarante-huit compagnies de grenadiers des bataillons supprimés, qui avaient si bien servi pendant la guerre : il proposa donc à Sa Majesté de les conserver, en les réunissant en un seul corps, sous le titre de Grenadiers de France, ce qui fut exécuté. C'était une troupe d'élite qui devait servir d'école militaire aux jeunes gens qui, par leur naissance ou les services de leurs pères, avaient prétention à obtenir le brevet de colonel, et qui cependant se trouvaient trop jeunes pour qu'on pût leur confier l'administration en chef d'un régiment. Pour remplir cet objet avec utilité, Sa Majesté fit choix pour commandant en chef de ce corps, du marquis de Saint-Pern, ancien lieutenant-général, homme de bonne maison, de la province de Bretagne, militaire vertueux, brave, exact, et que l'on jugea capable de présider à l'éducation militaire des jeunes gens que

l'on se proposait de mettre sous ses ordres. Il eut pour adjoint, avec le titre de major-commandant en second, le comte de Laujamet, maréchal de camp, qui, après avoir servi dans le régiment du Roi, infanterie, avait été colonel, pendant la guerre, du régiment de Gâtinois, l'un de ceux qui se trouvèrent dans le cas d'être réformés à la paix.

On divisa ce corps en quatre brigades; chacune composée de douze compagnies. A chaque brigade, on attacha un lieutenant-colonel, et tous les quatre furent choisis, lors de la formation, parmi les lieutenans-colonels des régimens de ligne réformés. De même, parmi les seize colonels qui furent attachés à ce corps, les premiers furent pris parmi les colonels dont on avait réformé les régimens; ils furent au nombre de huit, et nous fûmes huit jeunes colonels, qui en avaient obtenu le brevet, sans avoir commandé de corps en chef, qui complétâmes le nombre de seize. Il fut réglé qu'il y en aurait toujours quatre de service au corps, et que notre service serait de trois mois. Il fut également réglé qu'après l'extinction des anciens lieutenans-colonels, choisis lors de la formation, les anciens capitaines monteraient, par rang d'ancienneté, aux places de lieute-

nans-colonels, sans différence de brigade. Tel fut le premier arrangement lors de l'établissement de ce corps d'élite qui eut pour garnison la ville d'Arras.

Quelque plaisir que mon père ressentît de me voir, encore jeune, placé si avantageusement, rien ne pouvait le distraire de sa profonde mélancolie. Sa liaison avec madame de Casteja lui devint d'autant plus nécessaire, que, dans cette maison, il avait acquis le droit de ne pas se gêner; et que, dans la position de son âme, toute contrainte semblait accroître son chagrin.

Il avait passé l'été qui suivit la guerre dans ses terres de Franche-Comté. Je l'y avais suivi. J'eus une petite fantaisie pour la fille du meunier, dont je ne parlerais pas, si cette anecdote ne devait pas m'obliger à raconter un trait qui achèvera de faire connaître le caractère de mon père et sa tendresse excessive pour moi.

Nous revînmes à Paris; et, peu de mois après, le temps de mon service aux Grenadiers de France étant arrivé, je me rendis à Arras, où je passai trois mois, très-régulièrement occupé de tout ce qui pouvait avoir trait à mon service; car, dans les premiers temps de la formation de ce corps, entièrement composé

d'anciens militaires, la rigidité de M. de Saint-Pern et de ses adjoints y ayant établi et y maintenant une discipline très-exacte, les abus qui s'y introduisirent depuis n'y existaient pas encore. Les quatre colonels vivaient ensemble, et avaient, entre eux quatre, une table de douze couverts, où ils invitaient à volonté les officiers du corps ou autres. Le respect que l'âge de M. de Saint-Pern inspirait, et l'exemple des anciens colonels réformés, dont il y avait toujours un au moins à la tête de chaque trimestre, y entretenaient la décence; et si quelqu'un se permettait les petits écarts inséparables de la fougue des passions et de l'âge, il était obligé d'y mettre la plus grande circonspection. Pour faire connaître d'un seul trait le marquis de Saint-Pern, je dirai qu'il joignait la valeur la plus froide à la probité la plus insigne, et que M. le maréchal de Saxe le choisissait presque toujours pour lui confier les escortes des convois considérables de vivres, et disait : « Je suis si sûr de l'exactitude « de Saint-Pern, que, si, par quelqu'accident, « un des caissons se rompait, quelque temps « qu'il fît, il mettrait pied à terre pour y tra- « vailler lui-même, et ramasser un pain de « munition qui serait tombé du chariot. » Ces mots peignent l'exactitude et en même

temps l'humeur minutieuse du général qui nous commandait.

La partie militaire de notre éducation était parfaitement bien montée. C'est avec vérité que je peux dire que, pendant le premier trimestre que je servis aux Grenadiers de France, j'acquis les véritables principes du métier auquel je me destinais pour ma vie.

Ce fut pendant ce premier trimestre, et lorsque je me préparais à me rendre au camp de Compiègne, où le corps devait paraître devant le Roi, que je reçus une lettre du curé de Ruffey, terre où j'avais passé l'été précédent avec mon père, qui m'apprenait, que la fille du meunier de Ruffey s'était déclarée grosse de mes œuvres. J'ai dit plus haut mes rapports avec elle. Ce bon curé, en me faisant une exhortation très-orthodoxe, m'invitait à prendre des mesures pour venir au secours de la mère et pour l'éducation future de l'enfant, et m'avertissait que, si je ne m'exécutais pas sur ces deux articles, il se verrait forcé d'en écrire à mon père. Je le remerciai très-honnêtement de ses soins, je l'assurai que je pourvoirais aux besoins de la mère et de l'enfant, et que, quant à mon père, je lui envoyais sa lettre par le même courier. Je connaissais mon père et son extrême tendresse

pour moi, ce qui fit que je ne fus point étonné du contenu de sa réponse, où, après m'avoir recommandé la plus grande exactitude à remplir mes devoirs militaires, il finissait par ces mots : « Quant à ce qui regarde la fille du « meunier de Ruffey, nous nous en occupe- « rons quand nous serons de retour en Fran- « che-Comté. Le pire qui puisse en arriver, « c'est que je sois déclaré grand-père beau- « coup plus tôt que je ne l'aurais cru. »

Je sus par nos amis communs que, lorsqu'il eut reçu la lettre du curé, que je lui avais envoyée, il s'empressa d'aller chez eux pour leur apprendre que j'avais fait un enfant, et solliciter leurs complimens sur ma virilité et sur sa nouvelle qualité de grand-père. Hélas! il n'eut pas long-temps à en jouir; car, après notre retour de la Franche-Comté à Paris, il tomba malade, sérieusement atteint par la goutte. Quoiqu'il n'eût que cinquante-six ans, et malgré la force de son tempérament, les chagrins dont j'ai parlé plus haut avaient si dangereusement miné sa santé, que, la goutte ayant remonté dans la poitrine, tout l'art des plus habiles médecins, qui furent tous appelés, devint inutile, aussi bien que les secours des empiriques, tels que Sigogne, que lui amena

le marquis de Beaufremont, et dont les remèdes avaient donné d'abord quelque espérance.

J'eus le malheur de le perdre au moment où ses conseils me seraient devenus le plus nécessaires; et, par cette perte affreuse, je me trouvai maître de mes actions, et disposant de ma fortune avant d'avoir atteint ma dix-huitième année. Dès que sa maladie eut pris un caractère dangereux, j'écrivis au chevalier de Montbarey, mon oncle, qui ne perdit pas un moment pour venir rendre à son frère tous les soins de la plus tendre amitié, et qui arriva quatre jours avant sa mort.

Quelques mois avant cette fatale époque, mon père s'était occupé d'un mariage pour moi, avec une nièce de M. le marquis de Puisieux, ministre des Affaires Étrangères. L'étude qu'il avait faite de mon caractère lui faisait désirer de me fixer de bonne heure. Comme j'avais une parfaite confiance en lui, je ne lui avais jamais rien caché; il savait toutes mes petites fredaines; et il avait prévu sans peine que mon goût effréné pour les femmes pourrait peut-être me faire faire quelque grave sottise. Il aurait donc voulu, en me mariant de bonne heure, et à la cour,

mettre un frein à mes passions et prévenir les inconvéniens qui pouvaient résulter des facilités que la vie licencieuse de Paris leur offrait. Mais ce mariage, qui pouvait être fort avantageux pour moi, lorsque mon père, vivant, ne comptait m'abandonner que le bien de ma mère, qui consistait plus en espérances qu'en réalités, puisqu'il se bornait à deux mille écus de rente pendant la vie de la marquise du Bourg, sa belle-mère, et celle de la comtesse de Lostange, sœur aînée de ma mère, et qu'il ne pouvait se dessaisir que d'une très-petite portion de son propre bien; ce mariage, dis-je, ne pouvait plus être envisagé de la même manière, lorsque, par sa mort, je me trouvai à la-tête d'une fortune considérable. Aussi, le premier soin de mon oncle, pour parvenir à le rompre, lorsqu'on pouvait le regarder comme à peu près conclu, fut d'alléguer qu'avant de m'engager dans un lien indissoluble, il croyait de la prudence de s'assurer par lui-même de l'état réel de ma fortune. Il demanda une année pour prendre les renseignemens nécessaires; et pendant cet intervalle de temps, mademoiselle de Souvré, à laquelle j'avais été destiné, épousa le marquis de Sailly, d'une maison distinguée de Picardie, et je

me trouvai libre de disposer de ma personne et de ma liberté.

Après avoir réglé les affaires de la succession de mon père, à Paris, je me rendis en Franche-Comté, pour y prendre une première connaissance de ma fortune, et pour rendre à la comtesse de Scey, sœur unique de mon père, tout ce que je lui devais, car, depuis ma naissance, elle m'avait toujours servi de mère, et de la mère la plus tendre. Elle habitait Besançon, où sa maison était le rendez-vous de toute la bonne compagnie et de toute la garnison. Malgré la médiocrité de sa fortune, elle avait une sorte de représentation très-décente et très-honorable. De là, je parcourus mes différentes terres, et je me fixai, comme mon père, à Ruffey, tant à cause de la beauté de sa situation, qu'à cause de la proximité de la capitale de la province, dont cette terre n'est éloignée que de trois lieues, qu'on fait par un très-beau chemin.

J'étais bien jeune pour être mon maître; mon oncle était obligé de faire son service au régiment du Roi, cavalerie, dont il était encore lieutenant-colonel; et, quoique j'employasse, à la campagne, les moyens que me donnait ma fortune à satisfaire mon goût

pour les femmes, j'y trouvais moins de ressources qu'à Paris, où le plaisir me ramena dans les premiers jours de l'automne.

Ma fortune consistait alors dans la terre de Montbarey, affermée . . . . 3,000 fr.

Celle de Ruffey, affermée. 7,000

Celle de Choisey, à la porte de Dôle 2,000

Ces trois terres comprises dans la substitution faite par Jean de Saint-Mauris, en 1531.

J'avais, de plus, en Bresse, la terre de Savigny, valant à peu près . . . . . . 8,000 fr.

Et la terre du Fay, valant. . . . 4,000

Mais ces deux terres n'étaient point affermées en bloc, et mon père les avait toujours fait valoir par un receveur. Elles contenaient de superbes forêts, dont la vente, au besoin, pouvait fournir de grandes ressources en argent comptant.

Je jouissais, par indivis, avec madame la comtesse de Lostange, ma tante, de la moitié des terres de la maison du Bourg, dans le Lyonnais et le Forez. Mais, comme ma tante les habitait, qu'elle était veuve, qu'elle n'avait pas d'enfans, que j'étais son héritier présomptif, elle ne m'en donnait que ce qu'elle voulait, ainsi que de ma part de cadet dans

les terres de Bretagne, qui nous étaient également échues par la succession de madame la maréchale du Bourg, mon arrière grand'-mère.

J'avais, de plus, à attendre la succession de la marquise du Bourg, ma grand'mère, consistant dans la terre de Rébé, d'autres terres, en Languedoc, d'autres en Roussillon, qu'on disait valoir plus de vingt mille livres de rente, et j'avais aussi des prétentions très-considérables sur les biens de la branche de la maison de Lorraine, qui avait hérité de la maison d'Albret.

Sur cette fortune, ou acquise, ou en espérances, j'avais les dettes de mon père à payer, ou des charges de la succession, pour environ six mille livres de rente, dont la plus grande partie devait s'éteindre un jour. Mon père, un an avant sa mort, m'avait fait faire un voyage en Forez, dans les terres de la maison du Bourg, qui m'appartenaient du chef de ma mère, par indivis, avec madame la comtesse de Lostange, ma tante.

Ma tante maternelle avait un caractère un peu extraordinaire. Elevée à Paris avec l'idée qu'elle aurait une grande fortune, surtout après avoir perdu le comte du Bourg, son

frère, elle avait été mariée, avant cet événement, à un homme de bonne maison du Périgord, qui, tout de suite après son mariage, l'avait emmenée en province dans sa famille, où elle ne trouva rien de ce qu'elle avait laissé dans la capitale.

La maison de sa mère, à Paris, l'avait gâtée ; elle trouva la société du Périgord ennuyeuse et désagréable, surtout à la campagne, où elle fut reléguée. Elle n'aimait pas son mari. Elle se dit malade, quoique se portant bien, et se fit ordonner un régime de vie entièrement opposé à celui qu'on suivait chez son beau-père; elle contracta si bien l'habitude de se coucher fort tard, qu'elle finit par faire du jour la nuit, et de la nuit le jour ; et, pendant tout le reste de sa vie, quoique devenue de très-bonne heure sa maîtresse, elle cessa de vivre comme le reste de la société, à laquelle elle renonça, dînant à sept heures de l'après-midi, soupant à trois heures du matin, sortant à dix heures du soir pour faire des visites, et, comme de raison, ne trouvant jamais personne; ne vivant qu'avec des avocats ou des gens d'affaires, qui la recevaient à ces heures indues parce qu'elle payait chacune de ses

visites; ne recevant chez elle que des intrigans de la plus mauvaise compagnie, ou des gens mourant de faim, qui, n'ayant rien, et n'étant reçus nulle part, se trouvaient encore trop heureux de se plier à toutes ses fantaisies extraordinaires. Elle s'y attachait en proportion de leurs serviles bassesses, voulait les faire passer pour des personnages, et finit toujours par en être la dupe et la victime.

Si madame de Lostange menait cette vie à Paris, on peut juger combien le séjour dans sa maison m'eût été désagréable et fatigant en province, si je n'y avais pas trouvé, dans le milieu des bois, la nièce d'un curé, âgée de seize ans, d'une figure charmante, que j'eus l'adresse de faire recevoir chez ma tante, et qui m'y retint trois mois, au lieu de quinze jours que je devais y passer, selon les intentions de mon père. Cette passion m'y aurait peut-être retenu tout l'hiver, si le moment de servir mon trimestre aux Grenadiers de France ne m'eût pas forcé de rejoindre mon père à Paris, pour de là me rendre à ma garnison.

La vie de Paris devait naturellement avoir des charmes indicibles pour un jeune homme de dix-huit ans, d'un tempérament très-ar-

dent, qui, colonel et présenté à la cour, pouvait vivre dans la meilleure compagnie; et qui, par son âge, la liberté dont il jouissait, sa fortune et sa figure, devait trouver de grandes facilités pour ses plaisirs, dans les compagnies subalternes de l'un et de l'autre sexe.

Ce fut alors qu'après avoir rempli les devoirs indispensables de l'honnêteté, ce à quoi je n'ai pas à me reprocher d'avoir jamais manqué, je trouvai dans le marquis d'Entraigues, mon ami particulier, et dans tous les jeunes gens de mon âge dont j'avais fait la connaissance pendant mes différens voyages à Paris, toutes les ressources possibles pour mes plaisirs de tout genre. Je n'étais pas fort scrupuleux, et mon tempérament suffisait à tout. Comme, depuis le moment où je sortis du collége pour joindre mon père à l'armée, je m'étais accoutumé à me lever de bonne heure et à dormir fort peu, les journées ont toujours été pour moi bien plus longues que pour les autres. Cette habitude, que j'ai conservée jusque dans ma vieillesse, m'a donné les moyens de suffire à tout, sans que ma santé en ait jamais souffert.

En 1751, temps dont je parle, outre la cour de Versailles, qui, pour un homme de mon âge, offrait moins de jouissances

que de devoirs à remplir, la cour de M. et de madame la duchesse d'Orléans me présentait, au Palais-Royal, toutes les ressources désirables pour les plaisirs honnêtes. J'y fus présenté, reçu et accueilli de manière à m'y attirer très-souvent. L'éducation de M. le Prince de Condé venant de finir, l'hôtel de Condé renfermait une société plus assortie à mon âge. Le marquis de Damas d'Anlezy, qui avait été gouverneur du jeune Prince, étant mon oncle, j'y avais été introduit du vivant de mon père, et j'y étais toujours admis à toutes les fêtes et à tous les divertissemens.

M. le comte de Charolois, oncle et tuteur du Prince de Condé, aimait les jeunes gens, et nous avait distingués, mon ami d'Entraigues et moi, parmi ceux qui allaient à l'hôtel de Condé. Il nous invitait souvent tous les deux à ses soupers particuliers, quoiqu'ils fussent, en général, composés de personnes d'un âge fort différent du nôtre. M. le Prince de Conti, dans l'armée duquel mon père avait servi avec distinction, et qui lui avait témoigné de la bonté, m'avait également accueilli chez lui. Toutes les maisons des Princesses du sang, qui alors recevaient ce qu'on appelait la bonne compagnie, m'étaient

ouvertes, ainsi qu'à d'Entraigues. Ces Princesses nous permettaient d'aller chez elles quand cela nous convenait. Des relations si honorables constataient notre goût pour la bonne compagnie, et ne contrariaient en rien le genre de vie que nous menions à Paris, ni les plaisirs plus appropriés à notre âge, que nous offraient les spectacles, les actrices qui en faisaient partie, et les courtisanes que nous y rencontrions.

J'avais senti de bonne heure qu'avec la faculté dont j'ai parlé plus haut, de dormir fort peu, on pouvait gagner bien du temps; et que, n'ayant à rendre compte de l'emploi du mien à personne, pourvu que le public nous vît quelquefois à la cour et dans les maisons où se réunissait une société recommandable; pourvu que jamais on n'eût à nous citer dans aucune aventure scandaleuse et marquée, nous pouvions conserver le ton et les avantages de la bonne compagnie, et jouir en secret de tous les plaisirs de la mauvaise. D'après ce plan, nous échappâmes, d'Entraigues et moi, à la médisance; et, sans nous attacher à aucune femme qui pût enchaîner notre liberté, qui exigeât des soins, des égards, ce qui aurait sans doute absorbé tous nos momens,

celles qui reçurent notre hommage ne nous fixèrent que quelques instans. Pour ma part, je résistai plusieurs fois à des engagemens par lesquels madame de la Popelinière (dont l'aventure avec le maréchal de Richelieu avait fait et terni la réputation) voulut souvent me lier, peut-être pour me faire échapper aux dangers que ma figure et mon âge pouvaient lui faire craindre de la vie libre ou plutôt libertine qu'elle présumait bien que je menais sur le pavé de Paris.

Elle avait été fort amie de mon père; c'était elle qui lui avait proposé pour moi le mariage de mademoiselle de Souvré, que la mort de mon père avait rompu. Je continuais toujours de la voir, et elle me traitait avec une amitié maternelle. J'ai déjà dit, dans les premières feuilles de ces Mémoires, que son frère, commissaire des guerres à Namur, pendant que mon père y commandait, avait formé le projet d'épouser mademoiselle de Stein, ma cousine, dont il était devenu éperdument amoureux; madame de la Popelinière avait su gré à mon père des formes polies qu'il avait fait mettre au refus que le chevalier d'Assay avait reçu et dû recevoir, et de la manière très-honnête avec laquelle il

formaient un cercle charmant, dont beaucoup de jeunes femmes étaient désolées de ne pas augmenter le nombre et partager les amusemens, je puisai, surtout dans la conversation intime et amicale de madame de la Popelinière, les principes du bon ton et l'habitude des usages de la société. J'y avais été introduit par mon père, qui y allait beaucoup. Reçu comme le fils d'un ami, je continuai d'y aller, après sa mort, avec assiduité; et, comme j'étais dans l'âge des passions et très-susceptible de toutes les étourderies que dix-huit ans font faire et font pardonner, je dois à la vérité de déclarer hautement que les conseils et les directions de madame de la Popelinière m'en sauvèrent une bonne partie, et que je lui eus les plus grandes obligations.

Maître de ma fortune, avec un goût déterminé pour les femmes et le goût non moins vif des jeux de hasard, auxquels les Francs-Comtois sont presque tous enclins, Paris me présentait tous les moyens de séduction. Aussi, dans les premières années qui suivirent la mort de mon père, à l'exception des trimestres forcés de mon service aux Grenadiers de France et de quelques petits voyages en Franche-Comté, je demeurai presque tou-

jours à Paris, où, rien ne bornant la fougue de mes désirs, je m'y livrai sans mesure. La fortune ayant secondé mon goût pour le jeu, je gagnai énormément d'argent, qui servit, en grande partie, à mes plaisirs de tout genre et à multiplier les moyens d'y satisfaire. Je dois dire cependant que ce fut avec de l'argent gagné au jeu, que je payai, dans la première année, tous les legs du testament de mon père, montant à près de soixante mille francs.

Le chevalier de Montbarey, mon oncle et mon tuteur, craignait pour moi le séjour de Paris, par les mêmes raisons qui me le rendaient si agréable. Il venait m'y joindre et m'y surveiller le plus qu'il pouvait, selon que son service à son régiment et ses facultés pécuniaires le lui permettaient.

J'ai déjà fait connaître son caractère. A la taille la plus imposante, puisqu'il avait six pieds deux pouces et demi, il joignait l'esprit le plus agréable et le plus original, le meilleur ton, la probité la plus scrupuleuse, la morale la plus saine et la philosophie éclairée par la religion; mais il était Franc-Comtois, et, à ce titre, il aimait le jeu, quoique cette passion ne lui eût jamais fait faire aucun écart. Sa réputation d'homme aimable était faite dans toutes les sociétés, et surtout

à la cour, où Louis XV le traita toujours avec bonté et distinction.

Pendant ses séjours à Paris, il me donnait des conseils, sans avoir l'air du pédantisme, et sans y mêler le ton de la réprimande et de l'autorité que j'aurais souvent mérité. Il aimait à être instruit de ma conduite, à connaître les sociétés où je vivais, enfin tout ce qui pouvait éclairer son tendre intérêt pour moi. Il vint me voir un matin; j'étais sorti; il apprit de mon laquais que, la veille, j'avais passé la soirée chez le comte de Blot, au Palais-Royal, et que, comme on y avait joué gros jeu, j'y étais resté fort avant dans la nuit; que je devais y dîner le jour même. Il prit sur-le-champ le parti d'y venir dîner lui-même, et il y fut reçu, comme dans tous les lieux où il allait. Il me prêcha sur mon goût pour le jeu, sur les suites funestes qu'il pouvait avoir, et sur le mal que je faisais à ma santé en passant toutes les nuits blanches. On servit un dîner excellent qui lui fit autant de plaisir qu'à moi; un tapis vert réunit ensuite toute la société, et, comme un des gagnans de la veille, j'y pris place l'un des premiers; je jouais, et, du coin de l'œil, je vis très-bien que mon oncle m'examinait et ne voulait pas jouer, pour maintenir la force

de la leçon qu'il m'avait faite avant de nous mettre à table. Petit à petit, son goût l'emporta, il perdit. Quand je quittai le jeu, je m'approchai de lui, et lui proposai d'aller ensemble au concert spirituel, car c'était un vendredi saint; il hésita à me répondre, et ne se rendit qu'après quelques instans. Nous montâmes en carosse; mais, dans la route, il fut forcé de me confier qu'il avait perdu tout l'argent qu'il avait dans sa bourse, et de me prier de payer pour lui à la porte du spectacle. Cet épisode ne servit pas peu à me confirmer dans mes liaisons et mes habitudes dangereuses. Mon oncle m'a avoué, longtemps après, que jamais il n'avait été aussi fâché d'avoir cédé à son goût pour le jeu, et que ce moment de faiblesse serait le dernier écueil de sa sagesse; il a tenu parole jusqu'à la fin de sa vie.

Mon existence était délicieuse : dix-huit ans, des désirs de toute espèce, et beaucoup d'argent pour les satisfaire. Mon ami d'Entraigues et moi nous ne nous quittions pas; nous allions dans les mêmes sociétés, nous avions les mêmes inclinations, et nous ne manquions pas d'avoir pour maîtresses ou les deux sœurs ou les deux amies. Tout me paraissait charmant; mais il n'était guère possi-

ble qu'il ne résultât pas quelques inconvéniens de l'extrême liberté dans laquelle je vivais. A Paris, tout s'exagère; et, comme le torrent des plaisirs et des événemens ne donne pas le temps de la réflexion, la légèreté, caractère distinctif des Français de toutes les classes, fait qu'on parle d'abord et qu'on réfléchit ensuite. Un homme dont on s'occupe est ou énormément pauvre ou prodigieusement riche. L'opinion sur sa fortune dépend du premier point de vue sous lequel il est présenté; une fois la chose établie, personne ne se donne la peine d'y penser; et l'on se hâte de former son opinion sur celle du premier venu.

On m'avait annoncé comme fort riche, on me voyait faire de la dépense, j'étais colonel, je n'avais ni père ni mère, il n'en fallait pas davantage pour donner l'envie de s'emparer de moi et de me faire faire un mariage quelconque. Des personnes attachées à la cour du Palais-Royal, où j'allais beaucoup, s'imaginèrent de m'accaparer, et de me faire épouser leur fille, grande, bien faite et charmante. Peut-être bien, quand elles s'aperçurent que mon cœur pourrait bien se prendre sans réflexion, par mes yeux, firent-elles entrer madame la duchesse d'Orléans

dans leur plan ; du moins puis-je le soupçonner, d'après toutes les cajoleries, les préférences et les coquetteries qu'on employa envers moi, qui, jeune et étourdi, me laissai prendre à ces piéges, et crus devenir amoureux, lorsque je n'étais que séduit. Alors on me fit parler et on me parla sérieusement de mariage ; et, comme un sot, oubliant que je dépendais d'un oncle, que j'étais trop jeune pour prendre un engagement de ce genre sans son autorisation, j'écoutai les propositions qui me furent faites, j'entrai même en pourparlers sur les avantages que M. le duc et M.me la duchesse d'Orléans voulaient me faire en faveur de ce mariage ; et les privautés qu'on me laissait prendre dans la maison du père et de la mère de la demoiselle, furent poussées au point que, dans Paris, on s'entretint de mon prochain mariage, comme d'une chose immanquable et déterminée. Ce qui prouvera ma légèreté et mon inconséquence, c'est que, à cette époque, ni le chevalier de Montbarey, ni aucun de mes parens, ne se doutaient des engagemens que, chaque jour, on cherchait à me faire contracter.

Dans cet état de choses, une lettre, adressée de Paris à une femme grande amie de la comtesse de Scey, ma tante, et que cette

femme oublia dans une chambre de la maison de campagne de M. le duc de Randan, commandant dans la province de Franche-Comté, dévoila toute l'intrigue. Cette lettre était à peu près un bulletin des nouvelles de Paris; l'histoire de mon mariage prochain et des moyens qu'on supposait avoir été mis en œuvre pour me séduire, en faisait le sujet principal.

A peine la comtesse de Scey fut-elle instruite de ce qui me regardait, qu'elle écrivit à son frère, qui s'empressa de la venir joindre; et le résultat de leur entrevue fut que ce dernier partirait sur-le-champ pour Paris, où, à peine fut-il arrivé, le bruit public et mes réponses à ses questions l'instruisirent de tout, et lui firent envisager le danger dans lequel mon étourderie m'avait précipité. Il courut au remède, et prit le seul parti raisonnable. Il alla trouver M.gr le duc d'Orléans, lui fit l'aveu de mes folles démarches et lui représenta les vues de ma famille pour mon établissement futur. Au ton et à la force qu'il mit dans cette ouverture, le duc d'Orléans sentit qu'il avait raison; et, comme ce prince avait autant d'estime que d'amitié pour mon oncle, il l'approuva, et se chargea lui-même de dénouer toute l'intrigue. Il convint même avec

le chevalier de Montbarey, qu'il fallait me faire quitter Paris, et se chargea du reste. Cela fut exécuté; mon oncle me ramena en Franche-Comté, où je restai avec lui, jusqu'au moment d'aller reprendre mon service aux Grenadiers de France. Grâce à la légèreté de mon caractère et à la pétulance des désirs que toutes les femmes m'inspiraient, j'eus bientôt oublié la jeune personne dont on m'avait persuadé que j'étais amoureux; elle, de son côté, fit bientôt après un mariage convenable, et cette petite anecdote de ma jeunesse n'eut pas d'autres suites.

Enfin, au mois d'octobre 1753, mon oncle, qui, depuis l'aventure dont je viens de rendre compte, pensait toujours à me faire faire un mariage considérable par les avantages qu'il ajouterait à la fortune dont je jouissais et à celle qui m'était destinée un jour; qui ne croyait pas qu'un mariage avec une fille de finance pût me convenir, et qui avait surtout le désir de me fixer à la cour, crut trouver pour moi tout ce qu'il pouvait désirer dans la seconde fille de M. le comte de Mailly, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, et premier écuyer de madame la Dauphine.

Je crois inutile de parler de l'ancienneté

et des illustrations infinies de la maison de Mailly. Je laisse à l'histoire le soin de la faire connaître.

Le comte de Mailly, de la seconde fille duquel il est question, avait épousé mademoiselle de Melun-l'Arbaleste, d'une maison très-anciennement connue, mais peu illustrée depuis près de deux siècles. Elle lui avait apporté un bien assez considérable, et elle était dame de madame la Dauphine. Ils avaient un fils et trois filles, dont l'aînée, d'une figure charmante et d'une taille imposante, était mariée, depuis deux ans, avec M. le comte de Coislin, d'une maison illustre de Bretagne. Le comte de Mailly était cousin-germain du marquis de Mailly-Nesle, et héritier nécessaire du marquisat de Nesle, qui est la terre de France la plus considérable en revenus, substituée graduellement et perpétuellement, de mâle en mâle, et qui, par conséquent, après être arrivée au comte de Mailly, devait passer à son fils, sans que ses sœurs y eussent et y pussent avoir aucun droit. Leur fortune ne pouvait donc être considérable, et ne devait consister, pour l'avenir, que dans la portion qui leur reviendrait du bien de leur mère, et, pour le moment présent, que dans les grâces qu'elles obtiendraient des bontés du Roi, et

dans les places qu'elles et leurs maris pourraient obtenir. D'ailleurs, parentes ou alliées de très-près à toute la cour, même à plusieurs ministres, Louis XV, conservant pour le nom de Mailly toute la bienveillance qu'il avait marquée à plusieurs individus de cette famille, on pouvait très-raisonnablement espérer qu'il daignerait prendre un intérêt réel aux établissemens des filles de cette maison.

L'aperçu de ces probabilités avait frappé le chevalier de Montbarey, et l'engagea à entrer en négociation pour ce mariage avec la marquise de Livry, qui en avait fait les premières ouvertures au comte de Scey, mon cousin-germain et l'un de ses meilleurs amis.

Le roi de Pologne, Stanislas Lekzinsky, père de la reine de France, prenait, ainsi que cette princesse, beaucoup d'intérêt à moi, comme étant le petit-fils et le seul héritier du maréchal du Bourg, qui avait été assez heureux pour être utile à ce roi philosophe et sensible, ainsi qu'à la maison royale de Pologne, lorsqu'après avoir quitté sa couronne, il avait trouvé un asyle en France, et s'était fixé à Wissembourg en Alsace, province où commandait alors mon grand-père, qui avait été l'un des principaux négociateurs employés par le cardinal de Fleury, lors du mariage

de la princesse de Pologne avec le roi de France.

Le roi Stanislas daigna montrer ses bontés pour moi à l'occasion de mon mariage. Mademoiselle Parfaite-Thaïs de Mailly, que je devais épouser, fut assurée d'une place dans la maison de madame Adélaïde; Louis XV lui accorda deux mille livres de pension.

J'arrivai à Paris peu de jours avant celui fixé pour mon mariage; et je vis, pour la première fois, trois jours avant la cérémonie, la femme qui m'était destinée. Je fus frappé des jolis traits de sa petite figure; car, étant infiniment jeune, elle semblait l'être encore plus qu'elle ne l'était réellement et tenir entièrement à l'enfance; mais étant parfaitement bien faite, elle me parut la mignature la plus accomplie. Elle avait été élevée dans un couvent de la ville de Melun, où l'on s'était plus occupé de former ses vertus morales, que de cultiver son esprit et d'ajouter par l'instruction aux qualités précieuses et solides de son âme et de son caractère.

Il n'était que trop ordinaire alors de voir les pères et mères, même de la plus haute considération, distraits par leurs charges ou par d'autres raisons, du soin de l'éducation de leurs enfans, les confier, dans des cou-

vents, à des religieuses qui veillaient bien sur leurs mœurs et sur leur santé, mais étaient incapables de leur apprendre ce qu'elles ignoraient elles-mêmes et ne pouvaient pas savoir. C'était peut-être une des inconséquences les plus marquées de nos usages, que de faire élever dans un cloître, où tout doit avoir renoncé au monde et à ses formes, les jeunes personnes destinées à y vivre et à en faire l'ornement.

Je me mariai le 29 octobre 1753. Madame de Montbarey fut présentée trois jours après à la cour, et entra, le lendemain, en possession de la charge qui lui avait été accordée dans la maison de madame Adélaïde, pour en faire le service.

Sa très-jolie figure, son extrême jeunesse, sa gentillesse, au travers de laquelle on apercevait un très-grand fond d'esprit naturel, prévinrent tout le monde en sa faveur. On s'en occupa avec enthousiasme pendant tout le voyage de Fontainebleau et pendant tout l'hiver qu'elle passa à la cour, presque sans en sortir, puisque nous devions, par un des articles de notre contrat de mariage, être nourris chez M. le comte de Mailly, dont le service, étant continuel, le fixait à la cour presque toute l'année. Madame de Montba-

rey, sans être imposante par sa taille et par sa beauté, comme madame de Coislin, sa sœur aînée, avait peut-être plus de droit à plaire, par le caractère d'esprit dont ses yeux pétillaient, et parce que, comme je l'ai dit, je crois, on s'apercevait aisément, en causant avec elle, que ses yeux ne promettaient rien qu'ils ne tinssent. Tout était naturel chez elle, car les religieuses de Melun n'y avaient assurément rien ajouté.

Beaucoup de fierté, peut-être même de hauteur dans le caractère, beaucoup de noblesse dans sa façon de penser, et un goût très-déterminé pour l'indépendance, lui firent trouver dans son service auprès de madame Adélaïde, qui cependant la comblait de bontés, une chaîne de devoirs qui lui déplut dès les premiers momens, et dont elle chercha constamment à diminuer la gêne, par des voyages, sous différens prétextes, soit de santé, soit d'honnêteté auprès de mes parens de Franche-Comté. Ce dégoût ne fit que s'accroître tous les ans. L'aversion qu'elle eut toujours pour le jeu et pour les assemblées nombreuses, ne contribua pas peu à l'entretenir. Elle avait un ordre infini, peut-être même un peu minutieux dans ses affaires; ce qui la mit toujours dans le cas de se passer

des autres. Les charmes de sa figure et la manière énergique dont elle s'exprimait, la firent rechercher par toutes les sociétés de Paris. Mais son peu d'aptitude pour l'intrigue, dont son caractère très-franc et très-prononcé était très-éloigné, contribua sans doute à lui rendre le séjour de la cour peu agréable.

Les commencemens de notre mariage furent ce qu'ils devaient être entre un jeune homme fort dissipé, de vingt-un ans, et une femme qui n'en avait que treize, auprès de laquelle je fus d'abord très-empressé, qui réunissait tout ce qui aurait pu me fixer, si, d'après la vie très-libre que j'avais menée depuis la mort de mon père, les grâces de l'innocence avaient pu remplacer les agrémens de la coquetterie la plus recherchée dans ses moyens et dans ses résultats. L'exemple des jeunes gens avec lesquels j'étais lié, m'eut bientôt entraîné; et les séjours forcés de madame de Montbarey à la cour me donnant l'occasion de vivre à Paris comme avant mon mariage, je repris mes habitudes, en y mettant cependant le secret que ma nouvelle position semblait exiger, et en conservant la décence extérieure dont je ne me suis jamais écarté. Ainsi, les personnes intéressées pouvaient tout

soupçonner sans avoir jamais de certitude convaincante.

Le voile de circonspection, d'attention et de décence qui couvrait mes infidélités, ne fut soulevé que lorsque des personnes, qui eurent la prétention de plaire à madame de Montbarey, crurent de leur intérêt de l'avertir et de la prévenir contre moi; mais ils blessèrent mortellement son cœur, sans réussir dans leurs vues. Je m'aperçois que je me suis laissé emporter, et que j'anticipe sur des années fort postérieures à mon mariage : revenons sur nos pas.

Après le voyage de Fontainebleau, où madame de Montbarey fut présentée et prit possession de sa place, elle obtint un congé pour aller en Franche-Comté, faire connaissance avec tous mes parens. Elle fut reçue dans ma famille comme, à tous égards, elle méritait de l'être par ses qualités morales et les agrémens de sa personne. La comtesse de Scey, ma tante, prit surtout pour elle les sentimens d'une véritable mère, qui n'ont fini qu'avec sa vie. Madame de Montbarey éprouva, dans le voyage qu'elle fit à l'abbaye de Château-Châlons, les mêmes bontés dont j'y ai toujours été comblé. Elle parut contente de l'ha-

bitation de Ruffay, et revint à Paris et à la cour avec regret, quoique son retour fût à la mi-décembre, au moment où les plaisirs du carnaval et les fêtes de tout genre pouvaient le lui rendre plus désirable.

Elle devint grosse dans les premiers jours de son arrivée à Paris, et accoucha d'un garçon dans le mois de septembre 1754.

Si les soins inévitables et les attentions qu'on doit avoir, lors d'une première grossesse, privèrent madame de Montbarey de la partie fatigante des plaisirs du carnaval, elle en fut dédommagée parce que la même raison allégea son service et abrégea ses séjours à la cour, pour laquelle son goût ne changea pas.

L'année 1755 offrit, pour notre intérieur, les mêmes chances que celle qui l'avait précédée : madame de Montbarey redevint grosse à peu près à la même époque, et accoucha d'un second garçon le 10 septembre 1756. Ces deux enfans furent nourris à Ecquevilly, à huit lieues de Paris, avec tous les soins et toutes les attentions que purent y donner M. et madame la marquise d'Ecquevilly, amis intimes du chevalier de Montbarey, et par conséquent les nôtres.

Le marquis d'Ecquevilly avait été colonel du régiment Royal, cavalerie, dont mon

oncle était lieutenant-colonel, et c'était dans ces rapports continuels que l'estime avait cimenté leur amitié. Il était capitaine de l'équipage du Vantract, c'est-à-dire commandant de tout ce qui avait trait à la chasse du sanglier. Cette fonction le mettait à portée d'éprouver très-souvent les bontés de Louis XV, et sa fortune lui facilitait les moyens d'avoir, tant à Paris qu'à la campagne, une très-bonne maison, dont la marquise d'Ecquevilly, de la maison de Joyeuse, faisait les honneurs avec la dignité et l'aménité qui formaient son caractère.

Le comte de Mailly, mon beau-père, était le plus loyal et le plus vertueux gentilhomme de France. Sans un esprit transcendant, il jouissait, à la cour et à la ville, de la considération qu'inspire la vertu. Il avait commandé à la guerre, la Gendarmerie, comme capitaine de la compagnie Écossaise, dont, depuis soixante ans, le commandement était dans sa famille. J'ai dit qu'il était lieutenant-général des armées, chevalier des ordres du Roi, et premier écuyer de madame la Dauphine. A la mort de cette princesse, tout ce qui était compris, tout ce qui dépendait de ses écuries, soit en chevaux, voitures, etc., lui appartenait par les droits de sa place; c'é-

tait un objet très-considérable pour lui, dont la fortune alors était très-bornée, et qui, à cette époque, avait quatre enfans. Il eut le noble désintéressement de remettre au Roi tout ce que les prérogatives reconnues de sa place lui permettaient de s'approprier.

Louis XV, touché d'une conduite si rare à la cour, le nomma à la même charge, lorsque la maison de la seconde Dauphine, princesse de Saxe, fut établie, et les énormes frais qu'auraient entraînés des acquisitions nouvelles furent épargnés.

La comtesse de Mailly, sa femme, était de la très-ancienne maison de Melun-l'Arbaleste, dont un des ancêtres, capitaine châtelain de la ville de Melun, en Brie, fut chargé de la garde du roi Charles VI, lors de sa démence, et le ramena à Paris, à la tête de la compagnie d'hommes d'armes qu'il commandait. M. de Mailly l'avait épousée par inclination. C'était une des plus honnêtes femmes de la cour, s'occupant beaucoup de l'intérieur de sa maison; sans aucun brillant dans l'esprit; mais elle avait mieux que cela: de la moralité, beaucoup d'ordre; elle avait mérité l'estime et la bienveillance des deux Dauphines, auxquelles elle avait été successivement attachée comme dame du Palais.

La comtesse de Coislin, sœur aînée de madame de Montbarey, n'avait point d'enfans; elle les avait tous perdus au berceau. Son mari, issu d'une des plus anciennes maisons de la province de Bretagne, était le plus honnête homme de son âge, mais sans autre agrément dans la société que ses vertus morales. Il était, comme moi, colonel dans le corps des Grenadiers de France. Son extérieur contrastait entièrement avec les grâces du corps et de l'esprit de sa femme, qui était la plus charmante personne de la cour. Comme elle vivait, ainsi que son mari, dans la maison de notre beau-père commun, elle y passait sa vie, en faisait l'ornement, et s'y attirait tous les hommages. Cet avantage lui en faisait aimer le séjour. Son goût pour la société était diamétralement opposé à celui de madame de Montbarey. Le comte de Mailly, mon beau-frère, et sa troisième sœur étaient trop jeunes pour marquer encore à l'époque dont je rends compte.

La maison de Mailly était composée alors du marquis de Mailly, qui en était l'aîné, et qui n'avait point d'enfans, mais dont la mère vivait encore; du marquis de Nesle, qui possédait la plus belle substitution de France; qui avait été père de mesdames de Mailly,

femme du frère aîné de mon beau-père; de la marquise de Vintimille et de la marquise de la Tournelle, depuis duchesse de Châteauroux, toutes trois mortes, et de la marquise de Flavacourt, qui était alors dame du palais de la Reine.

La sœur du marquis de Nesle avait épousé le prince de Nassau-Siéghen, le seul prince catholique de cette maison; elle en avait eu un fils sur la légitimité duquel la méchanceté avait jeté des doutes, dont les branches protestantes de la maison de Nassau avaient profité pour mettre en possession des trois principautés de Diest, Dillembourg et Siéghen, le stathouder de Hollande, chef de la branche de Nassau-Orange, comme le plus proche héritier, au préjudice de celui dont je parle. Le fils de celui-ci, joignant à sa naissance une très-belle figure, l'audace et le courage téméraire d'un chevalier errant, toutes les vertus chevaleresques qu'on peut unir à un esprit transcendant, a étonné, pendant vingt ans, trois des parties du monde par ses prouesses; et, malgré les services éclatans et multipliés qu'il a rendus à la maison de France, au roi d'Espagne et à l'impératrice de Russie, surtout au siége d'Ockzakoff, il n'a pu parvenir à faire reconnaître ses droits en Alle-

magne, parce que sa reconnaissance aurait nécessité la restitution des souverainetés dont j'ai dit que le Stathouder avait été mis en possession (c).

Le comte de Mailly, mon beau-père, était le chef de la troisième branche de sa maison, appelé le premier à la substitution de Nesle. Il avait un frère chevalier de Malte, qui menait une vie obscure.

Le vicomte de Mailly, fils de mademoiselle de Saint-Chamans, qui, depuis, épousa la fille du maréchal de Castries, était chef de la quatrième branche, mais était, au temps dont je parle, encore dans l'enfance, ainsi que sa sœur.

Le marquis, depuis maréchal de Mailly-d'Haucourt, était le chef de la dernière branche. Son fils fut, depuis, créé duc héréditaire, en épousant mademoiselle de Talleyrand, qui fut dame d'atours de la reine Marie-Antoinette, et sa fille avait épousé le marquis de Voyer-d'Argenson, fils du marquis d'Argenson, ministre de la guerre.

Ce tableau de la maison de Mailly démontre que le chevalier de Montbarey, en me faisant contracter une alliance qui me faisait tenir de très-près à toute la cour, avait d'autant mieux rempli son objet, que le duc de la Vrillière, ministre de la maison du Roi,

et sa sœur, la comtesse de Maurepas, étaient cousins-germains de la comtesse de Montbarey, étant nés du premier mariage de la duchesse de Mazarin, sœur aînée de mon beau-père, avec le marquis de Pont-Chartrain, ministre sous Louis XIV, et pendant la minorité de Louis XV, et fils du chancelier de Pont-Chartrain. On verra, par la suite, de quelle utilité ces alliances et l'amitié que M. le comte de Maurepas prit pour moi, ont été pour ma fortune, et le parti que j'ai su en tirer plus tard.

Les écarts que je fais ne doivent pas pourtant me distraire de mon objet principal, qui est de me rendre compte successivement de tout ce que j'ai fait ou de ce qui m'est arrivé graduellement d'année en année. Je reviens à la naissance de mon second fils, en 1755.

Le passage de la vie libre, ou plutôt libertine, à la vie réglée qu'exige un mariage tel que je venais de le faire, fut un peu contre mon goût. En conservant quelques-unes de mes anciennes liaisons, j'eus le plus grand soin d'en couvrir la continuité de tous les voiles qui pouvaient les soustraire à la connaissance de tout le monde, et surtout des personnes qui y étaient intéressées au premier chef.

L'ambition commençait à poindre dans mon âme, par les nombreux moyens de la servir qui naissaient de ma nouvelle position. Mon amour pour la vie militaire, qui, d'abord, n'avait été que le goût de la dissipation qu'elle favorise, et l'attachement qu'on a presque toujours pour ses premières occupations, eut bientôt un objet plus combiné et plus étendu.

Je jouissais à la cour des avantages des personnes de mon âge qui y étaient attachées depuis plusieurs générations. Louis XV se ressouvenait de mon père, d'avoir entendu parler avec éloge de sa conduite à l'armée, de la confiance des troupes qu'il avait si bien méritée : sa fermeté même dans son affaire avec le ministre de la guerre, ne lui avait pas déplu.

L'esprit insinuant et cultivé du chevalier de Montbarey lui avait fait infiniment d'amis, et le Roi le traitait à merveille. En général, Louis XV aimait les jeunes gens qui avaient la tournure de leur âge, et j'étais dans cette classe. J'avais l'honneur de le suivre assez régulièrement à la chasse, et presque toujours j'étais compris dans l'appel des soupers dans les petits cabinets, ce qui caractérisait la bienveillance du maître. J'étais de pres-

que tous les voyages. Le chevalier de Montbarey jouissait des mêmes prérogatives, quoiqu'il eût commencé fort tard le métier de courtisan. Son amabilité lui faisait pardonner la bonté avec laquelle il était traité, par ceux mêmes qui lui portaient envie.

Mes attentions pour la maison dans laquelle j'étais entré, ma conduite publique avec ma femme, mon assiduité à la cour, tout concourait à cacher mon libertinage, libertinage auquel j'étais forcé par l'habitude et par un tempérament que rien ne pouvait dompter; ma santé aurait peut-être souffert si je m'étais conduit autrement; mais il me fallait aussi une force plus qu'ordinaire pour suffire à tout ce que j'avais à faire, afin d'allier tant de devoirs et d'occupations différentes que je m'étais imposés.

Je dois ajouter ici, pour n'y plus revenir, que mes écarts n'eurent d'autres suites fâcheuses pour moi que la naissance de quelques enfans illégitimes, et que je ne portai jamais le fruit cuisant de l'amoureux péché.

Telle fut ma vie de 1753 à 1757, pendant les neuf mois que je passai à la cour ou à Paris, à l'exception de quelques petits voyages que je faisais avec madame de Montbarey, dans mes terres de Franche-Comté, mais qui

étaient toujours très-courts, parce que son service, beaucoup plus que son goût, la rappelait auprès de madame Adélaïde. Les trois autres mois étaient consacrés à mon service aux Grenadiers de France. La plus grande exactitude à mes devoirs militaires m'avait concilié la bienveillance et l'estime des anciens officiers qui composaient la tête de ce corps d'élite. La rigidité des principes religieux de M. le marquis de Saint-Pern ne pouvait trouver à blâmer la partie de ma conduite conforme à mes goûts, dont rien ne pouvait m'engager à me priver, mais dont j'avais pris l'habitude de cacher les moyens et les suites.

J'employai ces trois mois de présence au corps à me procurer toutes les connaissances relatives au métier de la guerre, et à faire moi-même mon éducation militaire dans toutes les parties que les circonstances où je m'étais trouvé m'avaient forcé de négliger.

Enfin la guerre se déclara en 1756, et le corps des Grenadiers de France fut destiné à servir dans l'armée commandée par M. le maréchal d'Estrées, entre la Meuse et le Rhin.

Par la disposition locale de leurs possessions territoriales, par une rivalité soutenue pendant plusieurs siècles, avec des succès di-

vers, selon le caractère et les talens des souverains qui se succédèrent, et des ministres et des généraux qu'elles employèrent, les maisons de France et d'Autriche paraissaient destinées à être éternellement ennemies l'une de l'autre. Le règne de Louis XIV avait porté les plus fortes atteintes à la puissance autrichienne, et les augmentations du royaume de France avaient toutes été faites aux dépens de cette puissance. La guerre de 1741 avait encore aigri l'animosité naturelle qui devait séparer les deux maisons.

Celle d'Autriche réunissait à la couronne impériale, que Marie-Thérèse, dernier rejeton de cette illustre famille, avait su placer sur la tête du duc de Lorraine, souverain de la Toscane, son mari, tous les états d'Allemagne, possédés par elle depuis Charles-Quint, les royaumes de Hongrie, de Bohême, et beaucoup d'états particuliers tant en Allemagne qu'en Italie. C'était une masse très-prépondérante en Europe, mais elle n'avait aucun intérêt maritime, et le port de Trieste, à l'extrémité de l'Istrie, était le seul point presque imperceptible qui lui donnât quelques rapports avec la mer qui environne cette magnifique partie de la terre; toutefois, placée avec son poids énorme au centre de l'Europe,

elle semblait tenir dans ses mains la balance politique, et pouvoir, seule, servir de contrepoids à la maison de Bourbon, qui, réunissant aux superbes possessions du royaume de France, en Europe, aux royaumes d'Espagne et de Naples, et à des états particuliers en Italie, des possessions immenses dans les trois autres parties du globe, avait tous les avantages commerciaux et maritimes que lui donnaient sa position sur toutes les mers, et des moyens qui, ménagés par d'habiles ministres, et surtout par une réunion inaltérable entre les branches royales de France et d'Espagne, pouvaient, par la suite des temps, lui assurer la prépondérance dans les affaires du monde entier.

La France, à une circonférence énorme de possessions contiguës, dont les frontières étaient couvertes de places fortes, réunissait des ports, des arsenaux et des magasins maritimes, tant dans la Manche que dans l'Océan et la Méditerranée.

L'Espagne, maîtresse en grande partie des trésors de l'Amérique, avait des établissemens de la plus grande importance dans les deux autres parties du monde, où la France elle-même avait aussi des établissemens assurés pour la protection de son commerce et

pour l'accroissement progressif des débouchés de ses productions territoriales et des fruits de son industrie. D'ailleurs les royaumes de France et d'Espagne étant limitrophes en Europe, y formaient une masse de forces très-imposante, si l'intérêt des deux puissances ne cessait jamais d'être réuni et de tendre au même but de conservation ou d'augmentation, selon les circonstances.

Les possessions de la maison d'Autriche, quoique très-étendues, avaient cependant l'inconvénient d'être morcelées et séparées par des dominations étrangères; la dignité impériale, quoique du plus grand éçlat, ne donnait pas autant de véritable pouvoir que de considération; les Pays-Bas formaient un domaine très-utile, mais son éloignement des autres états autrichiens, ne permettait pas à l'Impératrice d'en retirer ce que sa situation et sa fertilité auraient pu produire. D'ailleurs, depuis les révolutions qui avaient amené la formation de la république de Hollande, le germe de ces révolutions, quoique affaibli, avait laissé des traces qui obligaient le ministère autrichien à user de ménagemens, et à affecter plutôt, dans le gouvernement de ces belles provinces, le régime de la modération que celui du pouvoir absolu.

Les priviléges des Hongrois rendaient aussi nécessaire beaucoup de réserve dans l'administration de ce royaume; et, malgré l'amour enthousiaste de ce peuple guerrier pour Marie-Thérèse, depuis le commencement de la guerre de 1741, elle se croyait obligée plutôt de recevoir ses secours, que de les exiger.

Ces considérations diverses, dont je ne fais que tracer l'aperçu, diminuaient et modifiaient beaucoup la puissance de l'Autriche, à laquelle la guerre finie par le traité d'Aix-la-Chapelle, avait coûté la Silésie, qu'elle avait été contrainte de céder au roi de Prusse. Cette province fertile, lucrative et d'autant plus intéressante qu'elle était contiguë au royaume de Bohême et à plusieurs autres possessions essentielles dont elle pouvait être le boulevard, par la multitude de positions militaires qu'elle présente, laissait des regrets toujours actifs à l'Impératrice, qui en connaissait toute l'importance, et qui savait apprécier toute la valeur du sacrifice que les malheurs de la dernière guerre avaient rendu nécessaire.

Frédéric II, que moins d'un siècle avait fait passer de la qualité de marquis de Brandebourg, unie à la dignité électorale, sur un trône, qui d'abord avait annoncé plus de pré-

tentions que de puissance réelle, commençait à être compté parmi les rois les plus prépondérans de l'Europe. La politique de la France, qui avait voulu se ménager un allié embarrassant pour la maison d'Autriche, avait servi l'envie que le Grand Électeur avait eue de s'asseoir parmi les majestés européennes. L'administration économique et attentive de ses successeurs avait donné une véritable grandeur à cette puissance quasi factice. Le génie de Frédéric II, ses premiers succès dans la guerre de 1741, lui ayant démontré que sa véritable puissance était dans la bonté de son armée, la discipline juste et sévère qu'il y établit, ses approvisionnemens militaires en tout genre, le bon état de ses places fortes, ainsi que l'ordre unique de ses finances, sur lequel il portait sans cesse l'attention la plus méthodique, avait créé très-réellement et constitué la puissance prussienne dans le cercle où son roi avait désiré d'être placé.

La position topographique de ses états, les localités, son propre intérêt, et la reconnaissance devaient, dans tous les cas, faire du roi de Prusse l'allié naturel de la France, l'ennemi de la puissance autrichienne qu'il offusquait et dont il retenait les dépouilles. Telle était la politique européenne dans les

années qui suivirent la paix d'Aix-la-Chapelle; et elle subsista tout le temps que les puissances, à qui ce traité avait fait mettre bas les armes, crurent nécessaire, pour rétablir l'ordre dans leurs finances, laisser reposer leurs peuples, et se remettre des frais énormes que la guerre occasionne, même aux puissances qui la font avec succès.

La loi des localités devait de même assurer à Frédéric II un allié nécessaire dans le roi d'Angleterre, comme électeur du Hanovre. La proximité et la contiguité de leurs états personnels respectifs, nécessitaient leur alliance, comme l'accroissement subit de la puissance prussienne devait éveiller la jalousie de l'électeur de Saxe, roi électif de Pologne. Ce dernier monarque n'avait vu qu'avec dépit l'élévation de la puissance prussienne, dont ses états étaient limitrophes. Eh! quel souverain n'eût pas éprouvé le même sentiment en voyant, dans un aussi court espace de temps, sortir un royaume considérable des marais du Brandebourg, dont les habitans étaient réputés dans la barbarie et l'ignorance, lorsque l'éclat, la magnificence, la culture des arts, la population, la civilisation et le commerce des états saxons étaient l'ornement de l'Allemagne. La cour de Dresde,

attachée de tout temps à la maison d'Autriche, moins par les liens du sang, qui ne déterminent pas toujours les souverains, que par une politique suivie depuis plusieurs siècles, avait pu et dû voir avec envie la couronne royale placée sur la tête d'un électeur de Brandebourg, tandis que l'électeur de Saxe avait eu besoin de faire servir la prépondérance de la cour de Vienne, des intrigues de tout genre, et le sacrifice de sommes très-considérables pour parvenir à s'asseoir, pour un moment, sur le trône électif de Pologne.

La jalousie exerçait son empire avec bien plus d'activité sur la tête et le cœur de la reine de Pologne, que sur son auguste époux; et ce sentiment, tyrannique chez les femmes, s'était encore accru depuis que Louis XV, au milieu des brillans succès de la guerre de 1741, avait choisi la princesse de Saxe, sa fille, pour l'unir au Dauphin. Cette augmentation de considération lui faisait envisager avec encore plus d'envie l'élévation de Frédéric II.

Quoique toutes les puissances dussent désirer le maintien de la paix, et que rien, en apparence, soit dans les cours, soit chez les nations, n'indiquât qu'elle n'aurait pas une

longue durée, les passions humaines en décidèrent autrement.

L'attachement de Louis XV pour la marquise de Pompadour avait fait de cette dame l'objet véritable du culte des courtisans. Les autres attachemens de ce monarque pour différentes femmes de la cour, malgré leur publicité, avaient cependant conservé une apparence de décence, que le rang des dames qui en avaient été les objets, leurs places, leurs services auprès de la Reine, et les égards qu'on avait cru devoir à leurs maris ou à leurs parens, avaient rendue nécessaire; mais madame d'Étiole, femme d'un fermier-général, et fille d'un traitant, envers lesquels il était aisé de se persuader qu'on n'avait pas de ménagemens à garder, ayant une fois été déclarée maîtresse en titre, ayant quitté le nom de son mari et pris celui d'une terre, ayant enfin été admise à la cour, son état devait tout naturellement lui former une existence particulière, et, par laps de temps, devait rivaliser et finir par éclipser tout autre crédit. La volonté et la bienveillance de la marquise de Pompadour devenant insensiblement le seul canal par où découlaient les grâces; les courtisans, qui tournent toujours du côté qui

peut satisfaire leur ambition, devinrent ses esclaves et lui furent servilement soumis.

Mais si le caractère de l'amour violent est de tout soumettre à ses désirs et de rompre toutes les digues pour se satisfaire, la jouissance prolongée a besoin de beaucoup de secours pour conserver son empire et prévenir les tiédeurs qui suivent les jouissances satisfaites. Les plaisirs extérieurs, les fêtes, les divertissemens entrent naturellement dans l'arsenal d'une passion illicite dont on veut prolonger la durée. Tout fut mis en œuvre pour empêcher que Louis XV ne pût s'apercevoir du scandale public qu'il donnait. L'événement de sa maladie à Metz, ses remords, et son retour aux principes de vertu dans lesquels il avait été élevé par le cardinal de Fleury, étaient un avertissement dont les conseils de la marquise de Pompadour durent naturellement profiter.

L'extrême ascendant qu'elle avait acquis sur le Roi, son influence sur les ministres, qui, tous, se placèrent sous sa dépendance, tout servit, en peu d'années, à lui faire oublier son premier état, et à lui persuader qu'elle était la véritable souveraine. Les cours étrangères ne tardèrent pas à s'adresser indirectement à elle, selon les divers intérêts

qu'elles eurent à traiter avec la France, puissance alors prépondérante en Europe. L'assiduité des divers ambassadeurs à la toilette de la marquise ou aux rendez-vous qu'elle voulait bien leur donner, marqua le degré de considération extérieure qu'elle avait acquis.

Les dames de la cour les plus honnêtes et les plus attachées à leurs principes n'osèrent plus se dispenser de la voir, et même de lui présenter leurs filles, souvent avant leur mariage, et toujours immédiatement après.

Mais, malgré l'éclat étonnant de cette faveur, les années s'écoulaient, le temps, qui ronge et détruit tout, pouvait user de son pouvoir; et les habiles courtisans, qui en prévirent les inconvéniens possibles, surtout dans des jours de calme et de paix, crurent devoir prendre des précautions contre les effets de sa puissance destructive.

L'abbé de Bernis, connu par ses talens et les grâces de son esprit, était admis dans les conciliabules de la marquise; il en avait obtenu, outre de grands bénéfices, l'ambassade de Venise.

Les ministres de la cour de France, instruits des dispositions intérieures des différens souverains de l'Europe, imaginèrent le fameux et presque incroyable traité de Vienne,

qui devait réunir les maisons de Bourbon et d'Autriche, après une rivalité de plusieurs siècles, contre l'intérêt réellement contraire de toutes les combinaisons politiques et surtout contre toute idée de balance en Europe.

La première idée de ce phénomène politique fut présentée par le maréchal de Belle-Isle, sur qui tout projet extraordinaire avait un droit acquis. Il n'eut pas de peine à le faire agréer au marquis de Puisieux, qui, comme ministre des affaires étrangères, en devait faire la proposition au conseil, après qu'il eût été agréé dans le conseil secret de la marquise de Pompadour, qui l'adopta avec d'autant plus de facilité qu'on le lui présenta comme devant être son ouvrage, une preuve mathématique de son crédit supérieur, un moyen de prolonger son règne, par les diverses relations qui se feraient sous ses yeux, et comme de nouveaux liens qui enchaîneraient à son char son auguste amant. Les correspondances directes de l'Impératrice-Reine et des divers souverains qui devaient prendre part à ce traité, ne contribuèrent pas peu à la décider à substituer l'empire de la politique à celui de l'amour, dont elle commençait à avoir épuisé toutes les ressources.

Le projet adopté par elle et agréé au con-

seil, l'abbé de Bernis fut choisi pour se rendre à Vienne, afin d'en combiner toutes les dispositions. On ne pouvait mieux choisir pour amener la réunion des deux maisons rivales, et les décider à un traité offensif et défensif entre elles, qui devait culbuter le système politique de toutes les cours de l'Europe.

Le négociateur partit avec tous les pouvoirs qui pouvaient amener à sa fin une négociation si extraordinaire et si contraire aux principes reçus jusqu'alors.

Il démêla aisément toute la peine que ressentait la cour de Vienne de la perte de la Silésie, la jalousie qu'y causait l'agrandissement de la puissance prussienne, et le désir immodéré d'y mettre des bornes. Les sentimens intérieurs de la cour de Dresde ne lui échappèrent pas non plus. L'empire absolu de madame la Dauphine sur son époux; l'extrême différence de leur conduite religieuse avec la vie voluptueuse du Roi, dont elle faisait la censure journalière; la possibilité, non pas de rapprocher, mais de rendre moins odieuse à M. le Dauphin et à M.me la Dauphine la marquise de Pompadour, par le besoin que l'on aurait de son crédit; ces augustes époux, sollicités par la reine de Pologne, étant for-

cés d'avoir avec elle directement, ou par des intermédiaires très-rapprochés, des intérêts précieux à discuter; rien ne fut oublié, et tout contribua à amener à bien une négociation aussi extraordinaire (1). . . . .

. . . .

. . . .

Le régiment de la Couronne suivit la route indiquée à la division dont il faisait partie, pour traverser la Westphalie et se rapprocher du Rhin. Il vint en quartiers de cantonnement à Dorsteim, à cinq lieues de Wesel, sur la Lippe, et, après y avoir passé trois semaines, il entra dans Wesel, pour y tenir garnison, aux ordres de M. de Castella, officier-général suisse, du canton de Fribourg, qui y commandait.

Ce fut dans cette place qu'il attendit l'ouverture de la campagne de 1758.

---

(1) C'est ici qu'existe la longue lacune dont nous avons entretênu les lecteurs dans la préface de ces Mémoires. Il est à croire que M. de Montbarey y continuait les considérations sur les causes de la guerre de 1756; qu'il y rendait compte des motifs qui lui firent quitter les Grenadiers de France pour prendre le commandement du régiment de la Couronne, et des premières opérations militaires en Allemagne.

Les premiers momens d'un colonel qui vient prendre le commandement d'un régiment auquel il a été nommé, se passent ordinairement en observations, tant de sa part que de celle des officiers et soldats qui vont être sous ses ordres. Le colonel veut connaître les sujets auxquels il va avoir affaire, et découvrir ceux qui ont droit à sa confiance de préférence; et les subordonnés étudient le caractère et les goûts du chef, afin d'être fixés sur l'espèce de considération qu'il mérite, et par quels moyens on pourra capter sa bienveillance.

J'ignore sur quoi portèrent les remarques de messieurs du régiment de la Couronne à mon sujet; mais ce que je sais très-bien, c'est que, dès les premiers mois de mon séjour avec eux, je pensai qu'un des événemens les plus heureux de ma vie était de me trouver destiné à commander un pareil corps à la guerre; et chaque campagne me confirma dans l'opinion que j'en avais conçue dans les premiers momens.

Un peu avant que l'on évacuât le pays d'Hanovre, le maréchal de Richelieu fut rappelé, et le commandement de l'armée donné à M.gr le comte de Clermont, prince du sang.

Ce prince avait commandé des réserves dans la guerre de Flandre, sous M. le maréchal de Saxe ; il avait été chargé souvent par lui de différentes attaques très-chaudes, et notamment à la bataille de Laufeld ; il avait eu le commandement de siéges secondaires, soit dans la Flandre hollandaise, soit dans les Pays-Bas ; sa valeur était très-éprouvée ; et l'on devait en être peu étonné, cette qualité guerrière étant un des apanages de la maison de Bourbon.

Mais il y a souvent loin de l'art de commander des réserves, avec lesquelles on ne fait qu'exécuter les ordres émanés du commandant en chef, qui, seul, dans les instructions qu'il donne, est dans le cas de tout prévoir, de tout prévenir, de remédier à tout, qui, d'ailleurs, tient dans ses mains tous les différens fils par lesquels il fait mouvoir toutes les troupes à ses ordres ; il y a loin, dis-je, de cet art au talent nécessaire à un général en chef ; et M. le comte de Clermont étant, depuis la paix de 1748, et pendant la première année de cette nouvelle guerre, resté éloigné, par son rang, de tous les détails militaires, se vit dans la nécessité de commencer un noviciat un peu rude, lorsqu'il vint se placer à la tête d'une armée un peu en désordre, en état réel de retraite

et de défensive, et qui, après une année de succès très-brillans, éprouvait, depuis quelques mois, tous les inconvéniens de la fortune adverse, et peut-être un peu du découragement qu'elle entraîne.

On doit remarquer ici, sur les trois généraux qui avaient eu le commandement de l'armée française, depuis le commencement de la guerre, que le maréchal d'Estrée fut chargé de tout conquérir, et y réussit; que le maréchal de Richelieu vint jouir avec splendeur des succès de son prédécesseur, en recueillit les fruits, et quitta le commandement lorsque nous fûmes menacés de tout perdre; et que le comte de Clermont fut chargé de tout sauver, dans les momens de disgrâce, de tout réparer, de rendre aux armes françaises l'éclat qu'elles avaient eu dans le commencement de la campagne de 1757, et qu'il ne lui fut pas possible, malgré la valeur des troupes, de remplir cet objet important confié à ses soins.

Quand on a observé avec réflexion les événemens militaires, on est forcé, presque toujours, de convenir que les succès et les malheurs des généraux (et il faut ici faire une exception pour les hommes de génie, qui sont toujours fort rares) tiennent moins à leur ca-

pacité personnelle qu'aux lumières de ceux qui obtiennent leur confiance, aux passions diverses, et surtout à l'ambition personnelle des officiers-généraux qu'ils emploient, qu'on a vus quelquefois sacrifier l'intérêt général à leur amour propre et à des intérêts particuliers. Je crois pouvoir assurer que, dans tous les temps, on en a pu citer des exemples, et que, pendant la guerre dont je parle, on a pu remarquer quelques officiers-généraux qui n'étaient point fâchés des malheurs de leurs confrères, que peut-être ils auraient pu prévenir, auxquels ils auraient pu remédier en outrepassant un peu le strict prononcé de leurs instructions, et qui étaient assez personnels, pour regarder ces malheurs de la chose publique comme les échelons de leur gloire future. En parlant ainsi, je proteste que je n'ai l'intention d'inculper ni de désigner personne en particulier, mais seulement de faire observer les tristes résultats des passions humaines, même sur les hommes les plus honnêtes.

Le prince Ferdinand de Brunswick qui, dès le moment de l'évacuation de l'électorat d'Hanovre, était venu remplacer le duc de Cumberland et les généraux hessois et hanovriens, était un élève du grand Frédéric. Lorsqu'après avoir rendu l'activité à l'armée

combinée qu'avait neutralisée la convention de Closter-Seven, il eut reçu les renforts de troupes anglaises que le cabinet de Saint-James lui fit passer par Embden, après que ce port eût été évacué par nous, il prouva, par ses manœuvres et par la manière dont il sut profiter de nos déconfitures, qu'il avait bien appris le métier de la guerre. Pendant les campagnes qui suivirent, quoique avec des succès divers, quoique la valeur française ait souvent déjoué ses projets, il sut rendre à peu près inutile à la cause des cours de Vienne et de Pétersbourg la diversion que devait faire l'armée française en Westphalie et en Hesse. Le seul avantage qui en résulta pour elles, c'est que nous vécûmes, pendant cinq années, aux dépens du pays, et que nous obligeâmes le roi de Prusse à diviser les troupes de ses alliés, que, sans cela, il aurait pu rappeler à lui pour renforcer ses armées.

Le cabinet de Versailles était en proie à toutes les intrigues qui remplissent les cours, surtout lorsque le souverain n'a pas un caractère ferme qui le rende inaccessible, sur les matières graves, à l'influence des intérêts particuliers. Le destin avait fait Louis XV, à dix ans, le plus puissant monarque de l'Europe; la nature l'avait formé le plus bel

homme de son royaume; mais à la valeur inhérente à sa maison il joignait une facilité de caractère qui le soumit trop souvent aux passions des personnes qui l'entouraient et des maîtresses qui captivèrent son cœur. L'éducation sage et pieuse qu'il reçut du cardinal de Fleury, le retint long-temps dans les bornes strictes de ses devoirs. Les conseils de ses courtisans, les facilités qu'ils lui donnèrent, le firent bientôt sortir de cet état d'innocence. Mais ses premiers goûts, quoique multipliés, furent concentrés dans les personnes de sa cour, avec lesquelles il avait été presque élevé. Ces liaisons conservèrent, malgré leur publicité, un ton de décence, et ne purent influer sur les affaires publiques : ses goûts, et l'intérêt que madame de Châteauroux pouvait avoir de retenir près d'elle son auguste amant, ne purent l'empêcher de faire la campagne de Flandre et de Fribourg; tout ce que l'amour de madame de Châteauroux put obtenir, fut de le suivre dans les premiers mois de cette campagne. Si la décence put en souffrir, l'éclat des succès imposa pendant quelque temps à la méchanceté; et les dangers de la maladie du Roi, à Metz, ayant fait cesser la cause des propos publics, l'intérêt général des peuples, leurs vives inquiétudes

pour l'objet de leur idolâtrie, et leur joie immodérée quand le Roi leur fut rendu, tout contribua à presque effacer cette tache de scandale.

La sage économie du cardinal de Fleury, qui réellement était un homme de bien, avait permis de commencer la guerre de 1741 sans frapper le peuple d'aucun impôt. Après nos désastres en Bohême, en 1744, il fallut bien recourir à ce moyen de continuer la guerre, mais ce fut d'une manière modérée; et les dangers de Louis XV, à Metz, qui seuls occupèrent les cœurs de ses sujets, firent supporter les nouvelles charges sans aucun murmure.

Les grands et brillans succès du maréchal de Saxe, dans les Pays-Bas, succès dont le Roi partagea la gloire, à cause de sa présence à la tête des troupes, enivrèrent les Français, et leur imposa silence sur le fardeau des impositions que cette guerre, faite avec gloire, mais avec un faste asiatique, nécessita trop souvent. La paix si honorable d'Aix-la-Chapelle ramena Louis XV dans l'intérieur de sa cour; et le temps, affaiblissant l'enthousiasme des peuples, leur fit sentir le poids énorme dont leurs propriétés étaient chargées, et dont, malgré la volonté du Roi, on fut obligé de

prolonger le cours pendant les premières années de la paix.

Les fêtes brillantes et publiques qui eurent lieu à l'occasion de cet événement, mirent Louis XV dans le cas de voir de près les plus belles personnes de son empire; et les courtisans firent remarquer au monarque celle qui, si elle réussissait à plaire par leurs moyens, leur paraissait devoir être plus reconnaissante envers eux.

Madame d'Étioles attira tous les regards et décida le goût du Roi. Fille d'une intrigante dans la troisième classe de la finance, du nom de Poisson, jusqu'alors inconnue dans son quartier, sa figure lui avait procuré un établissement fort au-dessus de ses espérances, en épousant M. Le Normant d'Étioles, fermier-général, dont la famille, étant connue et considérée, pensa qu'en satisfaisant ses désirs, il faisait un mauvais mariage. Le moment dont je parle, en flattant son amour propre, par les éloges et les hommages que la beauté et la tournure de sa femme lui attirèrent, l'affligea infiniment, en la lui faisant perdre pour jamais. Mais, peu à peu, les conseils de ses parens, l'espoir des avantages qu'il pouvait retirer de la nouvelle position de madame d'Étioles, et surtout la

raison, qui oblige de céder à la force, lui firent enfin prendre son parti.

Elle, dans les premiers instans de sa faveur, ne s'occupa que d'en jouir, qu'à s'en assurer la durée. Tout occupée de plaire à son amant, quoiqu'avec de l'esprit, elle se livra peut-être avec peu de réflexion aux conseils des personnes de la cour des deux sexes, qui voulurent bien d'abord être comptées au nombre de ses amis, et bientôt briguèrent l'honneur d'être admises dans sa société, devenue pour elles la véritable cour, par l'espoir d'être aperçues du souverain, qui y vivait en simple particulier.

Chaque semaine, chaque mois donna une existence plus considérable à madame d'Étioles, qui fut bientôt créée par le Roi marquise de Pompadour. Malgré les conseils de ses parens, qui l'avaient guidée dans les premiers temps de sa faveur, malgré son excellent esprit et le bon cœur qu'elle avait, qui, d'abord, la tinrent en garde contre la séduction et l'ivresse de sa nouvelle position, la bassesse des courtisans et les efforts des intrigans, lui firent bientôt oublier ses principes. Sa mémoire ne lui rappela plus ce qu'elle avait été; elle se persuada qu'elle était la souveraine de la France, et qu'elle y régnait tout

aussi bien que sur les affections de son amant couronné.

La faveur des maîtresses des rois n'a de véritables inconvéniens que pour le souverain qu'elle éloigne de ses fonctions administratives et des intérêts de sa famille; et dans cette expression de famille, je comprends non-seulement ce qu'elle rend proprement, mais toute la nation à laquelle il commande et dont il doit se regarder comme le père. Mais souvent le choix de la personne chérie devient avilissant; presque toujours le souverain est porté à adopter insensiblement les parens, les amis, les familiers de sa maîtresse; bientôt l'intrigue et l'ambition emploient tous les moyens possibles pour faire disparaître l'intervalle énorme qui existe entre un goût satisfait et la sagesse prévoyante qui doit gouverner un grand peuple et veiller à ses intérêts. Si le monarque, en se livrant à ses désirs, comme homme, avait la force de borner à sa confiance et à sa munificence personnelles le pouvoir de l'objet aimé, et si, le contenant dans les bornes exactes que sa prudence lui aurait prescrites, il mettait, chaque jour, des obstacles à sa prétention d'influer sur les affaires de l'État, le bonheur et le malheur des peuples ne dépendraient pas d'une liaison

toute privée; et la religion seule, blessée par le scandale et l'exemple, aurait le droit de censurer la conduite du prince, comme contraire à ses devoirs de chrétien, d'époux et de père.

Je sais, et je sens bien, que la proposition que j'avance, quoique vraie dans le sens le plus strict, est presque inexécutable dans la pratique; et qu'en admettant qu'elle soit entrée dans les intentions du monarque, trop d'intérêts aussi puissans que subalternes s'opposent à ce qu'il persiste long-temps dans ses résolutions.

Comment pourrait-on espérer que le chef d'un grand peuple, toujours en évidence, toujours l'objet des passions cupides, pour qui les séductions de l'amitié même sont dangereuses, pût résister long-temps à celles de l'amour, sans cesse stimulées par l'ambition et l'avarice des courtisans? Dans cette lutte continuelle, à moins d'une force plus désirable que possible à rencontrer, le temps seul suffirait pour faire pencher la balance, quand on pourrait supposer, ce qui serait sans exemple, que l'objet aimé, renfermé tout entier dans sa passion, aurait, de son côté, la force de s'opposer aux effets de la faveur dont son amant voudrait l'environner.

De ces réflexions, qui me sont échappées malgré moi, revenons à l'objet dont j'avais l'intention de rendre compte.

Un empire absolu de dix ans sur le cœur de son amant aurait suffi pour tourner la tête de la femme la mieux organisée; celle de madame de Pompadour n'y avait pas résisté. Le soin des courtisans, qui ne cessaient de lui répéter qu'elle pouvait tout ce qu'elle voulait, aurait suffi pour lui persuader ces rêveries flatteuses, lorsque l'intérêt des cours d'Autriche et de Russie, et leur animosité contre le roi de Prusse, formèrent le plan de la guerre de 1756. Le désir de faire entrer la France dans leur alliance, comme partie intégrante, engagea les souveraines de ces deux grands empires à rechercher, même directement, le crédit et l'appui de la marquise de Pompadour, pour parvenir à leurs fins.

Quelle tête de femme eût pu tenir contre de pareilles attaques, et l'idée du pouvoir souverain ne devait-elle pas s'emparer de son âme, quand elle se vit, pour ainsi dire, reconnue et invoquée par deux impératrices, à la tête des deux plus puissans Etats de l'Europe? Ajoutons que les premières démarches du roi de Prusse, en 1756, l'occupation subite et la spoliation de l'électorat de Saxe, la position af-

freuse de la reine de Pologne et de la maison électorale, forcèrent le Dauphin et la Dauphine, non pas à solliciter le crédit de la favorite, mais au moins à lui faire connaître qu'ils désiraient qu'elle engageât le Roi à prendre avec chaleur les intérêts de la cour de Pologne, lorsque, jusqu'à ce moment, la conduite la plus circonspecte avait témoigné l'éloignement de ces augustes époux pour la personne de madame de Pompadour.

Ce changement ne fut pas marqué par des démarches directes, mais par la permission qu'eurent les personnes attachées à la cour de la Dauphine de paraître à celle de la marquise; permission qui n'existait pas auparavant, et dont quelques-unes usèrent, peut-être, avec grand empressement. Ces nuances, imperceptibles dans la société ordinaire, deviennent le thermomètre presque infaillible des sentimens dans les cours, où l'intérêt et la bassesse sont sans cesse en lutte ouverte avec la circonspection; ces nuances n'échappèrent pas aux entours de la marquise; elle sentit elle-même le parti qu'elle pouvait en tirer, pour faire disparaître, au moins en partie, l'intervalle qui, jusqu'alors, avait séparé les deux cours; intervalle qui faisait la critique journalière de tout ce qu'elle se permettait, ou plutôt, car

je dois rendre justice à ses sentimens personnels, de ce que ses partisans et ses adulateurs lui faisaient entreprendre et exécuter tous les jours.

Les princes du sang, les ministres, les généraux, les administrateurs, tous les grands du royaume étaient dans son antichambre, attendant, tous les jours, comme une faveur, le moment de paraître à ses yeux; mais jusqu'à l'époque de 1756, où les dangers de la cour de Dresde forcèrent les principes de plier, les personnes attachées, par leurs places, à la cour respectable du Dauphin et de la Dauphine, celles que ces princes honoraient de leur estime ou de leur intimité se permettaient seules de n'y point paraître.

Ces faits, dont j'ai été le témoin, me reviennent successivement; et, comme je n'écris que pour moi et pour le délassement de ma vieillesse, je les rapporte sans ordre, n'ayant aucun besoin de méthode dans cet écrit, destiné à rester secret. C'est cette certitude du secret qui m'engage souvent à revenir sur les mêmes idées, à me répéter, ce que je ne me serais pas permis si j'avais écrit pour le public.

Le premier début de la guerre en 1757 avait été brillant; des succès rarement disputés,

l'invasion des États du roi de Prusse sur le Bas-Rhin, l'occupation presque sans combat du cercle de Westphalie, le passage du Necker, la victoire d'Hastembeck, la conquête de l'électorat d'Hanovre, du duché de Brunswick, de tout le pays depuis Bremen jusqu'à Halberstadt, presqu'aux portes de Magdebourg, l'occupation entière des États de la maison de Hesse, enfin le triomphe et l'éclat spécieux de la capitulation de Closter-Seven, tout avait imprimé à cette campagne un caractère très-propre à flatter l'amour-propre de la nation française. Il s'ensuivit une immense déprédation des ressources qu'une suite aussi rapide de succès aurait pu fournir à l'armée victorieuse, et qui furent perdues pour le gouvernement, mais non pas pour cette tourbe d'individus qui, sans être utiles, surchargeaient et suivaient l'armée française.

Je ne crois pas trop m'avancer en assurant que les ressources que cette campagne produisit, honnêtement et sagement administrées, eussent dédommagé le gouvernement des frais de la guerre, pendant plusieurs campagnes.

Les succès du roi de Prusse sur les armées impériales, et surtout la bataille de Rosback, au mois d'octobre 1757, entraînèrent la rup-

ture de la convention de Closter-Seven, par l'audace qu'ils rendirent aux armées alliées, et par la terreur qu'ils imprimèrent à l'armée de l'empire et à l'armée auxiliaire française, dans la Basse-Saxe, qui se retirèrent jusque sur le Mein.

L'abandon de presque tous les pays conquis en 1757, et le retour de l'armée française, en plein hiver, au travers de la Westphalie, jusqu'à Wesel, et sur les bords du Rhin, qu'elle repassa pour prendre une défensive de l'autre côté de ce fleuve, présentent à un esprit observateur, ample matière à réflexions. Si je voulais rendre compte de tous les faits particuliers dont j'ai été le témoin, qui se sont passés sous mes yeux, ou qui ont été à ma parfaite connaissance, je pourrais blesser bien des amours propres, et me permettre des diatribes peu honorables à beaucoup d'individus. Mais, comme mon objet unique est de rappeler à ma mémoire les faits qui me sont personnels, et non pas d'écrire une histoire, encore moins une satire, je me contenterai de dire que le prince Ferdinand de Brunswick, commandant l'armée des alliés du roi de Prusse, suivit tous les mouvemens rétrogrades de l'armée française, jusqu'aux bords du Rhin; passa également ce fleuve presque sur le territoire

hollandais, beaucoup au-dessus de Wesel; et que les deux armées, après différens mouvemens successifs, se trouvèrent très-près l'une de l'autre, le 22 juin 1758, dans les environs de Créveldt.

Il faut le dire avec toute la vérité que je professe : le Français, dans toutes les classes et dans toutes les circonstances, ne sait jamais garder un juste milieu. La confiance aveugle dans son invincibilité, qui l'avait caractérisé pendant les voyages militaires qui l'avaient conduit jusqu'aux portes de Brême et de Magdebourg, s'était convertie en circonspection pusillanime depuis la défaite de Rosback, qui l'avait forcé à rétrograder et à abandonner ses conquêtes avec la même promptitude qu'il les avait faites.

La valeur du comte de Clermont n'était point douteuse; mais ses connaissances militaires, surtout pour le commandement d'une grande armée, en supposant qu'il les eût acquises sous les ordres du maréchal de Saxe, avaient pu s'effacer pendant les neuf années qui ne lui avaient laissé aucun rapport avec la profession des armes. Aussi, le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, en l'envoyant prendre le commandement, lui avait-il donné des *Conseils* qui, sous l'apparence de coopérer

à l'exécution de ses ordres, étaient placés auprès de lui pour le diriger, et étaient aussi, très-certainement, chargés d'entretenir avec le ministre une correspondance suivie, pour lui rendre un compte journalier des opérations de l'armée.

Ces Conseils, et peut-être des intrigans, même dans des grades supérieurs, avaient tâché d'accrocher quelques portions de la confiance du général en chef; et, dans toutes les campagnes que j'ai faites, comme dans tous les grands événemens dont j'ai été à portée de juger, pendant le cours de ma vie, j'ai presque toujours vu que les sous-ordres marquans ou non-marquans, ont été les véritables moteurs des événemens, dont les acteurs principaux ont porté le blâme ou recueilli la gloire : la bataille de Créveldt est un exemple frappant de cette vérité.

A peine M. de Clermont eut-il connaissance de l'approche de l'armée ennemie, qu'il jugea qu'une bataille devenait inévitable, et qu'il s'occupa du choix de la position, et des précautions à prendre pour tirer, du terrain où il se trouvait, tout le parti possible. La veille, au matin, c'est-à-dire le 21 juin, son ordre de combat fut arrêté. Il se décida à mettre en avant de lui la bruyère d'Aurabt et à appuyer

sa droite à un petit hameau, environné d'un bois taillis, entouré de fossés : on y devait placer de l'infanterie; et les maisons de ce hameau servirent, le 21, de quartier-général à la division des dragons, commandée par M. le duc de Chevreuse.

La première ligne de l'infanterie devait s'étendre, par sa gauche, jusqu'à Créveldt, où elle devait s'appuyer. La cavalerie devait soutenir les deux ailes des deux lignes de l'infanterie; et les dragons et les carabiniers étaient destinés à se porter dans les endroits où les circonstances résultant de l'attaque des ennemis rendraient leur présence nécessaire.

Par cette première disposition, l'armée française avait au-devant d'elle toute la bruyère d'Aurabt, que l'armée des alliés aurait eue à traverser pour venir l'attaquer. Se soumettant ainsi, pendant un temps considérable, à l'effet de toute l'artillerie française, disposée et répartie sur tout le front de bandière, les ennemis ne pouvaient aborder notre infanterie qu'après avoir beaucoup souffert du canon et des différentes charges de cavalerie, dans un terrain découvert, où toutes leurs manœuvres, aperçues, auraient permis de faire toutes les dispositions en conséquence.

Tel était le plan arrêté le 21 juin.

Malheureusement, quelqu'un des conseillers de M. le comte de Clermont, ou quelque officier de l'état-major-général découvrit, dans ses reconnaissances, un fossé profond, dont les terres, relevées d'un côté, formaient une espèce de retranchement qui partageait la plaine de Créveldt d'un bout à l'autre, en arrière de la première position choisie.

Cette espèce de retranchement, vulgairement appelé dans le pays le Landvert, n'était, à proprement parler, qu'une séparation de territoire fort prolongée. Sur le rapport qui en fut fait au général, et d'après l'avis de son conseil, l'ordre de bataille fut changé, pour profiter de cette fortification naturelle. Abandonnant sa première position, M. le comte de Clermont partagea ses deux lignes par ce Landvert, et, reculant la totalité de sa première ligne, il perdit de vue toutes les manœuvres que l'ennemi pouvait faire pour l'attaquer. Ce mouvement rétrograde produisit sur les troupes un effet inévitable et fâcheux; il annonçait de l'incertitude, et conséquemment diminuait la confiance du soldat dans ses généraux. Ce ne fut que peu de momens avant l'action, qu'on s'aperçut que les nouvelles dispositions avaient fait abandonner le hameau qui devait

couvrir notre droite, et avait servi de quartier-général à M. le duc de Chevreuse. Pour réparer cet oubli, un ordre fut envoyé à M. le comte de Saint-Germain, lieutenant-général, de s'y porter avec sa division, pour défendre ce point important.

Cette division était composée de dix bataillons, savoir : la brigade de la Marine, formée de ce régiment, de quatre bataillons, et des deux de la Couronne, que je commandais, et la brigade de Touraine, aux ordres de M. de Rochambeau, colonel du régiment de la Marche, qui en faisait partie.

Sous M. le comte de Saint-Germain, étaient employés le duc, depuis maréchal de Laval, et le marquis de Leyde, en qualité de maréchaux de camp.

Dès que M. de Saint-Germain eut reçu l'ordre, il se porta avec la plus prompte exactitude vers le point qu'il lui était ordonné de défendre, et, prenant les devans pour le reconnaître, il ne fut pas peu étonné de voir qu'au lieu de défendre ce poste, il fallait l'attaquer, parce que les ennemis, apercevant notre mouvement, n'avaient pas perdu de temps à s'emparer du bois taillis et des broussailles entourées de fossés qui avoisinaient les maisons. Son premier soin fut de jeter la brigade de Tou-

raine dans les vergers des maisons, pour former son point d'appui et de retraite, et, avec la brigade de la Marine, il attaqua le bois où les ennemis venaient de s'établir.

Cette attaque fut exécutée avec la plus grande ardeur; mais le feu très-vif qui partit de derrière le second fossé du bois, ayant mis du désordre dans le régiment de la Marine, il se retira, et ne revint plus que par parcelles peu considérables; malgré tous les efforts du duc de Laval et du marquis de Bellemont qui en était colonel et qui commandait la brigade, il ne fut plus possible de rallier ces quatre bataillons. Le marquis de Bellemont en désespérant, ainsi que M. de Larzey qui en était major, ces officiers vinrent se mettre à la tête du régiment de la Couronne. Loin de suivre l'exemple de son chef de brigade, ce régiment fut un modèle de valeur, de discipline et de véritable esprit militaire. Comme c'étaient les premiers coups de fusil que nous essuyions ensemble, nous nous examinions réciproquement. Pour prouver le courage et le sang-froid des officiers de ce corps, je ne citerai qu'un seul trait. Dans un petit moment de désordre, occasionné par le feu des ennemis, je dis à M. de la Hilière l'aîné, de la maison de Polastron, qui était

aide-major du premier bataillon, et qui, d'après l'ordonnance, était à cheval, de mettre en règle ce bataillon. Lui, avec le plus grand calme, et comme s'il eût été à l'exercice, quoique sous un feu meurtrier, tira froidement de sa poche le contrôle du bataillon, appela les soldats compagnie par compagnie, et les réunit, comme s'il eût été question d'une revue d'inspecteur. Ce trait, d'un très-jeune homme, suffira pour faire connaître l'excellent esprit de ce corps, et combien je m'estimais heureux de servir à la tête d'un régiment aussi distingué.

M. le comte de Saint-Germain chargea trois fois, à la tête du régiment de la Couronne et de quelques débris de celui de la Marine, les ennemis qui se renforçaient sans cesse dans le petit bois. Aux deux premières charges, faites avec force et valeur, les ennemis furent chassés, et les cris de *vive le Roi!* annoncèrent nos succès à la brigade de Touraine, restée dans les haies et les jardins des maisons, pour servir de point d'appui à notre attaque ; elle nous répondit par les mêmes cris de réjouissance. A chaque fois, lorsque le nombre supérieur nous força à nous retirer hors du bois, nous vînmes nous rallier et nous reformer sous la protection du feu de la bri-

gade de Touraine, qui arrêta la poursuite de l'ennemi. A la troisième charge, M. de Saint-Germain s'étant fait joindre par un des bataillons de Touraine, notre attaque fut plus vive; les ennemis furent totalement repoussés hors du bois, et rejetés dans la bruyère. Nos cris de *vive le Roi!* furent alors plus vifs et plus prolongés; et malheureusement ils excitèrent le zèle du major de la brigade de Touraine, au désespoir de ne pas partager la gloire du reste de la division, qui, oubliant qu'à la guerre le premier devoir et la plus grande gloire sont d'exécuter littéralement l'ordre qu'on a reçu, n'ayant, par hasard, auprès de lui aucun des chefs de cette brigade, emporté par son zèle, s'écria imprudemment : *A moi, Touraine!* ce régiment alors, et celui de la Marche, quittèrent leur poste et se précipitèrent dans le bois dont les ennemis étaient chassés. Le prince Ferdinand de Brunswick, qui s'était porté à notre attaque, jugeant de quelle importance il était pour lui de reprendre le bois que nous venions d'occuper, et que le sort de la bataille pouvait en dépendre, nous fit attaquer par trois colonnes d'infanterie fraîche. Nous nous défendîmes avec valeur et tînmes ferme assez long-temps; mais enfin, obligés de céder au nombre, nous évacuâmes

le bois. Cette fois-ci, nous ne pûmes venir nous reformer sous le feu de la brigade de Touraine, puisqu'elle était venue nous joindre dans le bois, et nous fûmes rejetés dans la plaine.

Pendant les combats dont je rends compte, et qui durèrent près de deux heures, plusieurs parties de la ligne avaient été attaquées avec des succès différens. La cavalerie anglaise et hanovrienne s'étant avancée sur la première ligne française, M. le comte de Clermont la fit charger par la cavalerie française, entr'autres par la brigade des Carabiniers, commandée par le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, un des meilleurs sujets de l'armée française et mon ami particulier. Cette charge eut le plus brillant succès, et fit le plus grand honneur au comte de Gisors, qui, malheureusement, y reçut une blessure mortelle, et tomba au pouvoir des ennemis. Il mourut dans les bras du prince héréditaire de Brunswick, avec lequel il s'était lié d'une amitié qui les honorait l'un et l'autre, dans le voyage qu'il avait fait à Berlin, avant la guerre.

Malgré tous ces différens combats, les avantages étaient balancés de part et d'autre, à l'exception du bois que nous avions été forcés

d'abandonner. Il était cinq heures du soir, rien n'était encore décidé, et l'on assure que le prince Ferdinand songeait à replier toutes ses troupes et à abandonner le champ de bataille. M. le comte de Clermont pouvait, de son côté, faire rentrer ses troupes derrière le Landwert, les ranger en bataille, dans leur ordre primitif, abandonnant aussi le terrain sur lequel on avait combattu toute la journée, consacrer la nuit à remettre de l'ordre dans les parties désorganisées, et attendre au lendemain, pour voir le parti que les ennemis pourraient prendre; l'affaire, alors, devenait indécise, et nul parti ne pouvait s'en attribuer le succès; mais des conseils timides l'engagèrent à ordonner la retraite. Par cet ordre funeste, et tout au moins inutile, il s'avoua vaincu, et se vit forcé, pour le reste de la campagne, à une défensive peu active, qui laissa tous les avantages au prince Ferdinand. De son côté, ce prince en tira plus de renommée que de profit réel, puisque, maître de tout le plat pays entre la Meuse et le Rhin, depuis la hauteur de Wesel, il fit inutilement le siége de cette dernière place, qui fut constamment défendue et conservée par les Français, sous les ordres de M. de Castella, colonel d'un régiment suisse, et maréchal de camp.

Il y eut encore, pendant cette campagne, une autre affaire, également indécise et insignifiante, du côté de Rees; et, l'armée française ayant conservé les bords du Rhin, et Wesel, Dusseldorff et Cologne, l'armée hanovrienne fut obligée de repasser ce fleuve fort au-dessous de Wesel, et d'aller hiverner en Westphalie, dans l'évéché de Munster, abandonnant aux Français une partie du comté de la Marck, et toutes les petites villes qui sont, dans cette partie, peu éloignée du Rhin, et qui, pendant l'hiver, furent la tête de nos quartiers.

Le Roi, sur le compte qui lui fut rendu de la manière distinguée dont le régiment de la Couronne s'était conduit à la journée de Créveldt, voulut lui en marquer sa satisfaction, en m'accordant le grade de brigadier d'infanterie.

J'avais été légèrement blessé à Créveldt, mais ma blessure ne m'avait mis dans la nécessité de quitter le champ de bataille, que lorsque la division dont mon régiment faisait partie eut reçu l'ordre de se retirer avec l'armée. Je ne quittai pas non plus mon service ni le régiment que je commandais pendant tout le reste de la campagne. Lorsque je fus encantonnement à Neuss, où je passai la plu a

grande partie de l'hiver, je m'occupai de ma santé; et une liaison que je formai dans le chapitre des chanoinesses de cette ville, remplit tous ceux de mes momens qui ne furent pas employés à la restauration du régiment de la Couronne. Ce régiment avait perdu beaucoup de monde à Créveldt; il avait besoin de recrues, et ces recrues avaient besoin d'instruction, pour les mettre en état de soutenir, pendant la campagne suivante, la réputation que ce corps avait acquise depuis sa création.

La campagne de 1759 ne m'offrit pas d'occasion marquée de distinction pour le régiment de la Couronne ni pour moi, à l'exception du siége de Munster, auquel je coopérai dans mon grade, mais sans événemens qui me fussent particuliers. La brigade que je commandais fit presque toujours partie de corps détachés qui, séparés des deux armées françaises, n'eurent point de part aux grands événemens qui eurent lieu. Lors de la bataille de Minden, j'étais à treize lieues : ce ne fut donc que par les relations qu'on en publia, et par les détails qui m'en furent mandés, que j'appris les pertes énormes qu'y éprouva le corps des Grenadiers de France, auquel je tenais toujours par les sentimens les plus vifs, tant pour l'honneur général du corps, que par mon

Ce dernier éprouva un effet physique bien extraordinaire, au commencement de la canonnade et tant qu'elle dura : un tremblement universel agita ses nerfs ; mais il sut se roidir contre cet effet fâcheux, en se tenant très-exactement à son poste, appuyé sur le fusil dont il était armé, afin de diminuer son agitation. Il demandait pardon aux grenadiers qu'il commandait de l'effet naturel qu'il éprouvait, et auquel il sut résister, jusqu'au moment où un boulet de canon le partagea par la moitié du corps.

Selon moi, tout ce qu'éprouva le marquis de la Fayette, dans cette journée mémorable, sa fermeté, sa conduite, ses discours, portent tous les caractères d'une valeur réfléchie, et sont bien au-dessus du courage et du mépris du danger, qui ne sont souvent que l'effet de l'étourderie ou du manque de réflexion.

M. de la Fayette, issu d'une des plus anciennes maisons de la province d'Auvergne, qui a donné à la France plusieurs maréchaux, avait épousé mademoiselle de Lusignan, qu'il laissa grosse, et qui accoucha d'un fils, destiné à posséder une très-grande fortune. Ce fils, très-jeune, maître d'un beau nom et de ses actions, a épousé une fille de la maison de

Noailles, et a eu, à son entrée dans le monde, le début le plus brillant.

Mais n'anticipons pas sur les évènemens, et rappelons-nous que je dois rendre compte ici de ce qui m'est personnel en 1759.

J'espère avoir le temps de pouvoir raconter ce qui s'est passé sous mes yeux, dans tout le cours de ma vie, et de classer chaque évènement à son époque fixe. Cette campagne de 1759, que je fis, avec ma brigade, sous les ordres de M. le marquis d'Armentières, lieutenant-général, dans laquelle j'eus quelques détachemens à commander, qui ne me firent aucun tort, me mit dans le cas de m'applaudir toujours de plus en plus d'avoir à commander le régiment que le Roi m'avait confié. Je crus m'apercevoir également que le régiment s'attachait à moi, et que nous avions gagné l'un et l'autre à nous connaître davantage.

Pendant cette campagne, je fus aussi, plusieurs fois, aux ordres de M. le comte de Saint-Germain, lieutenant-général de réputation, qui avait été grand ami de mon père, étant de la même province, et qui faisait rejaillir cette amitié sur moi. Il fut content de la manière dont j'exécutais les ordres qu'il me donnait, comme il avait été satisfait de la con-

duite du régiment de la Couronne à Créveldt. Mais son amitié et les éloges qu'il faisait de moi ne purent me faire approuver le parti qu'il prit de quitter l'armée quand, après le malheureux succès de la bataille de Minden, et ses suites désastreuses, la cour se détermina à rappeler le maréchal de Contades, et à donner le commandement de l'armée au duc de Broglie, qui, quoiqu'il ne fût pas dans le cas, par son ancienneté, d'être élevé au grade de maréchal de France, fut promu cependant à cette éminente dignité.

Le duc de Broglie, fils du maréchal de France de ce nom, avait été colonel du régiment d'infanterie de Luxembourg, pendant la guerre de 1741. Un grand courage, l'amour un peu exagéré de la discipline, dans un temps de licence, où cette vertu militaire commençait à s'établir et à faire la force des troupes allemandes, le goût des principes qui dirigeaient les militaires prussiens; un peu de jalousie pour ses collègues du même grade, une disposition au dénigrement de ses supérieurs, beaucoup de coup-d'œil militaire, l'affiche de la dévotion, plus de froid dans le caractère, et surtout dans le courage, que le comte de Revel, son frère puîné, tué à Rosback, et beaucoup moins d'esprit que le comte de

Broglie, son frère cadet, que l'on a toujours supposé être le penseur de son frère aîné; tel m'a toujours paru être M. le maréchal de Broglie, que ses succès, pendant les trois dernières campagnes de cette guerre, et surtout la bataille de Bergen, ont placé parmi les généraux renommés du dix-huitième siècle, mais que, dès les premiers moments où j'ai pu l'apprécier avec examen, et surtout quand j'ai été dans l'obligation de traiter avec lui, je n'ai jamais cru devoir être considéré comme un grand homme d'état.

A l'époque de 1759, il était estimé de ses collègues, mais il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût aimé; et il n'en pouvait guère être autrement, vu l'amère critique qu'il se permettait sur leur compte; ce qui en détermina quelques-uns à cesser de servir, dès qu'ils se virent dans la nécessité d'être à ses ordres.

Ces réflexions ne m'empêchèrent pas de désapprouver la résolution du comte de Saint-Germain, qui devait tenir plus que tout autre à l'état militaire où il avait mérité une haute réputation; et parce que j'ai toujours été convaincu que tous les intérêts, toutes les animosités particulières doivent céder au bien de l'État. Je dois cependant convenir que

cette réputation de M. de Saint-Germain, et la confiance des troupes en ses talens, en avaient fait l'objet de la jalousie directe du maréchal de Broglie ; et que le premier pouvait craindre, avec quelque raison, de n'avoir que des désagrémens en servant sous ses ordres.

Il n'est que trop souvent arrivé, en France, que des intrigues de cour, des faveurs mendiées et obtenues par des moyens subalternes, ou des combinaisons d'intérêts étrangers à la chose publique, ont déterminé des choix plus ou moins influens sur les affaires générales et importantes du royaume.

La cour voulait élever le prince de Soubise au rang de maréchal de France. Son ancienneté dans le grade de lieutenant-général s'y opposait ; et l'élévation du duc de Broglie pouvait faciliter l'exécution de cette intention. On peut encore observer qu'il existait une sorte de rivalité entre MM. de Saint-Germain et de Broglie, à l'égard du prince de Soubise, auquel tous les deux faisaient profession d'être attachés par les sentimens de la plus vive amitié, jusqu'au moment où, MM. de Broglie et de Soubise étant parvenus au rang de maréchal de France et au commandement des armées, la jalousie rompit les nœuds qui

avaient uni jusque-là M. de Broglie à M. de Soubise.

Ce dernier, né avec tous les avantages de la naissance, jouissant de la faveur ou plutôt de l'intimité de Louis XV, avec une fortune immense, se trouvait dans une position qui aurait dû lui assurer une félicité constante, si ce suprême bien pouvait exister pour un homme. Ses grandes satisfactions en tout genre furent souvent troublées par le désir qu'il eut de commander les armées; désir qui, comme tous ceux qu'il forma, fut satisfait, et lui procura souvent des peines par ses malheureux succès. Il faut bien le dire : avec des connaissances et même des talens militaires, son excessive bonté, sa facilité à sacrifier son opinion à celle des gens qui l'entouraient et l'obsédaient sans cesse, furent les véritables causes des revers qu'il éprouva. Cette similitude de caractère qui l'avait si fort rapproché de Louis XV, cette disposition à céder, l'un et l'autre, à l'importunité, contre leur propre sentiment, qui, dans tout autre individu qu'un roi ou un général d'armée, serait une des premières vertus sociales, eut pour tous les deux, dans le rang où le ciel les avait placés, les plus graves inconvéniens.

Je passai la première partie de l'hiver de 1759 à 1760 avec le régiment de la Couronne, dans le quartier qui lui avait été assigné. Ayant obtenu, dans les premiers jours de janvier, un congé de quelques semaines, je revins à Paris pour voir ma femme et mes enfans, et pour veiller à mes affaires. Mais un mois avant l'ouverture de la campagne, je rejoignis le corps que je commandais, et qui fut destiné à faire partie de l'armée du maréchal de Broglie. La brigade de la Couronne fut composée de ce régiment et de celui d'Aumont, j'en eus le commandement particulier. Nous entrâmes en ligne, et nous assistâmes à tous les événemens du commencement de cette campagne.

Ma brigade prit part avec succès à l'affaire de Corback; elle y soutint sa réputation, comme pendant toute la campagne. Vers le milieu du mois de juillet, les opérations respectives des armées ayant fait sentir au maréchal de Broglie l'importance dont il était pour lui d'occuper la position de Warbourg, sur la Dimmel, il y détacha M. le comte de Muy, lieutenant-général, avec dix mille hommes, infanterie et cavalerie; et la brigade de la Couronne fit partie de ce corps. Les

instructions de M. de Muy portaient de camper en avant de la Dimmel. Je me crois obligé de faire connaître la nature de cette position.

Warbourg est une petite ville sur la rivière de Dimmel. La rive droite de la rivière est bordée par des hauteurs assez considérables, et qui, dans plusieurs parties, dominent et s'élèvent presque perpendiculairement sur la rivière. La partie supérieure de ces hauteurs forme un plateau qui fournirait une position défensive presque inexpugnable dans son front, et dont la droite, appuyée à Warbourg, ne pourrait donner aucune inquiétude; mais la gauche, si l'ennemi était supérieur en nombre, serait très-susceptible d'être tournée de fort loin, et par des vallées qui, une fois occupées, forceraient à abandonner la position. La rivière de Dimmel peut, dans tous les temps, être passée à gué, mais serait impassable sous le feu des hauteurs dont j'ai parlé. Sur la rive gauche de la rivière, il existe une assez vaste plaine, dans laquelle s'élèvent quelques éminences, dont quelques-unes sont presque en face et à portée du canon des hauteurs de la rive droite.

Cette plaine offre un camp superbe pour un corps de vingt mille hommes, qui, appuyant sa droite à Warbourg, porterait sa gauche

jusqu'à un mamelon assez élevé, sur lequel existe une tour ruinée. Ce mamelon, dominant tout le terrain qui l'environne, est très-susceptible d'être fortifié, et d'assurer cette position, d'autant plus intéressante, qu'elle couvre et défend les communications de Calemberg et de Melzungen, et par conséquent éloigne toute entreprise dans cette partie de la communication de la Hesse qu'occupait l'armée française par ses derrières, et à la rive droite de la Dimmel.

Mais, comme je l'ai déjà dit, cette position excellente exige un corps de vingt mille hommes, pour l'occuper avec utilité; et M. de Muy n'en avait que dix mille, qui auraient suffi pour la position de la droite de la rivière, mais étaient de beaucoup insuffisans pour occuper la position de la rive gauche.

D'après ses instructions, M. de Muy passa la rivière et campa dans la grande plaine, la droite à Warbourg, où il établit son quartier-général, et la gauche tirant vers le mamelon et la tour que j'ai indiquée. La brigade de la Couronne devant, à cause de son ancienneté, former la gauche de la ligne, se trouva rapprochée de cette tour qui était un peu en avant de son flanc gauche, à une grande portée de canon au moins. Le manque de cavalerie suffisante

fut cause que l'on n'en plaça point à cette gauche, qui ne fut réellement couverte que par nos gardes du camp et quelques petits postes que je plaçai en avant.

L'approche des ennemis, en nombre supérieur, dont notre général reçut l'avis, lui fit donner l'ordre à tout le corps de se former en bataille, sur l'emplacement de son camp; ce qui fut exécuté de très-bonne heure.

Les troupes légères, de part et d'autre, tiraillèrent dès la pointe du jour. Les troupes ennemies, se formant en colonnes, eurent l'air, pendant toute la matinée, de vouloir à la fois nous attaquer par la droite, dans la partie de Warbourg, et de porter des forces, par leur gauche, sur notre communication avec la grande armée.

Ces dispositions hostiles attirant toute l'attention de nos généraux, je me trouvais à la gauche, à la tête de ma brigade, causant avec le marquis de Ségur, lieutenant-général, lorsqu'un sergent de confiance que j'avais envoyé aux premiers postes, vint m'avertir que les ennemis, couverts par des bois, marchaient vers la tour que j'ai indiquée. Je sentis toute l'importance de cet avis, et, tandis que M. de Ségur allait en instruire M. de Muy, je portai toute mon intention vers le point me-

nacé. Ne voyant revenir aucun ordre, je pris mon parti de former ma brigade en colonne, et de marcher à l'ennemi, qui, après s'être emparé de la tour, avait tourné ma gauche, en partie, et m'aurait même attaqué par derrière, si je lui en eusse donné le temps. Ma détermination l'étonna d'abord, et le força de s'arrêter : continuant ma marche rapide, les premières troupes ennemies, qui croyaient nous surprendre, furent elles-mêmes étonnées de se voir attaquées. La vivacité de notre mouvement jeta du trouble chez les ennemis; mais ce succès ne pouvait avoir de grands résultats, aussi fus-je obligé de me retirer. Je reçus presque au même instant deux légers coups de fusil qui ne m'empêchèrent pas de rester à la tête des braves gens qui m'avaient suivi et dont un assez grand nombre fut tué ou blessé.

Il faut bien que j'avoue qu'en marchant aux ennemis je fis une des plus grandes fautes militaires, puisque je refusai d'obéir à l'ordre réitéré d'un officier-général qui voulait absolument m'arrêter. Je méritais, par ce fait, la plus grave punition, et je l'aurais certainement encourue, sans la générosité de cet officier-général, M. le baron de Travers, qui eut l'attention de taire ma désobéissance, de

ne tenir compte que de mon zèle, et d'oublier l'acte d'indiscipline dont je m'étais rendu coupable.

Pendant que ce dont je viens de faire le détail se passait à la gauche, la droite et le centre étaient attaqués par des forces supérieures. M. le comte de Muy prit le parti de repasser la Dimmel, et de se former sur les hauteurs de la position défensive, à la rive droite de la rivière; ce qui fut exécuté après avoir perdu du monde et quelques pièces de canon.

Je reçus l'ordre de suivre la marche du reste du corps; mais comme la gauche, où j'étais, se trouvait assez éloignée, surtout à cause du mouvement en avant que j'avais fait, j'arrivai le dernier, avec ma brigade, aux bords de la Dimmel, toujours tiraillant et combattant. J'eus même beaucoup de peine à la gagner sans être totalement compromis, étant sans cesse assailli par des dragons hanovriens au passage de quelques petits défilés qu'il me fallait traverser. En arrivant aux bords de la rivière, je trouvai les deux bataillons du régiment suisse de Lockmann, que leur colonel reformait en ordre, pour les faire traverser à gué. J'allai à lui, et lui fis observer que l'approche des ennemis ne lui permettrait

pas de terminer sa disposition, et que ce que nous avions de mieux à faire était de passer tout de suite la rivière, et de ne songer à former nos troupes que sur la hauteur de la rive opposée : ce que j'exécutai sur-le-champ, et qui me réussit parfaitement. J'eus la douleur de voir, quelques instans après, pour n'en avoir pas fait autant, le brave régiment de Lockmann attaqué par des forces supérieures, entouré et forcé de mettre bas les armes, sans qu'il me fût possible de le défendre, puisque la distance où j'en étais ne permettait pas au feu de mes troupes de le protéger.

Quand la brigade de la Couronne fut remise en ordre, et eut repris la gauche du corps établi sur la hauteur, je m'occupai de faire visiter et panser mes blessures; mais je m'aperçus bientôt que les ennemis établissaient, sur les hauteurs de la rive gauche, des batteries qui, dans la position où nous nous trouvions, pouvaient nous faire beaucoup de mal. Je crus essentiel d'en avertir M. le comte de Muy, qui était à la droite. Mes blessures étaient pansées : le coup de fusil qui m'avait atteint dans l'aîne avait porté sur quatre coutures d'une culotte de peau de renne que je portais à cheval; il avait fracassé ma montre, dont il avait mis le verre et les ressorts entre cuir et

chair; mais il n'avait rien de dangereux, non plus que celui qui m'avait blessé à la jambe gauche. Je me fis donc remettre à cheval, et j'allai proposer au général de faire descendre les troupes à quelques pas en arrière de la hauteur, ce qui les mettrait à l'abri du canon, et les laisserait à même de se reporter sur la hauteur en quelques secondes, si les ennemis entreprenaient le passage de la rivière.

M. le comte de Muy approuva ma proposition, et me donna l'ordre de l'exécuter. Il envoya porter le même ordre aux différentes troupes par le chevalier de la Tour-du-Pin, aide-major-général. Comme nous revenions tous les deux très-vite pour faire exécuter cette mesure, la batterie ennemie commença à jouer, et les deux premiers coups de canon portèrent sur nous. Le chevalier de la Tour-du-Pin eut la jambe cassée par le premier boulet; le second porta sur moi : étant entré par le flanc droit de mon cheval avec l'étrier, il ne me toucha point, mais l'étrier, traversant le corps de mon cheval, me fracassa le pied droit. Le cheval, extrêmement vigoureux, ne tomba point sur le coup; et moi, fort échauffé de tout ce qui m'était arrivé dans la journée, je ne me sentis pas blessé d'abord. Je pressai mon cheval, que je trouvais un peu lourd, contre l'ordi-

naïre, et, lorsque j'arrivai à portée de la brigade de la Couronne, on courut à moi pour m'engager à descendre au plus vite, de peur que mon cheval, dont les entrailles pendaient entre ses jambes, ne s'abattît. J'essayai de descendre, mais il me fut impossible de me mouvoir; on m'aida : je perdis connaissance en arrivant à terre; mon cheval se traîna encore quelques pas, et mourut.

M. le comte de Muy ayant donné l'ordre général de retraite, je fus mis dans une voiture, et transporté à Valkmissen, village éloigné de deux lieues du champ de bataille, en arrière de la nouvelle position que prit le corps d'armée. Je logeai chez le curé du lieu, où j'avais déjà passé quelques semaines en cantonnement, avant l'ouverture de la campagne. La guérison de mes blessures me retint deux mois absent de l'armée, que je ne rejoignis qu'un mois avant la fin de la campagne.

Malgré l'énorme faute dont je me suis précédemment accusé, on fut, en général, content de ma conduite dans la journée de Warbourg. Les généraux en rendirent un compte avantageux qui me valut une lettre du ministre de la guerre, pour m'annoncer la satisfaction que le Roi avait de mes services et de ceux du régiment de la Couronne, qui la méritait

bien mieux que moi, puisqu'il n'avait pas désobéi, et qu'il avait exécuté ce que je lui avais commandé avec un courage et une fermeté qui auraient augmenté sa réputation, si la chose eût été possible.

J'obtins un congé de quelques mois pour venir dans le sein de ma famille, pour veiller un instant à mes affaires, et pour soigner ma santé, qui, outre les trois blessures que j'avais reçues, avait été fatiguée en tout sens durant la campagne. Pendant mon séjour à Paris, je fis connaissance avec le nouveau ministre de la guerre, M. le duc de Choiseul, dont je parlerai dans la suite. Il me donna des marques de satisfaction sur ma conduite; le Roi, lorsque je lui fus présenté, daigna m'entretenir avec bonté de l'affaire de Warbourg, me demanda si je ne souffrais plus de mes blessures, et voulut avoir tous les détails qui s'y rapportaient.

Je fus compris au nombre des maréchaux de camp, dans la promotion qui fut faite le 20 février 1761. Quelque plaisir que je dusse éprouver de me voir, si jeune, parvenu au grade d'officier-général, ce fut avec la plus vive douleur que je me vis forcé de quitter le régiment de la Couronne, qui fut donné au marquis de Blangy, homme de

bonne maison de Normandie, qui, jusque-là, avait servi dans les Gardes-Françaises.

Je peux me flatter que le régiment que je quittais fut aussi sensible à notre séparation. Dans tout le cours de ma vie, j'en ai reçu des marques d'attachement qui ont été pour moi la plus douce des récompenses.

En 1761, je fus employé, comme maréchal de camp, dans l'armée du maréchal de Broglie. Comme je me trouvais l'un des derniers, je fus mis en ligne; j'assistai à presque toutes les affaires de cette campagne, sans toutefois avoir été en chef dans aucune, et sans qu'aucune occasion particulière de me distinguer se soit présentée. La campagne de 1762, que je fis dans le même grade et à la même armée, me fournit deux occasions plus marquantes de faire parler de moi.

Dans le courant du mois d'août, M. le maréchal de Broglie, ayant pour objet principal de conserver Cassel, où se trouvait renfermé le comte de Broglie, son frère, et dont l'occupation lui assurait la plus grande partie de l'électorat de Hesse, et la possibilité de menacer et même d'occuper celui d'Hanovre et les États de la maison de Brunswick, était également attentif à conserver sa communication, tant avec la Westphalie qu'avec Franc-

fort, où était le dépôt principal de toutes les ressources indispensables à une armée aussi éloignée de son pays. Par la même raison, le prince Ferdinand de Brunswick, qui lui était opposé, employait tous ses soins à intercepter cette communication ; et la grande quantité de troupes legères dont son armée était composée, lui en fournissait beaucoup de moyens.

M. de Broglie ayant appris que les ennemis, dans une de leurs tentatives sur nos communications, s'étaient emparés du château de Stromwers, très à portée de Calemberg, et qu'ils y avaient établi un poste dont les troupes devaient s'y fortifier, afin d'y avoir un point d'appui pour leurs courses contre nos convois, me chargea de les en déloger. Il mit à mes ordres cinq cents grenadiers, dont partie prise dans les Grenadiers de France, deux cents hommes d'infanterie, deux cents de cavalerie, cent hussards, quatre pièces de canon, et le détachement du corps royal de l'artillerie nécessaire au service de ces pièces.

Stromwers était à six lieues de la grande armée, et se trouvait assez rapproché des premiers postes considérables de l'ennemi, ce qui exigeait de ma part les plus grandes précautions. Mes instructions portaient, en termes

exprès : que je devais me rendre maître de ce poste ; que je devais le détruire, après m'en être emparé, et que, surtout, je devais faire tous mes efforts pour que mon expédition ne durât pas plus de trente-six heures.

Je partis du camp avec le corps à mes ordres; nous fîmes la plus grande diligence. Dès que je fus arrivé au village le plus voisin du château, je choisis la position où je devais placer mes troupes. Après ce premier établissement, j'allai reconnaître le château et ses approches ; on me tira quelques coups de fusil et deux coups de canon qui ne nous firent aucun mal; et, après avoir tout examiné avec la plus grande attention, je revins au village où je logeais, bien persuadé que je n'avais d'autre moyen de réussir que d'attaquer le château de vive force. Ce moyen me présentait le danger de perdre beaucoup de braves gens, et j'espérais pouvoir abréger si je parvenais à débuter, avant la pointe du jour, par tirer à boulets rouges avec mes quatre pièces de campagne. Je fis communiquer mon idée aux officiers d'artillerie que j'avais : ils en jugèrent comme moi, mais ils objectèrent qu'ils n'avaient rien pour faire rougir les boulets. D'après cette réponse, je me promenais tristement, considérant que le poste que j'allais attaquer

ne valait pas les hommes qu'il me fallait y perdre, lorsque je fus abordé par M. de Blanchelaude, jeune capitaine des Grenadiers de France, qui, me voyant rêveur, m'en demanda la raison; je la lui dis : « Mon général, me ré-« pondit-il, j'ai commencé à servir dans l'ar-« tillerie; j'en sais, très-certainement, beau-« coup moins que ces messieurs; cependant, « si vous aviez assez de confiance en moi, « pour me confier deux de vos pièces, avec « les hommes nécessaires pour les servir, je « crois pouvoir me faire fort d'être, à une « heure du matin, à portée de tirer à boulets « rouges contre le château. » J'acceptai sa proposition, et, sans perdre de temps, je donnai les ordres en conséquence; j'en surveillai moi-même l'exécution; je ne quittai pas un instant le travail, que de légères gratifications rendirent très-actif, et, à une heure un quart du matin, mes deux pièces tirèrent à boulets rouges. Je formai mon petit corps d'après les dispositions que j'avais faites pour l'attaque de vive force; je me portai, à couvert des haies, aux différens points d'où je pouvais déboucher pour suivre mon artillerie et profiter de son effet. Au douzième coup de canon tiré, le feu prit dans trois différens endroits et fit beaucoup de progrès. Le lieu-

tenant-colonel qui commandait le château demanda à se rendre, avec la faculté de se retirer avec ses troupes. Je le refusai, et fis continuer le feu. Quelques minutes après, le château me fut rendu avec la garnison prisonnière de guerre, consistant en quatre cents hommes. Je ne perdis pas un moment à faire travailler à sa démolition, et j'invitai le commandant et les officiers prisonniers à venir manger chez moi avec les officiers de mon détachement.

L'objet de mes instructions ayant été rempli dans le temps prescrit, dès que le château eut été rendu intenable, je ramenai mon détachement à l'armée, après avoir laissé, dans cette partie de la communication, deux cents hommes à cheval, et cent hommes d'infanterie, pour couvrir et protéger nos convois.

M. le maréchal de Broglie me parut content de la manière précise dont ses ordres avaient été exécutés. Je ne lui laissai point ignorer toute l'obligation que j'avais à M. de Blanchelande, ce qui servit depuis à l'avancement de cet officier. Je fus, seize ans plus tard, dans le cas d'y contribuer personnellement, et je le fis alors avec tout l'empressement qu'un honnête homme peut et doit avoir à payer une dette d'honneur.

La seconde circonstance de cette campagne où j'eus une part personnelle, fut la prise du château d'Aménébourg, où je fus chargé de marcher à la tête d'une des colonnes qui l'attaquèrent. On fut content de la conduite des troupes à la tête desquelles je marchai.

Cette campagne de 1762 fut la dernière de cette guerre. La paix publiée, les armées respectives rentrèrent sur le territoire de leurs souverains. Je revins à Paris, dans le sein de ma famille. Le ministre de la guerre m'annonça, de la part du Roi, que, pour marque de la satisfaction que S. M. avait de mes services, il me destinait une inspection d'infanterie, à la première vacance. Cette grâce distinguée et lucrative était l'objet des désirs de tous les militaires qui, après avoir servi à la guerre, voulaient conserver une véritable activité en temps de paix et se vouer pour la vie au métier des armes.

Le ministère de la guerre avait changé de chef dès la fin de la campagne de 1759. M. le maréchal de Belle-Isle avait succombé à son âge, aux fatigues inouïes d'une vie pleine d'intrigues et de travaux de toute espèce, et, plus que tout cela, au chagrin de la perte de son fils unique, le comte de Gisors, tué à Créveldt. Ce fils, l'objet de toutes les affec-

tions, de toutes les complaisances de son père, ce fils qui seul devait recueillir les fruits de soixante ans de travaux de son père, était un des meilleurs sujets de la jeune noblesse française. Il réunissait à une belle taille, à une figure agréable, toutes les qualités du cœur et de l'esprit; son père, qui n'avait rien négligé pour son éducation, en avait été payé au centuple par les succès que le comte de Gisors avait eus dans les cours étrangères où il avait été présenté dans ses voyages.

Sa mort, qui anéantissait toutes les espérances du maréchal de Belle-Isle, fut une calamité, même parmi les généraux de l'armée ennemie sous laquelle il succomba. Le prince héréditaire de Brunswick, qui s'était lié d'amitié avec lui dans ses voyages, le soigna au moment de sa mort, et le vit expirer dans ses bras.

Tous les Mémoires écrits sur les événemens du dix-huitième siècle, surtout ceux de la régence, et ceux qui ont traité des causes de la guerre de 1741, ont parlé avec trop de détail de tout ce qui a trait au maréchal de Belle-Isle, de ses liaisons intimes avec les frères Pâris, de tous les moyens employés par lui et par le chevalier de Belle-Isle, son frère, pour arriver à la tête des affaires et parvenir aux pre-

mières dignités de l'État, pour que je croie nécessaire de les retracer ici, surtout la plus grande partie de ces choses s'étant passées avant ma naissance, ou lorsque j'étais hors d'état de pouvoir en juger par moi-même. Je ne ferai qu'une seule observation, que je serai dans le cas de répéter souvent, c'est que la fortune du maréchal de Belle-Isle, après lui avoir coûté le repos, pendant une vie assez longue, et dont il employa chaque heure au succès de l'ambition démesurée qui faisait la base de son caractère, s'évanouit en trois minutes, sans laisser aucune trace après lui.

Le duc de Choiseul lui succéda au département de la guerre. Comme son ministère, ou plutôt son empire dans le ministère, a eu le plus grand éclat; que les opérations qui ont été faites sous son nom et par ses ordres ont été très-célébrées par les personnes qui en ont profité, et très-critiquées par celles qui ont eu à s'en plaindre, ou qui n'en ont pas tiré parti, ayant été à portée, par ma position à la cour et dans le militaire, de juger d'une partie de ces opérations, je me crois fondé à entrer dans quelques détails sur ce ministre, en prévenant toutefois que je lui eus des obligations.

La maison de Choiseul, très-distinguée par

son ancienneté, est originaire de Champagne. La branche dont était le duc s'était transplantée en Lorraine. Le marquis de Stainville eut plusieurs enfans de son mariage avec mademoiselle de Bassompierre, et vint à Paris, occupant, dans le corps diplomatique, la place de ministre du grand duc de Toscane, François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, et qui fut depuis l'empereur François Ier.

La fortune de cette branche de la maison de Choiseul était fort peu considérable. Le marquis de Stainville plaça son fils aîné au service de France, où il entra de bonne heure, dans le régiment du Roi, infanterie. Le second, sous le nom de comte de Stainville, entra au service de la maison d'Autriche, où il se distingua. Le troisième suivit la carrière ecclésiastique, devint évêque, et, depuis, par la protection de son frère aîné, fut archevêque de Cambray. Les deux filles furent placées dans le chapitre de Rémiremont; l'une des deux épousa, plus tard, le duc de Grammont; l'autre fut abbesse du chapitre de Saint-Pierre, à Metz.

Le comte, depuis duc de Choiseul, avait une figure parfaitement désagréable, même repoussante; mais son esprit, également agréa-

ble et léger, réparait facilement l'impression fâcheuse qu'inspirait son premier abord. Un caractère impétueux, qui voulait tout faire plier à ses moindres désirs; une très-grande pénétration, qui lui peignait toutes les possibilités, et lui indiquait tous les moyens de les réaliser; une grande prodigalité, même quand il était sans fortune, et qui s'augmenta par les différentes positions où il se trouva; un charme inconcevable dans sa conversation, et une manière à lui de réparer à l'instant la faute que sa première impulsion lui avait fait commettre, talent qui, plus d'une fois, dans le cours de sa grande fortune, lui fit acquérir pour apolo stes des personnes qui n'étaient venues à lui que pour se plaindre ou lui marquer leur mécontentement; des ressources prodigieuses dans l'esprit; un peu trop d'indifférence sur les moyens de parvenir à son but; nulle sorte d'économie, ni de sa propre fortune, ni de celle de l'État, quand il en disposa; plus enthousiaste que haîneux : tel était le duc de Choiseul. Il eut beaucoup plus de médiocres protégés que d'ennemis déclarés; et celui de ces derniers dont je parlerai dans la suite, le fut plus par la conformité de l'âge et des positions, et la différence de caractère, plus peut-être même par des rivalités de galan-

terie, dans leur première jeunesse, que par aucun fond d'animosité réelle. Dans la société, on reprocha au duc de Choiseul la légèreté de ses propos et de ses plaisanteries; les femmes se plaignirent de son audace, qu'elles qualifiaient d'impudence, défaut que pouvaient excuser les succès qu'il avait obtenus, malgré sa laideur, auprès d'un grand nombre, même des plus huppées.

D'après ce que je viens d'esquisser, on comprendra aisément combien le duc de Choiseul, parvenu au ministère de la guerre, et presque à la direction première de tous les ministères, fut accessible à tous les intrigans, qui découvrirent bientôt par combien de côtés il prêtait à leurs vues intéressées, et qui surent profiter même de toutes ses excellentes qualités pour le tromper, et pour lui faire un tort réel, aux yeux du public, de sa facilité dans ses choix.

Dès ses premiers débuts dans le monde, l'esprit de M. de Choiseul lui acquit une amie réelle dans madame la maréchale de Luxembourg, qui, même avant son second mariage, étant duchesse de Boufflers, était à la tête des femmes les plus marquantes de la cour et de la ville; qui donnait le ton; chez laquelle se rassemblait l'élite de la bonne compagnie;

dans le salon de laquelle la réputation d'homme d'esprit, une plaisanterie même offensante, faisaient excuser l'impudence et peut-être même la dépravation des mœurs. Elle était sœur du duc de Villeroi. Le duc de Boufflers, son premier mari, avait été dominé par elle; elle prit le même empire sur le second, qui lui avait été attaché en titre, dès les premières années de son entrée dans le monde. Toujours à la tête d'une très-grande fortune, sa maison fut constamment l'une des plus agréables de Paris. La fidélité en amour était, pour elle, un mot vide de sens; âgée, elle eut le bon esprit d'excuser dans les autres ce qu'elle s'était souvent permis elle-même; satisfaite des confidences qu'on lui faisait et d'être dépositaire des secrets de la société, elle ne négligeait rien pour faire réussir ce dont on lui avait confié le projet.

L'attachement de M. de Choiseul pour madame la princesse de Robecq, fille du premier lit du maréchal de Luxembourg, fut un des premiers succès marquans qui le distinguèrent dans la société, et un lien de plus qui l'attacha à la duchesse de Boufflers, qui devint, depuis, la belle-mère de la princesse.

Une amitié toujours soutenue avait uni le marquis, depuis duc de Gontaut, et le comte

de Choiseul. Comme la très-mince fortune de ce dernier était un mal auquel il fallait d'abord porter remède, la duchesse de Boufflers réussit à lui faire épouser mademoiselle de Thiers, fille énormément riche, petite-fille et héritière, en partie, des Croisat, et dont le marquis de Gontaut avait épousé la sœur aînée.

Si les premiers succès de M. de Choiseul furent marqués par l'agrément de son esprit, et par sa vivacité, son début militaire eut le même éclat. Il servit d'abord dans le régiment du Roi, puis il obtint celui d'infanterie de son nom, et enfin le régiment de Navarre; mais cette carrière ne présentait pas une assez grande latitude à son ambition; et pendant la paix, il s'annonça comme voulant être employé dans les affaires étrangères. Devenu riche par son mariage, vivement porté par ses amis et ses amies, le marquis de Puisieux, alors ministre, et le comte de Saint-Séverin, son successeur, le firent d'abord voyager, le placèrent ensuite; et il était ambassadeur à la cour de Vienne, lorsque la guerre de 1756 éclata.

Dans cette cour, où son père avait été longtemps employé, il trouva tous les moyens de réussir. L'impératrice Marie-Thérèse eut bien-

tôt remarqué les qualités qui le distinguaient, et jugé le parti qu'elle pouvait en tirer. Dans cette guerre, entreprise, comme je l'ai dit, dans le projet de diminuer l'influence prodigieuse de la monarchie prussienne, et qui finit par l'accroître, tous les anciens principes de la politique de la maison d'Autriche furent violés par son alliance avec la France, son ennemie naturelle, contre l'allié naturel de la cour de Versailles. Le traité conclu par le cardinal de Bernis, prédécesseur, à cette cour, du duc de Choiseul, avait fait l'étonnement de tous les cabinets de l'Europe. Toutes ces nouvelles données ouvrirent un vaste champ à l'esprit bouillant et novateur de l'ambassadeur français, qui comprit aisément que le besoin de l'assistance de la France lui ferait avoir à Vienne un ascendant réel et une grande considération. Il jugea qu'en devenant l'intermédiaire de la correspondance de Marie-Thérèse avec madame de Pompadour, la vanité de cette dernière et son amour propre flatté, serviraient d'échelon à la haute faveur à laquelle il prétendait arriver, après son retour à Versailles.

Rien ne fut négligé pour donner à ce plan d'élévation toute l'étendue dont il était susceptible; il eut son plein effet : M. de Choiseul

arriva au ministère des affaires étrangères. Son premier pas dans le ministère ne fut quasi qu'une enjambée, car, peu de temps après, il fut également à la tête du département de la guerre, disposa de tout, et réunit, en lui seul, toute l'autorité et toute la puissance ministérielle.

La reconnaissance de la marquise de Pompadour, qui avait ouvert toutes les portes au duc de Choiseul, devint bientôt, pour tous les deux, un lien réciproque de besoins correspondans. Louis XV, dont le goût et l'attachement pour la favorite avaient été souvent blâmés et censurés par ses sujets, et même par quelques courtisans, ne fut pas insensible aux recherches et aux marques d'attentions de l'impératrice vis-à-vis de la marquise, se crut l'obligé de l'ambassadeur adroit qui en avait été l'agent et le moteur, et finit par se trouver, dans sa grande bonté, à peu près asservi aux volontés relatives des deux personnes qui l'approchaient de plus près.

La paix de 1763 fut l'époque du plus grand crédit du duc de Choiseul, qui, alors, réunissait les deux ministères prépondérans, et possédait toute la confiance du Roi. Il avait fait nommer à l'ambassade de Vienne, à sa place, le comte, depuis duc de Choiseul-Praslin,

homme d'esprit, d'instruction en plus d'un genre, mais d'un caractère diamétralement opposé à celui de son cousin, qui le domina toujours, surtout quand il eut été rappelé de Vienne à Versailles pour y occuper le ministère des affaires étrangères. Le duc de Choiseul se déchargea sur lui de tout le pénible de cette administration, mais il en conserva le crédit et l'effectif.

Le duc de Choiseul-Praslin était le chef de la branche de la maison de Choiseul, tant par ses biens personnels que par ceux de sa femme. Une mauvaise santé, un caractère atrabilaire lui eussent fait préférer une vie tranquille, sédentaire et pleine de jouissances paisibles, au tumulte des affaires générales, dans lesquelles l'intérêt seul de son cousin l'entraîna. Les personnes qui aimaient le moins le duc de Praslin, ne lui reprochaient qu'une trop sérieuse occupation de ses affaires personnelles et pécuniaires; elles convenaient d'ailleurs de sa très-exacte probité.

Le caractère aimable du duc de Choiseul, prévenant même envers ses inférieurs ou ses obligés, (et dans l'état des faveurs suprêmes où il était parvenu, qui ne briguait d'être compté dans ce nombre!) devait le rendre tout aussi abordable aux projets que le maré-

chal de Belle-Isle, son prédécesseur. Tous les intrigans du monde avaient, depuis le ministère du comte d'Argenson, regardé le ministère de la guerre comme la grande route de la fortune; tous s'y présentaient un long projet à la main, sous la protection, ou du moins avec l'aveu d'un Mécène, dont l'intimité avec le ministre décidait plus souvent le succès de la chose proposée, que l'exposition qui en était faite dans le mémoire, presque toujours examiné superficiellement.



Dès que cette troupe, toujours surveillante, eut reconnu le goût du ministre pour les nouveautés en tout genre, il fut chaque jour assailli par un opuscule. Quelquefois on lui proposait des réformes ou des vues utiles; mais le plus souvent ce n'étaient que les rêves de l'ambition et de l'intérêt privé, colorés du bien général, qui parvenaient sous ses yeux.

Le duc de Choiseul, pendant son séjour à Vienne, s'était lié avec les principaux agens diplomatiques de l'Europe, entr'autres avec le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne à la cour impériale, génie aussi tranchant que celui du ministre français. M. d'Aranda avait toute la hauteur et toute la fermeté espagnole, comme M. de Choiseul avait toute la dextérité, et même toute la légèreté française.

Tous deux voulaient parvenir à gouverner les monarchies dont alors ils étaient les agens, et tous deux y réussirent.

On croit que ce fut de leurs fréquens entretiens et de leur parfaite intelligence avec le [redacted]ardinal de Bernis, d'abord ministre des [redacted]ffaires étrangères, puis ambassadeur et pro[redacted]teur de France à la cour de Rome, que s[redacted]it le plan de la destruction de l'ordre des J[redacted]ites, dont le régime et le crédit énorme, da[redacted]presque toutes les cours catholiques, pouvai[redacted] nuire à leurs projets ambitieux. Ces moi[redacted], maîtres, presque généralement, de l'édu[redacted]ation de la jeunesse, et dépositaires de la c[redacted]ia[redacted]de presque toutes les têtes couronné[redacted]par [redacted]ribunal de la confession, avaient, p[redacted]une po[redacted]que adroite et jamais en défaut, f[redacted]dé leur e[redacted]ire sur des bases qu'on regardait [redacted]mme inéb[redacted]lables.

[redacted]Leur scien[redacted] leur conduite suivie, l'accès [redacted]u'ils avaient [redacted]t de se procurer dans toutes [redacted]es maisons, le[redacted]adresse à se rendre maîtres, [redacted]nême des secre[redacted]es familles; enfin l'extrême [redacted]oin des supérieu[redacted]depuis le Général, résidant à Rome, jusqu'[redacted]Provincial du moindre de leurs établisse[redacted]s dans les deux mondes, au [redacted]hoix des [redacted]s qu'on recevait dans l'ordre; [redacted]tion d'assigner à chacun son emploi

ou sa destination, suivant son caractère ou son aptitude reconnue, tout avait concouru à leur donner l'attitude la plus imposante, et la plus faite pour les convaincre eux-mêmes de la durée de leur empire.

L'habitude qu'ils avaient de passer une grande partie de leur vie dans le monde, beaucoup plus que dans leurs communautés, ce qui les distinguait des autres cénobites, était une des causes de la jalousie, et même de la haine que leur portaient presque tous les ordres religieux, à l'exception des capucins. Ces derniers leur étaient utiles, par leurs rapports directs avec les dernières classes de la société, pour les instruire des moindres détails, et les aider à accaparer la confiance générale et particulière. Ainsi, ils avaient souvent fourni à la méchanceté et à l'envie des textes spécieux pour attaquer les mœurs de la Société. Mais, en examinant l'éclat scandaleux qu'on donna dans le temps aux procès de la Cadière et du père Girard, il est difficile de ne pas penser que tant de bruit pour la faute d'un individu isolé, fait le plus bel éloge de la régularité de l'ordre en général; surtout, si l'on veut réfléchir que cet ordre excitait toutes les animosités, à cause de son crédit pendant les dernières années du règne de Louis XIV, à cause de l'af-

faire de la bulle *Unigenitus*, et de toutes les intrigues pour ou contre la *Constitution;* querelle de mots presque inintelligibles pour la plus grande partie des adhérens ou des adversaires de la bulle, et qui avaient remué la société et tous les cabinets de l'Europe (*d*).

L'adresse des Jésuites les avait initiés dans presque toutes les affaires politiques; et, quoique souvent ils n'y eussent paru que comme agens secrets, souvent aussi ils en étaient devenus les maîtres, surtout à la cour d'Espagne et à celle de France, au commencement du dix-huitième siècle. Peut-être le duc de Choiseul et le comte d'Aranda les avaient-ils trouvés sur leur chemin, opposés à leurs projets, et avaient-ils senti le besoin de se débarrasser de ces surveillans inquiets, incommodes et puissans.

Peut-être la politique fine et profonde à la fois de l'ordre jésuitique fut-elle, pour la première fois, mise en défaut, et leur confiance dans leur pouvoir les aveugla-t-elle sur leurs véritables dangers; peut-être, quoique si souples et si plians dans toutes les occasions antécédentes, où leur intérêt leur en fit un devoir, ne surent-ils pas, dans le moment critique, user des mêmes moyens pour parer le coup fatal et dernier qui leur fut

porté ; mais enfin l'Europe vit avec étonnement, que cet ordre si puissant, lié et entraîné dans la banqueroute et dans les affaires de commerce des *Lioncis,* succombât sous l'intrigue, généralement abandonné par toutes les puissances catholiques, et que les plus grands coups lui fussent portés dans les empires où il avait régné le plus long-temps et le plus despotiquement. La cour de Rome prononça leur suppression, et l'ordre disparut.

Mais les ministres des différentes puissances de l'Europe qui coopérèrent à cette mesure, et jouirent de la gloire de la destruction de cet ordre, dont la suppression eût été regardée comme impossible, et n'aurait été qu'un acte de folie peu d'années auparavant, ces ministres, malgré leur influence dans les négociations qui amenèrent cet événement, ne furent eux-mêmes que les agens d'une ligue sourdement formée contre la religion catholique romaine, et même contre toutes les religions qui régissent le monde; ligue dont les fondemens datent à peu près du moment de la mort de Louis XIV et de la régence du duc d'Orléans, pendant la minorité de Louis XV.

Cette ligue, que j'appellerai philosophique, puisque ses plus habiles sectateurs se sont dé-

corés du titre de philosophes, et ont prétendu honorer le dix-huitième siècle en lui donnant le nom de siècle philosophique, se montra d'abord par le ridicule que ses adhérens surent jeter sur les querelles théologiques qui agitèrent les dernières années du règne de Louis XIV; et, si l'on est forcé de reconnaître que ces disputes théologiques prêtèrent souvent à la critique et au sarcasme, on est également obligé de regarder comme une atteinte réelle portée au respect dû à la religion, la très-grande importance que des rivalités individuelles et des intérêts purement mondains firent attacher à des discussions sur des passages de l'Écriture, et sur des mots faciles à interpréter en sens différens.

La religion, la prudence et la saine politique auraient dû renfermer ces disputes dans les écoles et les universités, chargées des explications des textes sacrés. Si la diversité des opinions sur les points contestés pouvait entraîner des conséquences qui fissent craindre pour la morale théologique et compromettre le salut des fidèles, le souverain Pontife, dépositaire et gardien des bases de la religion, assisté des cardinaux et de tous les corps qui entourent le siége pontifical, à Rome, devait être et était le seul souverain appelé à prononcer en dernier ressort.

« Jamais les autres cours catholiques de l'Europe n'auraient dû s'en occuper : cé fut Louis XIV qui, dans sa jeunesse, et dans le cours de son règne brillant, avait bien eu quelques reproches moraux à se faire, dont la conscience alarmée, sur le déclin de l'âge, crut tout réparer en se mêlant à ces disputes, dont il fit une affaire d'état, et la plus grave de celles qui occupaient son conseil.

Les jésuites, qui avaient obtenu sa confiance, et tous les intrigans qui, à leur suite, voulurent profiter des circonstances, dès qu'ils eurent découvert la faiblesse du monarque, se hâtèrent d'en profiter, et de faire tourner à leur avantage jusqu'au moindre scrupule, que souvent eux-mêmes savaient faire naître. Tant qu'ils jouirent d'un pouvoir illimité, ils en usèrent sans modération, on peut même dire sans pudeur, pour faire respecter leur puissance et servir leurs intérêts; et, comme aucune corporation ne sait mettre de bornes à ses passions, quand une fois elle est parvenue à s'emparer d'une autorité redoutable, les jésuites ne connurent bientôt plus que des esclaves et des ennemis; ils devinrent également les protecteurs, sans discernement, des premiers, et les persécuteurs implacables des

seconds. Les exils, les emprisonnemens, les ordres arbitraires se multiplièrent; et comme, dans le parti qu'on appelait janséniste, on comptait des prélats respectables par leurs vertus, leur esprit, leur science et leur charité, ces victimes d'un pouvoir sans bornes intéressèrent en leur faveur leurs parens, leurs amis, leurs obligés, leurs admirateurs, qui, tous, vouèrent une haine profonde à l'ordre altier dont ils les regardaient comme les victimes innocentes.

La jalousie avait, depuis long-temps, armé contre la compagnie de Jésus tous les corps savans, et ceux chargés concurremment avec elle de l'éducation publique, dont les écoles devenaient désertes depuis l'établissement de son crédit.

Si je me permets de supposer que les jésuites, pour fonder leur puissance, alarmèrent la conscience de Louis XIV sur les désordres des quarante premières années de son règne; si je donne pour base à leur crédit le moyen de réparation qu'ils lui présentèrent et lui firent adopter dans sa vieillesse, j'ai des raisons de croire qu'ils lui peignirent sous des couleurs désavantageuses le duc d'Orléans, son neveu, qui avait beaucoup de ses goûts et du fond de son caractère, mais qui, dans l'âge

des passions, se livrait à toute leur fougue, et n'avait pas voulu plier sous leur férule. De là les cabales, et peut-être même les injustices, qui précédèrent la régence de ce prince; de là, l'isolement dans lequel il vécut pendant les dernières années de la vie de son oncle; de là, le besoin qu'il eut de remplir ses momens, et d'occuper ses loisirs au Palais-Royal; de là, le rassemblement des gens de sciences et d'arts, qu'il sut s'attacher, et surtout de gens d'esprit, espèce malheureusement trop commune en France, où l'on sacrifie trop souvent le fond à la superficie; de là, les nombreuses critiques de la conduite et du despotisme de la compagnie de Jésus, qui, plus avide de jouir qu'apte à prévoir, avait su s'aliéner tout ce qu'elle n'avait pu séduire. Cette imprévoyance de ces pères, suite du caractère distinctif de la nation française, était ouvertement blâmée, à Rome, par le Général de l'ordre et par ses adjoints, qui, tout en servant les Jésuites de France, et leur fournissant tous les secours dont ils pouvaient avoir besoin, les exhortaient sans cesse à prendre pour règle de leur conduite dans le présent, la politique adroite qui avait précédemment élevé, soutenu et affermi l'ordre en général depuis sa fondation.

La partialité de leurs faveurs et l'animosité de leurs vengeances prêtaient assurément aux critiques, et fournissaient trop de matériaux aux beaux-esprits qui leur étaient contraires, pour que l'on ne doive pas présumer que ces derniers, admis dans la société du Palais-Royal, ne fissent leur cour à leur Mécène en disgrâce; et ne le consolassent de la défaveur, par le blâme et le ridicule qu'ils versaient à pleines mains sur les auteurs de l'éloignement du monarque pour un neveu qui ne manquait pas de grandes qualités et même de vertus, mais dont on lui exagérait les torts.

La mort de Louis XIV détruisit la puissance des Jésuites. Le Régent aurait pu les anéantir, et peut-être qu'il l'aurait dû; les troubles de son gouvernement auraient peut-être été moindres, s'il eût fait cet acte de vigueur dès le début; très-certainement il eût réuni, dans le moment, à son parti, le nombre très-considérable des ennemis de la Société. Soit grandeur d'âme, soit que, pouvant tout, il crût être au-dessus de la vengeance; soit que, par l'effet de l'indifférence de son caractère, il fût plus empressé de jouir de son nouveau pouvoir que de réfléchir, il ne s'en occupa pas sérieusement. Il les livra, par tolérance, aux mépris des gens de lettres, et

crut avoir anéanti leur influence en les abandonnant au ridicule. Mais, comme il est dans l'homme de ne savoir s'arrêter au point juste, il en résulta que tous les prétendans à l'esprit passèrent, de la critique de ces moines et de leur doctrine, à celle du fond même de la religion. Cette épidémie fit des progrès successifs, et la suite nous en fera voir le produit net dans tous les événemens de la fin de ce siècle.

L'indifférence, ou, pour parler plus correctement, la licence dans tous les genres, et surtout dans tout ce qui se rapporte aux mœurs, fut le caractère du gouvernement, pendant la régence du duc d'Orléans, et produisit un changement notoire dans la société, depuis la première classe de la nation jusqu'à la dernière. Si les courtisans des deux sexes, dans les dernières années de Louis XIV, s'étaient crus obligés d'afficher la dévotion, pour imiter leur maître ; si la bonne compagnie de Paris, pour ne pas nuire à ses projets d'ambition, et à l'élévation de ses enfans, crut devoir se livrer à tout ce qui caractérisait la régularité ; si les détails de la police, par lesquels la vie particulière du peuple peut être connue du monarque, ne lui apprirent rien que de relatif aux querelles des jésuites et des

oratoriens, qui, seules, occupaient Louis XIV mourant; si, enfin, tout s'était couvert du masque de l'hypocrisie; quand on a étudié et qu'on connaît bien le caractère français, on se fait aisément une idée du changement prodigieux de toutes les habitudes, quand, sous le Régent, chacun put prendre son allure naturelle, se livrer à ses penchans, afficher ses passions, et que ce fut un mérite, aux yeux du chef de l'Etat, d'imiter la liberté de sa conduite. Si quelques intrigues particulières, devenues même des affaires importantes, enfantèrent quelque opposition à ses volontés, produisirent des critiques amères, et même outrées de sa conduite intérieure, son mépris ou son indifférence à souffrir ces injures, sans apporter nul changement à sa manière d'être; la modération dont il usa contre l'auteur des *Philippiques*, en faveur du talent qu'il montra dans ses vers, firent comprendre aux écrivains qu'on pouvait tout dire, tout faire circuler dans le public, tout faire imprimer, pourvu que la nouveauté du sujet, la hardiesse des pensées et la pureté ou l'exaltation du style, pussent servir de passe-port à leurs productions.

On peut aisément concevoir quelle latitude cette première liberté de s'exprimer, succé-

dant au règne de la circonspection et du bigotisme, dut donner à tous les prétendans à l'esprit. Si, sous le ministère sage et décent du cardinal de Fleury, les auteurs furent obligés de reprendre le masque des premières années du siècle, il n'en résulta pas moins une infinité de productions licencieuses en tout genre, dont les auteurs se crurent, pour le moment, et pour leur sûreté, dans la nécessité de garder l'anonyme; mais cette gêne même, qu'ils assimilèrent aux lettres de cachet et aux ordres arbitraires du temps du père Letellier, leur fit prendre en aversion toute autorité, quelque légitime qu'elle pût être, et avec d'autant plus de facilité, que l'humeur qu'ils montrèrent dans leurs productions secrètes et les attaques qu'ils se permirent contre le pouvoir, fournissaient un ample canevas à leurs déclamations, et leur assurait le suffrage de la plus grande partie des lecteurs, dont la plupart sont assez peu raisonnables pour ne pas sentir le prix de certains principes sociaux.

Depuis cette époque, en parcourant l'histoire littéraire de la France, et en s'attachant particulièrement aux mémoires que les gens de lettres ont successivement publiés, sous le nom des personnages qui ont eu quelqu'éclat

pendant leur vie, on peut remarquer qu'ils n'ont voulu s'en servir que pour faire circuler leurs idées et semer insensiblement leurs principes, ennemis de tout ordre.

Les poètes ornèrent du charme des vers les atteintes qu'ils portaient à tous les liens respectables de la société ; les moralistes, à l'aide de quelques extraits du Dictionnaire de Bayle, ouvrage volumineux, où chacun trouve ce qu'il peut avoir intérêt d'y chercher, s'efforcèrent de détruire les principes religieux ; les historiens firent plier les faits aux besoins de leurs intentions ; tous les littérateurs, en un mot, semblèrent, pendant vingt ans, n'être que les agens de la même conspiration contre tous les genres d'autorité.

Ils marchaient au même but, sans paraître s'être concertés, jusqu'au moment où le génie de Voltaire s'éleva au-dessus de l'horizon littéraire. Le succès de ses ouvrages l'ayant fait accueillir et fêter dans presque toutes les cours de l'Europe ; [illegible] du grand Frédéric, les bienfaits de l'Impératrice de Russie, la considération dont il sut s'entourer, son extrême attention de profiter de tous les moyens d'augmenter son patrimoine, le firent arriver à une fortune considérable. Il devint véritablement le chef de la secte littéraire ;

nul écrivain n'osa rivaliser avec lui ; bien au contraire, tous les prétendans à l'esprit crurent devoir, avant de se livrer au feu de la composition, aller prendre son attache, et se procurer, par l'honneur de sa protection, le droit de professer et de propager ses principes, chacun selon le genre et la forme qu'il avait adoptés.

Cette espèce d'empire, que Voltaire eut l'art de se former, eût manqué son objet, si, pour pouvoir l'étendre sur toutes les facultés de l'intelligence humaine, il ne lui eût pas donné un titre imposant, et qui, par son immensité indéfinissable, pût embrasser toutes les matières, traiter tous les sujets, et, s'élevant au-dessus de toutes les idées reçues, les soumît à son examen. Le nom de *philosophie* une fois adopté par son fondateur, le nombre de ses sectateurs devint d'autant plus considérable, qu'il s'accrut tous les jours de tous les jeunes gens qui finissaient leurs études, dont l'imagination effervescente leur présentait la considération comme le résultat de la soumission qu'ils vouèrent au patriarche de la philosophie, et à ses ordres.

Voltaire avait trop de génie pour ne pas apprécier, au juste, le genre de mérite de ses disciples ; il sut donc assigner à chacun l'objet

qu'il avait à remplir ; il sut les diriger vers le but réel, souvent par des routes qu'il leur indiquait, et dont plusieurs n'apercevaient pas le terme. Toutes les plumes exercées de l'Europe travaillèrent bientôt au même ouvrage ; chacun, croyant suivre ses propres idées et ne céder qu'à ses inspirations, ne fut, de fait, qu'un anneau de la chaîne philosophique, dont le but unique fut de ne soumettre l'homme qu'à son intérêt particulier, et de le dégager de toutes les entraves qui existent pour lui dans la société, et font souvent résulter son bonheur particulier du malheur d'un ou de plusieurs des individus qui la composent.

Mais un aussi grand changement ne pouvait s'opérer qu'en couvrant de fleurs le piége où cette secte voulait entraîner ses adhérens ; aussi, Voltaire eut soin, comme le Vieux de la Montagne, d'enivrer et d'exalter ses disciples. Il travailla, en même temps, à semer, dans toutes les classes, les premiers germes de sa doctrine, par les ouvrages les plus spirituels, les plus agréables, et dans lesquels le poison n'entrait qu'en trop petite dose pour être aperçu, et ne devait fructifier que par le temps.

Les théâtres devinrent des écoles de philosophie, les sociétés du grand monde en furent

les échos; les femmes de tout âge et de tout rang briguèrent l'affiliation à la secte. La chaire de vérité ne fut pas même exempte de la contagion; on ne craignit point, on ne rougit point de faire l'éloge d'un sermon, en le disant rempli de morale philosophique; enfin, le venin de cette morale gagna toutes les classes de la société; et les femmes du dernier ordre se crurent obligées d'épeler les livres de la secte, d'en adopter les préceptes, et de les répéter sans les entendre.

Quelques souverains, tels que Catherine II et Frédéric II, crurent devoir, sans doute dans l'intérêt de leur gloire, s'assurer de la plume des écrivains qui distribuaient l'immortalité; et l'on peut aisément juger de l'encouragement que leurs bienfaits donnèrent à tous les propagandistes de la philosophie.

La destruction des Jésuites m'a entraîné dans cette digression, qui n'y est pourtant pas tout-à-fait étrangère, car l'esprit caractéristique de cet ordre, sa morale constante, étaient essentiellement monarchiques. Il fallait le détruire pour ne plus le craindre, et pour lui substituer des affidés dans l'éducation des grands et des hommes de toutes les classes, accoutumés dès long-temps à confier aux Jésuites les premières années de leurs enfans.

L'ordre détruit, l'éducation particulière devait nécessairement remplacer l'éducation commune dont les Jésuites étaient chargés. Les éloges, prodigués avec art aux élèves de la secte, devaient leur assurer les places de gouverneurs et d'instituteurs; et, la mode une fois adoptée, la secte devenait maîtresse des secrets des familles, et pouvait aisément inculquer et faire germer ses principes dans les jeunes têtes de la génération confiée à ses soins.

Ce moyen était trop majeur, et l'objet en était trop intéressant au succès de la secte philosophique, pour que le fondateur et son conseil intime n'aient pas fait tous leurs efforts pour atteindre ce but. C'est d'après ces aperçus, de la véracité desquels je me permets de répondre, que je crois pouvoir également assurer que, malgré tous leurs talens diplomatiques, le duc de Choiseul, le comte d'Arenda, et tous les ministres qui coopérèrent à la destruction impolitique des Jésuites, n'eussent pas réussi à faire fermer leurs colléges, en 1762, et ensuite à faire prononcer la suppression générale de l'ordre, sans les intrigues et le secours des philosophes, et que, de fait, ces grands ministres ne furent que les collaborateurs, et peut-être les instrumens du

chef de la secte désorganisatrice de toute subordination divine et humaine.

J'ai dû m'étendre sur un événement aussi imprévu, et en même-temps aussi intéressant dans les circonstances où il est arrivé, et dont les suites ont été la révolution la plus extraordinaire et la plus grave dans ses principes, ses atrocités et ses effets. Mais revenons à ce qui m'est personnel.

J'ai dit que j'avais été marié à une enfant charmante, dont l'éducation avait été très-peu soignée : madame de Montbarey n'avait acquis aucune des connaissances qui, depuis quelque temps, faisaient partie de l'éducation des personnes de son sexe destinées à vivre à la cour et dans le grand monde. Les plus heureuses qualités morales, un esprit pénétrant et d'un agrément parfait, l'auraient rendue un modèle dans tous les genres, si ces dispositions avaient été cultivées par ceux qui furent chargés de ses premières années; mais la proximité de la terre de Laborde du couvent où elle avait été élevée, en avait seule déterminé le choix, et les germes brillans de son esprit furent étouffés sous l'ignorance des religieuses auxquelles elle fut confiée. Ce couvent, bien composé d'ailleurs, était un de ceux où le jansénisme avait fait le plus de

prosélytes; noté comme tel, il avait encouru la disgrâce formelle et spéciale de l'archevêque de Sens, son métropolitain, qui, ne croyant pas parvenir à le faire supprimer, parce qu'il était de fondation royale, dans la ville de Melun, obtint pourtant qu'il lui serait interdit de recevoir des pensionnaires. Ce fut par un effet du crédit de la maison de Mailly, que mon beau-père obtint que sa seconde fille y serait reçue, malgré l'opposition de l'archevêque de Sens; et elle n'y entra, à l'âge de six ans, qu'en vertu d'une lettre de cachet, dérogeant, *ipso facto*, aux ordres obtenus par l'archevêque.

Quand on connaît l'esprit qui régit en général les communautés religieuses; quand on a été à portée de voir que, lorsque l'esprit de parti y domine, et surtout lorsqu'elles ont été victimes d'un pouvoir supérieur, le moindre succès qui, contrariant ce pouvoir, les en soustrait momentanément, devient une faveur, on peut alors apprécier avec quel empressement mademoiselle de Mailly fut reçue dans cette maison, les soins réels et précieux qu'on prit de sa santé, les complaisances infinies dont elle fut l'objet; car, du moment qu'elle y fut entrée, elle y fut considérée comme le *Palladium* de la maison, dont les agens du

métropolitain faisaient regarder la destruction comme prochaine, et comme une conséquence du refus des religieuses de se soumettre à la constitution de la bulle *Unigenitus*.

Si l'on soigna, dans cette maison, l'éducation physique de mademoiselle de Mailly, si on lui inculqua de bonne heure les vrais principes de la religion, si on la disposa à la dévotion qui, dans la suite fut l'unique base de ses pensées, et devint, dans des temps très-postérieurs, la ressource la plus sûre et la plus consolante, dans les malheurs qu'elle éprouva; toutes les parties instructives et d'agrément de son éducation furent négligées : d'ailleurs ces bonnes dames ne pouvaient pas lui donner ce qu'elles n'avaient pas elles-mêmes. Ce fut dans cet état d'ignorance, à l'âge de douze ans, avec une physionomie spirituelle, un très-beau teint, des traits charmans et une taille de nymphe dans les plus petites proportions, qu'elle se maria, et, trois jours après ses noces, fut placée auprès de madame Adélaïde de France, et en grande représentation à la cour.

Il était impossible de se défendre de ses grâces naturelles; son extrême jeunesse était une des raisons qui prévenaient le plus en sa faveur.

Les bonnes religieuses de Melun, qui l'avaient bien un peu gâtée dans son enfance, n'avaient rien fait pour diminuer quelques nuances d'orgueil qui faisaient le fond de son humeur, et que l'antiquité et l'illustration de la maison de Mailly pouvaient autoriser. Elles n'avaient point rompu son caractère d'indépendance qui, malgré les agrémens qu'elle trouva à la cour, dès son début, dans les fêtes et les plaisirs dont elle fut entourée, lui fit regarder comme un malheur véritable les assujettissemens de sa place auprès de madame Adélaïde, assujettissemens qui lui parurent insupportables. Cette aversion pour la cour s'accrut d'année en année. Pendant dix-huit ans qu'elle conserva sa place, elle ne put jamais se faire une loi de cette nécessité; ce fut toujours en rechignant qu'elle en remplit les devoirs. Elle ne manqua jamais de faire naître des raisons ou de saisir un prétexte pour obtenir des congés, soit pour aller aux eaux, soit pour aller passer quelques mois dans nos terres de Franche-Comté, dont la liberté dont elle y jouissait augmentait les délices à ses yeux.

Pendant les trois premières années de mon mariage, deux grossesses consécutives et les inconvéniens dont elles furent suivies, lui

fournirent malheureusement des raisons très-valables de ne point faire son service avec régularité. Dans la quatrième, la guerre s'étant déclarée, mon éloignement m'ôta les moyens de lui remontrer quelquefois de quelle importance il était pour nous, pour notre fortune, et pour celle de nos enfans, de chercher à tirer parti des avantages que notre établissement à la cour, nos parens qui, tous, y possédaient des charges, et nos entours en tout genre, pouvaient nous procurer. Après la guerre, je la retrouvai avec le même dégoût pour la vie qu'elle était obligée de mener, aussi ennemie de l'intrigue qui fait obtenir, que peu disposée à se contraindre sur les ennuis que lui donnait sa place, qui ne lui paraissait qu'un état de domesticité, dont son amour propre était révolté.

D'après ses dispositions, je jugeai que mon oncle, en faisant mon mariage selon les vues de son ambition, avait pu se tromper sous quelques rapports; et que, si je voulais les remplir, c'était sur moi seul que je devais compter; que madame de Montbarey, par ses qualités essentielles, faisant tout pour mon bonheur, et s'occupant avec le plus grand soin de l'éducation de ses enfans, ne pourrait

jamais rien pour ma fortune, à cause de son aversion pour les moyens dont il faut user pour obtenir des grâces.

Si la jeunesse et les agrémens de madame de Montbarey lui avaient assuré les bontés de madame Adélaïde; si sa conduite, dans un pays où la régularité des mœurs n'avait pas établi son empire, quoiqu'elle y eût été introduite à peine au sortir de l'enfance, lui avait concilié l'estime générale, son mérite lui avait également acquis la tendresse de madame la marquise du Bourg, ma grand'mère. Dans les voyages fréquens qu'elle fit en Franche-Comté, madame la comtesse de Scey, ma tante, apprit à la chérir comme sa fille, ainsi que madame l'abbesse de Château-Châlons et tous mes parens. Le temps ni l'éloignement ne purent changer ni altérer les sentimens qu'elle avait su inspirer, et qu'elle conserva toujours.

Si les charmes de sa figure et de sa jeunesse fixèrent quelque temps mes désirs, dans les premiers momens de notre union, la vie libre, ou, pour parler plus littéralement, le libertinage d'un bon genre dans lequel j'avais vécu, depuis la mort de mon père, reprit bientôt le dessus. Quoique je n'aie jamais eu à me plaindre de ma femme, je dois à la vé-

rité de déclarer ici que je ne tardai pas à lui être infidèle; mais je ne cessai jamais de lui être attaché par les liens d'une tendre amitié, de l'estime et de la considération.

Mariée beaucoup trop jeune, les deux enfans qu'elle avait eus, dans les deux premières années, altérèrent réellement sa santé, et m'imposèrent des privations intérieures dont je ne pouvais m'accommoder. Je dois avouer que je cherchai, par des jouissances étrangères, mais cachées, à me dédommager des privations de mon ménage. Mais j'eus toujours soin, autant qu'il était en moi, d'en dérober la connaissance à madame de Montbarey. La hauteur de son caractère ne lui eût pas fait envisager avec patience une rivale qu'elle aurait eue sous les yeux, et dont elle eût pu craindre l'ascendant dans ma maison ou dans la société. J'eus soin de ne porter mes désirs que dans une classe fort éloignée de sa vue, et je fus assez heureux dans les choix que je fis, en général.

Dans les premiers momens, ma jeunesse et ma tournure me servirent seules de passeport dans cette carrière de jouissances. Lorsque l'âge me força à des sacrifices, pour contrebalancer les pertes que je pouvais avoir faites sur ces deux premières qualités, j'eus soin

qu'ils ne fussent pas de nature à déranger ma fortune. Pour ne plus revenir sur mes infidélités, article si délicat à traiter, je dois dire, pour ma justification, que le caractère foncièrement dominant et altier de madame de Montbarey, qui lui faisait abhorrer l'esclavage de son service à la cour, l'aurait peut-être portée à une domination trop marquée sur moi et dans ma maison, si son esprit n'avait pas été contenu par les doutes ou les certitudes qu'elle acquit souvent, malgré toutes mes précautions, et qui lui firent sentir le besoin qu'elle avait de ne pas m'éloigner d'elle entièrement.

Comme je n'étais pas né injuste, et je crois ne l'avoir jamais été, elle eut toujours la plus grande liberté. Dans les affaires très-intéressantes pour tous les deux que j'eus souvent à traiter, je ne décidai jamais rien sans prendre son avis. Si, dans toutes les occasions, je ne me conduisis pas toujours d'après sa volonté ou son consentement direct et positif, au moins je ne pris jamais de parti majeur auquel elle fût entièrement opposée.

Je cherchai constamment à diminuer, à alléger, autant qu'il était en moi, la peine que lui faisait son attachement servile à la cour, tant que mes projets de fortune exigèrent

qu'elle y restât. Je fus le premier à trouver et à faire réussir un arrangement qui, en servant également mon ambition, pût lui rendre sa liberté.

Je dois encore à la vérité et à la justice de dire que l'économie raisonnable de madame de Montbarey épargna sans cesse ma fortune pécuniaire, suivant les différentes variations qu'elle éprouva progressivement, à quoi ma disposition naturelle ne me portait pas, ayant été maître de ma fortune à dix-sept ans, n'ayant jamais connu le prix de l'argent, m'étant livré à tous les goûts, même à celui du jeu, où le hasard me fut cependant presque toujours favorable.

Enfin, madame de Montbarey, toujours unie à moi par les sentimens de l'estime, par ceux de l'amitié et par ceux de l'honneur, supporta patiemment mes imperfections, partagea avec dignité et noblesse les temps d'élévation et de faveur qui me furent personnels, et soutint avec courage, fermeté et résignation, sans aucune variation dans son attachement pour moi, les disgrâces, les malheurs et la ruine totale que j'éprouvai, ainsi que toute la noblesse française, à une époque fort postérieure à celle dont je rends compte.

C'est après quarante ans de mariage, dans

un moment où tous les prestiges de la fortune ont disparu pour madame de Montbarey comme pour moi, dans un moment où elle me donne des preuves de sa tendresse avec toute l'énergie de son âme, que je me plais à faire l'aveu de mes torts envers elle; à rendre hommage et justice à tout ce que je dois à ses vertus; et que je me fais surtout un devoir de publier combien je suis convaincu que la religion et la piété donnent de consolations dans le malheur, et de ressources essentielles qu'aucun autre sentiment humain ne peut remplacer. Mais revenons à l'année 1763, dont la confession que je viens de faire m'a un peu écarté; et, pour que la vérité soit dans tout son jour, disons aussi que, quoiqu'âgé de soixante-un ans, je me sens encore plus porté à avouer mes fautes, qu'à renoncer à en faire du même genre.

J'ai dit qu'en me mariant j'avais une fortune médiocre, consistant dans trois terres en Franche-Comté, rapportant treize ou quatorze mille livres de rentes, et deux dans la Bresse-Châlonnaise, dont dix à douze mille livres faisaient le revenu. Ces vingt-cinq mille livres de rentes étaient grevées de charges, et je ne pouvais guère compter que sur seize à dix-sept mille livres de rentes claires et nettes

dans ma poche; mais j'avais encore des propriétés acquises dans les biens de la maison du Bourg, du chef de ma mère, ces biens consistant dans la terre de Changey, en Lyonnais, et dans celle de Lespinasse, en Bourgogne. Elles étaient partageables, mais non partagées, avec la comtesse de Lostange, sœur de ma mère, et veuve sans enfans, ainsi que celles de Bretagne, du chef de la maréchale du Bourg, mon arrière-grand'mère. Il est vrai que, dans ces dernières, je n'avais qu'un partage de cadet, et que les cinq sixièmes appartenaient, comme aînée, à la comtesse de Lostange. Tous ces biens, de la succession de la maison du Bourg, avaient également des charges; et d'abord, par privilége, le douaire de madame la marquise du Bourg, ma grand'mère.

J'ai parlé des vertus de madame de Lostange, mais aussi je n'ai pas tû ses défauts, surtout l'animosité qui régnait entre elle et sa mère, à qui elle n'avait jamais pardonné, après l'avoir fort gâtée pendant sa première jeunesse à Paris, de l'avoir mariée dans une province éloignée, à un homme de très-bonne maison, à la vérité, mais qui, n'étant point au service, s'était relégué dans ses terres du Périgord, l'avait obligée à un genre de vie qui

lui avait paru révoltant, et dont elle n'avait pu se débarrasser qu'en adoptant elle-même une façon d'être, totalement opposée aux habitudes établies dans le château de Beduet, près de Figeac, résidence ordinaire de cette branche de la maison de Lostange.

Les singularités de son régime de vie, qui n'avaient d'abord été pour madame de Lostange qu'un moyen d'échapper à l'ennui que lui donnaient les parens périgourdins de son mari, devinrent, peu à peu, des habitudes qu'elle conserva jusqu'à sa mort, et qui, la séparant totalement du monde, la livrèrent entièrement à la solitude ou à la société de complaisans, de bas flatteurs et de faméliques mâles et femelles, qui se pliaient par intérêt à toutes ses fantaisies, avec la certitude d'en tirer parti pour leur fortune.

D'un autre côté, elle avait le goût des procès, et son éloignement pour la marquise du Bourg, sa mère, lui fournit l'occasion d'en avoir continuellement avec elle, sur des objets que la moindre bonne volonté des avocats ou des parties aurait terminés dans une heure de conversation, avec bien moins de frais de part et d'autre, si la bonne foi des conseils respectifs avait égalé leurs lumières, et si l'intérêt de leur fortune et de leurs cabinets ne

prédominait pas presque toujours, chez cette espèce de gens, sur celui de leurs clients.

Comme les biens de la maison du Bourg, qui nous appartenaient, à madame de Lostange et à moi, étaient indivis, quoique chéri de ma grand'mère, que je voyais souvent, j'avais toujours été entraîné dans les procès que ma tante lui faisait en nos deux noms; et, quoique ma jeunesse, mon service militaire et le temps de la guerre eussent été pour moi des raisons de ne m'occuper de ces procès que pour la partie des frais dont je payais la moitié; quoique la marquise du Bourg me marquât, ainsi qu'à madame de Montbarey, une amitié réelle, de fait, c'était à mes dépens que la mère et la fille plaidaient et se ruinaient réciproquement, puisque j'étais destiné à hériter de l'une et de l'autre.

La sollicitation de ses procès faisait la seule occupation de madame de Lostange, et l'avait entièrement subordonnée à ses conseils et à ses avocats, qui lui faisaient payer bien cher les deux heures qu'ils lui permettaient de passer, trois fois par semaine, dans leurs cabinets; pendant lesquelles heures ils ne discontinuaient pas leurs travaux, interrompus seulement par quelques complimens triviaux, jetés par-ci, par-là, dans la conversa-

tion, pour rompre la monotonie du silence qui régnait dans la pièce où elle était reçue, et dont l'espèce de location, pendant deux heures, était très-exactement payée lorsqu'elle se levait pour remonter dans sa voiture et rentrer chez elle, pour se livrer à l'ennui de la solitude, ou à la société d'un ou deux complaisans qui, pour son argent, lui faisaient l'honneur de venir partager son souper, à trois heures du matin, et payaient leur écot par le débit des plus fausses, des plus mauvaises et des plus ridicules nouvelles.

La marquise du Bourg, de son côté, accoutumée à jouir d'une fortune aisée, avait toujours eu une très-bonne maison à Paris, où se rassemblaient chaque jour, à une heure indiquée, un grand nombre de personnes de son âge, qui formaient sa société depuis cinquante ans. On y jouait au cavagnole, jeu qui rapprochait tout le monde, occupait toute la soirée, jusqu'au souper honnête, mais frugal, qui se prolongeait jusqu'au moment où la bonne compagnie de ce temps-là avait l'habitude de se retirer.

Cette manière de vivre de ma grand'mère n'était pas plus économique que celle de sa fille, et n'était pas plus amusante pour ma femme. Cependant madame de Montbarey sut se con-

cilier et se conserver les bonnes grâces de la mère et de la fille, quoique si désunies entre elles. Les devoirs de sa place à la cour et ceux à rendre à sa propre famille, très-nombreuse, firent que ses assiduités auprès de mes grands-parens lui devinrent moins à charge, parce que les séances étaient moins longues; et on lui en sut toujours le meilleur gré, parce qu'elles étaient presque régulières tous les jours ou tous les deux jours.

Si ma fortune présente n'était pas fort considérable, les espérances pour son augmentation étaient immenses, car, outre les successions de ma grand'mère et de ma tante, qui ne pouvaient me manquer, il dépendait de la succession de ma grand'mère un procès dont le succès paraissait certain, et dont le produit, à dire d'experts, devait être incalculable, contre une des branches de la maison de Lorraine, héritière de la maison d'Albret-Miossens, dont la marquise du Bourg était la seule représentante dans la ligne du sang, sa grand'mère, Jeanne d'Albret, femme du marquis de Rébé, étant la seule de cette branche d'Albret qui eût laissé des enfans; et, le comte de Marsan, ou plutôt le prince de Pons, n'ayant hérité de la totalité de ces biens que par une donation jugée illégale, ma

grand'mère prétendait y rentrer, et s'en faire restituer les fruits depuis plus de soixante ans. Comme je devais hériter d'elle, je pouvais regarder comme très-possible, peut-être même comme très-prochaine, cette augmentation de fortune; mais cela faisait encore procès, procès ruineux dont on ne pouvait prévoir le terme. En attendant, madame du Bourg faisait des dettes, comptant toujours sur la décision de cette grande affaire pour les acquitter.

J'ai dit qu'en me mariant, le chevalier de Montbarey, mon oncle, n'avait été occupé que de ses projets d'ambition pour moi; qu'il avait voulu, en me faisant épouser une fille de très-grande naissance, me fixer à la cour et me mettre à portée d'y réussir; qu'accoutumé à vivre avec une fortune de cadet très-bornée, il s'était fort peu occupé de procurer, dans les premiers momens, à madame de Montbarey et à moi, un bien-être conforme au théâtre où nous devions représenter; qu'il avait oublié notre âge, les dangers de l'exemple, les enfans que très-naturellement nous devions espérer, leur éducation, le cas d'une guerre qui pouvait nous forcer de séparer notre petit ménage et nous obliger à en doubler, à en tripler même la dépense. Madame de Mont-

barey m'avait apporté, pour le moment, les quatre mille livres des appointemens de sa place chez madame Adélaïde, et les deux mille livres de sa pension du Roi; ces deux objets suffisaient à peine à ses dépenses personnelles, d'autant qu'ils étaient soumis à des retenues; et, sans son extrême économie, cette somme aurait à peine payé son argent de poche, quoique, dès son entrée dans le monde, elle ait eu horreur du jeu et qu'elle l'ait toujours conservée. Il est vrai qu'il avait été stipulé, dans mon contrat de mariage, que, sans être logés chez le comte de Mailly, mon beau-père, nous y serions constamment nourris sans payer pension, arrangement économique pour le premier moment de mon établissement, mais qu'on pouvait prévoir ne devoir pas être de longue durée, excepté à la cour, parce que, dans les cas de maladies, de grossesses, de couches, de séparation de la maison de madame la Dauphine, à laquelle M. et M.me de Mailly étaient attachés, et de celle de madame Adélaïde, que madame de Montbarey devait toujours accompagner, il n'avait pas été stipulé que mon beau-père nous procurerait, à ses frais, un ménage, ou y suppléerait en argent. En tout, la partie financière de notre établissement avait été négli-

gée ; le chevalier de Montbarey n'avait songé qu'à mon avancement et à l'honneur de son nom. Il avait perdu de vue qu'il unissait un jeune homme de vingt-un ans à une fille de douze, qu'il les plaçait à la cour sans Mentor pour les conduire. S'il avait prétendu mettre un frein à mes passions, le frein n'était pas assez puissant, surtout en me fixant dans un pays et sur un théâtre où, chaque minute, chaque instant me fournissait les occasions et la tentation d'en développer toute l'énergie.

On peut croire aisément, d'après ce que j'ai confessé de mes dispositions et de mes goûts, qu'après la paix de 1762, après avoir passé sept ans presque toujours absent de Paris, je ne tardai pas à chercher à me dédommager des très-grandes privations auxquelles mon métier, qui devait passer avant tout, m'avait forcément condamné.

Pendant mes longues absences, madame de Montbarey avait eu la sagesse de vivre avec la plus grande économie, selon nos moyens très-bornés. L'éducation première de nos deux enfans avait occupé tous les momens que lui laissait son service, et son goût pour le monde et les plaisirs bruyans n'avait pas augmenté. Madame Adélaïde, qui avait démêlé le fond de son caractère et toutes ses excellentes qua-

lités, se prêtait à tous ses désirs d'absence et ne la gênait presque en rien. Le penchant de cette princesse pour madame de Montbarey, si marqué même, aurait pu alarmer les intrigantes qui briguaient la faveur exclusive de S. A. R., pour la faire servir à leurs projets de fortune. Ces craintes auraient été soutenues et augmentées par les avantages de position de tous les parens de madame de Montbarey, par le goût très-connu de Louis XV pour tout ce qui portait le nom de Mailly, par la finesse d'esprit et l'amabilité de ma femme, si ses dispositions particulières et son horreur pour les moyens de captation usités dans ce pays d'intrigues, ne l'eussent pas tout naturellement éloignée du but auquel les autres femmes de la cour visaient avec bien moins d'avantages.

Mais comme la crainte ne raisonne pas toujours et s'effraie de tout, elles étaient les premières à solliciter, à faciliter en secret les permissions fréquentes de s'absenter, que demandait madame de Montbarey; et celle-ci y était véritablement autorisée par les soins qu'exigeait sa santé, très-affectée pour avoir été mariée trop jeune, pour avoir eu deux enfans avant l'âge de quinze ans, et par les suites de ses couches. Ses voyages fréquens

aux eaux de Plombières, qui se trouvaient très à portée de mes terres de Franche-Comté, la conduisaient tout naturellement à y passer quelques mois pour y veiller à mes affaires, et suppléer à ce que je ne pouvais faire moi-même pendant la guerre.

Ces absences ne nuisirent jamais à madame de Montbarey dans l'esprit de madame Adélaïde; cependant quand je revins, après la paix, j'entrevis bientôt que, si je voulais faire à la cour une espèce de fortune et tirer parti de mon mariage, il fallait que je m'en occupasse tout seul. Mais, si madame de Montbarey, par son éloignement pour le monde, et surtout pour l'intrigue, ne devait pas entrer, par un rôle actif, dans mes projets possibles d'ambition, sa tendre amitié pour moi m'était un sûr garant qu'elle n'y mettrait jamais obstacle, et que même parfois ce sentiment la ferait aller au-delà du terme où son goût particulier l'aurait retenue.

Le Roi avait naturellement du goût pour les jeunes courtisans qui montraient de l'énergie; il aimait à s'en entourer; il m'avait toujours traité avec bonté, depuis le siége de Fribourg, surtout depuis la bataille de Laufeld; il avait approuvé mon mariage et mon rapprochement de la cour, où je jouissais de

tous les avantages que mon âge comportait; j'avais l'honneur de le suivre à la chasse, j'étais souvent sur la liste des courtisans qu'il admettait dans ses petits voyages et dans les soupers des petits cabinets.

Les comptes avantageux que j'avais mérité qu'on lui rendît de ma conduite pendant la guerre, motivaient de plus, à cette époque, les marques d'intérêt dont il daignait m'honorer.

Une circonstance particulière ajoutait encore aux agrémens que pouvait me présenter la vie de courtisan. Le marquis d'Entraigues, avec lequel j'avais été élevé, qui m'était lié par la plus tendre amitié, qui avait partagé tous les goûts, tous les plaisirs, et peut-être toutes les erreurs de mon jeune âge, entré de très-bonne heure, comme officier supérieur dans les Gendarmes de la garde, était resté à son service à la cour, pendant presque tout le temps de la guerre. Sa figure, ses qualités personnelles, une droiture et une probité au-dessus de tout éloge, une amabilité d'esprit fort étonnante à son âge, tous ces avantages réunis avaient décidé Louis XV à le distinguer de la foule des courtisans de son âge. Sa liaison intime avec M. le prince de Soubise, capitaine des Gen-

darmes de la garde, sa parenté très-rapprochée de M. le duc de la Vallière, grand-fauconnier de France, et très-assidu à la cour, tout avait contribué à y fixer mon ami, qui, après y avoir été agréable, avant la guerre, dans les momens où tous les courtisans y étaient rassemblés, avait fini par y devenir indispensable, lorsque le service militaire força la plus grande partie à s'en éloigner pour se rendre en Allemagne ou aux différens corps auxquels ils étaient attachés.

Le devoir du marquis d'Entraigues le retenait auprès de la personne du Roi. Quoiqu'il n'eût pas eu besoin que le cercle se rétrécît pour être distingué, cette circonstance ne lui fut pas nuisible. Comme il avait l'esprit de tous les jeux, il fut admis à la partie journalière du Roi : vu de plus près et plus de suite, il ne put qu'y gagner. Louis XV s'attacha à lui par estime pour ses qualités sociales et honnêtes, de même que, dans son début, il l'avait remarqué pour l'agrément de ses formes extérieures. Il lui donna plus tard la survivance de la charge de grand-fauconnier, et sa faveur se soutint pendant toute la vie du monarque, dont les maîtresses, soit par goût naturel, soit par politique, parurent avoir les mêmes sentimens pour lui.

J'ai dit la très-intime liaison qui nous unissait, le marquis d'Entraigues et moi; conformité d'âge, conformité de caractère en beaucoup de points, habitude de vivre ensemble dès nos premières années, nulle rivalité possible dans les carrières que nous devions parcourir, même lorsque les circonstances dont je viens de rendre compte, nous eurent réunis sur la liste des courtisans. Quoique suivant, en apparence, la même route, nous visions à deux buts entièrement séparés et distincts; ainsi tout concourait à resserrer les nœuds de notre amitié; et, de cet accord entre nous résultaient très-simplement des avantages réciproques, qui concoururent à rendre ce sentiment aussi constant qu'il était doux.

Si le désir de plaire au Roi et de lui faire notre cour assidûment, nous réunissait souvent à Versailles, les mêmes sociétés à Paris nous procuraient les mêmes rapprochemens. On nous surnomma, je crois l'avoir dit, *les deux inséparables*, et nous avons mérité ce sobriquet, jusqu'au moment où la mort me l'a enlevé, en 1782.

Si son attachement constant pour la femme à laquelle une grande conformité de caractère l'avait lié, et qui fut toujours mon amie, ne me décida point à suivre son exemple dans

les choix que déterminèrent mes goûts et mon tempérament, ce fut parce que nous étions tous deux dans des positions différentes : il était et fut toujours garçon et libre; et moi, j'étais marié; et j'ai trop fait connaître jusqu'ici le caractère distinctif de madame de Montbarey, pour qu'on puisse aisément juger que toute idée de rivalité sur la même ligne qu'elle occupait dans le monde, eût été une pomme de discorde éternelle entre nous, et que je devais toujours ménager à son amour propre le droit de paraître ignorer les torts qu'elle eût pu reprocher sans cesse à ma fidélité conjugale.

La réunion du marquis d'Entraigues et de moi dans la carrière de la cour et dans les courses qu'elle exige, était fortifiée par le chevalier de Montbarey, qui, après la guerre de 1748, et pour mon seul avantage, avait commencé à suivre aussi la vie de courtisan. Malgré son âge, sa taille et sa figure, qui formaient un contraste avec la jeunesse et les formes grêles et faibles de la plupart des autres courtisans, son caractère original, le piquant de sa conversation et ses qualités morales, faisaient disparaître l'inconséquence apparente de la vie pénible à laquelle il se condamnait dans un âge avancé. De toutes les

obligations majeures qui doivent lui mériter de moi des regrets éternels, je dois mettre cet article à la tête des services essentiels que sa tendre amitié m'a rendus, puisque sa présence dans le cercle des courtisans faisait disparaître pour moi la nouveauté de mon admission parmi eux, par conséquent, m'avançait d'une génération, et me donnait des droits égaux à ceux qui s'y trouvaient placés de père en fils, et qui regardaient les faveurs comme leur héritage et leur patrimoine.

Dans le cours de l'année 1763, je perdis la marquise du Bourg, ma grand'mère, qui m'avait toujours aimé, depuis que mon père m'avait présenté à elle dans ma première enfance, lorsqu'il me plaça au collége des Jésuites. J'ai parlé, dans le commencement de ces Mémoires, de la naissance de la marquise du Bourg, de l'ancienneté de la maison de Rébé, dont elle était la dernière, et des alliances distinguées qui la faisaient tenir de très-près à la maison régnante, par Jeanne d'Albret, sa grand'mère, cousine de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, femme d'Antoine de Bourbon, et mère d'Henri IV.

La marquise du Bourg avait toujours vécu à Paris. Elle avait de l'esprit, beaucoup de noblesse dans les manières, et sa conversation

se sentait encore du bon ton de la bonne compagnie du règne de Louis XIV.

Comme, depuis bien des années, sa santé l'empêchait de sortir de chez elle, sa maison était le rendez-vous d'une société composée de femmes à peu près de son âge, et le jeu du cavagnole, qu'on y jouait, était plutôt, par son prix, un remplissage pour tuer le temps, qu'une spéculation de lucre et d'intérêt. Cette réunion, dont la formation régulière et journalière datait de près de cinquante ans, prouvait infiniment en faveur des personnes qui la composaient, assurait leur fidélité en amitié, et la constance de leurs goûts. Le peu d'hommes qui s'y rendaient, dataient des mêmes époques. Si la malignité publique eût été tentée de répandre son venin sur cette société, elle eût été forcée de remonter aux anecdoctes de la fin du règne de Louis XIV, ou tout au moins de la régence.

La fierté et la noblesse du caractère de ma grand'mère avaient été flattées de l'alliance que j'avais contractée, flattées encore plus de voir ma femme placée à la cour. L'extrême jeunesse de madame de Montbarey, la finesse de son esprit et sa gentillesse captèrent la marquise du Bourg, dont l'opinion, faisant loi dans sa société, avait été adoptée

par toutes les personnes qui la composaient.

Ma grand'mère avait pour véritable amie madame la marquise de Grisac, de la maison d'Apchier, sœur du chevalier d'Apchier, mort lieutenant-général des armées. Cette dame occupait un appartement dans la même maison. On distinguait aisément qu'elle avait eu une très-belle taille et une figure agréable. La tournure de son esprit était aussi aimable que ses manières étaient nobles et engageantes.

La mort de la marquise du Bourg dispersa toute cette société, qui s'éteignit successivement et à des époques très-rapprochées. Madame de Lostange et moi partageâmes la succession. D'après les conseils de mon père, qui, à sa mort, m'avait recommandé de ménager l'esprit et le cœur de ma tante, et de faire tous les sacrifices d'intérêt pour la captiver, je me prêtai à toutes ses volontés, qui, souvent, étaient un peu extraordinaires, et presque toujours dictées par les avocats ou les intrigans qui avaient sa confiance, et ne manquaient pas d'en abuser. Toutes mes vues se bornèrent à conserver l'intégrité des possessions territoriales de la maison de Montclar, en Roussillon; et je vis, non sans peine, mais sans opposition, madame de Lostange se défaire successivement des terres de la

maison du Bourg, en Forez, Lyonnais et Bourgogne, et de celles de la succession de la maréchale du Bourg, en Bretagne, comme j'avais vu la marquise du Bourg vendre celles de la maison de Rébé, en Languedoc. Ainsi je vis presque s'anéantir la masse énorme de fortune à laquelle j'étais tout naturellement appelé du chef de ma mère. Si les fonds provenant de cette dernière partie de biens furent aliénés pour soutenir, disait-on, le procès interminable contre la maison de Lorraine, pour la succession d'Albret, les autres ne furent dilapidés par ma tante que par caprice, et à l'instigation des gens qui avaient sa confiance, et qui lui firent acheter, en remplacement, la terre de Moulins-Pont-Marquis; mauvaise acquisition, que je trouvai, à peu près, seule et unique dans sa succession.

Les gens d'affaires de madame de Lostange ne purent s'empêcher de me faire abandon de quelques fonds en argent, provenant de ces dilapidations. Ils servirent en partie à rembourser les emprunts que j'avais été obligé de faire lors de mon mariage et de mon établissement à Paris et à la cour, et les dettes que la guerre m'avait fait contracter. Le surplus, ne me venant que par sommes médiocres, selon le caprice et la volonté de ma tante, fut

fondu dans mon ménage ou dans mes dépenses particulières; et, de fait, ne me fit aucun profit durable. Ma tante, dominée par ses gens d'affaires, qui étaient, comme je l'ai dit, son unique société, était devenue, par leurs instigations et à leur profit, très-processive; tous les procès qu'elle entreprit ou qu'elle soutint se faisaient en nos deux noms; leur dépense excessive était toujours le premier et le plus fort article du compte que, de temps en temps, on réglait avec moi; de manière qu'à l'exception de la moitié du douaire de six mille livres, que nous étions obligés de payer à madame la marquise du Bourg, qui cessa, et de la moitié du revenu des terres du Roussillon, dont ma tante me donnait, par-ci, par-là, ce qu'elle voulait, la mort de ma grand'mère n'apporta pas une grande amélioration à ma fortune pécuniaire.

Mais, à mon âge, avec mes goûts et ma très-bonne santé, les projets d'ambition, comme militaire et comme courtisan, m'occupaient bien plus selon mon goût que des discussions d'intérêt. Je dois avouer que, soit légèreté, soit insouciance, soit distraction occasionnée par mes autres occupations, je laissai madame de Lostange consommer à volonté la destruction de notre fortune indivise, et que j'oppo-

sai souvent aux sages représentations du chevalier de Montbarey, à cet égard, les conseils que m'avait donné mon père en mourant, et que je couvris du respect que je devais à sa mémoire, la véritable négligence qui m'éloignait de toute discussion d'affaires contentieuses. Il entrait aussi dans mon caractère de ne jamais regarder l'argent que comme moyen, et de n'y pas attacher une grande valeur. Peut-être cette insouciance de ma part, et le dégoût que j'éprouvais pour tous les détails qui se rapportaient à des affaires d'intérêt, provenaient-ils de mes premières habitudes. Dans un âge encore très-tendre, je m'étais trouvé à la tête de ma fortune; j'avais un revenu bien supérieur à mes besoins d'alors; ma jeunesse ne me permettait pas d'avoir une maison; tout l'argent que je tirais de mon bien ne servait qu'à mes dépenses personnelles et de poche; je logeais chez un baigneur, j'avais un carosse de remise et un seul laquais; les jeux de hasard, en bonne compagnie, me réussirent si parfaitement, que j'avais toujours de l'argent, quoique je satisfisse toutes mes fantaisies; il me fut donc aisé de me persuader que je n'en manquerais jamais. Les premiers momens de mon mariage m'éloignèrent encore de tous les soins qu'aurait exigé l'exacte administration de mon

patrimoine. La guerre étant ensuite survenue et m'ayant essentiellement occupé, je contractai l'habitude de négliger mes affaires. Les temps de guerre sont d'autant plus propres à produire cet effet, que, pour peu que l'on soit possesseur de fonds ruraux, quelque dépense qu'on soit dans le cas de faire à la guerre, les ressources y croissent, pour ainsi dire, en proportion des besoins; il est rare d'y manquer d'argent, mais on le paie un peu cher.

Après la paix, la carrière dans laquelle j'entrai me sépara encore plus de mes affaires. Je dois sans doute me reprocher les choix que je fis, par facilité et par pure complaisance, des personnes à qui je confiai l'administration de mes biens, dont je n'eus pas toujours à vanter les soins et la probité; et, pour me rendre justice entière, il faut bien que j'avoue le très-grand fond que je m'étais accoutumé à faire sur mon étoile heureuse qui, par gradation, à dater de l'âge de douze ans, jusqu'à celui de cinquante-sept, m'a toujours fait jouir de la plus grande abondance et même d'un énorme superflu.

Toutes les espèces de goûts, comme toutes les espèces d'ambition étaient entrées à la fois dans la tête du duc de Choiseul; qui, sous le simple titre de ministre secrétaire d'état du

département de la guerre, régnait presque despotiquement à Versailles, sous l'autorité apparente du Roi.

Il venait de finir une guerre peu glorieuse par une paix qui, ne coûtant rien à la France, dans le continent de l'Europe, avait satisfait à peu près presque tous les ordres de personnes de la cour et de Paris, qui, par des motifs plus ou moins purs, commençaient à se lasser d'une guerre, sur un théâtre éloigné, dont les résultats ne flattaient pas l'orgueil national, et contrariaient souvent les désirs et les plaisirs des particuliers.

Louis XV lui-même, en se rappelant ses glorieuses campagnes de Flandre, dans la guerre précédente, et les succès immortels du maréchal de Saxe, éprouvait un véritable chagrin d'avoir fait céder son goût particulier à la politique de la maison d'Autriche, et à l'intérêt qu'avait cette puissance de mettre des bornes aux prétentions toujours croissantes de la Prusse.

Les grands talens de Frédéric II l'avaient sauvé des malheurs qu'il devait naturellement craindre, et, comme je l'ai dit plus haut, avaient fait tourner à sa gloire et à son avantage une guerre qui, selon les premiers aperçus, devait opérer sa ruine complète, et

lui faire perdre les accroissemens progressifs, au moyen desquels le margraviat de Brandebourg avait pris rang parmi les grandes puissances de l'Europe, et était entré en rivalité de considération diplomatique avec la maison d'Autriche à la diète de l'empire.

Le duc de Choiseul, alors comte de Stainville, était ambassadeur de France à Rome, au commencement de cette guerre. Par son esprit, par sa magnificence, il y avait fondé cette réputation qui l'avait conduit à l'ambassade de Vienne, et, par suite, au gouvernement de la France. A Rome, cette capitale de la politique comme du monde chrétien, il avait acquis toutes les connaissances diplomatiques qui établirent sa prépondérance parmi les négociateurs. Comme ses vues avaient été souvent contrariées par le crédit des Jésuites dans différentes cours chrétiennes, il avait formé le projet de l'anéantissement de cet ordre. Ce plan une fois adopté, et ses sentimens une fois connus, il dut se concilier tous les écrivains prétendus philosophes, qui, à quelque prix que ce fût, cherchaient à se venger du crédit de cet ordre monastique, dans les dernières années du règne de Louis XIV, et sous le ministère du cardinal de Fleury.

M. de Choiseul trouva la cour de Vienne

uniquement occupée de ses animosités contre le roi de Prusse, et conséquemment de son armée, qui, seule, pouvait les servir. Toutes les idées s'y rapportaient à l'amélioration de cette partie, et à tout ce qui pouvait préparer des succès contre un roi politique et grand, qui paraissait convaincu, depuis long-temps, que ses projets d'agrandissement ne pouvaient se fonder que sur l'excellence de ses troupes, leur habile discipline, et qui savait faire de véritables Prussiens de tous les déserteurs des autres nations, que la légèreté naturelle aux hommes, et plus particulièrement aux Français, amenait sous ses drapeaux.

Le duc de Choiseul saisit, avec toute la promptitude de son esprit, les idées qui occupaient, à cette époque, les têtes germaniques. Porté à rejeter sur les vices de la composition de l'armée française tous les malheurs de cette guerre, il se promit bien de changer la forme du militaire, et d'y introduire les principes allemands dont il avait eu sous les yeux le spectacle à Vienne, et de l'utilité desquels il s'était bien pénétré.

A Versailles, si l'on excepte les personnes qui tiennent de très-près au Monarque ou au gouvernement, par leurs charges ou par leurs intrigues, les autres courtisans sont, de nature,

imitateurs, et servilement échos et approbateurs des systêmes adoptés par les ministres dispensateurs des grâces. Dès que les idées du ministre furent connues, toutes les têtes ne rêvèrent plus que changemens dans la hiérarchie et l'ordre militaire; tous les intrigans s'occupèrent de se faire valoir, enfantant sans réflexion des systêmes de formation militaire, de nouvelle discipline; les audiences du ministre ne furent plus remplies que de novateurs, tous un projet à la main, sollicitant la préférence pour leurs rêves de la nuit; et les bureaux de la guerre eurent bien de la peine à suffire à l'immensité des plans qui leur furent soumis, et dont ils furent inondés.

Le soin de se maintenir, d'accroître sa faveur, les intrigues journalières de la cour, l'envie de se mêler de tout, de ne permettre que rien se fît contre ses désirs et sans son approbation, prenaient trop de momens dans la journée du duc de Choiseul, pour qu'il pût lui-même examiner et juger la millième partie des propositions qui furent mises sous ses yeux sur les changemens à faire dans le régime, la composition et les principes de l'armée française. Quoique homme d'état, il n'en était pas moins occupé de ses plaisirs particuliers; ses travaux ne se bornaient pas au dépar-

tement de la guerre; sa qualité de ministre des affaires étrangères, tant qu'il la conserva, et son influence sur le duc de Praslin, quand il l'eut décoré de ce titre, le forcèrent à faire choix d'officiers-généraux et même supérieurs qui s'étaient distingués pendant la guerre, pour leur confier l'examen de cette masse de projets et de plans nouveaux. Il les chargea d'en former un tout, qui composa l'ordonnance provisoire de 1764; ordonnance que ses rédacteurs tinrent secrète, même après qu'elle eut été approuvée et signée par le Roi, qui porta à cet objet vraiment intéressant toute l'insouciance qui caractérisa les dernières années de son règne.

Comme les rédacteurs de cette ordonnance provisoire avaient, par leur choix, excité des jalousies, et que, sans suivre en totalité, dans leur rédaction, aucun des plans qu'on leur avait remis; ils avaient recueilli des idées éparses et des dispositions isolées, pour en former un tout qui pût cadrer avec leurs idées personnelles; comme ils étaient persuadés que, dès que leur ouvrage serait connu, il deviendrait la proie de la critique et du blâme des novateurs, blessés qu'on n'eût pas adopté toutes leurs idées, et auxquels se joindrait le nombre considérable des militaires qui te-

naient à l'ancien ordre de choses, et ne croyaient pas qu'on dût apporter aucun changement aux formes sous lesquelles l'armée française avait acquis et conservé sa gloire, le plus grand secret fut prescrit et maintenu sur les changemens projetés jusque vers la fin de l'hiver, temps auquel le ministre aurait déterminé le choix des officiers-généraux chargés de propager la nouvelle doctrine, et la liste des différentes villes de garnison où ils devaient résider pour y faire l'essai des nouveaux principes.

Je fus du nombre des élus, pour être employé dans mon grade de maréchal de camp, à Cambrai, à quarante lieues de Paris, et chargé de l'introduction des nouveaux réglemens dans le régiment de Champagne, de quatre bataillons, et dans six autres bataillons, placés dans les villes adjacentes. Je ne reçus mes ordres et mes instructions, que trois jours avant mon départ de Paris. J'aurais pu employer ces trois jours à l'examen de la besogne dont j'étais chargé; mais je préférai, d'après mon caractère, les consacrer aux soins de mon nouvel établissement et aux adieux que j'étais obligé de faire.

Je ne partis pour Cambrai que la veille du jour que je devais y arriver, d'après mes or-

dres. J'emmenai avec moi un jeune secrétaire que le comte de Chabo, lieutenant-général de distinction et de réputation, avait recommandé à ma confiance, comme un sujet qu'il avait élevé et dont il me répondait. Le sieur d'Avranges (c'était son nom) était de Saint-Avold, dans la Lorraine allemande, parlant beaucoup mieux l'allemand que le français, mais s'exprimant pourtant clairement dans les deux langues; ce qui pouvait m'être et me fut en effet très-utile. Il était d'assez grande taille et d'une figure agréable.

Le comte de Chabo, qui avait succédé au comte de Mortagne dans la place de commandant en chef de la Légion-Royale, que ce dernier avait levée dans la guerre de Bohême, était de mes parens du côté de ma mère. Il avait servi, pendant la guerre de sept ans, à la tête de ce corps mixte, partie infanterie, partie cavalerie, et s'était distingué notamment à la défense d'Hoya, lors de l'évacuation de l'électorat d'Hanovre, et dans le temps de nos malheurs de l'hiver de 1758. Pendant les campagnes suivantes, ce corps avait toujours formé une avant-garde ou une réserve séparée; et tous les généraux différens qui avaient commandé, avec plus ou moins de confiance en lui, avaient toujours rendu justice au cou-

rage et aux talens militaires du chef. Comme, de tous les temps, le maréchal de Belle-Isle l'avait protégé, ses successeurs au ministère de la guerre réglèrent souvent leurs sentimens pour le comte de Chabo, moins sur ce qu'il méritait, que d'après leur manière d'envisager le maréchal-ministre; mais tous se crurent obligés de le traiter avec considération; et M. le duc de Choiseul l'avait consulté sur les articles de sa nouvelle constitution militaire qui regardaient les troupes légères.

Le comte de Chabo, sans avoir une belle figure, en avait une très-militaire. Sa fortune lui permit, jusqu'à sa mort, d'avoir à Paris une maison où il recevait avec plaisir tous ses compagnons d'armes, et dans laquelle tous les braves militaires étaient bien reçus.

La veille de mon départ de Paris, je passai la nuit à lire mes instructions et l'ordonnance provisoire que j'étais chargé d'aller faire exécuter à Cambray. J'y trouvai, selon le peu de connaissances militaires que j'avais, les meilleures vues générales, mais quelquefois des obscurités dans la manière dont elles étaient présentées. J'y remarquai beaucoup d'ambiguités, qui pouvaient prêter à diverses interprétations ou exiger des commentaires. J'y vis clairement le désir du bien, mais je ne

pus m'empêcher d'y reconnaître en même temps le goût de la nouveauté; j'y distinguai surtout les différentes mains qui avaient coopéré à sa confection, et dont les différentes rédactions laissaient percer les nuances. Plusieurs lectures me ramenèrent toujours au même sentiment; je faisais des notes, en lisant, sur tous les points qui me paraissaient obscurs; et, à la fin de ce travail, que je recommençai plusieurs fois pendant le temps de ma route, je me convainquis que le ministre, qui avait formé le projet de changement, n'avait pu donner toute l'attention nécessaire à cet ouvrage; que les gens qu'il en avait chargés avaient mêlé leurs idées personnelles à celles de l'ordonnateur; et que, de fait, il était impossible d'établir et d'exécuter la chose ordonnée littéralement, sans demander des éclaircissemens presque à chaque page.

Je connaissais déjà assez bien le caractère du ministre pour comprendre l'impression que feraient sur lui des observations volumineuses sur son œuvre chérie, que ses nombreuses occupations ne lui permettraient pas d'examiner lui-même. Je sentais qu'il en renverrait la décision aux véritables auteurs des fautes; je me défiais de l'amour propre et des prétentions de ces messieurs à l'infaillibilité;

enfin, je sentis que, parmi le nombre des officiers-généraux employés à la même besogne, sur toute l'étendue militaire du royaume, j'étais le plus voisin de Paris, et celui qui, naturellement, devait opérer le premier. Toutes ces considérations, mûrement réfléchies, et surtout la connaissance que j'avais du caractère du duc de Choiseul, me déterminèrent au parti que je pris, et qui fut la chose la plus adroite que j'aie faite de ma vie.

Après m'être bien rempli du cannevas sur lequel et d'après lequel je devais opérer, après avoir noté les incohérences que je crus y remarquer, et les obscurités qui pouvaient m'arrêter dans l'exécution, je me décidai à trancher, moi-même, les difficultés, et à donner les explications qui me paraîtraient les plus naturelles, d'après le but qu'avait eu le ministre. Je refis, enfin, plusieurs articles, afin d'accélérer le travail, sans rien changer, ni aux principes, ni aux vues du ministre, et j'arrivai à Cambray, très-décidé à suivre, à mes risques, périls et fortune, le plan que je m'étais fait.

Mais il ne suffisait pas, pour exécuter ce à quoi je m'étais déterminé, d'en avoir formé le projet; il fallait rencontrer, dans l'exécution, des coopérateurs qui, par leur zèle et leur

intelligence, pussent ne pas faire naître de nouvelles difficultés; et qui, occupés du bien de la chose, ne perdissent pas le temps à examiner et à me faire des objections. C'est ce que je trouvai dans le régiment de Champagne, en garnison à Cambray, sur lequel je devais faire mon premier essai.

M. de la Coste, lieutenant-colonel, et tous messieurs les officiers de l'état-major, me secondèrent avec émulation et intelligence; et, les premiers complimens faits et rendus, nous nous livrâmes à la besogne, dont je leur communiquai toutes les parties, en ajoutant mes éclaircissemens aux choses obscures, et mes changemens à ceux dont je jugeai le texte de l'ordonnance susceptible. Je dois la justice à l'état-major de ce régiment, à l'habileté de tous les officiers, au zèle infatigable de tout le corps et à son excellente administration, qu'en moins de huit jours, tout l'immense travail qu'entraînait l'ordonnance fut terminé à ma très-grande satisfaction. La formation nouvelle une fois établie, je n'eus plus à m'occuper que de la consolider, et à faire manœuvrer le corps d'après les nouveaux principes.

Quoique j'eusse terminé mon travail avec toute la prestesse possible, il fallait encore

que je fusse servi avec la même promptitude, la même légèreté par mon secrétaire, et les coopérateurs que je lui adjoignis, afin que je pusse faire parvenir au ministre, mon travail le premier de tous. Cette diligence était entrée dans mon plan, lorsque j'avais pris le parti de trancher les difficultés de ma propre autorité. J'eus la satisfaction de trouver dans le sieur d'Avranges tout ce que je pouvais desirer dans sa partie : la plus belle écriture, l'ordre le plus clair dans le matériel du copiste, et une stricte ponctualité dans l'exécution de tout ce que j'exigeai de lui.

Enfin, après les huit jours que me prirent la formation et le travail vis-à-vis du régiment de Champagne, trois jours et trois nuits du travail le plus assidu me suffirent pour en achever la rédaction, et en faire les trois copies qui m'étaient nécessaires. Je fis partir le tout pour le ministre, qui, le douzième jour après mon départ, reçut le compte très-détaillé que je lui rendais de l'exécution prétendue ponctuelle de ses ordres. Je fus si bien servi par mon étoile, que mon travail arriva le premier sous les yeux de M. le duc de Choiseul, et dans le temps où, de toutes les parties du royaume, il recevait, des officiers-généraux chargés de la même mission, des observations ou des de-

mandes d'éclaircissemens sur les difficultés dont ils sollicitaient la décision, et dont ils attendaient la solution pour opérer.

Le caractère décisif et absolu du duc de Choiseul le rendait le ministre le moins propre à recevoir avec tranquillité des représentations, même justes, sur l'exécution des ordres qu'il donnait. Ses occupations, trop multipliées, ne lui laissaient pas le temps d'examiner froidement si elles étaient fondées ou non; surtout dans le cas actuel, où il s'agissait d'une mesure qu'il envisageait comme une des opérations les plus marquantes de son administration. Nul homme n'était moins disposé que lui à endurer des contrariétés; il ne connaissait que l'ordre et son exécution. Ses entours, comme tous ceux des ministres en faveur, pensaient de même; et les faiseurs et rédacteurs de ses projets avaient un intérêt personnel à ne pas soumettre à une discussion froide et raisonnée les incohérences qui existaient réellement dans l'ordonnance provisoire de la formation militaire.

Ce fut au milieu de tout l'embarras que leur causaient les réclamations multipliées des officiers-généraux employés près des troupes, que mon travail sur le régiment de Champagne arriva, sans que le ministre eût reçu

un mot de moi depuis mon départ pour Cambrai, et douze jours précisément après celui où, par mes instructions, j'avais dû commencer à opérer. Ces circonstances réunies déterminèrent le succès complet de ma besogne. Le ministre s'engoua de moi, ne fit aucune attention aux changemens que j'avais cru devoir faire subir à l'ordonnance provisoire, approuva tout, loua tout sans restriction, me regarda comme le premier et le plus habile exécuteur de ses ordres, me prôna mille fois plus que je ne le méritais, et fit sur-le-champ faire des copies de mon travail pour l'adresser à tous mes confrères, comme modèle d'exécution et comme solution des questions qu'ils avaient faites. Les officiers-généraux, dont l'amour propre aurait pu être blessé, crurent ou feignirent de croire que j'avais, comme eux, demandé des éclaircissemens, que la proximité de Cambrai m'avait fait parvenir plus tôt; les faiseurs, que la multiplicité des interprétations demandées auraient pu discréditer auprès du ministre, se gardèrent bien de lui rendre compte des changemens que j'avais faits à l'ordonnance, et crurent se servir eux-mêmes en louant, devant le duc de Choiseul, l'intelligence et la promptitude de mon travail; et chacun d'eux

ne manqua pas de lui insinuer qu'il en avait long-temps raisonné avec moi avant mon départ. Sans doute ils ne m'en aimèrent pas davantage et je devins pour eux un objet de crainte et de jalousie. Ils connaissaient bien mal mon caractère.

Ce ne fut que quatre ou cinq ans plus tard, en 1768 ou 69, dans un voyage de Marly, que, me trouvant tête à tête avec le duc de Choiseul, et pour soutenir la conversation, je lui rendis compte, dans le plus grand détail, de tout ce que j'avais fait en 1764, relativement à la nouvelle formation des troupes. Je dois ajouter, pour faire connaître son caractère, autant qu'il est en moi, qu'après m'avoir écouté, il me sauta au cou, et rit de bon cœur, se moquant des faiseurs qui l'entouraient à cette époque, et les désignant par les épithètes que j'aurais pu leur donner moi-même, dans le temps de mes querelles avec eux. Cette scène de confiance réciproque, et vraiment comique, dura jusqu'à l'arrivée du Roi dans le salon; les courtisans curieux qui en furent les témoins, étaient bien éloignés d'en deviner la cause.

Vu le peu de goût que madame de Montbarey avait pour la cour, je n'eus pas de peine à l'engager à venir passer à Cambrai le temps

que je devais y rester, pour présider à la nouvelle formation des troupes, et à l'exécution des nouvelles manœuvres militaires. Elle éprouva, dans cette occasion, toutes les bontés de madame Adélaïde, et vint s'établir, avec moi dans l'abbaye du Saint-Sépulcre, à Cambrai, que l'on m'avait donnée pour logement. Je ne peux assez me louer de l'accueil que me firent toutes les personnes marquantes et honnêtes qui habitent cette ville, notamment M. le marquis de Warignies, aussi distingué par sa naissance, que recommandable par sa politesse, ses manières infiniment nobles et l'emploi de sa fortune consacrée à faire les honneurs de la ville. Sa maison était le rendez-vous ordinaire de toute la bonne compagnie.

Si madame de Montbarey n'eût pas profité, pendant la guerre, des facilités que lui accordait madame Adélaïde, pour voyager dans les Pays-Bas, la Hollande, et sur les bords du Rhin, cet été de 1764 lui aurait fourni l'occasion de connaître ces pays vraiment curieux; mais nous nous bornâmes à visiter Lille, Valenciennes, Douai et Dunkerque, dans les momens de repos laissés aux troupes, avant la dernière saison des manœuvres.

Le régiment de la Couronne était en gar-

nison à Valenciennes. Je m'étais trouvé trop heureux de servir à la tête de ce corps pendant la guerre, pour que je n'eusse pas le plus grand désir de le revoir et de lui présenter madame de Montbarey qui ne connaissait que ceux des officiers que des blessures ou des affaires avaient amenés à Paris. Ce désir très-naturel nous fit commencer nos courses par Valenciennes; nous y fûmes reçus de la manière la plus satisfaisante et la plus agréable pour madame de Montbarey et pour moi. La joie de tous mes compagnons d'armes, tant officiers que soldats, fut si démonstrative et j'en étais si reconnaissant, que des larmes coulèrent de mes yeux. Tout le corps crut devoir honorer madame de Montbarey par une fête à laquelle furent invitées toutes les troupes des garnisons voisines. M. le marquis de Blangis, qui m'avait succédé dans le commandement de ce corps, y mit toute la grâce et toute la politesse imaginables vis-à-vis de ma femme; mais mon cœur fut bien plus touché de la gaîté franche et loyale que firent éclater naïvement tous les soldats, tant ceux avec lesquels j'avais fait la guerre, que ceux plus nouvellement entrés dans le régiment, car ces derniers, ne me connaissant pas, me prouvaient, par leurs démonstrations, que les

anciens ne m'avaient pas oublié et s'étaient entretenus de moi avec eux. Madame de Montbarey était habillée des couleurs de ce brave régiment, dont j'avais moi-même repris l'uniforme, pendant la fête.

Je peux assurer que les trois jours que je passai à Valenciennes, au milieu de ces braves et honnêtes gens, sont une des époques les plus agréables de ma vie, et bien plus sensible à mon cœur que celles où la fortune, me prenant par la main, m'a comblé de ces hautes faveurs, objet de l'ambition de tous les hommes.

Après ces petites courses, nous revînmes à Cambrai, où nous continuâmes à vivre avec agrément, le traitement que le ministre avait alloué aux officiers-généraux employés, étant plus que suffisant pour tenir une maison honorable.

Je retrouvai dans le régiment de Champagne, un de mes anciens amis de collége, M. de Chamolle, qui avait fait la guerre avec mon père, dont il était fort aimé. Il était capitaine et servait avec distinction. Nos cœurs s'entendaient si bien, et nos caractères avaient tant de rapports, que nous formâmes une amitié qui ne s'est jamais démentie. Nous avons toujours cherché, depuis ce moment,

les occasions de nous rapprocher, nous les avons toujours saisies avec empressement. C'est après trente années d'épreuves, que je rends à son amitié le juste tribut que je lui dois; c'est une dette que j'acquitte avec autant de plaisir que de sensibilité.

Toujours mon ami, jamais mon flatteur, même dans les momens où la fortune m'a le plus élevé, M. de Chamolle s'est toujours montré franc avec moi, lors même que la vérité pouvait me paraître dure. Son caractère très-prononcé, fait pour être apprécié par tous les hommes qui pensent, lui a obtenu, dans tous les lieux qu'il a habités, la considération des gens de bien, l'affection des hommes sensibles, et la confiance de ceux mêmes qui ont appris, par une longue expérience, avec quelle réserve il faut l'accorder.

Après avoir fini ma mission, je revins à Paris pour en rendre compte à M. le duc de Choiseul. Dès mon début, je pus m'apercevoir que j'avais su prévenir le ministre en ma faveur, par les expressions qu'il employa, les promesses qu'il me fit, et les éloges qu'il me prodigua. Connaissant son caractère, je dus juger quelle avait dû être sa prévention pour moi, lorsqu'il avait reçu mon travail, puisque,

après quatre mois, il m'en parlait encore avec tant de chaleur.

Si j'eusse été un intrigant, si, très-porté à remplir de mon mieux mes devoirs militaires, je n'eusse pas été, dans mes momens de liberté, trop occupé de mes plaisirs, j'aurais pu tirer un grand parti de l'engouement de M. de Choiseul. Mais je peux me citer comme un exemple de l'empire des habitudes; *Toujours constant, jamais fidèle* : telle aurait pu être ma devise. Je pouvais la justifier à mes propres yeux, en attribuant ma constance à la connaissance pratique que j'avais des vertus essentielles de madame de Montbarey, et mes infidélités à la chaleur de mon tempérament, et, peut-être, à la nécessité pour moi, afin de n'être pas dominé, dans mon intérieur, par le caractère altier et tranchant de ma femme, d'opposer à cette disposition trop naturelle chez elle, la crainte d'un éloignement total, contre lequel elle n'avait d'autres armes que la douceur, unique moyen de me ramener dans mon ménage. J'étais d'ailleurs très-juste à son égard; si la contrariété m'était insupportable, je n'étais, de mon côté, gênant sur rien, et je savais, par moi-même, combien il est doux de n'agir que d'après sa propre volonté.

Les mêmes principes me dirigèrent toujours à l'égard de mes maîtresses ; la plus déclarée, celle qui paraissait m'inspirer le goût le plus réel, eut les mêmes reproches à me faire. Mais je ne m'écartais jamais de la règle invariable que je m'étais faite, de ne me permettre aucune liaison dont les yeux et l'amour propre de madame de Montbarey pussent être offensés. Cette précaution de décence servait également et mon goût pour le plaisir, et l'habitude que j'avais contractée dès mon enfance, de m'occuper dans mon cabinet, habitude que j'ai toujours conservée, et sur laquelle je ne me suis jamais blasé. Si l'on pouvait me reprocher, dans les attachemens que je me permettais, que je remplaçais souvent l'assiduité et les soins qui captivent les femmes, par des sacrifices d'argent onéreux pour ma fortune, je me disais à moi-même, pour m'excuser, qu'il valait mieux perdre de l'argent que risquer la paix de mon ménage. Je savais ainsi trouver de plausibles raisons pour me justifier à mes propres yeux.

Le succès que j'avais obtenu dans ma première mission près des troupes, développa en moi un germe d'ambition qui me fit réfléchir sur le parti que je devais prendre pour ma fortune à venir et pour celle de mes enfans. Le

chevalier de Montbarey, en me mariant à la cour, et en sacrifiant, dans mon établissement, les avantages pécuniaires à une alliance honorable, avait eu pour objet de me faire participer aux faveurs et aux grâces que le rapprochement avec le Souverain rend plus faciles à obtenir. La place qu'occupait madame de Montbarey me donnait des facilités, ainsi que l'influence de sa famille, et le bonheur que j'avais eu de mériter, pendant la guerre, une approbation assez générale. Il est vrai que le peu de disposition que ma femme avait pour l'intrigue m'ôtait les ressources que j'aurais pu trouver dans son esprit, pour servir l'exécution de mes projets; il me fallut donc suppléer par moi-même à ce défaut. En regardant autour de moi, je me rendis un compte exact de ma position réelle et de mes rapports utiles.

Le comte de Mailly, mon beau-père, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, premier écuyer de madame la Dauphine, était bien le plus brave et le plus loyal gentilhomme de France. Il avait servi dans la Gendarmerie, comme capitaine de la compagnie Ecossaise, fonction presque héréditaire dans sa maison. Sa naissance, son nom, les circonstances avaient tout fait pour sa for-

tune, dont il jouissait avec honnêteté et décence; mais incapable, par ses goûts paisibles, de faire pour lui-même des démarches actives, je ne pouvais me flatter d'en tirer un grand parti pour mon propre compte.

Madame la comtesse de Mailly, sa femme, était aussi peu propre à me servir. Placée près de madame la Dauphine, elle faisait très-exactement le service de sa place, mais elle avait eu besoin de l'assistance de ses amis pour l'établissement de ses filles; les soins intérieurs de son ménage prenaient tous ses momens. Tendrement occupée de son mari, qui avait plus consulté son goût que sa famille en l'épousant, elle fit, pendant toute sa vie, son unique soin de lui prouver son attachement; et, s'il eût fallu qu'elle fît un pas pour arriver à la fortune qui vint les chercher tous les deux, je doute qu'elle l'eût entrepris.

L'immense substitution de la terre de Nesle, à laquelle le comte de Mailly était appelé, par le défaut d'enfans mâles dans la branche qui la possédait, formait l'objet de tous les vœux de mon beau-père et de ma belle-mère, le seul dont ils s'occupassent et qui concentrait toutes leurs vues d'ambition.

Leur fils, en 1765, était encore fort jeune, et, comme presque tous les enfans de la haute

noblesse, fort mal élevé. Sa jeunesse fut confiée, sans choix préliminaire et sans examen, à un pédant qui, ne sachant que le latin des classes, s'imaginait que c'était dans les règles de la grammaire que consistaient tous les principes de l'éducation. Ce précepteur, dont les mœurs étaient pures, n'était pas assez instruit des usages du monde dans lequel devait vivre mon beau-frère, pour le former convenablement; il ne pouvait lui donner les instructions qui lui manquaient à lui-même, et ses pédantesques réprimandes étaient sans cesse déjouées par les valets de la maison, qui, par la plus basse adulation, ne manquaient pas de faire au jeune homme l'énumération continuelle de tous les avantages qu'il devait un jour rassembler sur sa tête. Ils ne laissaient ainsi au précepteur que des ridicules, et procuraient à l'élève tous les genres de corruption réunis. Ces semences fâcheuses germèrent dans son cœur et se développèrent pendant les deux années qu'il apprit à monter à cheval avec d'autres jeunes gens de son âge. Quand son père me l'envoya a l'armée, en 1761, pour y servir comme mon aide de camp, quoique je l'aimasse tendrement, je ne pus m'empêcher de reconnaître les tristes effets de la négligence outrée qui avait laissé pervertir l'esprit

et les heureuses dispositions qu'il avait reçus de la nature. Autrement élevé, il serait devenu un des hommes les plus remarquables de la cour.

La comtesse de Coislin, sœur aînée de madame de Montbarey, joignait à une taille imposante la figure la plus agréable, un esprit vif, curieux de toutes les connaissances, mais incapable de s'occuper d'en acquérir de réelles. Tout l'art de la coquetterie et le piquant de sa conversation lui formaient une cour assidue de tous les hommes qui la désiraient, et des ennemies de toutes les femmes qu'elle éclipsait et qui la redoutaient. Son mari, d'une figure peu distinguée, possédait au suprême degré toutes les vertus qui constituent l'homme estimable sous tous les rapports. Il avait, mais cachées sous une enveloppe qu'il fallait se donner la peine de percer, toutes les qualités que sa femme n'avait qu'en superficie; jamais couple ne fut moins fait pour être uni; aussi, après quelques années, se séparèrent-ils; ma belle-sœur resta à Paris, qui était le théâtre de sa gloire; et son mari, après avoir fait la guerre avec zèle et courage, alla mourir dans ses terres en Bretagne. Il me laissa, et à moi seul peut-être, les regrets d'avoir perdu un ami réel, dont

j'avais été à portée d'apprécier tout le mérite.

La troisième fille de M. de Mailly avait nouvellement, c'est-à-dire, pendant les dernières années de la guerre, épousé le marquis d'Avarey, avec lequel j'avais fait connaissance, lorsqu'après son mariage, il vint à l'armée prendre la compagnie qu'il avait eue dans le régiment de Mestre-de-camp, cavalerie.

Madame d'Avarey n'avait ni la taille ni l'élégance de madame de Coislin, ni la vivacité ni la délicatesse des formes de madame de Montbarey; mais avec des dispositions à l'embonpoint, elle avait de beaux yeux, un très-beau teint, et, en tout, une des plus belles têtes. Son mari, avec la physionomie la plus agréable, était un des plus jolis hommes de sa volée. Sa conduite prouva, pendant toute sa vie, les excellentes qualités de son cœur. Son honnêteté parfaite, sous tous les rapports, répondait exactement aux traits séduisans de son visage et à ses manières extérieures.

Passant ensuite de ce premier intérieur de famille, aux parens plus éloignés du même nom, je dois parler d'abord de M. de Mailly l'aîné, chef de la maison qui, sans enfant, devait être le dernier de cette branche. Il avait toute l'honnêteté possible; mais, deve-

nu de très-bonne heure sourd et infirme, ses biens devaient passer aux enfans de ses sœurs. Sa mère, de la maison de Bournonville, et sœur du maréchal de Duras, était fort attachée au nom de son mari, et recevait de toute la famille les égards qui lui étaient légitimement dus.

Le cardinal de Mailly était de cette branche, et grand-oncle du marquis de Mailly, qui en fut le dernier mâle.

La branche de Mailly-Nesle était la seconde. Le marquis de Nesle, chevalier des ordres du Roi, fut le père de mesdames de Mailly, de Vintimille, de la duchesse de Châteauroux, de la duchesse de Lauragais et de la marquise de Flavacourt. Sa sœur unique avait épousé le prince Alexandre de Nassau-Siéghen, chef de la branche catholique de la maison de Nassau. Après avoir passé quelques années dans les Etats de son mari, avec lequel son humeur ne sympathisait pas toujours, elle revint à Paris, habiter l'hôtel de Nesle. Ce fut là qu'elle accoucha d'un fils, marié depuis à une demoiselle de Mouchy-Séverpont, chanoinesse de Maubeuge, d'une excellente maison de Picardie, alliée à la maison de Mailly, avec laquelle elle croyait avoir une origine commune. Les armes des deux

maisons étaient les mêmes, et n'étaient différenciées que par la couleur des émaux. De ce mariage naquirent un fils et une fille; la fille mourut sans alliance; le fils, non reconnu en Allemagne, où l'intérêt de la maison de Nassau-Orange fit toujours suspecter la légitimité de la naissance de son père, pour le priver des souverainetés de sa maison; mais reconnu en France, à cause de l'axiome de notre jurisprudence : *Pater est quem nuptiæ demonstrant*, légitima toutes ses prétentions par son courage, son audace et ses aventures romanesques en tout genre, qui le firent surnommer le don Quichotte du dix-huitième siècle. Il épousa, depuis, une princesse polonaise, et j'aurai plus d'une fois l'occasion de parler de lui avec éloge.

La branche de Mailly-Rubempré, dont mon beau-père était devenu le chef, par la mort sans enfant du comte de Mailly, son frère aîné, mari de la fille aînée du marquis de Nesle, qui avait, la première, attiré les regards et les attentions de Louis XV, était, comme je l'ai dit, substituée au marquisat de Nesle, et n'était plus composée que des individus que j'ai fait connaître, depuis la mort du chevalier de Mailly, décédé sans postérité.

La branche dont le vicomte de Mailly était le chef, appelée à la succession de Nesle, après celle de Mailly-Rubempré, n'existait qu'en la personne d'un très-jeune homme, à peine sorti de l'enfance, et d'une fille plus âgée, qui mourut au couvent, sans être mariée. Le vicomte de Mailly avait été adopté par madame de Flavacourt, qui n'avait point d'enfant. Elle lui fit épouser, plus tard, la fille du maréchal de Castries, dont il eut un fils, qui obtint la survivance du marquis de Nesle, mon beau-frère, dans la charge de premier écuyer de *Madame*, femme de *Monsieur*, frère du Roi (Louis XVI).

La dernière branche de la maison de Mailly était représentée par le marquis de Mailly-d'Haucourt, qui avait succédé à mon beau-père dans le commandement de la compagnie Ecossaise de la Gendarmerie. Il avait un goût décidé pour la carrière militaire; il avait été inspecteur-général de cavalerie; il était lieutenant-général, et commandant en chef en Roussillon; il fut, dans la suite, maréchal de France: j'aurai souvent l'occasion de faire son éloge. Il était brouillé avec tous les autres Mailly, qui, par jalousie, avaient eu le tort de refuser de le reconnaître comme membre de leur maison. Son fils unique, qui, plus tard,

parvint à faire ériger en duché la terre de Mailly-d'Haucourt, épousa la fille du comte de Périgord, chef de la maison de Talleyrand.

A ce tableau de la maison de Mailly, je joindrai celui de quelques alliances collatérales à un degré très-rapproché, dont, en 1765, je commençai à penser que la société et l'intimité pouvaient devenir utiles au succès du plan que je me fis, d'après les circonstances.

J'ai dit, je crois, à l'occasion de mon mariage, que la comtesse de Mailly, grand'mère de madame de Montbarey, avait été dame d'atours de la Reine; qu'une de ses filles avait épousé, en premières noces, le marquis de la Vrillière, du nom de Phélippeaux, ministre, secrétaire d'état du département de la cour et de l'intérieur du royaume, dont elle avait eu un fils, le comte de Saint-Florentin, qui succéda à son père dans le ministère; et deux filles, l'aînée, mariée au comte de Maurepas, son cousin-germain paternel, fils du chancelier de Pontchartrain; et la seconde, au comte de Plélo, d'une famille très-distinguée de Bretagne, qui fut nommé ambassadeur de France en Danemarck, et mourut glorieusement au siége de Frédérich-Stadt, ne laissant qu'une fille qui fut, depuis, duchesse d'Aiguillon. La comtesse de Mailly étant morte, la Reine,

voulant donner à madame de la Vrillière, sa fille aînée, la place de dame d'atours, lui fit épouser, en secondes noces, le vieux duc de Mazarin. Ce fut après ce mariage, qu'elle tint à la cour une grande maison, et qu'elle y jouit pendant long-temps d'un crédit réel qui ne nuisit point au marquis du Mesnil, de la province du Dauphiné, d'une belle figure et d'un esprit très-agréable, qui, de simple exempt des gardes du corps du Roi, parvint à être grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant-général des armées, et inspecteur-général de cavalerie. Ainsi madame de Montbarey se trouvait cousine germaine du comte de Saint-Florentin, ministre très en crédit, et de la comtesse de Maurepas, qui, avec son mari, était exilée à Bourges, depuis treize ans. En 1765, seulement, M. et M.me de Maurepas eurent la permission d'habiter leur terre de Pont-Chartrain, à quatre lieues de Versailles, mais avec défense de venir à Paris.

La vie intérieure de M. le comte de Saint-Florentin, depuis duc de la Vrillière, s'opposait à ce que je pusse me lier intimement avec lui; je me bornai donc à le tenir dans la position de ne pas s'opposer aux grâces que je pourrais solliciter, qui seraient dans ses attributions, ou sur lesquelles son crédit pour-

rait avoir quelque influence. On verra, par la suite, que je parvins à soutenir son intérêt sans jamais me compromettre, par une trop grande liaison, avec sa famille, qui était devenue la mienne, et qui n'approuvait pas ses sociétés intérieures.

A la tête du département de la cour, M. de Saint-Florentin avait toujours été utile à la maison de Mailly, qui, depuis trente ans, avait obtenu différentes places pour ses garçons, et des facilités pour l'établissement de ses filles. Toujours très-bien avec les femmes que Louis XV avait honorées de sa faveur, ce ministre fut souvent leur agent nécessaire, le ministre de leurs volontés; ce qui le maintint dans sa place et soutint son crédit jusqu'à sa mort.

A l'époque de la mort de Louis XIV, le besoin qu'avait eu le duc d'Orléans du chancelier de Pontchartrain et du marquis de la Vrillière, avait porté ce prince à leur permettre, dès 1719, d'associer à leur ministère, chacun dans sa partie, les comtes de Maurepas et de Saint-Florentin, leurs fils, quoiqu'ils n'eussent alors que seize ou dix-sept ans. Ces deux jeunes gens obtinrent ainsi la survivance du ministère, avec le titre d'adjoint et le brevet de secrétaire d'Etat : de sorte qu'à

peine sortis de leur éducation, ils entrèrent, sans préliminaires, dans le ministère, et furent mêlés à toutes les affaires, à toutes les intrigues de la cour, et ne connurent jamais aucun autre état. On peut dire qu'ils étaient nés ministres; mais, comme ils avaient tous deux un caractère fort différent, leur destinée ne se ressembla pas : le comte de Saint-Florentin, toujours faible, jamais brillant, constamment soumis aux événemens et aux circonstances, se soutint, sans énergie, dans son ministère, jusqu'à sa mort; et le comte de Maurepas, que je vais tâcher de faire connaître, éprouva l'inconstance de la fortune; mais, malgré sa disgrâce, qui dura plus de vingt-quatre ans, il conserva toujours, au plus haut degré, l'estime et la considération publiques.

Le comte de Maurepas avait reçu de la nature une figure prévenante, et l'esprit le plus pénétrant et le plus délié. Elevé sous les yeux d'un père, que son mérite, apprécié par Louis XIV, avait fait nommer chancelier de France, et par une mère de la maison de la Rochefoucault, il avait bien profité de son éducation, et acquis toutes les connaissances nécessaires au rôle important qu'il devait jouer dans le monde. Adjoint au ministère de

son père, qui était en même temps dépositaire des sceaux de l'Etat, il fut en butte à toutes les séductions que la cour peut offrir, à l'époque de la vie où le cœur de l'homme est le plus disposé à s'y livrer. Si la méchanceté a publié que ses forces physiques ne répondaient ni à son âge, ni aux moyens qu'il avait de satisfaire ses désirs, elle n'a jamais pu attaquer ses qualités morales, et toute la France n'a eu qu'une voix pour admirer la délicatesse et les agrémens de son esprit. Les connaissances qu'il avait acquises dans sa première jeunesse s'accrurent et se perfectionnèrent par ses relations habituelles avec les gens de lettres et les savans. Le ministère de la marine, à la tête duquel il fut placé presque en naissant, lui fournit tout naturellement le tribut des connaissances de toutes les parties du monde, et le mit en rapport avec tous les navigateurs et tous les commerçans habiles. D'un âge très-rapproché de celui de Louis XV, M. de Maurepas dut plaire à ce monarque, par les grâces de son esprit; ses rapports journaliers avec le monarque lui méritèrent sa confiance. Aussi bien M. de Maurepas savait égayer les ennuis d'un travail ministériel dont les détails devaient nécessairement fatiguer un roi, dans l'âge bouillant des passions. Si

M. de Maurepas savait plaire à Louis XV, il avait aussi obtenu toute la bienveillance de la Reine, par des considérations et des motifs particuliers. Il était le gendre de la duchesse de Mazarin, sa dame d'atours, qui avait toute sa confiance, et la maison de cette princesse était toute composée de parentes de la comtesse de Maurepas.

Lorsque le Roi fit succéder la galanterie à la fidélité conjugale, ses premiers vœux s'adressèrent aux trois filles du marquis de Nesle; et, dans les premiers momens de leur faveur, il fut bien naturel qu'elles cherchassent à s'étayer du crédit et des moyens d'un ministre qui pouvait leur être de la plus grande utilité. Ces rapprochemens servaient la position ministérielle du comte de Maurepas; aussi, lorsque les intrigues de la cour portèrent, en 1748, à la place éminente de favorite, une femme charmante à la vérité, mais d'un ordre différent, dans la société, de celles qui l'avaient précédée, les premiers soins du maréchal de Richelieu et de ses adhérens furent de déjouer le comte de Maurepas, dont ils redoutaient l'œil perçant et l'ascendant sur le Roi. Sous le frivole prétexte d'une chanson, qu'ils avaient peut-être eux-

mêmes composée, et qu'ils lui imputèrent, ils parvinrent à le faire disgracier et exiler à Bourges, assez loin de Paris pour qu'ils n'eussent pas l'inquiétude qu'une promenade, une chasse, ne rapprochassent le Roi de son ministre, et n'amenassent une explication dont ils redoutaient l'issue, et dont ils auraient pu craindre la possibilité, s'il avait reçu l'ordre de son exil pour Pont-Chartrain, qui n'est qu'à quatre lieues de Versailles. Ce fut cette considération qui détermina son exil à quarante lieues de Paris. M. de Maurepas choisit Bourges, parce que le cardinal de la Rochefoucault, son cousin germain, en était archevêque.

Le comte et la comtesse de Maurepas supportèrent leur disgrâce avec la plus grande fermeté. Ils trouvèrent à Bourges tous les agrémens que leur position et leur fortune pouvaient leur procurer. Après la première année, pendant laquelle leur société fut bornée, par ordre, à un petit nombre de leurs parens, ils obtinrent la permission de recevoir leurs amis. Alors, leur maison ne désemplit plus; et comme, en France, et surtout à la cour, tout est mode, et que la mode ne connaît aucunes bornes, ils eurent plus à se défendre de l'empressement qu'on avait à se rendre à

Bourges qu'à se louer de ceux qui s'y rendaient, plutôt par air que par un véritable attachement.

L'esprit de M. de Maurepas ne pouvait rester sans occupation. Ses rapports avec les savans et les écrivains lui procurèrent, à Bourges, l'hommage de leurs productions. Son cabinet était, pour cette espèce d'hommes, un tribunal dont ils briguaient l'approbation; et la correspondance avec eux, alors de pur délassement pour M. de Maurepas, devint, plus tard, par le changement des circonstances, une sorte d'engagement qui le gêna souvent, et dont il sentit tout l'embarras.

Dans le fond de son exil, il fut souvent consulté par les ministres en faveur, même par ceux qui le remplacèrent dans le département qu'il avait dirigé. Sa considération était si universellement établie, qu'à la cour, et à Paris même, il se faisait fort peu de mariages ou d'actes importans dont on ne lui fît part, et sur lesquels on ne voulût avoir son avis.

Les personnes qui l'avaient suivi dans le temps de sa faveur, ne lui avaient jamais reproché qu'un air de légèreté dans la conversation, qu'ils appelaient *persifflage*. C'était l'arme dont il se servait pour se débarrasser des ennuyeux et des sots. Ses détracteurs qua-

lifiaient d'insouciance la perspicacité de son esprit qui, lui faisant apercevoir d'un premier coup-d'œil tous les détails de l'objet qui lui était présenté, le mettait dans le cas de ne pas s'apesantir dans des discussions, et de décider promptement son opinion et ses réponses.

Tel était le caractère de M. de Maurepas. On verra, par la suite, que j'ai été à portée de le bien connaître et très-intéressé à l'étudier.

Je lui avais écrit à l'occasion de mon mariage, mais je n'étais point en relation avec lui. Je ne le connaissais que de réputation, quand, en 1765, il obtint de se rapprocher de Paris, et de venir habiter Pont-Chartrain. Je me fis alors un devoir de me faire présenter à lui par mon beau-père. Dès sa première vue, je sentis un attrait irrésistible qui m'attirait vers lui; je ne négligeai plus de le voir; et cependant, j'étais loin d'imaginer alors quelle influence son amitié aurait sur ma fortune.

Je dus juger, à ma première visite, qui fut de deux jours, que je ne lui déplaisais point. Je fus également content de la réception que me fit madame de Maurepas. Accoutumée, dès la plus tendre enfance, à vivre à la cour et à la tête de la meilleure maison, elle excellait à en faire les honneurs. C'était une très-

bonne école pour toutes les jeunes personnes qui entraient dans le monde; il y régnait le meilleur ton et la plus grande décence, sans pédanterie; une honnête liberté laissait à chacun la faculté de suivre ses goûts; et, quoique madame de Maurepas aimât le jeu, seule occupation qui convînt à son âge, jamais elle ne gêna les personnes qui ne partageaient pas son goût. Madame de Montbarey, qui avait toujours répugné à tenir des cartes, ne fut point contrariée dans cette maison, qui lui devint tout aussi agréable qu'à moi, surtout quand le mari et la femme eurent la liberté de revenir habiter Paris, et que leur disgrâce ne fut plus marquée que par l'interdiction de la cour, qui ne pouvait plus avoir un grand attrait pour eux, à cause de leur âge, et du changement qu'ils y auraient trouvé.

Pendant l'hiver de 1764 à 1765, j'établis les bases de la conduite que j'ai constamment suivie depuis, d'après les projets d'ambition que j'avais formés. La manière distinguée avec laquelle le duc de Choiseul me traita, me donna beaucoup d'agrémens à la cour. Si d'abord elle put inspirer quelque jalousie aux faiseurs, la connaissance de mon caractère, ennemi de l'intrigue, les rassura bientôt; ils se bornèrent à se tenir en garde contre moi,

mais sans me nuire. La bienveillance du duc de Choiseul m'assura celle de madame de Pompadour qu'il dirigeait. Je faisais assidûment ma cour au Roi, je le suivais à la chasse et dans ses voyages; le métier de courtisan eût pu même me devenir très-coûteux, si, par le crédit de mon beau-père, qui était premier écuyer de madame la Dauphine, je n'avais pas eu à ma disposition les chevaux des écuries de cette princesse.

Les nouvelles ordonnances militaires n'avaient pas satisfait le ministre dans leur exécution. Voulant, en outre, augmenter la prépondérance de son crédit, en s'entourant de tous les militaires qui, par goût pour leur métier, ou par des calculs de fortune, désiraient être employés, pendant l'été, près des troupes, il crut devoir continuer de suspendre les fonctions exclusives des inspecteurs-généraux d'infanterie et de cavalerie, et fit signer au Roi la liste très-étendue des officiers-généraux qui furent destinés à commander les troupes, dans les différentes provinces où elles étaient réparties.

La promesse que j'avais de la première inspection générale qui viendrait à vaquer, et qui m'avait été donnée après l'affaire de Warbourg, en récompense de la manière dont je

m'y étais conduit, m'assurait que, jusqu'au moment où elle serait réalisée, je serais employé dans mon grade de maréchal de camp. La bienveillance du duc de Choiseul me destina, pour résidence, la ville de Besançon, comme la garnison la plus à portée de mes terres, que j'avais fort négligées par les soins de mon établissement, la naissance de mes deux fils, mes dissipations et mon service pendant les sept années de la guerre.

Je fus donc chargé de l'instruction de l'infanterie, à Besançon, consistant en huit bataillons; et M. le comte de Somyèvre, qui avait épousé mademoiselle de Choiseul, nièce du cardinal de ce nom, archevêque de Besançon, fut chargé de la même mission pour la cavalerie. Nous étions tous les deux sous les ordres du maréchal de Lorges, commandant en chef dans la province de Franche-Comté. Cet arrangement convenait également à nos intérêts particuliers; et, dans la distribution des résidences fixées aux officiers-généraux employés près des troupes, la facilité du ministre se prêta avec indulgence à toutes les convenances.

Il m'eût été difficile de faire le choix d'un collègue plus honnête que M. de Somyèvre, et dont le caractère et les manières me con-

vinssent davantage. Il avait servi dans la Gendarmerie; il avait le désir du bien, et, strict observateur des ordres du ministre, il mettait le plus grand zèle à les exécuter. Nous marchions d'un pas égal, et nous étions parfaitement d'accord; nous nous concertions chaque jour, et de nos fréquens rapprochemens résulta une liaison qui s'est toujours soutenue.

M. le maréchal de Lorges avait, à Besançon, une grande représentation que sa fortune lui rendait facile. Il avait épousé l'héritière de la maison de Poitiers; la plus grande partie de ses biens provenaient de sa femme, et étaient situés dans la province dont il avait le commandement. Sa fille unique avait épousé le duc de la Trémouille.

En général, les commandans de provinces étaient de grands seigneurs qui, satisfaits de jouer un rôle principal et de s'entourer de faste et de représentation, laissaient aux subalternes le soin de jouer leur rôle particulier; et qui, ayant la grande main sur l'administration, ne conservaient que l'apparence du pouvoir, tandis que les subordonnés en avaient la réalité.

Le maréchal de Lorges, n'ayant peut-être pas même pris la peine de lire les nouvelles

ordonnances militaires, nous abandonna, à M. de Somyèvre et à moi, tout ce qui était relatif à leur exécution et aux manœuvres qui devaient être essayées d'après les nouveaux principes.

Madame de Montbarey vint passer avec moi la plus grande partie de l'été. Outre tous les motifs d'attachement qui pouvaient lui faire désirer d'être auprès de moi, c'était autant de temps de volé à son service à la cour, qui, chaque année, lui déplaisait davantage. L'idée de m'être utile et de contribuer à ma fortune, pouvait seule l'engager à conserver sa place auprès de madame Adélaïde. Elle avait, d'ailleurs, pris le plus grand goût pour le château de Ruffey-sur-Loignon, que je possédais, à trois lieues de Besançon, où je venais passer avec elle tous les momens que l'inspection, les exercices et les manœuvres des troupes me laissaient.

Vers le premier de novembre, nous revînmes à Fontainebleau, où était la cour; elle reprit sa chaîne; et moi, je rendis compte au ministre de la mission qu'il m'avait confiée. Je lui remis un mémoire raisonné de mes observations, et des variantes ou changemens que je croyais nécessaires à l'ordonnance militaire, qui n'était encore que provisoire.

Ces observations furent bien senties et bien appréciées par le ministre ; mais, lorsqu'il les communiqua à ses faiseurs, en leur recommandant de lui en dire leur avis, on peut aisément deviner quelles furent leurs réponses, et que le produit net que j'en retirai fut l'augmentation de leur haine et de leur jalousie, dont, à la vérité, je me souciais fort peu. Après le retour de la cour à Versailles, je revins à Paris, et repris mon train de vie ordinaire, auquel je tenais autant par principes que par goût.

Une excellente mémoire, cultivée dès mon enfance, et presque toujours exercée, me procurait de grandes ressources dans les courses continuelles auxquelles m'obligeait mon métier de courtisan. Un goût décidé pour la lecture, qui d'abord n'avait eu pour objet que des sujets licencieux ou de pur agrément, me devint une occupation nécessaire, et prit un caractère plus sérieux. Je m'occupai réellement de mon instruction en tout genre. Les sept ans que j'avais passés en Allemagne, pendant la guerre, m'avaient forcé à apprendre l'allemand ; j'avais eu les premiers principes du latin au collége ; et cette première base de l'éducation des Jésuites m'avait donné des facilités pour l'étude des autres langues, parce que les règles de toutes les grammaires

sont à peu près les mêmes. J'eus, pendant quelques mois, des maîtres d'italien et d'anglais. Si la diversité de mes distractions et mes courses continuelles m'empêchèrent d'apprendre à fond ces deux langues, de manière à pouvoir les parler familièrement, il m'en resta du moins assez de connaissance pour lire les meilleurs ouvrages de leurs auteurs originaux, en les confrontant avec les traductions françaises.

L'étude des fortifications, à laquelle mon père m'avait assujetti à ma sortie du collége, et qui est si essentielle à tout militaire qui veut faire son métier avec distinction, s'était un peu effacée de ma mémoire; je m'y appliquai avec un peu plus de suite lorsque l'âge mûr et la réflexion m'en eurent démontré l'utilité, et que l'expérience m'eut appris combien il était humiliant pour un officier-général employé, obligé de recevoir les rapports des officiers du génie militaire, de visiter leurs travaux et d'en rendre compte, de paraître absolument étranger à leur science, et de les croire sur parole.

Enfin, depuis la fin de la guerre, soit ambition, soit amour propre, je cherchai constamment à acquérir les connaissances dont une éducation interrompue quatre ou cinq

ans trop tôt, m'avait privé. Tous les ouvrages ou mémoires militaires qui traitaient du métier auquel je m'étais voué, me devinrent familiers. Par ma manière de vivre, par ma conduite dans l'intérieur de ma maison, par mes rapports fréquens avec la bonne compagnie, je cherchai à réparer ce qui aurait pu paraître irrégulier dans les goûts que je me permettais de satisfaire.

Si les plaisirs de l'amour me procuraient des jouissances journalières, les sentimens de l'amitié pénétraient également mon âme, et contribuaient à mon bonheur. J'ai déjà parlé du marquis d'Entraigues; j'ai dit que, dans tous les temps, rien n'avait pu altérer le sentiment qui nous unissait. A l'époque dont je rends compte, les charmes de ce sentiment étaient dans toute leur force. La tendre amitié que le maréchal de Soubise, véritable ami du Roi, et capitaine des Gendarmes de la garde, avait pour M. d'Entraigues, lui donna de grandes facilités pour son établissement à la cour. Il y fut encore bien servi par le duc de la Valière, son cousin, grand-fauconnier de France, qui le regardait comme son fils, et lui fit obtenir la survivance de sa charge. M. d'Entraigues avait une aptitude toute particulière pour les jeux de société, ce qui le mit dans le cas

de faire souvent la partie du Roi, et fournit à ce prince de fréquentes occasions d'apprécier toutes ses qualités sociales. Tout concourut à le faire admettre dans la familiarité de Louis XV, et assez avant pour que les favorites se crussent dans la nécessité de le ménager.

Une fortune patrimoniale, honnête et suffisante, surtout après qu'il eut perdu sa mère, et quand il fut devenu titulaire de la charge de grand-fauconnier, lui permit d'avoir une très-bonne maison, où il rassemblait ses amis, quand il pouvait se dérober aux soins de la cour. Un attachement de cœur, approuvé par toute la bonne compagnie, dont rien ne put jamais le détacher, lui avait fait prendre la résolution de ne point se marier; et il y fut confirmé par son affection pour le marquis d'Apchon, son neveu, fils de sa sœur, morte un an après son mariage.

Tel était mon ami réel, telle était ma société ordinaire et de tous les jours. M. d'Entraigues fut un second moi-même, auprès duquel je pensai toujours à découvert, même dans mes égaremens. Notre liaison était si connue, qu'on nous surnommait les *deux Inséparables*. Tout fut commun entre nous; et la vie qu'il était obligé de mener à la cour

détermina peut-être, plus que toute autre considération, mon assiduité à Versailles, et m'y fit trouver des agrémens. C'est avec larmes, et le cœur encore déchiré de sa perte, après quatorze ans, que je répands quelques fleurs sur la tombe de cet ami qui me fut si cher, et que je m'honore moi-même, en rendant ici un juste hommage à ses rares vertus.

Comme le duc de Choiseul, dès les premiers momens de sa puissance, et fort peu de temps après la paix, avait rappelé en France le comte de Stainville, son frère, qui était au service d'Autriche, et s'y était distingué pendant la guerre; qu'il l'avait fait entrer au service du Roi, avec le grade de lieutenant-général, celui-ci devint le protecteur naturel et l'introducteur de tous les militaires allemands qui affluèrent à Versailles, et furent reçus dans l'armée. La garnison de Metz étant la plus nombreuse du royaume, et le maréchal d'Armentières, qui y commandait, s'étant fait une réputation par ses succès, à la fin de la guerre, et surtout par la cessation des désordres qui énervaient l'armée française, quand il en avait pris le commandement, les novateurs regardèrent Metz comme la capitale militaire de la France, dont toutes les autres garnisons devaient suivre l'exemple, et, en quelque façon,

recevoir l'impulsion; aussi le marquis de Boufflers, en faveur auprès du ministre, qui s'était laissé capter par ses prétentions de tactique et de discipline militaire, y avait-il établi son école : c'était de là qu'il dictait ses oracles. Il avait accaparé le maréchal d'Armentières par ses flagorneries; la sœur du ministre était abbesse du chapitre de Saint-Louis, à Metz; l'évêque de cette ville était son ami particulier, et fort lié avec le duc de Choiseul; tout concourait donc au succès de ses vues par toutes les relations qu'il pouvait entretenir avec le cabinet du ministre, quand les soins de l'administration de son école le retenaient dans les Trois-Evêchés.

Le maréchal de Broglie, qui succéda au maréchal d'Armentières, était un des militaires les plus attachés à ses devoirs, s'était toujours distingué dans les grades supérieurs, et avait rétabli et conservé l'honneur français à la tête des armées, dont les malheurs de la guerre de 1756 forcèrent le ministère de lui confier le commandement. Il avait beaucoup plus de coup-d'œil militaire que d'esprit; admirable à la tête des troupes et le cul sur la selle, il s'en fallait de beaucoup qu'il eût autant de talens dans une discussion. Plein d'une ambition qu'il avait couverte du man-

teau de la dévotion, quand il avait cru pouvoir arriver à son but par l'influence de feu M. le Dauphin, qui était réellement religieux, il en avait conservé toute la prétention, et était un des affiliés d'une association dont je parlerai bientôt. A une morgue très-gênante, le maréchal de Broglie joignait une jalousie qui lui faisait voir avec peine les succès de tous ceux qui ne lui étaient pas attachés. Les faiseurs, assurés des moyens de capter son suffrage, n'avaient rien négligé pour le rendre favorable à leurs vues.

Tout ce qui partait de Metz était bien, et tout ce qui ne portait pas l'attache de cette école, ou qui pouvait en contrarier les émanations, était marqué du sceau de la réprobation.

Ne me trouvant point d'accord sur tous les changemens projetés, avec l'école de Metz, m'étant permis d'en énoncer les raisons, et M. le duc de Choiseul ayant eu l'air d'écouter favorablement mes observations, il n'en fallut pas davantage pour faire oublier au maréchal de Broglie l'amitié qu'il avait eue pour mon père, celle qu'il m'avait témoignée à mon début, en 1744, et l'approbation qu'il m'avait quelquefois donnée sur ma conduite pendant la dernière guerre.

Le comte de Broglie, frère du maréchal, avait beaucoup d'esprit et de connaissances. Les géns qui veulent tout savoir prétendaient qu'à la guerre il était le conseil de son frère aîné, et que c'était lui qui rédigeait ses correspondances. Lieutenant-général des armées, il avait fort bien servi, surtout à la défense de Cassel, en Hesse. Il ne s'était pas borné à la carrière militaire; il avait aussi couru celle de la diplomatie, et avait été employé momentanément dans différentes cours étrangères, et notamment en Pologne, lors de la première révolution et de la confédération de Bar.

Le comte de Broglie était à la tête d'une école diplomatique, comme son frère à la tête de l'école manœuvrière militaire de Metz. Dans l'une comme dans l'autre, les chefs apparens n'étaient pas les véritables fabricateurs. Le véritable meneur de l'école diplomatique était un certain Favier, homme sans religion, sans principes, cynique dans toute l'étendue du terme, mais homme de génie dans son genre, penseur profond, très-instruit, et bien fait pour être l'âme d'une conjuration, de quelque espèce qu'elle pût être. Pour exalter et tourner à son gré les têtes de ses néophytes, le vin, la bonne chère, la luxure, tout était

continuellement en action dans cette école; tout y était en commun; et c'était du milieu d'une orgie perpétuelle, que sortaient les mémoires les plus approfondis, les projets les plus vastes, les rêveries les plus spirituelles, mais les moins morales sous tous les rapports.

Sous le président Favier, étaient élevés un nombre quelconque d'énergumènes auxquels on avait reconnu de l'esprit, de la chaleur et des dispositions à se prêter à toute l'immoralité de la secte, et capables de conserver le secret, seul moyen de maintenir son existence, si nécessaire à l'ambition des protecteurs apparens, qui, sous leurs noms, faisaient parvenir aux ministres les projets qu'on était convenu de faire adopter. On sentira aisément que les ministres trouvaient de grandes facilités dans les œuvres de cette manufacture de politique; et que les élèves de Favier, en qui on avait découvert des talens, obtenaient d'être employés et placés, et croyaient en être redevables au crédit du comte de Broglie, qu'ils regardaient comme leur protecteur.

Je puis d'autant mieux parler de ce sanhédrin secret, que j'y fus admis plusieurs fois, lorsque, dans la chaleur de l'enthousiasme de M. le duc de Choiseul pour moi, la jalousie de ses faiseurs militaires, et l'opposition de

mes principes à quelques-uns des leurs, porta ce ministre à me proposer d'entrer dans la carrière diplomatique, en m'assurant que, si je voulais porter mes vues de ce côté-là, et m'astreindre aux instructions préliminaires que la politique exigeait, il ne tarderait pas à me placer avantageusement.

Cette proposition m'avait séduit d'abord. Je me mis pendant quelque temps à l'étude ; je cherchai à me rapprocher des personnes dont la réputation en politique était établie ; ce qui me mena à découvrir le comité Favier, à en connaître différens affiliés, à y être introduit, et à en voir assez pour pouvoir en juger. Comme, d'après la proposition directe du ministre, je n'aurais pu être regardé, dans cette nouvelle carrière, comme le protégé du chef, on me sut gré des démarches que je fis ; mais on fut fort aise quand, après de mûres réflexions et un certain laps de temps, je pris le parti de ne pas quitter la carrière dans laquelle j'avais été élevé. Je fus d'autant plus porté à m'en tenir à mon premier état, que la promesse qui m'avait été faite d'une inspection générale d'infanterie, se réalisa enfin, par la mort du marquis de Brehant, auquel je succédai.

Quoique, à cette époque, les places d'inspec-

teurs-généraux eussent moins de valeur réelle, puisque la besogne dont auparavant ils étaient exclusivement chargés pendant la paix, fut répartie sur la presque totalité des officiers-généraux employés près des troupes, les appointemens annexés à ces places, dont le nombre était fixé à huit dans chaque arme, en faisaient une véritable récompense aussi profitable qu'honorable, qui donnait, en outre, la certitude d'être employé, soit à la guerre, soit en temps de paix.

Il n'était pas, d'ailleurs, bien difficile de prévoir que la dépense occasionnée par l'emploi de cette multitude d'officiers-généraux, et l'ennui que la discussion nécessaire de leurs opérations donnerait au ministre, le détermineraient, avant peu, à abandonner cette forme de surveillance, pour en revenir au régime des inspections. Ce ne fut pourtant qu'en 1767, que le ministre s'y décida; je fus donc encore employé en 1766, à Besançon, avec le comte de Somyèvre.

Nous nous conduisîmes l'un et l'autre avec le même zèle; notre union ne fit que s'affermir. Comme le bien du service du Roi était notre unique but, et que nous n'étions que chargés de surveiller l'exécution ponctuelle de l'ordonnance provisoire de nouvelle forma-

tion, nous nous en occupâmes uniquement, quelle que fût d'ailleurs notre opinion sur les nouveaux réglemens. Les novateurs, selon moi, tendaient à dénaturer l'esprit national militaire, pour nous donner un air germanique et prussien. Je voyais avec douleur qu'on parviendrait à faire perdre au soldat français le caractère distinctif de vélocité et d'intrépidité qui avait fait sa réputation, et qu'on étoufferait son enthousiasme sous des formes qui lui faisaient envisager les troupes étrangères comme supérieures, puisqu'on les lui donnait pour modèles.

L'introduction des coups de bâton, comme punition militaire, devait avoir, selon moi, les plus graves inconvéniens, quoique je rie encore de bon cœur, de la réponse du major du régiment d'infanterie de Nassau, qui, consulté par le ministre sur ce qu'il pensait de l'usage des coups de bâton, dans l'armée, lui répondit gravement : *Monsieur le duc, j'en ai beaucoup reçu, j'en ai beaucoup donné, et je ne m'en suis jamais que bien trouvé.* Il avait été soldat, et n'était parvenu que par son mérite. Pour moi, je restai toujours de la même opinion, toujours opposé à ce qu'on dénaturât l'esprit militaire français.

Malgré les ménagemens que je devais aux

désirs du ministre, et l'exemple de plusieurs de mes confrères qui, les uns par conviction, les autres pour faire leur cour, approuvèrent tous les changemens proposés, je soutins, dans le mémoire d'observations que je plaçai à la fin du compte que je rendis, mon opinion contre plusieurs des nouveaux principes. Mais, quoique d'un avis contraire à leur adoption, je fus l'exécuteur très-scrupuleux de l'ordonnance provisoire, et les régimens d'infanterie, de la direction desquels je fus chargé, ne purent s'apercevoir de ma façon de penser particulière.

Madame de Montbarey vint, comme l'année précédente, passer l'été en Franche-Comté; et, pour la première fois de ma vie, je commençai à m'occuper de mes biens et de mettre un peu d'ordre dans leur gestion. Les terres de Savigny et du Fay qui, jusqu'à ce moment, n'avaient pas été amodiées à leur véritable valeur, attendu que le fermier, au lieu d'argent, fournissait beaucoup d'objets en nature, parce que mon père avait l'habitude d'y passer une partie de l'automne, pour y chasser, et, qu'en conséquence, il y menait un grand nombre de chevaux, ce qui rendait nécessaires des provisions pour les nourrir, et pour le service de la maison du maître.

Je fis quelques augmentations et quelques embellissemens au château de Ruffey. Madame de Montbarey s'y occupa de l'éducation de mon fils et de ma fille qui n'avait alors que cinq ans; et les marques sensibles d'intérêt et d'amitié que nous donnèrent tous nos parens nous en rendirent le séjour très-agréable. La comtesse de Scey, ma tante et ma seconde mère, ne se démentit pas. Nous fîmes plusieurs séjours au chapître de Château-Châlons, habitation ordinaire du chevalier de Montbarey, depuis qu'il était officier-général, lorsqu'il n'était pas à la cour ou à Paris. Il serait difficile de rendre compte de la noble et simple magnificence de madame l'abbesse, et des bonnes manières de toutes les dames de ce chapitre, très-recommandable à tous égards par sa composition.

Le duc d'Aremberg, d'une des premières maisons des Pays-Bas, y avait une sœur. Son père avait eu la volonté expresse qu'elle fît profession dans un chapitre dont les dames, astreintes à des vœux, fussent liées à leur état pour toute leur vie. L'exemple d'une de ses sœurs, qui, entrée dans un des grands chapitres des Pays-Bas, où les dames ne font point de vœux, en était sortie au bout de quelque temps, pour faire un mariage désapprouvé

de sa famille, avait motivé la volonté du duc d'Aremberg.

Pendant mon séjour à Ruffey, je m'occupai à feuilleter dans les archives de ma maison. J'y trouvai les diplômes impériaux qui attestaient les services importans que Jean de Saint-Mauris, chevalier de Malte, et commandeur des trois commanderies de Franche-Comté, avait rendus à l'Empereur et à la maison d'Autriche, en 1621, à la bataille de Prague; la promesse du rang de Prince de l'Empire pour la postérité collatérale du commandeur, promesse qui n'avait pas été réalisée; les papiers relatifs aux différentes charges ou commissions dont un autre Jean de Saint-Mauris, oncle du précédent, avait été honoré, tant pendant son ambassade en France auprès du roi François I.er, que pendant qu'il était ministre-d'état et président du conseil, à Madrid, sous Charles-Quint et Philippe II; sa correspondance et ses notes relatives au séjour en prison de François I.er, avec lequel il avait traité pour sa délivrance; enfin, tous les matériaux qui pouvaient fonder mes prétentions, si je voulais travailler à faire réaliser pour moi les promesses de la cour de Vienne au commandeur de Saint-Mauris et à la postérité de son frère, dont je descendais

en ligne directe, et qui était mon sixième aïeul paternel.

Ces découvertes flattèrent mon orgueil et celui de madame de Montbarey. Après de mûres réflexions, nous résolûmes d'en faire usage, et de consulter pour aviser aux moyens d'en tirer parti, lorsque nous serions assurés de la possibilité de la réussite.

Pour ne rien faire légèrement, nous nous déterminâmes à commencer par une tentative de peu d'importance, qui nous mît à portée de juger jusqu'à quel point les prétentions que nous pouvions former un jour seraient accueillies par la cour de Vienne.

Madame l'abbesse de Château-Châlons, outre sa sœur, prieure du même chapitre, avait une autre sœur, qui avait épousé le général baron de Stein, au service de l'Empereur. Madame de Stein venait de recevoir des bontés de l'Impératrice-Reine, l'ordre de la Croix étoilée; distinction flatteuse, destinée aux dames de la cour impériale, et que toutes les princesses de l'Empire Germanique ambitionnaient. Madame de Montbarey eut le désir de l'obtenir. Les démarches à faire pour servir ce désir me parurent un moyen de tâter à Vienne jusqu'où je pourrais porter mes

prétentions; je ne perdis pas un moment, et je m'en occupai tout de suite.

Nous avions connu à Paris, et nous avions eu dans notre société, le baron de Sickingen, homme de qualité, fort accrédité à la cour de Vienne, qui, dans différens voyages qu'il avait faits en France, avait été souvent chargé de commissions ministérielles. Je résolus de m'ouvrir à lui sur le désir qu'avait madame de Montbarey d'obtenir l'ordre de la Croix étoilée. Il lut le mémoire que je fis, et dans lequel je laissai légèrement entrevoir mes droits aux bontés de l'Impératrice-Reine; il le rectifia, et se chargea de cette négociation à son retour à Vienne.

Cette première démarche me réussit au-delà de mes espérances. Deux mois après le départ de M. de Sickingen de Paris, madame de Montbarey reçut de l'Impératrice la lettre la plus flatteuse, et les signes de l'ordre qu'elle ambitionnait. Pendant cet intervalle, j'avais eu le soin de prévenir M. le duc de la Vrillière, ministre ayant le département de la cour, pour qu'il obtînt du Roi la permission dont madame de Montbarey avait besoin pour recevoir cette décoration étrangère, et pour pouvoir la porter à la cour. Cette permission souf-

fit quelques difficultés, parce que le Roi craignait que cette nouveauté ne fît naître, chez les dames de la cour, le désir de voir créer en France, un ordre du même genre. Je surmontai cette difficulté à l'aide de M. le comte de Maurepas, qui commençait, à cette époque, à s'attacher véritablement à moi. Il convertit le duc de la Vrillière, son beau-frère; la permission fut accordée, et madame de Montbarey eut une entière satisfaction.

Lorsque le baron de Sickingen fut de retour à Paris, il m'assura que l'obtention de la croix étoilée avait été d'autant plus facile, que les originaux de tous les titres que j'avais cités dans mon mémoire s'étaient trouvés dans les archives impériales, et qu'à cette occasion, leur authenticité avait été reconnue d'une manière à faire disparaître tous les doutes, malgré le temps qui s'était écoulé depuis le seizième siècle.

Cette connaissance m'inspira de la confiance; je lui parlai de mon projet de tenter de réaliser les promesses impériales faites en 1621. Il m'assura que j'y trouverais de la possibilité, peut-être même de la facilité, mais qu'il y avait une marche à suivre, dont il me donna tous les détails, et qu'il me remit par écrit. Il me fit observer que, pour réussir, il

fallait m'assurer du consentement et même de la sollicitation de la cour de France, sans laquelle toutes mes démarches deviendraient inutiles, puisque, d'un mot, l'ambassadeur de France pourrait tout faire avorter. Il me prévint également que, tant pour les frais de chancellerie, que pour tous les différens droits à payer, les dépenses du diplôme iraient au moins à cent mille francs. Je fus satisfait de toutes ces explications, je le priai de me ménager et de me conserver ses bons offices, de jeter les premières bases de mes prétentions, lorsqu'il retournerait à Vienne; attendant du temps et des circonstances, le moment de suivre avec succès cet objet important, ainsi qu'un accroissement de fortune, qui me permît, sans me déranger, d'en supporter la dépense.

Outre la légère augmentation que j'avais obtenue dans les rentes de mes terres de Franche-Comté, la part que madame de Lostange m'avait faite dans la succession de la marquise du Bourg, m'avait formé une augmentation considérable de revenu, qui était encore accrue des huit mille livres attachées à ma charge d'inspecteur-général d'infanterie. Nous avions pris une maison plus considérable; et les séjours que madame de Montbarey faisait,

tous les étés, en Franche-Comté, et qu'elle prolongeait presque toujours jusque vers la fin du voyage de Fontainebleau, nous donnaient quelque aisance de plus pour nos dépenses de l'hiver.

Je continuai, pendant celui de 1766 à 1767, le même genre de vie dont j'ai rendu compte précédemment; je m'attachai de plus en plus à M. et à M.me de Maurepas, qui revinrent habiter Paris, en 1768. Chez eux se rassemblaient tous les anciens courtisans qui avaient eu des liaisons avec eux pendant leur longue faveur; en même temps que tous leurs parens et alliés, à l'égard desquels leur accueillante amabilité faisait disparaître la disproportion de l'âge. Pendant l'été, Pont-Chartrain ne désemplissait pas; et, comme il y avait toujours à apprendre dans la société de gens aussi communicatifs et qui avaient vu tant de choses, il était difficile d'être plus agréablement que dans leur maison.

Mon goût pour la lecture me portait à prendre connaissance de toutes les nouveautés littéraires; mon excellente mémoire m'avait fait retenir et les auteurs célèbres du siècle de Louis XIV, et les bons écrivains du temps où je vivais. La société familière de tous ceux qui avaient formé la cour, dans les premières an-

nées du règne de Louis XV, piquait et satisfaisait ma curiosité ; les spectacles et mes goûts particuliers remplissaient ceux de mes autres momens que ne prenaient pas mes attentions suivies pour ma femme, et pour mes enfans. Depuis que la fortune, qui se présentait à moi, m'avait fait concevoir des projets d'ambition, je m'étais accoutumé à examiner la marche des événemens, à scruter le présent, et à chercher à démêler quelle influence les circonstances passées pouvaient avoir sur l'avenir; et le compte que je vais me rendre de la marche des deux factions qui divisaient la cour, à l'époque de la prédominante faveur du duc de Choiseul, est le résultat de mes observations.

Il faut reprendre les choses d'un peu loin. La piété constante de la feue Reine ne se démentit jamais jusqu'à sa mort. Sachant combien le rang qu'elle occupait était supérieur à celui que naturellement elle aurait pu ambitionner; satisfaite des empressemens de son auguste époux, pendant les premières années de son mariage, elle avait donné un grand exemple de sagesse et de modération, lorsqu'après avoir eu beaucoup d'enfans, elle le vit porter ses vœux vers d'autres femmes. Quoique les premiers choix du Roi fussent

tous faits dans la maison de la Reine, et que cette princesse ne pût les ignorer long-temps, quand même la méchanceté ne se fût pas empressée de déciller ses yeux, elle feignit toujours de ne rien voir, se renferma dans les soins de l'éducation de M. le Dauphin et des princesses ses filles, ne laissa jamais échapper ni plaintes, ni murmures, même lorsque le Roi, par les conseils de ses courtisans, levant entièrement le voile qui, jusque-là, avait couvert ses goûts particuliers, et partant pour se mettre à la tête de l'armée, emmena avec lui les objets dont il ne pouvait se déterminer à se séparer. La gloire l'appelait à l'armée, l'amour le retenait à Versailles; pour concilier ces deux mobiles de sa conduite, il sacrifia la décence.

Les amateurs d'anecdotes prétendent que la duchesse de Châteauroux, objet de tous les vœux de Louis XV, avait eu, avant de connaître le Roi, une forte passion pour le comte d'Agenois, depuis duc d'Aiguillon; que le duc de Richelieu, oncle de ce dernier, confident de la passion du Roi, sut décider M. d'Agenois à sacrifier sa maîtresse au monarque, et que, malgré la reconnaissance qu'un tel sacrifice devait inspirer, le sentiment de la jalousie subsista toujours dans le cœur

de Louis XV, même long-temps après que la mort de l'objet aimé et que l'existence d'une autre passion auraient pu et dû l'effacer.

Les succès que le duc d'Aiguillon eut en Bretagne, où il commandait, et la bataille de Saint-Cast, qu'il gagna sur les Anglais, purent bien lui faire obtenir des grâces de la cour, mais ne purent jamais l'y faire voir de bon œil, malgré l'assistance que lui prêtait nécessairement le ministère constant du duc de La Vrillière, dont il avait épousé la nièce et l'héritière.

Le duc d'Aiguillon avait trop d'esprit pour ne pas bien juger de sa position. Ne pouvant vaincre la répugnance du Roi, il crut s'en venger en se formant un parti dont le but fut toujours, soit ouvertement, soit par des manœuvres cachées, d'attaquer les ministres en faveur et de blâmer toutes leurs opérations. Ce plan une fois adopté, tous ceux qui croyaient avoir à se plaindre du ministre se rapprochaient du parti de l'opposition, en étaient accueillis, et on les employait selon les circonstances et les talens qu'on leur reconnaissait.

Le duc d'Aiguillon avait rendu de grands services en Bretagne; il avait sauvé cette province lorsque les Anglais y descendirent, en 1757, il s'y était fait un très-grand parti

parmi les Bretons; mais sa hauteur, son ton tranchant, son impatience de la contradiction, lui avaient aussi fait beaucoup d'ennemis, parce qu'il y dictait des lois au nom du Roi, appuyé qu'il était par le duc de la Vrillière, oncle de sa femme, qui avait la Bretagne dans son département.

Comme il était capitaine-commandant des Chevau-Légers de la garde du Roi, il avait le moyen de se faire des créatures, à la cour, par la nomination aux emplois supérieurs dans sa compagnie; et par les places de chevau-légers, il avait la facilité d'établir avantageusement ceux des Bretons qui s'étaient attachés à lui.

M. le Dauphin, prince véritablement vertueux, constamment attaché à madame la Dauphine, avait pour qualités distinctives une piété exemplaire et un respect sans bornes pour le Roi son père, dont il ne se permit jamais de blâmer la conduite, tout en ne l'imitant pas. Madame la Dauphine, fille du roi de Pologne, partageait ses sentimens. Si cette princesse eût été portée, par son humeur, à improuver la haute faveur de madame de Pompadour, et à blâmer celles de ses dames qui auraient voulu la voir, elle avait été dans la nécessité de se contraindre depuis que,

dès les premiers momens de la guerre de sept ans, les États héréditaires du roi et de la reine de Pologne avaient été envahis, et que leurs intérêts avaient exigé d'elle des ménagemens pour la favorite, qui, seule, pouvait déterminer le Roi à secourir sa famille. Ces ménagemens, de la part de cette princesse, trouvaient leur excuse dans ses sentimens filiaux et dans l'exemple de l'Impératrice-Reine, qui, par de semblables motifs, recherchait et flattait madame de Pompadour.

La cour intérieure de M. le Dauphin était composée de ses menins, hommes de son âge d'abord ; mais le temps y avait fait entrer, depuis, de très-jeunes gens. Parmi ceux de la première nomination, on en distinguait trois plus particulièrement que les autres.

Le comte de Périgord, de la maison de Talleyrand, distingué par sa naissance, plus distingué encore par son courage, par ses vertus sociales, et la manière dont il se conduisit dans le commandement en chef de la province de Languedoc.

Le chevalier du Muy, dont le frère aîné était premier maître d'hôtel de madame la Dauphine. Les deux frères étaient arrivés à la cour du fond de la Provence, où leurs père et mère avaient été connus intimement par le

cardinal de Fleury, évêque de Fréjus, avant sa haute fortune, et qui les avait attirés à sa suite sur le nouveau théâtre où il vint représenter avec une autorité sans bornes. Le chevalier du Muy, après avoir été long-temps capitaine dans la Gendarmerie, s'était particulièrement voué à la carrière militaire, et avait été un des lieutenans-généraux les plus employés pendant la guerre de sept ans, surtout quand le maréchal de Broglie, son ami intime, fut parvenu au commandement de l'armée. Une piété vraie et profonde distinguait le chevalier du Muy; il voyait les intrigues et ne s'en mêlait point; s'il en approuva l'objet, ce ne fut que par son silence; il n'y participa jamais d'une manière directe. Pendant les guerres d'Allemagne, il avait conçu une passion très-vive pour une chanoinesse du chapitre de Reuss, d'une maison très-distinguée de l'électorat de Cologne; il l'épousa peu de temps avant d'être parvenu au rang de maréchal de France et de ministre de la guerre.

Le marquis, depuis duc de la Vauguyon, fut celui des trois menins qui sut le mieux capter la confiance de M. le Dauphin. L'esprit d'intrigue, et la plus grande dévotion, en apparence, composaient son caractère. Parvenu à dominer le prince auprès duquel il était

placé, il sut bientôt s'affranchir de toute concurrence dans la faveur de M. le Dauphin, qui, s'il eût obéi à toutes ses instigations, aurait perdu de vue le sage plan de conduite qu'il avait adopté, s'il n'en eût été préservé par l'excellence de ses principes et son attachement tendre et filial pour le Roi, son père. Mais s'il résista, dans cette occasion, aux conseils qui lui furent donnés, ce fut le seul point sur lequel M. de la Vauguyon n'eut pas une complète influence. Le prince lui donna bientôt la marque de confiance la plus démonstrative, en le proposant au Roi pour être le gouverneur des trois princes, ses fils. La favorite et les ministres, qui connaissaient le caractère du duc de la Vauguyon, furent bien tentés de s'opposer à sa nomination; mais il sut leur faire espérer qu'il pourrait être utile dans la place qu'il désirait. D'ailleurs, les ministres, satisfaits de voir l'héritier du trône éloigné des affaires et les laissant gouverner sans contradictions au nom du Roi, crurent plus prudent de dissimuler, et parurent reconnaître le principe qu'un père, comme le plus intéressé à la bonne éducation de ses enfans, doit être le maître du choix de la personne chargée de la diriger.

Cet axiome, vrai en général, est cependant

absolument faux, quand il s'agit des héritiers du trône, qui sont, par le fait, plutôt les enfans de l'Etat qu'ils doivent gouverner, que de leur propre père, puisque le bonheur de vingt-quatre millions d'hommes peut dépendre un jour des principes qu'ils ont reçus dans leur enfance.

Le duc de la Vauguyon fut donc gouverneur des trois petits-fils de Louis XV. L'heureux naturel de ces princes les préserva des influences fâcheuses que ce choix pouvait avoir. Nous serons malheureusement dans le cas de faire remarquer tout ce que le gouverneur leur laissa ignorer, et tous les reproches que la nation aurait été en droit de lui adresser.

Dès les premiers instans de sa faveur, le duc de Choiseul conçut du duc de la Vauguyon l'opinion la moins favorable; mais, le trouvant établi dans une place importante, où il crut, peut-être, n'en avoir rien à craindre, et où il jugea peut-être aussi qu'il serait imprudent de l'attaquer, il ne fit contre lui aucune démarche ostensible; mais sa façon de penser ne put rester ignorée du duc de la Vauguyon, qui devint son ennemi irréconciliable, et d'autant plus dangereux que le ministre de la guerre, par ses mœurs, ses goûts, ses ma-

nières et toutes ses habitudes, offrait ample matière à la critique d'un dévot qui pouvait couvrir du masque de la religion les reproches publics, et plus encore les manœuvres sécrètes qu'il mettait en usage pour nuire à son adversaire, dans son personnel et dans son administration.

D'après ce que je viens de dire, on peut aisément juger que les deux plus puissans ennemis du duc de Choiseul furent les ducs d'Aiguillon et de la Vauguyon; que les mêmes sentimens, quoique d'une démonstration publique opposée, les portèrent souvent à se rapprocher, pour parvenir au même but par des moyens différens; que, si le premier sut accaparer les mécontens qu'irritait une autorité trop tranchante et trop despotique, le second fut aisément secondé par tous les hypocrites et tous les intrigans qui couvraient leur haine du manteau de la religion et de la vertu.

Le caractère du duc de Choiseul les servait souvent l'un et l'autre au-delà de leurs espérances; la légèreté de son esprit lui fit commettre des imprudences dont ses ennemis profitèrent; l'empire qu'avait pris sur lui la duchesse de Grammont, sa sœur, fournit parfois des armes à ses détracteurs; enfin, les

hommages des philosophes firent supposer entre eux et lui un accord dont la destruction de l'ordre des Jésuites avait été le résultat.

Je suis loin de penser que les reproches faits à l'administration du duc de Choiseul par ses ennemis, fussent tous fondés, mais je crois que, si, à tout l'esprit qui le distinguait, il avait joint plus de prévoyance, il eût facilement aperçu les dangers, pour l'avenir, de la propagation des idées nouvelles, si contraires aux liens qui attachaient les sujets au souverain, la tranquillité de l'Etat à la conservation des mœurs, et le bonheur de la France au respect que doivent tous les peuples policés à l'Être suprême et à ses représentans sur la terre.

Ces réflexions tardives, et que les événemens qui me restent à retracer ne justifient que trop, ne me frappaient pas, il faut bien le dire, à l'époque dont je rends compte; et j'avoue que, séduit comme tous les autres, et entraîné plus fortement peut-être par mes dispositions et par mes goûts, j'applaudissais à tout ce dont je vois aujourd'hui les conséquences et le danger. Je riais comme un fou, quand le chevalier de Montbarey nous disait, avec ce caractère d'esprit original qui le faisait remarquer, que *les mœurs de Paris*

étaient parvenues à un point de liberté et de licence tel, que les pères et mères n'étaient plus parens de leurs enfans qu'à la mode de Bretagne. Hélas! je n'attachais pas alors, à cette plaisanterie, tout le sens qu'elle renfermait, et en rendant hommage à l'esprit de mon oncle, j'étais fort loin de lui attribuer le don de prophétie.

L'animosité des Jésuites et de leurs partisans contre le duc de Choiseul, leur véritable destructeur, les avait tous rangés sous la bannière du duc de la Vauguyon. Mais les écrits de ce parti, malgré la force et la solidité de ses attaques, étaient à peine lus, car le peuple, et je comprends sous ce nom la cour et la capitale, préférait son amusement et l'espérance des grâces dont le ministre était le dispensateur, au langage de la raison, que les philosophes flétrissaient du nom de pédantisme religieux.

Les dépenses occasionnées par l'emploi d'un grand nombre d'officiers-généraux, et plus encore l'ennui des discussions qui naissaient chaque jour à la suite de leurs opérations, déterminèrent le ministre à rendre permanentes les ordonnances, jusqu'alors provisoires, sur la composition, la formation et les manœuvres des troupes, et à reprendre le régime des ins-

pections particulières. Il forma la répartition des corps soit à pied, soit à cheval, qui devaient composer le département de chaque inspecteur, et, dans l'année 1767, les troupes furent circonscrites dans des garnisons ou quartiers très-rapprochés, de manière que ces inspecteurs pussent passer près d'elles, avec facilité, les quatre mois affectés aux manœuvres.

Je témoignai au duc de Choiseul le désir que j'avais de pouvoir allier mon service militaire avec le soin qu'exigeaient de moi mes affaires personnelles, et j'obtins facilement d'être chargé de l'inspection d'une partie de l'infanterie du midi de la France. Ma résidence fut fixée à Perpignan, devant inspecter dans ma route les garnisons de Montpellier, Nîmes, Uzès et Beziers.

Cette destination me permit de prendre connaissance des biens situés dans le Roussillon, dont j'avais hérité, par indivis, avec la comtesse de Lostanges, à la mort de la marquise du Bourg. Ces possessions territoriales étaient assez considérables, et l'auraient été bien davantage si, depuis la mort du baron de Montclar, en 1699, elles n'avaient pas toujours été négligées, et confiées à des gens

d'affaires, jamais surveillés, et qu'il fallait bien croire sur parole. Madame la marquise du Bourg, qui en avait joui pendant soixante ans, n'y avait jamais paru.

Le baron de Montclar en avait fait l'acquisition après son bannissement d'Espagne, lorsque la révolte de Catalogne, à laquelle il avait pris une part active, eut été apaisée, et qu'à cause de son mariage avec une demoiselle de la maison de Ros, de la province du Roussillon, il eut résolu d'y faire sa principale habitation. La baronne de Montclar, sa femme, y fit constamment sa résidence, pendant qu'il suivait la carrière des armes qui le conduisit à la fortune, à la plus grande considération, et à la réputation d'un des meilleurs officiers de cavalerie de son temps. Il devint, comme je crois l'avoir dit, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, commandant en chef de la province d'Alsace, et grand-préfet des dix villes impériales, récompense la plus essentielle que le Roi eût à sa disposition, puisque cette grâce était héréditaire à toute la descendance mâle du possesseur. Nous aurons occasion d'en parler avec plus de détail par la suite, cette grâce étant sortie de la maison de Pons de Montclar,

après la mort du premier possesseur, qui ne laissa qu'une fille, mère de la marquise du Bourg, ma grand'mère maternelle.

Mon séjour en Roussillon me donna les moyens de me mettre au fait de mes affaires. La nature des biens que nous y avions, ma tante et moi, me confirma dans la résolution que j'avais prise, de tout sacrifier aux fantaisies de madame de Lostanges, pour me conserver la totalité de ce que nous possédions dans cette province.

Je visitai nos archives; je me fis rendre compte du soin que l'on prenait de leur conservation; aussi bien, je ne fus pas long-temps sans m'apercevoir, qu'outre nos biens territoriaux, nous avions de justes prétentions qui pouvaient en doubler le revenu. Les répétitions à faire ne pouvaient être dirigées que contre les héritiers de la maison de Blancs qui était éteinte; mais la marquise de Blancs, veuve du dernier marquis de Blancs, avait, pendant sa vie, la jouissance de toute la fortune de son mari, et cette fortune devait, après sa mort, passer à un parent, fils de la sœur du dernier marquis de Blancs.

Cette dame, de la maison d'Elpas de Saint-Marsal, et fille d'une demoiselle de Ros de Saint-Félix, et par conséquent ma cousine,

était une femme noble, généreuse, pleine d'esprit et d'amabilité. Elle avait une très-bonne maison à Perpignan. Le comte, depuis maréchal de Mailly, commandant en Roussillon, lui avait toujours été fort attaché ; et, comme il était tout-puissant dans cette province, le crédit qu'elle avait auprès de lui servait sa bienfaisance naturelle, et ses bienfaits lui assuraient la plus grande considération. Elle me reçut avec les démonstrations de la plus parfaite bienveillance. Pendant tout mon premier séjour à Perpignan, je fis ma société principale de la sienne ; elle y réunissait tous ses parens, qui étaient les miens. Mais, comme madame de Lostanges ne m'avait point donné de procuration, qu'elle annonçait toujours que son intention était de se rendre à Perpignan, pour s'occuper elle-même de ses affaires, quoique je susse très-bien que les avocats de Paris ne la laisseraient pas s'éloigner de leurs cabinets, dont elle était la pratique la plus lucrative, je compris aisément que ce serait en vain que je voudrais donner suite aux procès qui nous divisaient. D'ailleurs, j'étais considéré comme un étranger en Roussillon, et j'aurais eu à traiter avec la femme le plus en crédit, très-intéressée à ne pas voir diminuer ses jouissances. Je me bornai à faire

choix, pour mes conseils, de jurisconsultes instruits, qui avaient dans la province une réputation méritée de savoir et de probité.

Je me livrai essentiellement à ma besogne militaire; je visitai toutes les places ou châteaux fortifiés de la frontière. Mon été passa fort rapidement, d'autant mieux que, n'étant jamais allé dans les provinces méridionales de France, je profitai, dans cette occasion, des séjours auxquels m'obligeait mon inspection à Montpellier, à Nîmes, à Uzès, à Beziers, à Carcassonne, pour visiter une partie des Cévennes, et pour prendre une connaissance première de tout ce que le pays contient d'intéressant. Je logeais, à Montpellier, chez le comte de Grave, colonel du régiment de Piémont, mon ami particulier depuis que nous nous connaissions, surtout depuis que son régiment avait fait partie des troupes de la formation et de l'instruction dont j'avais été chargé en 1764, à Cambrai.

Le comte de Grave, très-attaché à sa profession, et l'un des meilleurs colonels que le Roi eût dans son infanterie, jouissait d'une grande considération en Languedoc, et particulièrement à Montpellier, où était la plus grande partie des biens de sa femme, fille et héritière unique du marquis de Grave, son

beau-père et l'aîné de sa maison, Il contribua, par tous les moyens possibles, aux agrémens que j'eus en Languedoc. Il me procura la facilité de m'instruire des principes particuliers de l'administration des États périodiques qui régissent cette province, à laquelle je prenais un intérêt réel, puisque, comme unique descendant de la maison de Rébé, dont madame la marquise du Bourg, ma grand'-mère, était la dernière, j'avais des prétentions à une des baronnies principales qui donnent entrée et voix délibérative et prépondérante aux États.

Pendant mon séjour à Nîmes, je fis la connaissance de M. de Bec-de-Lièvre, qui en était évêque, homme de beaucoup d'esprit et de mérite, qui joignait à une grande piété les qualités indispensables au gouvernement d'un diocèse où le nombre des protestans est égal à celui des catholiques, et dont la tranquillité dépend d'une justice exacte, tempérée par la prudence et une sage circonspection.

Depuis le temps des persécutions de la religion prétendue réformée, sous le règne de Louis XIV, le pouvoir des évêques de Nîmes avait été sans bornes; leurs volontés seules avaient dicté les lois de rigueur, exécutées avec plus de rigueur encore, par des

agens subalternes qui outre-passaient les instructions et les ordres dont ils étaient porteurs.

Les protestans respiraient depuis la sage administration de M. de Bec-de-lièvre; le calme régnait dans toute la province.

Paul Rabant, homme éclairé, homme honorable par sa conduite, était le ministre protestant le plus accrédité dans les Cévennes. C'était un homme d'une figure respectable et d'un bel extérieur; il ne désirait que le bien. M. l'évêque de Nîmes en faisait le plus grand cas, avait pour lui de la considération, le voyait souvent, et lui faisait part de toutes les mesures qu'il croyait devoir prendre pour le bien général et pour le maintien de l'ordre. Paul Rabant, de son côté, avertissait l'évêque de tout ce qui venait à sa connaissance et pouvait intéresser la tranquillité publique; et ces communications réciproques, fondées sur l'estime et la confiance, avaient produit tout l'effet qu'on pouvait attendre de l'accord de deux personnages aussi dévoués au bonheur de leurs concitoyens.

Vers le milieu d'octobre, je vins rejoindre madame de Montbarey à Ruffey, où elle avait passé l'été avec mes enfans; dans les premiers

jours de novembre, nous revînmes à Fontainebleau, où était la cour.

Le duc de Choiseul me reçut avec sa grâce ordinaire. Il parut même me traiter avec plus de confiance, car, après avoir discuté quelques observations que je lui fis sur divers articles de l'ordonnance, qui me semblaient devoir souffrir quelques exceptions pour les troupes placées dans le midi de la France, où la température est différente de celle des autres parties du royaume, et où quelques garnisons sont morcelées et réparties souvent à quatre, cinq et six lieues de distance, il me demanda s'il ne me conviendrait pas de me charger de la même partie pour l'année suivante; et, comme j'acceptai, il ajouta : *J'aurai sans doute, avant votre départ, quelque chose à vous dire au sujet du pays dont nous venons de parler.*

Je crus m'apercevoir ensuite, à quelques marques plus distinguées des bontés du Roi, que le ministre lui avait rendu de moi un compte avantageux.

Je repris à Paris ma manière de vivre ordinaire. Pour suivre la carrière de la cour, et, en même temps, pour maintenir l'harmonie entre madame de Montbarey et moi, il fallait que

je ne fusse maîtrisé par aucun autre objet; car il n'arrive que trop souvent que la femme qui croit avoir captivé votre cœur, met son amour propre à jouir de son triomphe, et à manifester son empire aux dépens même du repos de son amant. Le besoin d'éviter cet inconvénient avait toujours dirigé ma conduite dans les choix que j'avais faits; j'avais même été assez heureux pour rencontrer, dans une classe où les vices sont beaucoup plus communs que les vertus, une femme qui, s'attachant à moi de bonne foi, ne s'occupait que de mon bonheur, et sacrifiait à mes convenances même le désir qu'elle avait d'occuper tous mes momens. Je ne saurais lui rendre une justice assez éclatante pour sa parfaite honnêteté, pour les marques d'attachement qu'elle m'a données dans tous les temps, et pour sa conduite prudente et circonspecte, dans l'unique but d'assurer le repos de ma vie.

L'hiver de 1768 ne me fournit aucun événement particulier que je puisse raconter. Je fus simple témoin, et jamais acteur, dans les jeux de l'intrigue qui divisait la cour et l'intérieur du royaume.

Le ministre, dont le premier mérite, comme administrateur, n'était pas l'économie, avait souvent besoin d'argent. Les difficultés que

les parlemens pouvaient apporter aux différens enregistremens demandés, les rendaient participans à tous les mouvemens intérieurs; et leurs démarches, soit en obéissant aux ordres du Roi, soit en manifestant leur opposition, soit en proposant des modifications, étaient des armes dont chaque parti se servait tour-à-tour, et selon son intérêt. Ces dissensions intérieures fatiguaient Louis XV, qui, d'un mot, eût pu les faire cesser; mais il avait contracté l'habitude d'abandonner les rênes du gouvernement à ses ministres, et celle, plus funeste, de ne pas les soutenir contre les intrigans qui pullulent dans les cours. Il ne dépendait que du maître de faire tout rentrer dans l'ordre, et, d'un seul mot, comme je l'ai dit; mais ce mot, il fallait le prononcer, et le soutenir ensuite par sa conduite. Le défaut de fermeté causa toutes les agitations et tous les ennuis qui troublèrent le repos dans lequel Louis XV eût désiré de passer sa vie.

Ce prince, par sa figure, était le plus bel homme de son royaume; ses qualités sociales en auraient fait l'un des plus aimables; dans ses campagnes, il avait donné des preuves d'un véritable courage; mais sa bonté, qui dégénérait en faiblesse, l'avait rendu peu

propre au gouvernement de vingt-quatre millions d'hommes.

Il est dans la nature qu'un jeune Roi, marié presque enfant à une princesse plus âgée que lui, d'une vertu et d'une pureté de mœurs exemplaires, mais qui n'apporte dans le mariage qu'une obéissance passive, en soit bientôt distrait au milieu d'une cour composée des plus jeunes et des plus aimables personnes. Tant que les choix du Prince n'ont pour objet que des femmes que leur naissance attache à sa cour, les inconvéniens de ce genre de relations me paraissent bien moins dangereux que quand, par une suite d'intrigues, on le détermine à rapprocher de lui une personne qui l'oblige à violer toutes les lois de la convenance. La favorite fait alors un métier de ce qui n'eût dû être qu'un épanchement, une jouissance du cœur; il se forme alors un partage nécessaire entre la majesté de la cour, qui n'est plus qu'une représentation fatigante, et la toilette de la favorite, qui devient le point de mire de tous les intrigans, le foyer de toutes les jalousies, et la source d'où découlent toutes les grâces.

Par une conséquence toute naturelle, le gouvernement s'énerve. Ceux qui dirigent son administration, jugeant bien que les complai-

sances pour la favorite leur seront plus profitables que l'attachement aux principes réels du gouvernement, sont facilement portés, pour assurer leur existence et celle de leur famille, à tout sacrifier à l'idole du jour.

Si la favorite, occupée uniquement du bonheur de son amant, oublie tout autre intérêt pour celui de sa gloire, elle devra craindre que les courtisans, voyant que son existence leur est inutile, ne fassent tous leurs efforts pour la faire déplacer.

Si, au contraire, aux charmes de la figure qui ont décidé le monarque en sa faveur, elle joint un caractère ambitieux qui lui fasse désirer d'influencer les affaires de l'État, le monarque descend d'autant de degrés que la favorite s'élève; car ce ne peut être qu'aux dépens de la considération d'un souverain que celle de sa maîtresse s'établit; et, comme l'ennui de l'uniformité est un des écueils de l'amour, dès que la favorite est parvenue à détacher le prince des obligations réelles que sa grandeur lui impose, elle doit s'occuper de le retenir par tous les moyens de distraction, de fêtes et de divertissemens.

Du moment que les choses en sont à ce point, le sort du monarque est décidé. Jouet et victime de tous les intérêts particuliers,

puisqu'il n'a pas eu la force de résister aux premières séductions, il est condamné à ne conserver du pouvoir que la représentation extérieure, dont la jouissance finira même par lui devenir à charge. Insensiblement entraîné dans l'inconsidération, sa volonté individuelle sera la seule qui n'aura aucune valeur; son nom ne servira qu'à sanctionner les intrigues et les menées des gens dont la favorite l'aura entouré; chaque jour, il perdra quelque chose dans l'opinion publique, qu'il aurait dû diriger par sa bienfaisance éclairée, et surtout par sa fermeté.

Comme mon objet est de me retracer tout ce que ma mémoire peut me rappeler; et de chercher, par le rapprochement de tout ce qui s'est passé sous mes yeux, à me faire une morale pratique fondée sur l'expérience, on ne doit pas être étonné de la ressemblance du tableau que je viens d'offrir, puisqu'il n'est que la vérité même. Je suis très-intimement persuadé que non-seulement le souverain d'un grand empire, non-seulement un ministre chargé d'un grand département, mais même tout homme qui se destine à courir une carrière, dont le sort d'autres individus peut dépendre, doit se défendre de tout attachement qui peut lui prendre trop de temps, et

surtout qui puisse l'obliger à faire ce qu'il n'eût point fait sans cette instigation : pour tout dire en un mot, il faut que l'amour ne soit pour lui qu'un besoin, et jamais une passion.

Ces réflexions acquerront plus de force et de vérité à mesure que j'avancerai dans mes récits.

J'avais confié l'éducation de mon fils, qui avait treize ans, à un honnête instituteur, pour le choix duquel j'avais fait toutes les recherches possibles. C'était un homme d'une probité exacte, de mœurs irréprochables, d'une instruction suffisante pour l'objet qu'il avait à remplir; son esprit était juste, quoique de peu d'étendue; et surtout il n'était point enclin à s'occuper, dans ma maison, des choses étrangères aux soins que je lui avais confiés. Madame de Montbarey aurait désiré qu'il fût moins indifférent sur les principes de la religion et sur ses pratiques; je dois m'accuser de la légèreté que je mis sur cet article. D'ailleurs, sous tous les autres rapports, M. David, pendant tout le temps qu'il fut auprès de mon fils, mérita toute ma confiance, et je lui en donnai, dans la suite, la preuve la moins équivoque.

Une fille sage et vertueuse fut chargée de

l'éducation de ma fille, sous les yeux de sa mère. J'eus encore à me féliciter de ce choix, que je dus à la tendre amitié de madame d'Ecquevilly, pour ma femme et pour moi.

Lorsque le ministre de la guerre fit la répartition des inspections, je fus encore nommé pour celle du Roussillon et de quelques-unes des garnisons du Dauphiné et du Languedoc. Au moment où je reçus mes instructions, le duc de Choiseul y ajouta que je lui ferais plaisir d'aller de Perpignan jusqu'à Figuières en Catalogne, et qu'il désirait que je me misse à même de lui rendre compte du véritable état de cette place et de son objet.

Je partis de Paris d'un peu meilleure heure qu'à l'ordinaire, et j'allai passer quelques jours en Franche-Comté avant de commencer mes courses. Je n'arrivai à Perpignan qu'à la fin de juin. Après avoir fait ma première inspection, je m'occupai de l'objet particulier dont m'avait chargé le ministre ; je parcourus toutes les montagnes du Roussillon et de la Cerdagne française ; j'allai au Mont-Louis, au fort des Bains, près d'Arles ; je passai deux jours dans une terre que nous avions, madame de Lestanges et moi, sur la frontière de Catalogne, et me rendis à Millas, autre terre qui nous appartenait en grande

partie, et qui faisait le sujet du procès que nous avions avec les héritiers de la maison de Blancs. Pour y arriver, je traversai les montagnes habitées par les Miquelets et le village de Foupedrouse, l'un des plus considérables de ces montagnes. Je n'ai jamais vu de stature d'homme plus imposante que celle des habitans de cette contrée. Une taille de cinq pieds huit à neuf pouces au moins, des traits superbes, mais très-prononcés, un teint fort brun, la plus belle jambe, et une force, une adresse analogues à cette superbe conformation, dont on ne perd rien, car ces montagnards sont presque nus, puisqu'ils n'ont quasi qu'une ceinture et un grand bâton, qu'ils portent sur l'épaule, et au bout duquel est suspendu un manteau de drap de couleur foncée. Deux pistolets à la ceinture, et ce grand bâton qu'ils manient avec habileté, sont leurs armes offensives et défensives. On m'assura que, quoique leur rencontre, dans les sentiers étroits de ces montagnes, pût inquiéter les voyageurs, il arrivait bien rarement des accidens fâcheux, et que même on était en sûreté, en prenant un ou deux de ces gaillards, comme guides, ce qui même n'était pas bien cher.

Après cette excursion dans les montagnes, je revins prendre la grande route d'Espagne,

pour me rendre à Figuières. Le chemin est superbe au travers des Pyrénées, sur toute la partie de la domination française, et même d'abord sur le territoire espagnol. On trouve deux colones à la limite, aux deux côtés du chemin. Les armes des deux souverains de France et d'Espagne y sont placées; et au-dessous, celles du comte de Mailly, commandant en Roussillon, et du marquis de Las-Minas, capitaine-général de la Catalogne. M. de Las-Minas avait commandé les armées espagnoles, sous les ordres de l'Infant don Philippe, dans la guerre de 1741.

Au bas de ces armoiries, on a gravé, sur la pierre, un calembourg faisant allusion aux armes et aux noms des deux commandans :

AVEC LE MAILLET ET LA MINE
ON VIENT A BOUT DE TOUT.

Au sortir des Pyrénées, sur le territoire d'Espagne, après une lieue, le chemin n'est plus qu'à peine tracé; on suit constamment les sinuosités d'un torrent appelé le Lobregat; et on le passe et repasse sept fois à gué, avant d'arriver à Figuières, petite ville, dont la forteresse, nouvellement achevée, était l'objet de mon voyage.

Cette forteresse, que, sur un ordre du commandant espagnol, don Antonio Formagno, je parcourus dans le plus grand détail et avec la plus sérieuse attention, me parut, quoique construite selon les règles de l'art, un chef-d'œuvre d'extravagance et de magnificence. Le mot d'extravagance ne porte que sur sa très-parfaite inutilité, depuis que la maison de Bourbon occupe également les trônes de France et d'Espagne, et que des traités solennels, et plus encore les intérêts politiques les plus essentiels et les liens du sang, unissent les deux monarchies.

On a choisi, pour établir cette forteresse, un terrain vis-à-vis du débouché des Pyrénées, dans la plaine du Lampourdan. Cinq rangs de voûtes ont été élevés, au-dessus desquels est le terre-plain des remparts. L'enceinte est composée de cinq grands bastions dans les plus grandes proportions. Ces cinq étages sont destinés à former les magasins, les écuries, les logemens des officiers, cavaliers et soldats de la garnison, estimée devoir être de quatre à cinq mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie. Chaque courtine est couverte par une demi-lune, bâtie d'après les proportions du corps de la place, et chaque bastion par une grande contre-garde, suivant

le systême de Vauban, etc., etc. Jamais fortification n'a été plus régulière, et les mines y sont prodiguées avec la plus grande exactitude.

L'officier espagnol que le commandant m'avait donné pour m'accompagner, me laissa le temps de tout examiner avec attention, et n'eut pas l'air de s'apercevoir que je prenais des notes avec mon crayon. Il m'apprit que l'ingénieur qui avait rédigé les plans de ces fortifications, n'était que capitaine lorsque son travail avait été agréé, et que, sans sortir du même terrain, il était parvenu au grade d'officier-général. J'eus soin de payer la complaisance de mon guide par les éloges que je ne cessais de donner à tout ce qu'il avait le soin de me montrer ou de me laisser voir.

J'étais étonné d'abord de l'énorme dépense et de l'inutilité de ces travaux : mais j'appris que le marquis de Las-Minas, capitaine-général de la Catalogne, et fort considéré à la cour de Madrid, avait conservé l'aversion castillanne contre les Français; que son crédit portait ombrage au ministère espagnol; que, dans l'affaire de la destruction des Jésuites, il avait été l'un des grands les plus opposés au comte d'Aranda; et que, comme il avait conçu le plan de fortifier Figuières, et qu'il en pres-

sait l'exécution avec toute la hauteur de son caractère, le ministre avait donné les ordres nécessaires pour l'exécution des travaux, et fourni des sommes immenses, ne regardant point à l'argent, puisqu'il s'agissait de retenir en Catalogne le marquis de Las-Minas, sans le mécontenter.

Je passai deux jours à Figuières, où je fus conduit à l'assemblée chez la dame la plus considérable, qui se nommait dona Margarita Renobao, d'une extrême vieillesse, et qui m'assura qu'elle avait beaucoup connu la baronne de Montclar, mon arrière-grand'mère, qui était fort de ses amies. Elle me reçut avec beaucoup de politesse; et je vis, chez elle, apporter du chocolat dans le salon, quoique ce fût à six heures du soir.

A mon retour à Perpignan, je fis ma seconde revue des troupes; et après la même opération en Languedoc et en Dauphiné, j'eus encore plus d'un mois à passer à Ruffey, où je retrouvai madame de Montbarey et mes enfans qui étaient venus y passer l'été. Pendant ce mois, je rédigeai mes observations, je fis mettre au net les plans et les notes que j'avais recueillis à Figuières, par le sieur d'Avranges, mon secrétaire, excellent dessinateur; et je n'arrivai à Versailles qu'à la fin

de novembre. Je rendis compte au ministre de ma commission, je lui remis mon plan, et je dus croire, d'après ce qu'il me dit, que j'avais bien rempli ses vues.

La cour présentait un champ beaucoup plus vaste à toutes les intrigues. La mort de la marquise de Pompadour laissait vaquer une place que beaucoup de femmes ambitionnaient, et à laquelle chacun des partis qui divisaient les courtisans, voulait faire parvenir une de ses affiliées, ou, du moins, un sujet qui ne lui fût pas contraire.

Le duc d'Aiguillon avait été exilé, à la suite des affaires de Bretagne. On l'accusait, lorsqu'il avait été chargé d'apaiser les troubles de cette province, d'avoir mis trop de hauteur à soutenir l'autorité royale. Sa disgrâce eut l'air d'être occasionnée par la manière dont il avait servi l'État, tandis que le véritable motif était d'avoir sourdement travaillé à le troubler; ce dont on avait acquis des preuves, que la prudence ou la faiblesse empêcha de rendre publiques.

Le maréchal de Richelieu, son oncle, très-violemment soupçonné de soutenir son neveu, était mal vu à la cour, du moins par tous les partisans du duc de Choiseul. Ce dernier, accoutumé à régner, et qui, dans les premiers

momens de sa puissance, s'était souvent cru gêné dans l'usage qu'il en faisait, par l'influence de la marquise de Pompadour, et les égards qu'elle exigeait, s'aperçut bientôt qu'elle lui manquait, et combien sa perte allait donner de facilité au parti contraire, soit que ce parti réussît à déterminer le Roi à n'avoir plus de favorite déclarée, soit qu'il décidât le choix de Louis XV pour une femme dont il pourrait disposer.

Le parti Richelieu réunissait, outre toutes les personnes qui étaient attachées à cette maison par les liens du sang ou de la reconnaissance, tous les gens mécontens du ministère et du règne de la maison de Choiseul, dont, quelquefois, le ton moqueur et tranchant avait blessé plus d'un amour propre; et tous les intrigans qui, n'étant rien, ou n'étant pas au point de fortune qu'ils ambitionnaient, espéraient gâgner quelque chose dans un changement, et pouvoir succéder aux disgrâciés dans les places dont ils seraient dépouillés.

Quelques femmes de la cour, citées pour les charmes de leur figure ou les agrémens de leur esprit, furent mises en avant pour hériter de la faveur; plusieurs même furent mises sur les rangs, sans qu'elles y eussent participé;

nous fûmes même dans le cas, ma femme et moi, de craindre d'être trop rapprochés du prince, à cause d'une de nos plus proches parentes, dont je jugeai pourtant que l'esprit altier ne conviendrait à aucun des partis, et qui dut sans doute le bruit qui courut aux premiers empressemens du monarque pour des personnes de la même maison, et à la beauté de sa figure imposante qui lui donnait l'air de la reine du monde.

L'hôtel de Richelieu était le rendez-vous de tous ceux qui avaient des prétentions en tout genre; la fortune du maréchal, les grandes places qu'il occupait à la cour, la faveur du Roi, dont il avait joui dans tous les temps; son crédit, qui avait influé si puissamment sur le monarque lors de ses premiers attachemens, le commandement des armées qui lui avait fait des créatures, ses titres aux hommages des gens de lettres, sa place dans différentes académies, tout concourait à réunir autour de lui des gens de tout état, et à faire de sa maison le foyer de toutes les intrigues, et l'objet de la surveillance du parti attaché au duc de Choiseul. Ce dernier parti se composait spécialement de tous les militaires ambitieux, de tous les novateurs, soit français soit étrangers, et surtout de tous les obligés du mi-

nistre, qui auraient été en grand nombre, si la reconnaissance était la vertu des cours; car un des reproches fondés qu'on pouvait faire au ministère du duc de Choiseul, était la prodigalité des grâces, des récompenses, et quelque indifférence peut-être sur le mérite réel des sujets auxquels on les faisait obtenir. Mais je ne peux m'empêcher de remarquer que, si l'esprit aimable du duc de Choiseul, les formes séduisantes qu'il savait mettre à ses bienfaits, devaient captiver les cœurs de ses obligés, la hauteur, la morgue, et, je le dirai, l'impudence de la duchesse de Grammont, sa sœur, qui le dominait, et l'impertinence de quelques confidens intimes, étaient bien propres à refroidir ceux qu'il avait charmés, et à motiver le désir qu'avaient beaucoup de personnes de voir la fin d'un règne dont il était difficile de justifier l'inconséquente prodigalité.

La duchesse de Choiseul, par une douceur infinie, une piété réfléchie, et un ton fait pour plaire, formait, dans sa propre maison, où, à la vérité, elle était comptée pour peu de chose, un contraste parfait avec l'air dédaigneux et hautain de sa belle-sœur.

L'orgueil de la maison de Choiseul, qui avait trouvé bon que le duc de Choiseul eût

épousé la nièce du partisan Crozat, quand son peu de fortune pouvait arrêter ses projets ambitieux, souffrait avec peine qu'elle jouît des avantages qui n'auraient jamais eu lieu, si elle n'en eût pas fourni les moyens.

Le duc de Choiseul avait en moi une sorte de confiance dont j'aurais pu tirer un très-grand parti, si j'avais pu me résoudre à flatter les faiseurs et les intrigans qui l'entouraient et l'obsédaient. Mais ces moyens d'avancement n'entraient pas dans mon caractère; d'ailleurs, on a pu voir que j'avais déjà beaucoup d'occupations, et que les vingt-quatre heures du jour suffisaient à peine aux soins que je donnais à ma famille, à mes goûts particuliers, à la société, au rôle de courtisan auquel je m'étais soumis, et aux devoirs de ma profession; il ne pouvait donc me convenir de me forger d'autres liens.

Le ministre, qui m'avait toujours trouvé prêt à exécuter ses ordres, prétendait que j'étais d'autant meilleur à employer, que je ne trouvais jamais rien d'impossible; et dans le courant de l'été de 1769, il me mit à l'épreuve.

Il faut bien que je dise que je commençais à avoir une réputation établie. Si, dans les momens qui suivirent la paix, je n'avais pas voulu me plier aux volontés de ceux que j'ap-

pelais les faiseurs; s'ils m'avaient quelquefois trouvé dans leur chemin, avec mon attachement aux vieux principes militaires; si j'avais toujours cru qu'on pouvait améliorer et rectifier la discipline, en rejetant toutes les formes étrangères, dont je croyais la plupart peu analogues au caractère français; si enfin je m'étais soutenu, malgré cette espèce d'opposition, ce n'aurait pas été le moment de varier dans mes opinions, lorsque ce que j'avais acquis de considération auprès du ministre ne me le rendait pas nécessaire.

Pour éviter les contradictions qu'il trouvait dans les différens comptes qui lui étaient rendus par les inspecteurs, sur les mêmes corps de troupes, attendu qu'ils inspectaient par province, pendant que les corps changeaient de garnison, et passaient d'une province dans une autre, le ministre régla que les inspecteurs seraient chargés, pendant trois ans consécutifs, des mêmes régimens, dans quelque partie du royaume qu'ils se trouvassent placés. Pour subvenir aux frais qu'entraîneraient les voyages longs et multipliés des inspecteurs, il ajouta douze mille francs aux huit mille qui étaient attachés à leurs places.

La distribution des inspections me donna, cette année, des régimens en Roussillon, en

Dauphiné et en Franche-Comté, et je partis de Paris de très-bonne heure. J'étais chargé de l'inspection de quatorze bataillons. Je commençai par la Franche-Comté; et de-là je gagnai Lyon, pour faire mon opération en Dauphiné. Mais, en partant de Lyon, je reçus un très-gros paquet du ministre et ses ordres pour faire, outre l'inspection dont j'étais chargé, celle qui avait été confiée au marquis de Monteynard, officier-général de réputation, fort estimé dans les troupes, mais qui, par des raisons dont je ne dois aucun compte, s'était brouillé avec le duc de Choiseul, ou plutôt avec le sieur Dubois, chef des bureaux de la guerre. Ce sieur Dubois, espèce de parvenu très-insolent, avait la confiance du ministre, à cause de l'ordre qu'il avait établi dans les bureaux. La prépondérance qu'il y exerçait était devenue très-utile, et même indispensable au ministre, qui, souvent, ne voyait que par ses yeux, lui savait gré de lui épargner l'ennui des détails, et se reposait sur lui de beaucoup trop de choses.

Par cette mission inattendue, je me trouvai avoir trente bataillons à inspecter, et dans la nécessité de parcourir une très-grande partie du royaume. Vers le milieu du mois d'août, M. le marquis de Talaru, autre inspecteur,

étant tombé malade, et ne pouvant remplir sa mission, il parut singulier à M. de Choiseul de me charger encore de cette inspection, dont presque toutes les troupes étaient en Bretagne et en Normandie, comme celles qui avaient dû être inspectées par M. de Monteynard, étaient dans le Haut-Dauphiné, la Provence, les Cévennes et partie du Languedoc.

Pour soutenir l'opinion qu'avait le ministre du peu de difficulté que je trouvais aux choses qui m'étaient commandées, je ne fis aucune représentation sur les courses incroyables que j'avais à faire, sur les dépenses et la fatigue qui devaient en résulter; je répondis tout simplement que les intentions du ministre seraient remplies, mais que cet immense travail me prendrait un peu de temps. Comptant sur mon excellent tempérament, je parvins à remplir les vues du ministre; et, après six mois de courses, et en remplaçant deux fois les roues de ma voiture, je revins à Versailles, au commencement de décembre, où je fus reçu avec enthousiasme par le duc de Choiseul. Il me fit raconter, avec détail, tout ce que j'avais fait, en parut surpris, s'empressa d'en rendre compte au Roi, en parla à tout le monde; et, le soir même, à l'instant de l'appel pour le souper des petits cabinets, mon

nom fut prononcé des premiers. Le Roi me traita avec la plus grande bonté, et me parla plusieurs fois de mes fatigues de l'été. Le lendemain, je fus très-agréablement surpris de recevoir, de la part du Roi, la lettre la plus honorable, accompagnée d'une gratification de vingt-quatre mille francs; et, lors de mon travail avec le ministre, toutes les grâces que j'avais cru devoir demander pour quelques officiers des quarante-sept bataillons que j'avais inspectés, me furent accordées.

La position du duc de Choiseul était devenue tous les jours plus embarrassante, depuis la mort de la marquise de Pompadour, par toutes les intrigues qui s'étaient formées, et par les moyens qu'employaient tous les partis pour contribuer à son éloignement. Ses adversaires ne négligeaient rien pour arriver à leur but. Il avait contre lui le duc de la Vauguyon et les dévots, dont l'activité était extrême, et qui, malgré tout leur pédantisme, s'étaient souvent coalisés avec le duc de Richelieu, qui, tout en servant les goûts du Roi, totalement opposés aux maximes de la religion, tendait au même but; car, à la cour, les extrêmes savent se rapprocher pour servir leur haine, leur vengeance ou leur ambition.

Après avoir présenté aux désirs de Louis XV

tous les objets qui pouvaient déterminer son goût, la cabale fit paraître sous ses yeux une femme qui, par son état primitif, n'aurait jamais dû en être connue. Faite assurément pour aiguillonner les désirs du Roi, par toutes ses grâces personnelles et les charmes de la jouissance la plus désirable, mademoiselle Lange aurait dû s'attendre tout au plus à être l'objet d'une attention passagère, qui lui aurait laissé une fortune et une aisance fort supérieures à celles des filles de sa profession; mais cette manière d'être n'eût pas convenu aux personnes qui voulaient profiter d'un attachement durable, pour régner sur le monarque, sous le nom de la favorite. Il fallait, après s'être bien assuré du parti qu'on pouvait tirer de la créature en faveur de laquelle on n'eut pas de peine à décider le goût du Roi, réussir à la faire épouser par quelque prétendu gentilhomme, afin qu'elle pût être présentée à la cour, et y prendre, insensiblement, l'attitude qu'avait eue la marquise de Pompadour. Le maréchal de Richelieu trouva, dans la province de Guyenne, où il commandait, un de ces in[illegible] immoraux, sans principes, pétri de vi[illegible] [illegible]blé de dettes, qui se chargea de fair[illegible] épouser la demoiselle Lange par un de ses f[illegible]es, q[illegible] disparut après la noce,

et dont le nom, quoique nullement fait pour paraître à la cour, servit de masque et de prétexte au rôle auquel la nouvelle favorite fut appelée. Le Roi, par exprès commandement, la fit présenter; et les courtisans qui, la veille, et même une heure avant la présentation, se permettaient, sur la prétendue comtesse du Barry, toutes les plaisanteries, tous les sarcasmes, que sa naissance, son état et sa conduite antérieure pouvaient mériter, furent les premiers à sa toilette, et s'empressèrent de briguer l'honneur d'en être aperçus.

On peut aisément se faire une idée de tous les moyens que le duc de Choiseul et son parti mirent en œuvre pour parer un coup si redoutable pour eux. Toutes les diatribes répandues dans le public, qui, pleines de vérité, auraient dû faire réfléchir le Roi, si un vieillard amoureux et tout-puissant pouvait être le maître d'imposer à ses désirs, furent répandues avec profusion, et nuisirent peut-être plus à leur auteur, que de simples représentations sages et modérées qui, portant le caractère de la vérité, auraient peut-être produit un effet plus sûr.

Toutes ces intrigues eurent lieu dans le cours de l'année 1769. La présentation de la comtesse du Barry fit triompher le parti qui

l'avait portée à la suprême faveur, et dut annoncer au duc de Choiseul la fin prochaine de son influence, et le commencement des peines et des chagrins qui affligèrent ses dernières années.

Malgré le désir immodéré que ses ennemis avaient de le perdre, malgré l'empire que la favorite prit sur son amant, le Roi tenait toujours au duc de Choiseul par l'habitude qui, pour Louis XV, était véritablement une seconde nature.

D'ailleurs, depuis dix ans, ce ministre était placé à la tête des plus grandes affaires de l'Europe. Il jouissait d'une haute considération dans presque tous les cabinets; son crédit à la cour de Vienne était assuré; l'Espagne ne se conduisait que par ses conseils, et l'Angleterre même aimait la manière franche et tranchante avec laquelle il traitait.

Dans l'intérieur, son parti était composé de la haute noblesse, et de presque toute la cour; même de ceux qui, par intérêt ou par bassesse, avaient plié le genou devant l'idole nouvelle, et qui, dans le fond du cœur, gémissaient du choix qu'avait fait le Roi, et des formes qu'il avait employées pour le faire reconnaître.

Comme tous les courtisans qui entouraient

le Roi depuis la paix, et pendant la faveur de la marquise de Pompadour, tenaient, par le sang, par les liaisons de société, ou par la reconnaissance, au duc de Choiseul, et devaient craindre que sa disgrâce ne leur fût préjudiciable, on pouvait aisément remarquer que l'intérêt personnel entrait pour beaucoup dans les marques visibles d'attachement qu'ils lui prodiguaient.

Dans le parti contraire s'étaient rangés tous les mécontens, quelques personnes connues pour courir après la faveur, et beaucoup d'intrigans subalternes suivant la cour, qui, démasqués pendant le long ministère du duc de Choiseul, étaient tombés dans la déconsidération, et espéraient tirer parti des circonstances, avant que leur peu de valeur fût connu, ou que les chefs du parti fussent assez affermis pour n'avoir pas besoin du nombre.

Le mariage du Dauphin, depuis Louis XVI, était depuis long-temps arrêté avec une des archiduchesses, fille de Marie-Thérèse. Cette alliance directe entre les deux premières puissances de l'Europe, était l'œuvre de la politique et du crédit du duc de Choiseul à Versailles et à Vienne. Comme l'âge des deux époux permettait que cette union pût être effectuée, le ministre espéra qu'en pressant sa conclu-

sion, il éloignerait sa disgrâce; que le temps nécessaire aux préparatifs du mariage serait peut-être suffisant pour dégoûter Louis XV de sa nouvelle passion; et que, se trouvant, à cause de ces préparatifs, dans des rapports directs et presque continuels avec le Roi, il lui serait peut-être plus facile de raffermir et de conserver son crédit. Mais ses antagonistes, qui ne se sentaient pas assez forts pour le perdre tout de suite, moins encore pour empêcher le mariage du Dauphin, prirent d'autres moyens pour arriver au succès. La comtesse du Barry, conseillée et guidée par la clique à laquelle elle devait sa faveur, fut assez bien soufflée pour ne laisser échapper aucune occasion d'arriver à son but. Elle exagérait, aux yeux du Roi, les torts du ministre, les plaintes sur sa prodigalité, et surtout les désagrémens que l'état des finances avait fait éprouver au Roi, par la résistance des parlemens, et notamment de celui de Paris, toutes les fois que les contrôleurs-généraux des finances s'étaient vus forcés de demander de nouveaux secours, et l'enregistrement de quelques nouveaux impôts. Les formes de la résistance n'avaient pas empêché la surcharge des peuples, mais avaient très-réellement opéré l'éloignement des Français pour leur souverain.

Ces oppositions générales ou partielles des parlemens aux volontés de la cour, avaient été des armes entre les mains des ennemis des ministres pour entraver leurs opérations. L'autorité ferme et vigoureuse du cardinal de Richelieu avait rendu vains et sans valeur ces moyens de résistance; la faiblesse et l'astucieuse adresse du cardinal Mazarin leur avait rendu l'existence. Il négociait avec les résistans, au lieu que son prédécesseur donnait des ordres, et les faisait exécuter. La gloire et la puissance de Louis XIV avaient fait taire même le parlement de Paris, où son entrée, en bottes et le fouet à la main, sut imposer aux plus factieux.

Le régent avait eu besoin des parlemens et leur avait cédé ; le cardinal de Fleury les avait enhardis ; Louis XV avait commencé par s'en moquer, puis par en être importuné, puis enfin fatigué. Mais, du moment que la cour fut divisée en deux partis, les discussions des parlemens devinrent plus intéressantes, parce que les membres qui se mettaient en avant se virent recherchés par chaque parti. A l'époque dont je parle, presque toute la magistrature était dévouée au duc de Choiseul , surtout dans le parlement de Paris, dont il entrait dans sa politique de

ménager et de se concilier les membres les plus marquans, surtout ceux qui, par leur esprit et leur manière d'être dans la société, avaient acquis plus de poids et de considération dans leur compagnie.

La cabale Richelieu ne trouva pas d'abord, dans la magistrature, la ressource sur laquelle elle avait compté; elle en tira plus tard la vengeance la plus éclatante.

Dans le courant de l'année 1769, je perdis madame de Lostanges, qui me laissa seul propriétaire des biens du Roussillon; je fus, comme de droit, son unique héritier; mais sa vie extraordinaire, qui la livrait en proie à tous les intrigans subalternes dont elle était entourée, son goût pour les procès, sa soumission à tous les avocats et procureurs de Paris, avaient plus détruit sa fortune, qu'elle ne l'eût pu faire en recevant beaucoup de monde, conformément à sa naissance et à sa fortune. Ils lui avaient fait vendre successivement toutes les terres qui provenaient de la maison du Bourg. Le désir que j'avais de conserver intactes nos propriétés du Roussillon, et de ménager sa bienveillance, m'avait fait consentir à tout ce qu'elle avait voulu. Ses conseils lui avaient fait acheter la terre de Moulins-Pont-Marquis, plus rapprochée de

Paris, mais la plus mauvaise acquisition qu'elle pût faire. Sans être généreuse, elle se laissait arracher, par l'importunité, tout ce que ses entours pouvaient convoiter. Si mon aisance réelle augmenta considérablement à sa mort, sa succession embarrassée me fut bien moins avantageuse qu'elle n'eût dû l'être; et peut-être que je perdis plus, en cédant toujours à ses volontés, que si, depuis ma majorité, j'avais fait valoir, à la rigueur, tous mes droits envers elle, au risque de me voir, à sa mort, privé de tout ce dont elle pouvait disposer.

Cet accroissement de fortune me permit de prendre, dans la rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, une maison plus marquante que celle que j'occupais précédemment. Cette habitation me rapprochait de M. le comte de Maurepas, auquel je m'attachais tous les jours davantage. Cet aimable vieillard savait captiver, par les charmes de son esprit, tous ceux pour lesquels il consentait à en faire les frais. Sa mémoire lui retraçait tous les grands événemens dont il avait été spectateur ou acteur, et ces traits, ces anecdotes dont le récit piquant excitait la gaîté de ceux qu'il admettait dans son intimité. Madame de Maurepas était aussi solide en amitié, que son

mari était aimable; j'avais réussi à lui inspirer une affection véritable qui ne s'est jamais démentie. Son âge, le temps de sa disgrâce, ne lui avaient rien fait perdre de ses agrémens : ses amis réels y avaient gagné, puisque, étant plus connus d'elle, ils avaient acquis des droits plus certains sur son cœur.

Je trouvais dans M. et Mme de Maurepas tout ce que j'aurais dû trouver dans les parens plus rapprochés de madame de Montbarey. Mon beau-père, avec un cœur loyal, avait fort peu d'énergie; sa femme, contente de vivre paisiblement dans son intérieur, ne pouvait être d'aucune utilité pour la fortune de ses enfans. Mon beau-frère était un enfant mal élevé, qu'on avait bercé, dès son enfance, des grands avantages qui l'attendaient. Avec de l'esprit, il avait un caractère malheureux pour lui-même et pour les autres; et, en tout, on ne lui avait point appris à vivre avec les hommes.

La sœur aînée de madame de Montbarey pouvait obtenir des succès passagers dans le monde; mais ses manières, quoique très-aimables quand elle voulait plaire, pouvaient quelquefois devenir embarrassantes pour ses amis.

Sa sœur cadette, avec le plus beau visage

et l'esprit le plus doux, n'était occupée, comme de raison, que de son mari, de ses enfans et de son ménage. M. d'Avarey avait la plus grande honnêteté; sa conduite ne mérita jamais le plus petit blâme. Il n'avait aucune énergie; mais le mal était si étranger à son cœur, que, s'il n'eut jamais d'amis bien chauds, il ne dut au moins avoir jamais d'ennemis.

Bien différente de la maison de Noailles, dont les membres, souvent d'opinion contraire, se sont toujours réunis pour servir leur intérêt commun, la maison de Mailly était fort divisée. Hors madame la marquise de Flavacourt, qui me montra toujours de l'amitié, tous les autres ne pouvaient m'être utiles. Les seuls grands événemens qui survenaient dans la famille nous faisaient ressouvenir que nous étions parens.

Mon fils, né en 1755, arrivait à l'âge de quinze ans. M. David avait eu grand soin de son physique, et lui avait fait éviter les premiers dangers d'un tempérament qui commençait à se développer. La partie de son éducation relative aux études n'avait pas eu un grand succès, parce qu'en général M. de Saint-Mauris n'y avait pas beaucoup de propension. Il savait l'indispensable de la langue latine,

mais je suis forcé d'avouer qu'il avait fort peu de goût pour l'étude; en revanche, il en avait beaucoup pour les exercices du corps: la danse, les armes, l'équitation lui plaisaient davantage; il y eut des succès bien plus rapides que dans ses études classiques, pour lesquelles j'ai remarqué que l'éducation publique est bien plus propre que l'éducation particulière.

Il était né, comme son frère aîné, avec une très-jolie figure, et était très-bien fait, d'où résultait son aptitude pour tous les exercices. Il avait été chevalier de Malte en naissant; la mort de son frère aîné ne lui avait pas fait quitter la croix de cet ordre. Élevé en nourrice, dans le village d'Ecquevilly, près Saint-Germain-en-Laye, M. et M.me d'Ecquevilly en avaient pris le plus grand soin. Madame d'Ecquevilly, de la maison de Joyeuse, était une femme aussi respectable par ses mœurs, qu'agréable dans la société.

Le chevalier de la Feuillée, qui avait servi dans le régiment Royal, et qui avait été l'ami de mon père, et encore plus de mon oncle, qu'il avait vu plus long-temps, voulut bien se charger, étant fort bon écuyer, d'être l'instituteur de mon fils dans l'équitation. C'était un homme d'une très-bonne maison

de Bourgogne, qui regardait M. de Saint-Mauris comme son propre enfant. Je lui dois beaucoup de reconnaissance pour les soins qu'il lui donna. Ce fut par son conseil que je choisis les maîtres d'armes et de danse, bien persuadé que j'étais que ce choix ne pouvait être indifférent, et qu'il est nécessaire que toutes les personnes qui concourent à l'éducation d'un jeune homme, puissent s'entendre pour le sauver des écarts, plus à craindre à Paris que partout ailleurs.

En tout, mon fils profita très-bien de ce genre d'instruction; mais il n'éprouva jamais le besoin d'employer utilement son temps, dans son cabinet, à des lectures sérieuses ou instructives; les écrits frivoles, les pamphlets ou les ouvrages qui pouvaient flatter les passions dont le germe était dans son cœur, furent les seuls livres qui attirèrent son attention. Son inclination le portait au métier de la guerre; et, pour le peindre d'un seul trait, tel que je le voyais à cette époque, et tel que je l'ai observé depuis dans toutes les occasions, je dirai qu'avec de l'intelligence, de la légèreté, et un cœur excellent, il fut toujours porté, par un grand fond de paresse d'esprit, à penser d'après les autres. S'il a jamais fait des fautes, elles lui ont toujours été suggérées;

mais, extrêmement sensible à l'honneur, la moindre remontrance le rappelait à son devoir et le soutenait, jusqu'à ce que sa malheureuse facilité le fît retomber. Le plus grand malheur de M. de Saint-Mauris fut d'avoir su, dès sa jeunesse, que sa fortune et ses avantages dans le monde se trouvaient décidés, ce qui le porta à en jouir, sans s'occuper de les mériter. Malgré toute ma tendresse pour lui, malgré toute celle que je suis certain qu'il a pour moi, il s'est présenté des occasions où des instigations étrangères et l'ascendant que des gens adroits ont su prendre sur son esprit, l'ont insensiblement conduit bien loin du but unique auquel il aurait dû tendre; mais je n'en accuse pas son cœur, qui finira par éclairer son esprit.

Madame de Montbarey, qui s'était chargée de l'éducation de ma fille, eut toujours à se féliciter du soin qu'elle en prit. A une figure assez agréable, à une taille bien prise et au-dessus de la médiocre, mademoiselle de Montbarey joignait le meilleur cœur possible, la vertu la plus vraie, la plus grande douceur, une piété sage, beaucoup d'aptitude pour tous les ouvrages de son sexe, du goût pour la musique; elle dansait avec infiniment de grâce; et, en tout, elle a toujours été fort

au-delà de ce que sa mère et moi pouvions exiger d'elle.

Le mariage de M. le Dauphin devant être célébré dans le courant du mois de mai 1770, toute la cour ne fut occupée que des préparatifs de cette intéressante cérémonie, dont M. le duc de Choiseul espérait le maintien de son crédit. Cette alliance était son ouvrage ; il était sûr de la bienveillance et de la protection déclarée de la cour de Vienne. J'ignore si son esprit pénétrant entrevoyait tous les coups qu'essayait de lui porter le parti implacable qui lui était opposé ; mais il eut toujours, jusqu'au dernier moment, l'air de la plus grande confiance ; et, si l'inquiétude et l'humeur perçaient souvent dans le ton et les manières de la duchesse de Grammont, sa sœur, il n'en parut pas la plus légère trace dans le maintien de M. de Choiseul, dans sa conversation, toujours brillante, et dans ce ton aimable qui le distinguait de tous les autres courtisans.

Ses ennemis ne négligeaient aucun moyen de le perdre ; mais Louis XV résistait, et presque toute cette année fut un combat entre les deux partis, au milieu de la cour. Les parlemens devinrent les agens nécessaires des deux factions, et furent mis en jeu par l'in-

trigue; mais celui de Paris se montra toujours porté pour le duc de Choiseul; plusieurs autres de ces corps suivirent son exemple, et, dans presque tous, il avait des partisans parmi les membres les plus distingués, qui lui avaient des obligations de plus d'un genre.

La mort de M. le Dauphin, fils de Louis XV, et celle, plus récente, de madame la Dauphine, avaient ôté tout service aux personnes qui leur étaient attachées et qui composaient leurs maisons. On leur avait conservé leurs appointemens et tous les avantages dont elles jouissaient à la cour, ce qui n'empêchait pas qu'elles ne sollicitassent vivement pour être comprises dans les maisons à former pour les deux nouveaux époux. Mais, la cour étant partagée en deux partis bien prononcés, et le Roi ne pouvant encore se décider, on trouva plus expédient de former à M. le Dauphin et à M.me la Dauphine des maisons toutes nouvelles, en annonçant que celle de feu madame la Dauphine serait conservée pour la princesse qui épouserait Monsieur, second fils de France, dont le mariage suivrait bientôt celui du prince, son aîné.

Par ce *mezzo terminè* les deux partis évitèrent de céder l'un à l'autre; et celui du duc de Choiseul, parlant au nom de l'Impéra-

trice-Reine, influa puissamment sur la composition des deux nouvelles maisons.

La maréchale de Mouchy eut la place de dame d'honneur. Jamais choix n'eut plus de droit à l'approbation générale, puisque cette place faisait, de la maréchale, une sorte de gouvernante chargée de servir de conseil et de guide à une très-jeune princesse, dans une cour où tous les piéges allaient être tendus à son inexpérience, et où l'on pouvait prévoir que rien ne serait négligé pour en abuser.

Le parti de la favorite redoutait l'influence de la cour de Vienne, et la faveur dont y jouissait le duc de Choiseul. La maréchale de Mouchy, fille d'une très-grande naissance et d'une dévotion affichée, ne fut point croisée dans le choix qu'on fit d'elle, par le parti Richelieu. Ce parti connaissait assez l'esprit de la maison de Noailles, facile à ployer pour ses intérêts. D'ailleurs, à ce parti s'étaient réunis beaucoup de courtisans affichant la dévotion; de sorte que la nomination de madame de Mouchy n'éprouva pas de grandes oppositions de ce côté, tandis que le parti Choiseul ne la redouta pas non plus, par la connaissance parfaite qu'il avait aussi de la politique de la maison de Noailles, toujours aux ordres de la faveur.

Ce premier choix fait, toutes les autres places de la maison furent données d'après les mêmes principes. Les deux partis s'efforcèrent, à l'envi l'un de l'autre, à prouver leur influence dans les choix qui furent faits, tant pour les menins de M. le Dauphin, que pour les dames du palais de madame la Dauphine. Cependant, les principes usités depuis long-temps à la cour, furent respectés; Louis XV, à cette époque, eut encore la volonté et la force d'y tenir. Quelques sujets connus par leur attachement au duc de Choiseul furent placés, et ceux des nouveaux promus qui tenaient au parti contraire se virent dans la nécessité de dissimuler d'abord leurs sentimens.

La jeune Dauphine arriva; et sa jeunesse, sa figure, sa taille, ses charmes, séduisirent tous les cœurs, et décidèrent l'enthousiasme.

Elle avait reçu une excellente éducation; et les conseils, ou plutôt les ordres qu'elle reçut de l'Impératrice-Reine, avant son départ, avaient pour principal objet de se faire aimer des Français, et d'employer tous les moyens possibles de plaire au Roi, son grand-père. Cette partie de ses instructions ne lui fut pas difficile à remplir; car Louis XV, séduit, dès la première vue, par toutes les ai-

mables qualités extérieures de la princesse, en raffola, et se prêta avec complaisance à toutes les cajoleries qu'elle mit en œuvre auprès de lui, et auxquelles toutes les grâces de cette princesse charmante ajoutèrent un prix inestimable, dont le cœur du Roi fut pénétré.

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES

DU TOME PREMIER.

Note a, page 87. M. Foulon était né vers 1717, d'une famille de la bourgeoisie. Il entra dans la carrière administrative, sous le ministère du duc de Choiseul, et y déploya quelque talent. D'abord commissaire des guerres, il devint, en 1756, intendant de l'armée, et, quelque temps après, conseiller-d'état. Il occupait encore cet emploi à l'époque du renvoi de M. Necker; et le jour même que ce ministre quitta le porte-feuille, Foulon en fut chargé, et fut aussi nommé contrôleur-général des finances, le 12 juillet 1789. Dans les différens postes qu'avait remplis cet administrateur, il s'était distingué par beaucoup de zèle, et par des connaissances assez étendues; mais il s'était attiré beaucoup d'ennemis, par la dureté de ses manières; il avait le caractère vif, et tranchait lestement sur les questions les plus importantes. Il ne craignait pas de dire hautement que la banqueroute était le seul moyen de rétablir les finances, et cette opinion singulière avait effrayé la cour et tous les créanciers de l'État. Cette classe nombreuse, se livrant à ses inquiétudes, et craignant de voir se réaliser les menaces de Foulon, alarmait le peuple, dont l'esprit était déjà en grande fermentation. Foulon mit le comble à l'exaspération, par un propos aussi insensé qu'odieux. A cette époque, le

bled était fort cher ; le peuple souffrait, et ses plaintes arrivèrent jusqu'à Foulon, qui eut l'imprudence de dire devant ses domestiques : *Eh bien ! si cette canaille n'a pas de pain, qu'elle mange du foin!* Ce propos se répandit ; on le signala comme le précurseur des complots qu'on attribuait à la cour. Une grande rumeur s'éleva sur tous les points de la capitale, et Foulon, se voyant exposé à la vindicte publique, prit le parti de se cacher et de fuir. Saisi par des paysans qui le découvrirent, déguisé, dans le château de Viry, appartenant à M. de Sartines, il fut conduit à Paris et pendu par le peuple au fatal réverbère, malgré les efforts de M. de la Fayette, pour prévenir cet horrible assassinat.

(Biographie universelle.)

Note b, page 107. Madame de la Popelinière était fille de la comédienne Mimi Dancourt : elle était, depuis long-temps, la maîtresse de M. de la Popelinière, avant son mariage, et ne l'épousa que par la protection du cardinal de Fleury, qui, prévenu par les intrigues de madame de Tencin, contre la moralité de M. de la Popelinière, ne consentit à le maintenir sur la liste des fermiers-généraux, lors du renouvellement de la ferme, qu'en l'obligeant à épouser sa maîtresse. On trouve, racontée avec le plus grand détail, l'aventure de madame de la Popelinière, dans les mémoires de Marmontel.

Note c, page 128. La vie du prince de Nassau est trop connue pour que nous en retracions ici les principaux faits. Le prince de Ligne a fait de lui un portrait brillant, et peut-être flatté. Si l'on s'en rapporte à un autre écrivain, qui paraît être sans prévention (le duc de Lévis), « le prince de Nassau, grand et bien fait,

avait une physionomie peu expressive, que ne démentait pas son esprit. Ses talens étaient aussi médiocres que son intrépidité était grande. Ses voyages militaires, si prompts et si rapides, ressemblaient assez aux courses des paladins; et, quand il arrivait de quelque cinq cents lieues, revenant de se battre ou y allant, on s'attendait à voir un chevalier de la Table Ronde; s'il paraissait, adieu le roman; sa présence désenchantait: point d'éclat, point de brillant, pas même de vivacité; son abord était froid, ses manières communes et sa conversation plate. Avec la plupart des qualités qui composent le héros, il n'a laissé que la réputation d'un aventurier; et, pendant sa vie, il a eu plus de célébrité que de considération. »

Note d, page 211. L'influence de la révolution et des malheurs qui frappèrent M. de Montbarey à cette terrible époque, se fait sentir dans sa manière d'apprécier l'institution des jésuites. Il est bien à croire, et les lecteurs attentifs partageront notre sentiment, que, lorsque cette société puissante existait encore, l'auteur partageait lui-même, sur son compte, l'opinion de la cour, des parlemens et de la partie la plus éclairée de la nation.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENUS DANS LE TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE.

